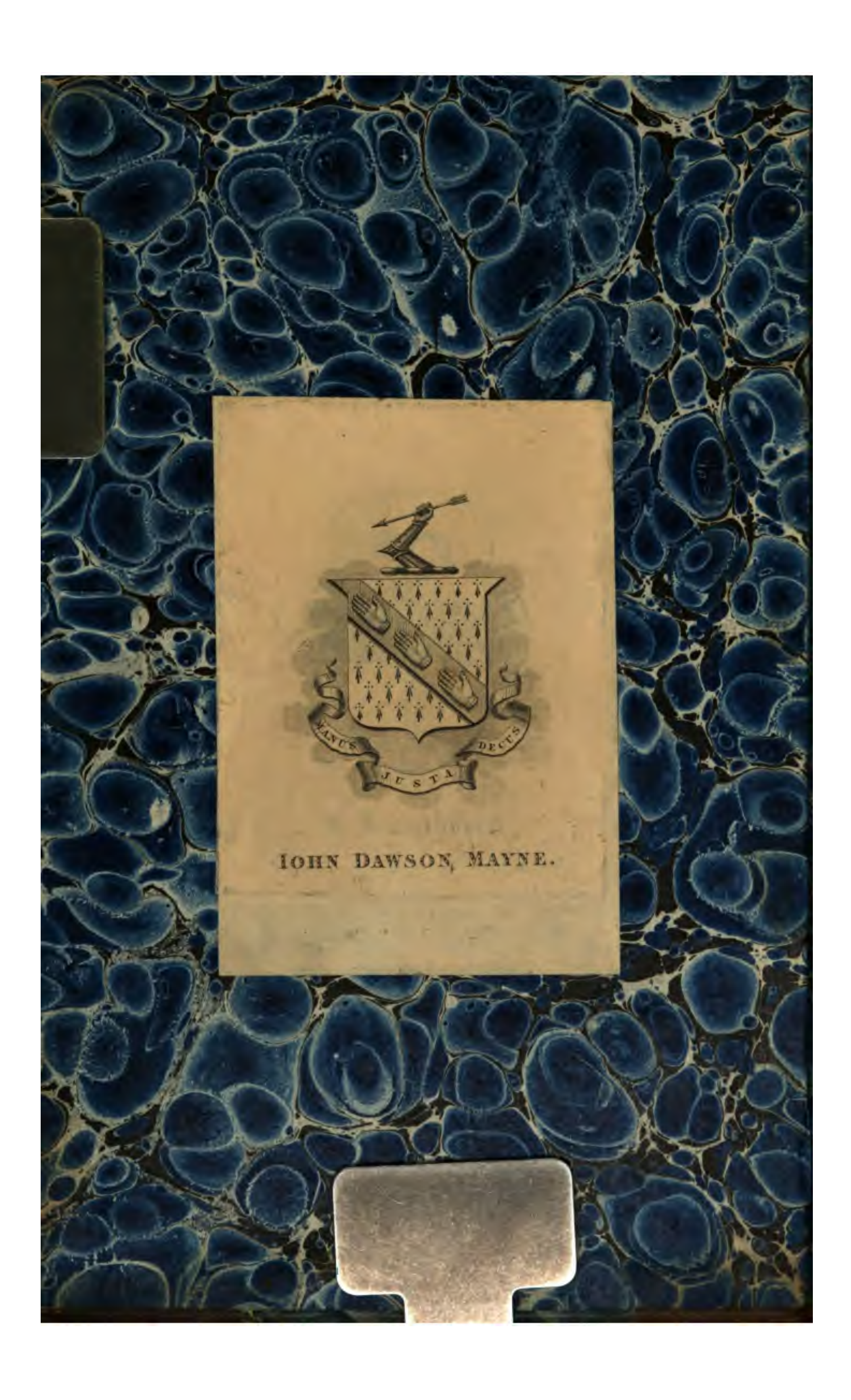
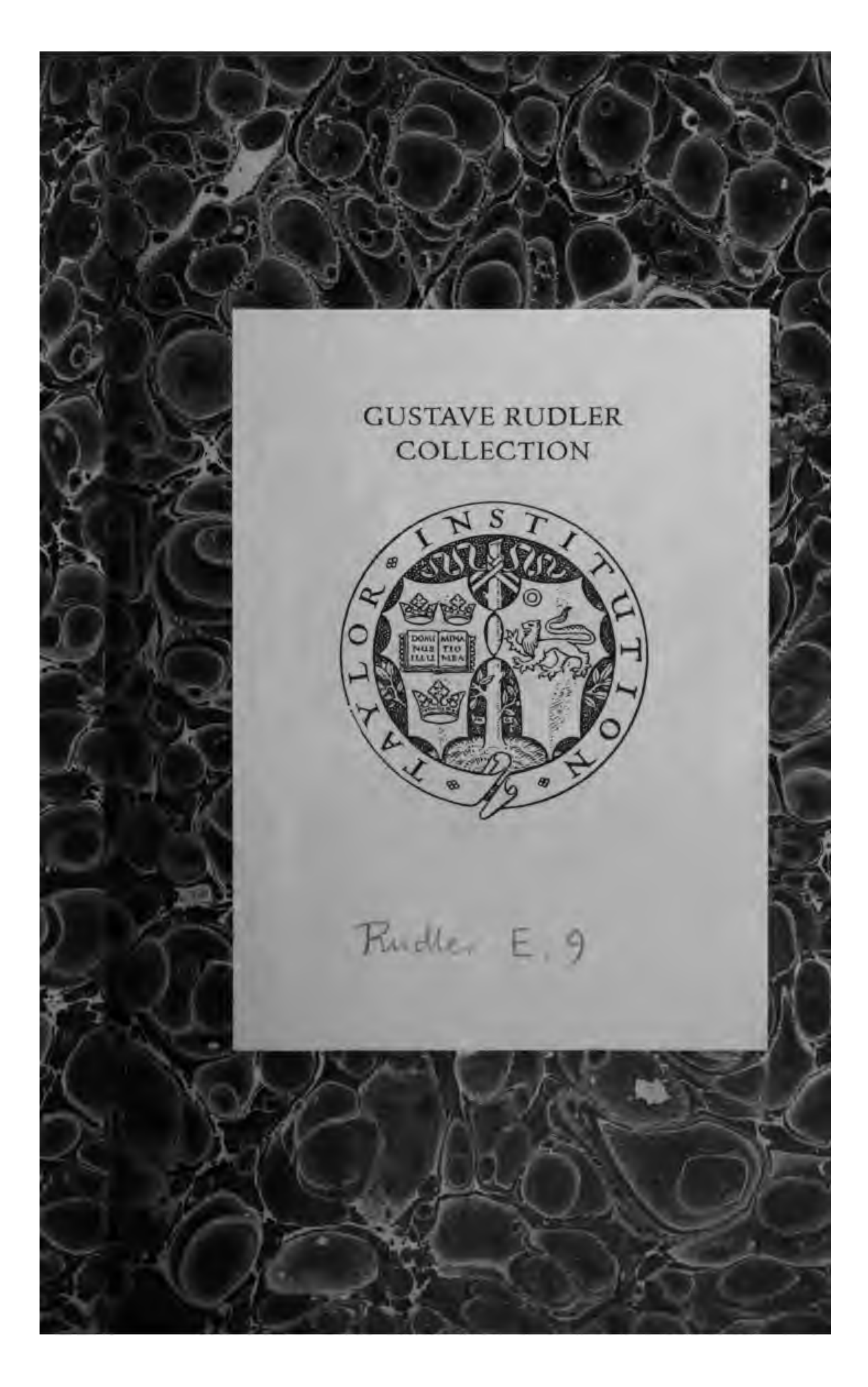



MANUS JUSTA DECUS
IOHN DAWSON MAYNE.


GUSTAVE RUDLER
COLLECTION
TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Rudler E. 9

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES.

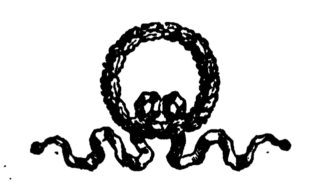
PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

HISTOIRE
AMOUREUSE
DES GAULES,

PAR LE COMTE

DE BUSSI-RABUTIN.

TOME SECOND.



PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1829.

HISTOIRE

AMOUREUSE

DES GAULES.

JUNONIE,

OU

LES AMOURS DE MME DE BAGNEUX.

Tous les malheurs que l'amour a causés jusqu'à présent n'empêchent pas qu'on n'en ait encore de nouveaux exemples.

Pendant la conférence de Saint-Jean-de-Luz * plusieurs personnes considérables de Paris tâchoient de réunir deux des plus anciennes fa-

* En 1660.

milles, et pour y réussir mieux et empêcher qu'elles ne se pussent rebrouiller, leur proposoient de faire une alliance.

Les chefs de ces deux familles étoient MM. de Chartrain et de Bagneux. Ils possédoient les premières charges de la robe ; et le sujet de leur différend venoit de ce qu'étant encore jeunes, et sans charges, M. de Bagneux avoit été préféré à M. de Chartrain ; ce qui avoit produit entre eux une haine secrète, et un désir caché de s'entre-nuire qu'ils avoient fait paroître en plusieurs occasions.

M. de Chartrain avoit une fille dont la beauté étoit admirée de tout le monde, et qui avoit déjà été recherchée par plusieurs personnes de sa naissance et fort riches ; et M. de Bagneux avoit un fils, lequel, avec les qualités qu'il possédoit d'ailleurs, avoit l'avantage d'être fils unique.

Son inclination lui avoit fait prendre l'épée contre les sentimens de son père, ce qui faisoit désirer à M. de Bagneux qu'il se mariât, dans l'espérance qu'étant marié il lui feroit plus facilement quitter les armes.

En effet, son mariage avec la fille de M. de

Chartrain étant enfin conclu par l'entremise de leurs amis communs, il quitta l'épée et prit la robe, M. de Bagneux, qui avoit de grands biens, lui ayant donné une charge comme la sienne.

Après leurs noces, les nouveaux époux passèrent plusieurs mois dans la joie et dans les fêtes et les divertissemens. Quoique leur mariage eût moins été d'affection que d'obéissance, le jeune M. de Bagneux se croyoit le plus heureux de tous les hommes, de posséder une personne si accomplie, et sa femme n'oublioit rien de toutes les choses à quoi elle croyoit être obligée par son devoir, pour lui faire connoître qu'elle étoit aussi très-contente.

Quelque temps après qu'ils furent mariés, elle eut une légère indisposition, pour laquelle les médecins lui ordonnèrent de se baigner. Elle résolut d'aller à une maison que son mari avoit, qui n'étoit qu'à deux lieues de Paris, proche de la rivière, la saison et le temps étant propres alors à prendre le bain.

Elle fit amitié avec une dame, nommée madame de Vendeuil, qui avoit aussi une maison en ce lieu-là. Un jour que le temps étoit extrêmement

beau, des amis du mari de cette dernière dame et d'elle les y allèrent voir. Comme ce lieu étoit proche de Paris, ils y arrivèrent avant la chaleur; et pour profiter du temps, on alla d'abord se promener.

Du jardin l'on sortit sur le bord de la rivière, qui n'en étoit séparée que par une balustrade; et insensiblement s'étant éloigné de la maison de madame de Vendeuil, on arriva en un lieu qui étoit derrière celle de madame de Bagneux, où celle-ci se promenoit entre des saules.

Quoiqu'elle fût négligée, sa beauté et son air causèrent à tout le monde une surprise extraordinaire, et jetèrent dans le cœur du chevalier de Fosseuse, qui étoit celui qui avoit fait cette partie, les commencemens d'une violente passion. Il demeura interdit à la vue d'une personne à laquelle il lui sembla que rien ne pouvoit être comparable.

Après le dîné, madame de Vendeuil pensant par ce que chacun avoit dit de madame de Bagneux, que toute la compagnie seroit bien aise de la connoître, elle l'envoya prier de venir passer le reste de la journée chez elle. M. de Bagneux y

vint avec elle. Sa conversation acheva de blesser mortellement le chevalier de Fosseuse. Elle avoit naturellement une mélancolie douce, accompagnée d'un esprit plein de bonté, qui le charmèrent, et il en devint violemment amoureux.

D'autre côté, si le chevalier de Fosseuse avoit été épris si fortement de sa beauté et des charmes de son esprit, elle avoit remarqué avec quelque joie l'attachement qu'il avoit eu d'abord pour elle, ayant trouvé aussi en lui quelque chose qui le lui avoit fait distinguer des autres. Aussi avoit-il dans sa personne tout ce qui peut préoccuper avantageusement : avec toutes les qualités qu'un cavalier jeune et bien fait peut avoir, il avoit l'air si noble et si grand, qu'il sembloit être né pour quelque chose d'extraordinaire.

Après souper, madame de Bagneux, qui étoit obligée de se lever de grand matin à cause de son bain, voyant que son mari s'étoit engagé au jeu avec le mari de madame de Vendeuil, se retira seule.

Le chevalier de Fosseuse, qui n'avoit pu trouver l'occasion de lui dire ce qu'il sentoit pour

elle, et qui avoit une extrême douleur de partir de ce lieu sans le lui témoigner, s'abandonna à la violence de son amour. Il sortit secrètement de chez madame de Vendeuil, quelque temps après que madame de Bagneux en fut sortie, et sans considérer à quoi il s'alloit exposer, il alla à son logis, où sans la demander ni parler à personne, il entra dans sa chambre, qu'il trouva heureusement ouverte.

Madame de Bagneux, qui étoit couchée et qui entendit marcher, croyant que c'étoit son mari, lui demanda s'il avoit perdu. — Oui, madame, lui répondit alors le chevalier de Fosseuse en soupirant, j'ai perdu, et plus que je ne croyois jamais perdre, car enfin je suis ce malheureux chevalier de Fosseuse, qui vous a vu aujourd'hui, et qui vient vous demander pardon de vous avoir trouvée plus adorable mille fois que tout ce qu'il a jamais vu. Je m'expose à tout, madame, pour vous le dire; et puisque vous le savez, ordonnez-moi que je meure si vous voulez; mais n'accusez de la hardiesse que j'ai prise que l'excès d'une passion que vous avez causée, et qui, je le sens bien, ne finira qu'avec ma vie.

Madame de Bagneux fut dans le dernier étonnement d'une pareille aventure. Après avoir traité le chevalier de Fosseuse comme le dernier de tous les hommes, et lui avoir dit plusieurs fois que s'il ne se retiroit elle seroit obligée de le faire repentir de sa hardiesse, elle appela une de ses femmes, nommée Bonneville.

Le chevalier de Fosseuse aperçut alors jusqu'où son amour l'avoit transporté, et à combien de choses il s'étoit exposé. Il approcha du lit de madame de Bagneux, et rencontrant une de ses mains, qu'elle avançoit pour le repousser, il la prit des siennes et la mouilla de mille larmes : — Ce n'est pas tant pour moi que pour vous, madame, lui dit-il d'un air qui marquoit l'état de son âme, que je vous conjure de penser à ce que vous faites. Que dira-t-on, madame, si l'on sait qu'un homme ait été dans votre chambre à une pareille heure ? Ah ! madame, on n'aura pas plus de pitié pour vous que pour moi, et néanmoins je souhaite que je sois seul malheureux.

Bonneville, qui avait entendu sa maîtresse l'appeler, entra dans la chambré, et lui demanda

ce qu'elle désiroit. Madame de Bagneux, après avoir conçu du discours du chevalier de Fosseuse, qu'en effet, si une telle chose venoit à être sue, on la pourroit tourner criminellement, et même qu'elle pourroit faire impression sur l'esprit de M. de Bagneux, s'étant remise le mieux qu'elle put pour se défaire de Bonneville, elle lui donna quelques ordres pour le lendemain, tels que le trouble où elle étoit lui permit d'imaginer.

Mais après que Bonneville se fut retirée, s'adressant au chevalier de Fosseuse, qui étoit dans le même état d'un criminel qui attend le coup de la mort : — Ne pensez pas, lui dit-elle en continuant de lui parler d'un ton de colère, que c'ait été le dessein de vous épargner la confusion que vous méritez qui m'ait fait changer de résolution : ma seule considération m'y a obligée, quoique je sois fâchée qu'une personne pour qui j'avois conçu de l'estime, m'ait fait une telle injure. Mais puisque par votre procédé vous vous en êtes rendu indigne, tout ce que je puis faire, si vous m'obéissez en vous retirant, c'est de ne me venger de votre indiscrétion qu'en vous lais-

sant la honte que vous devez en avoir toute votre vie. En achevant ces paroles, et en lui faisant mille autres reproches, elle lui commanda encore de se retirer.

Le chevalier de Fosseuse, accablé de ces reproches, se jeta à genoux auprès du lit de madame de Bagneux; et l'ayant conjurée de vouloir l'entendre, il lui représenta si fortement et avec des marques si grandes d'une âme remplie d'amour et de douleur, qu'il reconnoissoit que sa passion ne l'avoit pas laissé maître de sa raison, mais qu'il n'avoit pu se résoudre à s'éloigner d'elle, sans lui déclarer l'effet que sa beauté avoit fait sur son cœur, qu'elle commença d'attribuer à la force d'un véritable amour ce qu'elle avoit pris d'abord pour une indiscrétion, où le mépris avoit part.

Il se fit ensuite un horrible combat dans son cœur. L'inclination secrète qu'elle avoit eue pour le chevalier de Fosseuse, succédant à son ressentiment, lui fit sentir de la joie de connoître qu'elle en étoit aimée. Elle rejeta au commencement cette joie comme une chose criminelle; mais elle en fut enfin vaincue. Si elle ne

lui pardonna pas entièrement ce que la violence de sa passion lui avoit fait commettre, elle ne continua pas de le traiter avec la même rigueur, et lui fit seulement considérer qu'elle ne pouvoit souffrir, sans blesser sa vertu, qu'un autre homme que son mari eût de l'affection pour elle.

Elle l'obligea ensuite de se retirer, appréhendant le retour de M. de Bagneux, qui ne lui avoit pas donné peu d'inquiétude. Ayant vu qu'elle s'étoit retirée, il avoit quitté le jeu presque en même temps que le chevalier de Fosseuse étoit sorti de chez madame de Vendeuil : mais, par un bonheur extraordinaire, craignant de la réveiller, il alla dans une chambre proche de celle où elle étoit couchée. Lorsqu'il rentra, ses gens fermèrent les portes aussitôt qu'ils l'eurent vu rentré. Le chevalier de Fosseuse les ayant trouvé fermées, fut étrangement embarrassé. Il se les fit ouvrir comme s'il fût venu de quitter M. de Bagneux, lequel étoit entré dans la chambre de madame de Bagneux, un instant après que le chevalier de Fosseuse en étoit sorti. M. de Bagneux ayant entendu rouvrir les portes comme

il se couchoit, demanda le lendemain à ses gens à qui ils les avoient ouvertes. Sur quoi ils lui dirent ce que le chevalier de Fosseuse leur avoit dit; et quoiqu'aucun d'eux ne lui pût dire qui il étoit, ni presque même comment il étoit fait, il eut des soupçons qui le tourmentèrent beaucoup. Comme il pouvoit douter que sa femme l'aimât lorsqu'il l'avoit épousée, il doutoit toujours d'en être aimé; ce qui empêchoit que sa satisfaction fût tout-à-fait tranquille, et lui avoit donné un extrême penchant à la jalousie.

Si le chevalier de Fosseuse eut beaucoup de joie d'avoir apaisé en partie madame de Bagneux, il n'en fut pas de même du côté de cette belle personne. La foiblesse qu'elle avoit eue lui donna toute la confusion qu'on peut imaginer. Elle se fit mille reproches, comme si elle eût été coupable des dernières fautes, et faisant réflexion sur les peines et les dangers où un engagement l'exposeroit selon toutes les apparences, elle prit des résolutions capables de la défendre contre l'amour même, et crut que sa raison reprendroit facilement son premier empire. Elle désavoua les sentimens de son cœur, et n'accusa que le

désordre où elle avoit été de la foiblesse qu'elle avoit eue.

Elle fût encore près de deux mois à achever de prendre son bain et à se reposer après l'avoir pris. Pendant ce temps-là, elle se fortifia dans ses résolutions, encore qu'elle ne pût s'empêcher de penser quelquefois au chevalier de Fosseuse. Mais le peu de troubles que ces pensées excitoient dans son âme, lui faisoit croire que si son idée n'en étoit pas entièrement effacée, au moins elle n'y pourroit jamais causer de grandes agitations.

Enfin elle retourna à Paris, plus belle de l'effet qu'avoient produit son bain et l'air de la campagne. Monsieur de Bagneux demeuroit proche l'hôtel de Soissons, et madame de Bagneux alloit souvent se promener dans le jardin de cet hôtel. Elle fut bien surprise quelques jours après son retour d'y voir le chevalier de Fosseuse, qui y avoit été tous les jours depuis qu'il l'avoit vue, s'étant bien douté que c'étoit le lieu où il pourroit la voir plus tôt. Voyant qu'elle étoit seule, il l'aborda : il lui dit qu'il avoit attendu avec une impatience digne de la passion qu'il avoit osé lui

faire connoître, le bonheur de la revoir, et que si pendant le temps qu'il n'avoit pu avoir ce bonheur, elle lui avoit fait la grâce de penser quelquefois à lui, il ne croyoit pas la pouvoir remercier jamais assez de ses bontés.

D'abord elle suivit la résolution qu'elle avoit prise : malgré l'émotion qu'elle avoit sentie à la vue du chevalier de Fosseuse, elle lui répondit, affectant un ton de colère, que si elle lui avoit dit des choses qui l'avoient flatté, lorsqu'il avoit eu la hardiesse de venir dans sa chambre, ce n'avoit été que pour le faire retirer sans éclat, et qu'elle étoit bien étonnée de le voir appréhender si peu son ressentiment, qu'il osât encore se présenter devant elle.

Le chevalier de Fosseuse fut surpris étrangement de cette réponse. — Ah! madame, lui dit-il avec une tristesse horrible, pourquoi est-ce que je ne mourus pas ce jour-là en sortant de votre chambre? J'aurois cru mourir au moins sans toute votre haine, et aurois cru mourir heureux.

Ces paroles, accompagnées d'un air le plus passionné du monde, achevèrent de faire renaître dans le cœur de madame de Bagneux

son inclination pour le chevalier de Fosseuse. Elle ne put lui dissimuler davantage sa tendresse; elle lui avoua l'inclination qu'elle avoit sentie d'abord pour lui, les efforts qu'elle avoit faits pour les vaincre et l'état où son âme venoit de retomber en le revoyant. Mais elle le conjura ensuite, par la sincérité qu'elle lui témoignoit, et par toute l'estime qu'il avoit pour elle, de ne s'obstiner point à lui donner des marques d'une passion qui porteroit atteinte à sa réputation, et troubleroit indubitablement le repos de sa vie, si son mari venoit à en avoir le moindre soupçon, et à laquelle elle lui dit avec toute la fermeté dont elle étoit alors capable, qu'elle étoit résolue de ne point répondre.

Le chevalier de Fosseuse eut une joie inconcevable d'avoir pu toucher un cœur d'un si haut prix; il ne put le cacher à madame de Bagneux. Mais ce qu'elle lui demandoit l'affligea au dernier point, ne croyant pas pouvoir vivre davantage, si elle ne lui promettoit de l'aimer; et il en fut frappé comme d'un coup mortel.

Sa douleur fut remarquée de madame de Bagneux, encore plus que sa joie ne l'avoit été.

Elle excita en elle une pitié, contre laquelle elle fit peu d'efforts; le penchant qu'elle avoit pour le chevalier de Fosseuse lui en ôtant la force. Il représenta si bien et avec tant d'amour que sa passion n'ayant rien que de respectueux, elle ne diminueroit point de son mérite, et qu'il pouvoit cacher à tout le monde son amour et son bonheur, et empêcher que personne en eût connoissance, qu'elle consentit enfin à recevoir ses vœux, après néanmoins lui avoir fait connoître encore mille scrupules, et lui avoir témoigné qu'elle appréhendoit bien les suites de la foiblesse qu'elle avoit.

Il s'établit ensuite entre eux un commerce très-doux. Bonneville, de l'esprit de laquelle madame de Bagneux étoit entièrement assurée, prenoit les lettres du chevalier de Fosseuse, et lui rendoit celles de sa maîtresse. Quoiqu'ils ne se vissent point dans les compagnies où ils eussent pu se voir, de peur que quelqu'un ne s'apperçût de leur amour en observant leurs actions, le chevalier de Fosseuse avoit le bonheur de voir souvent madame de Bagneux chez elle, cette adroite confidente ménageant si bien les

temps que M. de Bagneux étoit absent, qu'il n'y avoit presque point de semaine qu'ils ne se vissent.

En ce temps-là un des amis de M. de Bagneux, nommé le baron de Villefranche, depuis peu revenu de Portugal, vint le voir. M. de Bagneux s'étoit marié depuis qu'ils ne s'étoient vus, et il ne put le lui apprendre sans le mener à la chambre de sa femme.

Le baron de Villefranche fut ébloui de sa beauté. Il lui fit ensuite plusieurs visites, dans lesquelles elle lui parut si charmante et si aimable, qu'en peu de temps il fut touché du même mal que le chevalier de Fosseuse. Madame de Bagneux s'en aperçut, et en eut beaucoup de déplaisir, par les suites qu'elle en craignit.

Elle appréhenda que cette nouvelle passion ne traversât son commerce avec le chevalier de Fosseuse, soit par la jalousie de son mari qui en deviendroit plus défiant envers elle, soit par celle qu'elle pourroit donner au chevalier de Fosseuse même, ou par le soin que le baron de Villefranche prendroit à l'avenir de savoir toutes ses actions, par l'intérêt de son amour.

C'est pourquoi, lorsqu'elle revit le chevalier de Fosseuse, elle lui dit sincèrement ce qu'elle pensoit de la passion du baron de Villefranche, et en même-temps l'assura qu'elle le croyoit toujours seul digne de son estime, et qu'elle étoit incapable d'être jamais sensible pour un autre que pour lui; mais elle lui recommanda de s'observer dans la suite, encore plus que par le passé, de garder de plus grandes mesures en ce qui la regardoit.

Le chevalier de Fosseuse fut extrêmement surpris de ce que lui apprenoit madame de Bagneux; mais son procédé généreux le rassura en partie. Il répondit que sans la grâce qu'elle lui faisoit de l'assurer qu'elle étoit incapable de changer, il seroit très-malheureux; qu'il croyoit bien par l'effet que sa beauté avoit fait sur lui, que sans cette grâce il n'auroit pas seulement à craindre le baron de Villefranche, mais tout ce qu'il y avoit d'hommes sur la terre; mais qu'il osoit aussi la conjurer de croire que personne ne pouvoit jamais avoir pour elle autant d'admiration qu'il en avoit; et enfin, qu'il en auroit plus de douleur qu'elle-même, si la bonté qu'elle

avoit pour lui, en lui permettant de l'adorer, lui causoit jamais aucun chagrin.

Le baron de Villefranche devint plus amoureux. Il ne manquoit guère de se trouver dans les compagnies dans lesquelles madame de Bagneux avoit accoutumé d'aller, et où il lui rendoit tous les devoirs que peut rendre une personne qui aime. Il ne pouvoit lui rendre ces soins sans qu'ils fussent remarqués de plusieurs personnes, et que M. de Bagneux n'en eût aussi connoissance, lequel en témoignoit à sa femme une sorte de jalousie, quoiqu'elle fît voir par plusieurs choses, que la passion du baron de Villefranche lui déplaisoit.

Ce malheureux amant fut long-temps à se plaindre en vain de sa rigueur. Elle rendoit un compte exact au chevalier de Fosseuse des chagrins qu'il lui causoit. Ce n'est pas qu'elle ne connût bien qu'il avoit du mérite; mais son cœur ne pouvoit penser qu'au chevalier de Fosseuse.

Le baron de Villefranche l'aimant violemment, et voyant enfin que ses soins étoient inutiles, il crut que s'il pouvoit engager Bonneville dans

ses intérêts, sa fortune se changeroit peut-être en peu de temps : il ménagea si bien l'esprit de cette fille, qui étoit intéressée, qu'elle lui promit de le servir en tout ce qu'elle pourroit auprès de madame de Bagneux, et lui apprit ce qui s'étoit passé entre sa maîtresse et le chevalier de Fosseuse.

Cette connoissance lui donna d'abord du dépit, mais ensuite elle lui donna de l'espoir. Il crut que c'étoit beaucoup pour lui d'avoir découvert que madame de Bagneux n'étoit pas insensible; que s'il pouvoit brouiller le chevalier de Fosseuse avec elle, il la trouveroit peut-être moins rigoureuse.

Il communiqua sa pensée à Bonneville, qui lui dit que connoissant l'humeur et la délicatesse de sa maîtresse, elle croyoit qu'il n'y avoit point de moyen plus sûr pour y réussir que de la faire douter de la fidélité du chevalier de Fosseuse.

Après avoir cherché long-temps des biais pour exécuter ce dessein, ils résolurent de se servir du portrait d'une personne assez belle,

que le baron de Villefranche avoit aimée, et de le faire trouver par madame de Bagneux.

Cet artifice réussit ainsi qu'ils avoient souhaité. Peu de jours après, le chevalier de Fosseuse obtint de madame de Bagneux de la voir chez elle. Sitôt qu'il fut sorti, elle trouva à l'endroit où ils avoient été, ce portrait que Bonneville y avoit mis adroitement.

Elle entra d'abord dans une défiance terrible, et ouvrit la boîte où étoit ce portrait : mais elle ne douta plus du crime du chevalier de Fosseuse, lorsqu'elle y aperçut la peinture d'une personne jeune et bien faite. Elle pensa mourir de regret d'avoir pu aimer un homme qui lui faisoit une si grande infidélité. Il lui avoit donné mille marques de son amour, qui ne lui parurent plus que des tromperies, et elle prit la résolution de ne le revoir jamais.

C'étoit vers le carnaval. Le lendemain le chevalier de Fosseuse s'étant trouvé déguisé à un bal où elle étoit, il voulut lui parler. Si je croyois tout mon ressentiment, lui dit-elle pleine de dépit, je vous accablerois de reproches, et vous mettrois dans la dernière confusion : mais je veux

avoir seule celle de vous avoir aimé, trop heureuse d'être délivrée par votre faute de la foiblesse que j'ai eue, et dont vous vous êtes rendu si indigne, que je me croirois deshonorée à l'avenir si je vous regardois seulement.

Le chevalier de Fosseuse ne put lui répondre, parce qu'elle s'éloigna aussitôt; et d'ailleurs il avoit été si surpris de ces paroles, qu'il fut longtemps sans le pouvoir croire lui-même, pénétré jusqu'au vif de ces reproches, et accablé d'une douleur incroyable.

Il s'examina ensuite, et toute sa conduite; mais inutilement. Enfin il se ressouvint qu'il avoit un rival, et ce souvenir augmenta sa douleur, ne doutant plus que ce ne fût la cause de sa disgrâce. Il crût que madame de Bagneux avoit changé de sentiment en faveur du baron de Villefranche, et que sa colère avoit été un artifice pour rompre avec lui. Il en fut affligé, comme s'il en avoit eu des preuves assurées, et il en souffroit tout ce que la jalousie peut inspirer de plus cruel.

Il chercha ensuite les occasions de parler à madame de Bagneux, et de se plaindre à elle de

son inconstance, sans en pouvoir obtenir aucune audience. Encore qu'elle ne pût le chasser entièrement de son esprit et qu'elle regrettât quelquefois la perte d'un cœur qu'elle avoit cru digne de son affection, le dépit la faisoit demeurer ferme dans la résolution qu'elle avoit prise.

Cependant Bonneville apprit au baron de Villefranche à quel point madame de Bagneux étoit irritée : il redoubla ses soins auprès d'elle, et fit tout ce qu'il put pour tâcher de lui faire oublier le chevalier de Fosseuse, en lui persuadant qu'il l'aimoit véritablement. Mais madame de Bagneux ne l'en traita pas plus favorablement ; elle ne regardoit toutes les marques qu'il lui donnoit de sa passion, que comme de nouveaux piéges que lui tendoient la perfidie des hommes.

Ces différentes pensées jointes à la jalousie de son mari, qu'elle voyoit augmenter, lui donnoient incessamment des chagrins.

Une chose l'en accabla et lui donna une extrême affliction. Un frère qu'elle avoit, qui étoit avancé dans les armes, tua en duel une personne des plus considérables d'une province où il étoit. Les parens du mort, par le crédit et les habi-

tudes qu'ils avoient dans le pays, le firent arrêter, et aussitôt, aidés par la rigueur des lois contre ces crimes, que beaucoup de personnes tiennent honorables, firent travailler vivement à son procès.

Cette affaire fit du bruit dans le monde, et le chevalier de Fosseuse l'apprit comme les autres, mais avec un extrême déplaisir pour l'intérêt qu'y avoit madame de Bagneux.

Son procédé envers lui le confirmoit dans sa jalousie. Il ne doutoit pas que si elle eût pu lui faire de justes reproches, et au contraire si elle n'eût pas appréhendé ceux qu'elle voyoit qu'il pouvoit lui faire, elle n'auroit point refusé si opiniâtrément de l'entendre; et il en sentoit la dernière douleur.

Son amour lui inspira le dessein de sauver son frère, espérant que ce service le justifieroit dans son esprit, ou traverseroit au moins le bonheur de son rival.

Peu de temps après avoir formé ce dessein, il voulut encore aborder madame de Bagneux, désirant de savoir, avant que de partir, si véritablement elle croyoit avoir sujet de l'accuser, ou

s'il ne devoit plus douter de son inconstance. Il lui sembloit qu'il seroit bien moins malheureux si elle n'avoit que des soupçons contre lui, quelque criminel qu'elle se l'imaginât, que si le bonheur du baron de Villefranche étoit la cause de l'état où il étoit, et qui lui sembloit si cruel : il croyoit que ce qu'il avoit résolu paroîtroit à madame de Bagneux de tout un autre prix, et que s'il y périssoit, comme il pouvoit arriver, il en seroit au moins regretté.

Mais il la trouva la même qu'auparavant, c'est-à-dire aussi ferme à ne lui point parler et à ne le point entendre.

Ne pouvant plus être maître des mouvemens de sa jalousie : — Non, non, madame, lui dit-il avec une douleur mortelle, vous ne pouvez, par la confusion que vous auriez, m'avouer ce qui fait mon malheur; votre beauté a touché d'autres cœurs que le mien, qui ne pouvoit être touché que pour vous; le vôtre a été capable de recevoir enfin d'autres vœux que les miens; mais ce que je vais entreprendre vous fera voir que je n'étois pas indigne de cet honneur, et que je mettrai toujours tout mon bonheur à vous adorer et à

vous en donner des marques, nonobstant toute votre injustice et votre inconstance. Et enfin voyant qu'elle refusoit de lui répondre, sa douleur redoubla, et il partit avec plus de désespoir.

Il apprit aussitôt qu'il fut arrivé au lieu où le frère de madame de Bagneux étoit prisonnier, qu'on devoit dans peu de jours le transférer en des prisons plus sûres. Il résolut de prendre cette occasion pour le sauver. En effet il attaqua avec tant de vigueur ceux qui le conduisoient, encore qu'ils fussent en plus grand nombre que ceux de sa suite, qu'il le délivra, sans être connu de lui, ni pas un des siens, leur ayant à tous fait prendre des masques. Il le conduisit ensuite lui-même en cet état en un lieu où le frère de madame de Bagneux lui dit qu'assurément il seroit en sûreté, et où il lui fit toutes les instances imaginables pour l'obliger de se faire connoître à lui.

Si madame de Bagneux eut bien de la joie d'apprendre que son frère avoit été sauvé, elle ne fut guère moins surprise de la manière dont elle apprit qu'il l'avoit été.

Quelques jours après qu'elle en eut reçu les

nouvelles, elle vit le chevalier de Fosseuse à l'église où elle avoit accoutumé d'aller, aussi triste que d'ordinaire, mais néanmoins qui sembloit la regarder avec plus d'attention. Elle se souvint alors qu'elle ne l'avoit point vu depuis qu'il lui avoit fait des reproches, comme s'il l'avoit cru inconstante, et lui avoit dit d'autres choses qu'elle n'avoit pas comprises. Elle y fit réflexion, et s'en ressouvenant en partie en ce moment, elle ne put s'empêcher d'admirer l'action du chevalier de Fosseuse, ne doutant plus que ce ne fût lui qui avoit sauvé son frère, et de lui faire voir qu'elle s'en doutoit, de la manière qu'elle le regarda. Il en eut plus de hardiesse : croyant qu'ils n'étoient observés de personne, il l'aborda en sortant, et après lui avoir fait connoître qu'elle ne se trompoit point d'avoir cette pensée, il lui dit que ce qu'il avoit fait n'étoit pas un effet de son désespoir, mais de son amour; qu'il auroit fait la même chose, s'il eût eu encore dans son cœur la place qu'il croyoit qu'il avoit eu le bonheur d'y avoir; mais qu'à la vérité il avoit été bien aise de trouver une occasion de lui rendre un service qu'elle n'avoit point reçu de son rival.

Il ne put s'empêcher de lui faire voir combien il avoit de jalousie, et qu'il croyoit qu'elle le traitoit si mal par le changement de son cœur en faveur du baron de Villefranche; et enfin il se plaignit à elle de son injuste procédé envers lui, soit qu'elle le crût coupable, ou que son inclination pour lui fût diminuée, et la conjura de vouloir au moins avoir la bonté de lui apprendre son crime ou son malheur, ajoutant avec une extrême soumission, que s'il ne se pouvoit justifier, il se croyoit lui-même indigne de ses bontés, et de se présenter jamais devant elle, et que s'il n'étoit plus pour elle ce qu'il avoit été, il obéiroit à ses ordres, quelque cruels qu'ils puissent être, ne voulant point mériter sa haine par ses importunités, quoiqu'il sentît bien qu'il n'y survivroit guère.

Madame de Bagneux, qui voyoit ce que le chevalier de Fosseuse venoit de faire pour elle, ne put lui parler avec la même aigreur qu'elle eût fait auparavant. Mais aussi ne pouvant s'ôter de l'esprit son infidélité, elle ne put lui parler avec douceur. Après l'avoir détrompé sur le sujet de sa jalousie, et lui avoir dit de quoi elle le

croyoit coupable, elle ajouta qu'elle n'oublieroit jamais le service qu'il venoit de lui rendre; qu'il la connoissoit assez pour ne pas douter de sa reconnoissance, et qu'elle ne lui eût une éternelle obligation; mais que ce service n'exigeoit point de retour en de pareilles choses, son procédé témoignant une légèreté naturelle; qu'il seroit toujours prêt à en faire autant, et qu'elle ne le pourroit jamais regarder que comme un homme capable de recevoir toujours de nouvelles idées; et enfin qu'elle avoit quelque joie qu'il eût éteint lui-même dans son cœur une affection qu'elle avoit souvent condamnée, mais qu'elle n'avoit pu vaincre, et que ce qu'il venoit de faire eût sans doute augmentée.

Le chevalier de Fosseuse pensa mourir de douleur des sentimens de madame de Bagneux. Il lui dit encore plusieurs choses pour tâcher de lui faire connoître qu'il n'étoit point coupable, mais inutilement, rien ne pouvant la faire douter des preuves qu'elle croyoit en avoir. N'ayant pu se justifier envers elle, il ne put entièrement s'en plaindre, et demeura dans une perplexité horrible.

Madame de Bagneux, de son côté, n'avoit pas un trouble médiocre. Ce que le chevalier de Fosseuse venoit de faire lui sembloit d'un tel prix, qu'elle se repentit presque de lui avoir parlé comme elle avoit fait. Elle avoit toujours pour lui la même inclination, et eût donné toutes choses pour le voir innocent. Il n'y avoit que sa délicatesse qui s'opposoit dans son cœur à le croire entièrement, ou au moins à lui pardonner.

Le lendemain, possédée de ces pensées, étant en visite, et s'étant rencontrée proche d'un miroir, éloignée du reste de la compagnie, elle s'y regarda, et s'étant trouvée d'une beauté dont elle fut contente, elle tira de sa poche ce portrait fatal qu'elle avoit toujours porté sur elle comme on porte d'ordinaire les choses qui sont chères, ou qui tiennent à l'esprit, pour voir si cette rivale étoit aussi belle qu'elle croyoit l'être ce jour-là.

Pendant qu'elle étoit devant ce miroir, et charmée de l'avantage qu'elle croyoit avoir sur cette peinture, deux dames de la compagnie s'approchèrent d'elle, et aperçurent qu'elle te-

noit un portrait. Elles lui en firent la guerre comme ne doutant pas que ce ne fût celui d'un de ses amans. Elle voulut leur assurer que ce n'étoit point le portrait d'un homme; mais voyant qu'elles n'ajoutoient pas foi à ce qu'elle leur disoit, et jugeant d'ailleurs qu'il n'y avoit point de danger pour elle de leur montrer ce portrait, au lieu qu'il pouvoit y en avoir de les laisser dans la croyance qu'elles avoient, elle le leur montra.

Le baron de Villefranche, qui connoissoit aussi ces dames, le leur avoit montré plusieurs fois comme étant une chose qui étoit alors de nulle conséquence, la personne de qui il étoit étant morte. Ces dames, qui savoient l'amour de ce baron pour madame de Bagneux, lui dirent en continuant de railler, qu'au moins il lui sacrifioit ce qu'il avoit aimé. Madame de Bagneux n'en étant pas convenue, après plusieurs discours, elles lui donnèrent l'explication de ce qu'elles venoient de lui dire, et lui apprirent comment il leur avoit montré ce portrait, et de qui il étoit, et qu'infailliblement il venoit de lui.

Madame de Bagneux eut bien de la peine à

cacher le trouble que cette conversation causoit dans son âme. Elle ne sentoit pas une joie médiocre des choses qui la pouvoient faire douter que le chevalier de Fosseuse fût coupable. Elle pensa qu'il se pouvoit que le baron de Villefranche, qui avoit été la voir quelques jours avant qu'elle trouvât ce portrait, l'eût laissé tomber, et qu'il n'eût osé le lui demander; mais elle n'osoit espérer un changement si heureux.

Le baron de Villefranche connoissoit aussi la dame chez qui cette dispute venoit d'arriver; il vint pour la voir un moment, et acheva de donner un éclaircissement qui lui fut plus cruel qu'aucune chose lui eût jamais été. Ces dames lui firent reconnoître ce portrait, et l'obligèrent d'avouer qu'il étoit à lui. A quoi il ajouta, pour empêcher que madame de Bagneux n'eût aucun soupçon de la tromperie qu'il lui avoit faite, qu'il s'étoit bien aperçu qu'il l'avoit perdu, mais qu'il ne s'étoit point souvenu dans quel endroit, et voulut ensuite lui faire entendre que le peu de soin qu'il avoit eu de tâcher de le recouvrer étoit une marque qu'il ne songeoit plus à la per-

sonne de qui il étoit, et qu'elle en avoit entièrement effacé le souvenir dans son cœur.

Madame de Bagneux s'abandonna à la joie. Elle dit en raillant, sans faire semblant d'entendre ce qu'il lui disoit, qu'elle devoit lui être bien obligée de lui avoir conservé des restes si précieux.

Le baron de Villefranche, qui voyoit d'où procédoit la joie de madame de Bagneux, en eut plus de douleur. Ce lui avoit été quelque sorte de consolation dans les mauvais traitemens qu'il recevoit d'elle, de voir le chevalier de Fosseuse mal dans son esprit, et il il ne doutoit point qu'elle ne seroit pas long-temps à lui apprendre tout ce qui venoit d'arriver et qu'il ne fût bientôt plus heureux qu'auparavant. D'autre côté, il ne pouvoit voir, sans croire être le plus malheureux de tous les hommes, qu'il avoit servi lui-même à le justifier, et il en auguroit tout ce qu'un amant affligé et desespéré peut imaginer de plus cruel pour lui, et de plus avantageux pour son rival.

Cette conversation avoit fait voir à madame de Bagneux la justification du chevalier de Fosseuse; elle ne doutoit plus qu'elle n'en eût tou-

jours été aimée fidèlement. L'ayant abordée quelques jours après, il la trouva la même qu'elle étoit, avant quelle crût qu'il lui étoit infidèle. Elle lui apprit ce qu'ils devoient à la fortune; comment le chagrin qu'elle avoit de croire qu'un autre eût partagé son cœur, avoit été cause qu'elle avoit reconnu son innocence, et la joie qu'elle en avoit eue; ils admirèrent ensemble par quelle étrange erreur ils avoient été brouillés si long-temps.

Ils goûtèrent ensemble toute la douceur que peut donner une intelligence parfaite et heureuse. Ce que le chevalier de Fosseuse venoit de faire pour madame de Bagneux, en sauvant son frère, avoit achevé de lui faire connoître la grandeur de sa passion, et le chevalier recevoit d'elle des marques de tendresses, qui ne lui laissoient aucun lieu de douter qu'il possédoit toute son affection. D'ailleurs, croyant que leur commerce n'étoit su de personne, ayant le bonheur de se voir avec assez de facilité, rien ne manquoit à leur satisfaction.

La mort du père de M. de Bagneux les sépara. M. de Bagneux fut obligé de faire un voyage en diverses provinces, où il lui avoit

laissé plusieurs terres considérables. Il mena avec lui sa femme, qu'il aimoit aussi fortement qu'aux premiers jours de leur mariage; joint que la jalousie qu'il avoit du baron de Villefranche contribua aussi à lui faire prendre cette résolution.

Quoique madame de Bagneux eût bien désiré de ne point faire ce voyage, les grands biens que M. de Bagneux avoit de son côté, en comparaison de ceux qu'elle lui avoit apportés, l'obligeoient à une grande complaisance.

Si le chevalier de Fosseuse et elle furent privés du plaisir de se voir, ils tâchèrent à s'en consoler en s'écrivant souvent. Bonneville recevoit les lettres du chevalier de Fosseuse, et lui envoyoit celles de sa maîtresse.

La passion du chevalier de Fosseuse, qui étoit très-violente, lui fit désirer, quelque temps après que madame de Bagneux fut partie, de la voir. Il la pria par une de ses lettres de lui permettre de se trouver en quelque lieu où il auroit ce bonheur. Elle ne put lui refuser une chose dont elle sentoit qu'elle auroit une partie de la joie.

Elle le dit à Bonneville, qui le manda au baron de Villefranche, lequel résolut de les y trou-

bler. Il crut que se trouvant au lieu que madame de Bagneux avoit marqué au chevalier de Fosseuse, au temps qu'il devoit s'y rendre, il empêcheroit qu'ils ne se vissent, outre qu'il auroit lui-même le plaisir de voir madame de Bagneux, qu'il aimoit toujours éperdument.

Il suivit la résolution qu'il avoit prise. Il se trouva en ce lieu au temps que madame de Bagneux avoit marqué au chevalier de Fosseuse; et ayant prétexté quelque affaire plus loin, il témoigna à M. de Bagneux qu'il s'estimoit bien heureux de s'être trouvé sur sa route; et que son voyage n'ayant rien de pressé, il demeureroit en ce lieu jusqu'à ce qu'il en partît.

Cette rencontre acheva de confirmer M. de Bagneux dans la jalousie. L'un et l'autre eurent de la peine à croire qu'une pareille chose fût arrivée par hasard, et selon leurs différens intérêts ils en conçurent beaucoup de chagrin.

Le baron de Villefranche s'attacha fortement auprès de madame de Bagneux, et M. de Bagneux ne pouvant souffrir ce grand attachement, il obligea le baron de Villefranche d'aller avec lui voir une personne qu'il connoissoit, et qui

demeuroit à deux lieues d'où il étoit, mais qu'il n'eût point été voir sans la considération d'éloigner le baron d'auprès sa femme. Pendant qu'ils furent en cette visite, où il leur fallut un temps considérable, et que M. de Bagneux fit durer autant qu'il put, madame de Bagneux eut la joie de voir son cher chevalier de Fosseuse. Leur conversation fut telle qu'on peut se l'imaginer. Le chevalier de Fosseuse donna à madame de Bagneux tous les témoignages qu'elle pouvoit souhaiter de la continuation de son amour, et elle lui fit voir qu'elle avoit pour lui la même tendresse.

Bonneville apprit au baron de Villefranche qu'ils s'étoient vus. Il pensa mourir de désespoir d'avoir tant fait pour l'empêcher, sans avoir pu y réussir, et peut-être même de leur en avoir facilité l'occasion. Il voyoit bien qu'il avoit été cause que M. de Bagneux avoit fait cette visite. A peine sa jalousie lui laissoit-elle assez de modération pour ne point montrer sa rage à madame de Bagneux. Il partit après avoir pris congé d'elle; et M. de Bagneux fut encore deux jours en ce lieu, sans que le chevalier de Fosseuse

espérât de la voir davantage. Il ne put néanmoins s'en éloigner tant qu'elle y demeura.

Il en partit enfin, mais avec une augmentation extrême d'amour. Les sentimens tendres où il l'avoit trouvée et mille nouveaux charmes qu'il crut y avoir découvert, rendirent sa passion une des plus grandes qui aient jamais été.

M. de Bagneux fut près de deux ans en son voyage, quoiqu'il fît toutes choses possibles pour l'abréger. Ce temps dura plusieurs siècles au chevalier de Fosseuse, et madame de Bagneux n'avoit pas un désir médiocre d'en voir la fin. Les lettres qu'ils s'écrivoient leur étoient une foible consolation dans une si longue séparation, et ne faisoient qu'accroître en eux le désir de se revoir.

Enfin les affaires de M. de Bagneux étant faites, il revint à Paris, et y ramena sa femme. Le chevalier de Fosseuse eut toute la joie imaginable de son retour. L'entrée de M. le légat se fit en ce temps-là. Le chevalier de Fosseuse jugeant bien que M. de Bagneux ne manqueroit pas d'aller voir cette entrée, pria madame de Bagneux de faire semblant d'être indisposée le jour qu'elle

se devoit faire, et de lui permettre de l'aller voir ce jour-là, où il pourroit avoir le bonheur d'être à ses pieds tout le temps que dureroit cette cérémonie, et de lui conter les ennuis que lui avoit causés sa longue absence. Madame de Bagneux préféra facilement le plaisir de le voir à celui de l'entrée. Elle feignit une indisposition dès le jour précédent.

Le baron de Villefranche avoit été malade avant son retour, et il n'étoit pas encore bien remis de la maladie qu'il avoit eue. M. de Bagneux n'étant pas persuadé que sa femme se trouvât effectivement mal, crut qu'elle feignoit de l'être, pour donner occasion de la voir au baron de Villefranche, qui pouvoit facilement se dispenser d'aller voir cette cérémonie, à cause du mauvais état de sa santé. Dans ce soupçon, il résolut de ne point aller voir l'entrée, si le baron de Villefranche n'y alloit aussi.

La curiosité et la complaisance firent oublier au baron de Villefranche la foiblesse où il étoit; il s'engagea à cette partie, et le lendemain M. de Bagneux et lui, avec quelques-uns de leurs amis, et des dames, furent au lieu qu'ils

avoient fait retenir pour voir passer cette pompe.

Le chevalier de Fosseuse ne fut pas long-temps sans aller consoler madame de Bagneux du divertissement dont il étoit cause qu'elle se privoit. Il la trouva avec des charmes infinis, et en un état de beauté qui ne convenoit en aucune manière à une personne qui eût été le moins du monde malade. Il la remercia de la grâce qu'elle lui avoit accordée; et se croyant assurés de n'être point interrompus, leurs cœurs s'expliquèrent avec plus de liberté, et ils goûtèrent une véritable joie de pouvoir avoir une conversation aussi longue, et hors de toute appréhension.

Cependant le baron de Villefranche, par l'incommodité du lieu ou par sa propre disposition, se trouva mal peu de temps après que la marche fut commencée. Il tâcha quelque temps de résister; mais craignant que le mal qu'il sentoit n'augmentât, il jugea qu'il feroit mieux de se retirer avant d'être plus incommodé; et sans en rien dire à personne, de peur de troubler la compagnie avec laquelle il étoit venu, il sortit, et s'en retourna chez lui.

M. de Bagneux s'aperçut peu de temps après

qu'il s'étoit retiré. Il ne douta plus que madame de Bagneux n'eût feint d'être malade, pour donner lieu au baron de Villefranche de la voir, et qu'il n'en avoit pu manquer une si belle occasion, après l'avoir si fort espéré, et enfin qu'il ne fût alors auprès de sa femme.

Il ne put être maître de sa jalousie; il sortit sans prendre congé de personne, transporté de rage et de fureur, et arriva à son logis dans des résolutions épouvantables.

Bonneville, qui étoit à une fenêtre, d'où l'on pouvoit voir ceux qui entroient, fut bien surprise de le voir revenir si tôt. Elle courut toute troublée à la chambre de sa maîtresse, et lui dit que M. de Bagneux venoit d'entrer. Madame de Bagneux demeura sans pouvoir parler d'étonnement, et le chevalier de Fosseuse n'en fut guère moins surpris qu'elle, ne croyant pas pouvoir empêcher que M. de Bagneux ne les trouvât ensemble, n'y ayant point d'autre montée pour sortir de cette chambre, que celle par laquelle il devoit monter.

Ils étoient tous trois si saisis de peur que M. de Bagneux étoit déjà proche de la chambre,

sans qu'ils eussent encore pensé à aucun moyen pour détourner un éclat qui eût sans doute été terrible. Enfin, Bonneville l'entendant approcher, alla tirer devant les fenêtres les rideaux qui servoient ordinairement à empêcher que le grand jour ne donnât dans la chambre; ce qui, joint à ce qu'il étoit déjà tard, y causa une grande obscurité; et lorsque M. de Bagneux entra, elle se mit devant le chevalier de Fosseuse, afin que M. de Bagneux le pût moins voir; et pendant que, transporté de sa fureur, il alla ouvrir les rideaux qui causoient cette obscurité, et l'empêchoient de voir, elle prit le faux baron de Villefranche, et le fit sortir de la chambre.

Madame de Bagneux, qui étoit à moitié morte, s'étoit jetée sur son lit; M. de Bagneux s'en approcha aussitôt qu'il vit clair. Encore qu'il ne vît personne, et qu'il n'eût point entendu sortir le chevalier de Fosseuse, le trouble où il remarqua qu'elle étoit augmenta les soupçons qu'il avoit eus; et il crut, sans en douter, que toutes ces choses n'étoient point sans mystère, mais n'en ayant aucune preuve il n'osa éclater.

Le chevalier de Fosseuse eut une inquiétude

extraordinaire de savoir comment s'étoit passé le reste de cette étrange aventure, ayant la dernière appréhension que M. de Bagneux ne l'eût aperçu dans la chambre de sa femme ou dans la rue.

Il ne put pourtant le savoir si tôt. M. de Bagneux fit connaître ses soupçons à sa femme par la mauvaise humeur où il fut durant plusieurs jours. Elle eut bien de la peine à se ménager avec lui pendant ce temps-là, ce qui lui fit comprendre le malheur que ce lui seroit s'il venoit à savoir enfin ce qu'il avoit été si près de découvrir, et lui fit prendre la résolution de défendre au chevalier de Fosseuse de la plus voir.

Mais quelques jours après, le voyant sensiblement touché du danger où elle avoit été, et connoissant par sa douleur combien elle lui étoit chère, elle n'eut pas la force de lui faire cette défense. Elle lui témoigna seulement les appréhensions qu'elle avoit; et le pria de ne lui point demander des choses à l'avenir où elle pût être ainsi exposée, lui disant qu'elle se sentoit trop foible pour lui rien refuser, et qu'elle mourroit

infailliblement si le malheur qu'elle craignoit lui arrivoit.

Bonneville, qui étoit toujours dans les intérêts du baron de Villefranche, lui apprit d'où elle avoit tiré le chevalier de Fosseuse et madame de Bagneux. Il fut fâché en lui-même que le chevalier de Fosseuse eût échappé à la fureur de M. de Bagneux, et il eût souhaité qu'il y eût été exposé, quand même madame de Bagneux eût dû y être aussi exposée, la voyant toujours insensible pour lui. Ce qu'elle faisoit pour le chevalier de Fosseuse l'irritoit aussi contre elle; et dans sa jalousie, que cette nouvelle augmenta, il auroit eu de la joie de se voir vengé par ce coup d'une maîtresse cruelle et d'un rival heureux.

Emporté de ses sentimens, il dit à Bonneville qu'il ne pouvoit plus vivre en cet état, et que si elle ne faisoit quelque chose pour lui, il n'auroit plus de considération, et feroit tout ce que sa passion lui inspireroit; et la pria surtout de tâcher d'éloigner le chevalier de Fosseuse, sans quoi il seroit toujours malheureux.

Bonneville fut bien embarrassée à trouver encore un moyen pour mettre mal le chevalier

de Fosseuse avec madame de Bagneux, ne voulant rien faire qui pût nuire à sa maîtresse. Se voyant pressée par le baron de Villefranche, elle lui dit enfin qu'elle croyoit qu'il n'y avoit que le seul moyen dont elle s'étoit déjà servie ; que connoissant la délicatesse du cœur de madame de Bagneux, il n'y avoit selon toutes les apparences qu'un puissant doute de la fidélité du chevalier de Fosseuse qui pût la détacher de l'affection qu'elle avoit pour lui ; et qu'elle espéroit, en lui en donnant de nouveaux doutes, lui rendre le service qu'il lui demandoit.

En effet, peu de jours après elle dit à madame de Bagneux, témoignant être fâchée elle-même de ce qu'elle lui disoit, que deux personnes, en attendant M. de Bagneux, s'étoient entretenues de presque tout ce qui s'est passé entre le chevalier de Fosseuse et elle, et qu'il paroissoit par leurs discours qu'elles le savoient du chevalier de Fosseuse même, qui le leur avoit dit comme une chose dont il ne faisoit pas grand état ; qu'elle avoit entendu tout leur entretien d'un lieu proche de celui où elle lui dit qu'elles parloient, et d'où l'on auroit pu effectivement les entendre ;

et enfin elle lui supposa qu'elles avoient dit tant de particularités de ce qui s'étoit véritablement passé entre elle et le chevalier de Fosseuse, et qui ne pouvoient être sues que d'eux et de Bonneville, qu'elle ne douta point de la perfidie du chevalier de Fosseuse, et qu'elle crut qu'il n'avoit pu se voir aimé d'une personne comme elle sans le publier dans le monde.

Elle se plaignit de ce procédé, qu'elle croyoit surpasser toute sorte de lâcheté, à Bonneville, de qui elle étoit bien éloignée d'avoir aucune défiance.

Ce fut alors qu'elle prit une véritable résolution de rompre avec le chevalier de Fosseuse, et de l'oublier entièrement. Comme elle l'aimoit au dernier point avant que Bonneville lui eût dit ces choses, elle ne laissa pas de sentir un cruel déplaisir d'être obligée de prendre cette résolution. Mais se croyant si fort offensée, son ressentiment vainquit facilement toute l'inclination qu'elle avoit pour lui. Lorsqu'elle avoit cru qu'il avoit de l'amour pour une autre que pour elle, et que son cœur étoit partagé, elle n'avoit senti

qu'une partie de la douleur que lui donnoit la pensée où elle étoit.

Elle ne put se refuser de lui reprocher sa perfidie. Ils se devoient voir le lendemain dans le jardin de l'hôtel de Soissons, où le chevalier de Fosseuse l'avoit vue la seconde fois, et où ils s'étoient vus souvent depuis. Elle y alla pour ne point différer au moins la seule vengeance qu'elle en pouvoit prendre; et lorsqu'il voulut l'aborder : — C'est être bien lâche, lui dit-elle avec un ressentiment extraordinaire, que de me perdre pour satisfaire à sa vanité. On ne peut regarder avec assez d'horreur une pareille ingratitude; car enfin, on sait la foiblesse que j'ai, et on ne peut le savoir que de vous : mais, ajouta-t-elle, j'en éteindrai jusqu'à la mémoire, et vous ne devez plus me regarder que comme une personne qui vous détestera le reste de sa vie. Aussitôt elle s'éloigna de lui, et joignit des dames qu'elle connoissoit, et qui entroient, pour n'être pas obligée de l'écouter.

Si elle fut demeurée pour entendre ce qu'il eût pu lui répondre, les marques de la douleur qu'elle auroit vu qu'elle lui avoit causée, eus-

sent pu servir en partie de justification au chevalier de Fosseuse. Il fut si accablé de ces reproches, qu'il demeura long-temps interdit au lieu ou il étoit, lorsque madame de Bagneux lui avoit parlé. Il avoit toujours pris garde avec un soin incroyable que personne eût aucun soupçon de leur intelligence, parce qu'aimant et estimant cette belle personne au dernier point, sa réputation lui étoit infiniment chère; et néanmoins il se voyoit alors accusé de manquer de secret et de fidélité, et ce qui ne l'affligeoit guère moins, il ne pouvoit s'imaginer qu'elle eût jamais pu le croire capable d'un pareil procédé.

Comme madame de Bagneux étoit absolument persuadée qu'il l'avoit trahie, il lui fut impossile d'obtenir d'elle qu'elle lui dît les particularités du crime dont elle l'accusoit, et qu'il tâchât à s'en justifier, quoiqu'il la conjurât plusieurs fois de se souvenir qu'elle l'avoit déjà cru coupable d'un autre presque aussi grand, duquel elle avoit vu elle-même sa justification, et qu'il lui demandât souvent avec beaucoup de douleur si elle vouloit qu'il attendît encore

que le hasard lui fit voir son innocence, dont il n'auroit peut-être jamais le bonheur. La douleur où il étoit lui fit abandonner la poursuite d'une charge qu'il sollicitoit. La cour étoit à Fontainebleau, il ne put se résoudre à quitter l'intérêt de son amour pour celui de sa fortune.

Cependant le baron de Villefranche, à qui Bonneville avoit appris ce qu'elle avoit persuadé à madame de Bagneux, et la résolution où elle étoit, n'oublia rien pour en profiter. Il redoubla son assiduité auprès d'elle, comme il avoit fait lorsqu'elle avoit été irritée la première fois contre le chevalier de Fosseuse, et s'attacha avec un soin extrême à lui marquer plus d'amour. Il lui faisoit voir tous les jours, par cent choses, combien il étoit malheureux de n'avoir pas le bonheur de lui plaire, et quelle obligation il auroit à ses bontés si elle daignoit enfin l'entendre.

Mais rien de sa part ne pouvoit la toucher, joint qu'elle étoit alors incapable d'avoir d'autres pensées que celle que lui avoit inspirée la lâcheté dont elle croyoit que le chevalier de Fosseuse avoit usé envers elle : ce qui affligeoit extrêmement le baron de Villefrache. D'ailleurs

elle ne vouloit toujours point souffrir que le chevalier de Fosseuse tâchât à se justifier; et même, de peur de l'irriter davantage, celui-ci n'osoit plus l'aborder. Enfin l'on ne peut voir des sentimens plus confus et plus cruels que ceux de ces trois personnes.

En ce temps-là, Bonneville reçut des lettres par lesquelles elle apprit qu'un frère dont elle étoit héritière, étoit mort, ce qui l'obligea de partir aussitôt pour en aller recueillir la succession. Son départ mit le baron de Villefranche au désespoir, se voyant privé de la seule chose qui l'avoit entretenu jusque-là dans quelque espérance; il résolut de mettre fin à ses peines de façon ou d'autre, de voir enfin s'il pouvoit être aimé de madame de Bagneux, s'il devoit continuer sa passion pour elle, ou l'abandonner pour toujours.

Ayant trouvé l'occasion de lui parler comme il désiroit, il pressa tellement madame de Bagneux, et lui dit des choses qui lui déplurent si fort, qu'elle ne garda aucune mesure, et le maltraita tout-à-fait. N'étant plus maître de lui-même, il pensa, pour se venger de ses traitemens, lui reprocher tout

ce qu'il savoit de son commerce avec le chevalier de Fosseuse; et il lui eût donné sur l'heure ce cruel déplaisir, si sa vue, dont il étoit encore charmé, ne lui en eût ôté la force.

Mais il ne put se refuser cette satisfaction après qu'il fut retourné chez lui : il lui écrivit une lettre, où il lui manda tout ce que Bonneville lui avoit appris de l'amour du chevalier de Fosseuse et d'elle, et tout ce qu'il avoit fait pour la faire rompre avec lui; que nonobstant cet engagement il l'avoit adorée pendant qu'elle n'avoit eu pour lui que des rigueurs insupportables; mais que ces derniers traitemens lui avoient procuré le repos, et qu'il étoit entièrement guéri de la passion qu'il avoit eue pour elle; néanmoins qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui reprocher son injustice, de laquelle ce qu'il lui disoit étoit une preuve certaine, puisqu'elle pouvoit reconnoître alors qu'il avoit été l'objet de la jalousie de son mari, pendant que le chevalier de Fosseuse étoit aimé d'elle sans en murmurer; et qu'il avoit eu entre ses mains un moyen infaillible de se venger de ses rigueurs sans s'en être voulu servir; et enfin qu'il trouve-

roît d'autres cœurs que le sien, et qui seroient et plus justes et plus reconnoissans.

Lorsque madame de Bagneux reçut cette lettre, elle eut un étonnement et une douleur inconcevables. Elle vit en un instant tout ce qu'elle devoit en appréhender. Elle ne crut pas que le baron de Villefranche oubliât facilement les rigueurs qu'elle avoit eues pour lui, et ne douta presque point que son mari sauroit infailliblement dans peu une chose qui la rendroit malheureuse toute sa vie.

Elle eut néanmoins, dans un si grand déplaisir, la consolation de reconnoître l'innocence du chevalier de Fosseuse. Comme elle n'avoit éteint son affection pour lui que parce qu'elle l'avoit cru coupable, elle la sentit rallumée, et même avec augmentation, dès qu'elle le vit innocent; elle ne put différer de lui apprendre qu'il étoit justifié, et tout ce que le baron de Villefranche lui avoit écrit, quoiqu'elle vît bien qu'ils ne pouvoient continuer de se voir comme auparavant sans s'exposer davantage, et qu'il falloit qu'ils s'en privassent pendant un temps. Mais elle fut extrêmement en peine à s'imaginer comment

elle le pourroit voir sans que le baron de Villefranche pût en avoir connoissance.

A la place de Bonneville elle avoit pris confiance en une de ses femmes, nommée Florence, qu'elle connoissoit entièrement désintéressée. Elle lui donna un billet pour rendre au chevalier de Fosseuse, par lequel elle lui marqua de se trouver le lendemain en masque à un bal où elle étoit priée.

La joie du chevalier de Fosseuse fut pareille à sa douleur. Cette marque de bonté de madame de Bagneux effaça dans un moment en son esprit tout ce qu'il avoit souffert. Sans examiner ce qui avoit pu produire ce changement, il lui sembla que c'étoit assez de voir ses malheurs finis.

Mais si le lendemain il sentit d'abord sa joie augmenter voyant madame de Bagneux le recevoir d'une manière tendre, et lui confirmer qu'elle avoit reconnu son innocence, il fut étrangement surpris lersqu'elle lui apprit ce que le baron de Villefranche lui avoit écrit, et ne fut guère moins affligé lorsqu'ensuite elle lui dit qu'il falloit qu'ils fussent un temps sans se voir.

Ayant été privé long-temps de ce bonheur, ce commandement lui fut une nouvelle affliction; outre qu'elle lui parut alors dans un état de beauté qui lui faisoit trouver ces ordres plus rudes.

Toutefois l'intérêt de madame de Bagneux le fit résoudre à tout ce qu'elle souhaita sur ce sujet, se trouvant au moins très-heureux de connoître qu'il en étoit toujours extrêmement aimé. Même madame de Bagneux, pour lui ôter toutes les pensées qu'il eût pu avoir, qu'elle ne lui parlât pas avec sincérité, ou qu'elle voulût le priver du plaisir de la voir sans une entière nécessité, lui donna la lettre du baron de Villefranche.

Le lendemain le chevalier de Fosseuse rendit cette lettre à Florence, à qui madame de Bagneux lui avoit dit de la rendre. Florence la rendit à sa maîtresse dans le même temps qu'on en donna à madame de Bagneux une autre pour son mari; et M. de Bagneux étant survenu dans ce moment, et ayant su que sa femme avoit une lettre pour lui, et la lui ayant demandée, croyant lui donner celle qui étoit pour lui, elle lui donna celle du baron de Villefranche.

L'étonnement de M. de Bagneux ne fut pas moindre en lisant cette lettre que l'avoit été celui de madame de Bagneux lorsqu'elle l'avoit reçue. Il regarda plusieurs fois sa femme en la lisant, et ayant trouvé dans cette lettre un billet du chevalier de Fosseuse, qui étoit plein de tendresse et de passion, et l'ayant lu aussi : — Voilà, madame, lui dit-il avec une colère horrible, des reproches et des remercîmens d'une partie de vos amans. Y a-t-il au monde un mari plus malheureux que moi, et une femme plus coupable que vous ? car enfin sont-ce là les sentimens que devroient vous inspirer votre devoir et mon amour ? Mais j'y apporterai les derniers remèdes, et peut-être que toute votre vie vous vous repentirez de m'avoir fait une telle offense. Ensuite il lui fit toutes les menaces que l'on peut attendre d'un mari en fureur; enfin il lui défendit de revoir le chevalier de Fosseuse, ni de lui parler.

Madame de Bagneux tomba sur des siéges presque évanouie, regardant tantôt son mari avec des yeux où sa confusion étoit peinte, et tantôt fondant en larmes et jetant de profonds

soupirs. Un si étrange état fit pitié à M. de Bagneux, et rappela l'amour qu'il avoit pour elle, et la regardant moins sévèrement il sembla attendre qu'elle se défendît. Mais se sentant plus que vaincue, suivant les apparences, et ne pouvant d'ailleurs supporter la vue de M. de Bagneux, elle se servit du peu de forces qui lui restoient, et se retira dans sa chambre, accablée d'une douleur mortelle.

Ce fut alors que tous les malheurs qu'elle avoit tant de fois appréhendés lui revenant devant les yeux, elle eut les plus tristes pensées que l'on puisse avoir. Elle fut plusieurs jours dans un accablement sans pareil et dans des souffances d'esprit épouvantables, qui lui firent souvent désirer la mort comme le seul remède à ses maux. Elle ne pouvoit considérer combien elle auroit de peine à faire oublier jamais à son mari les soupçons qu'il pouvoit avoir de sa vertu, sans désespérer de pouvoir avoir le reste de sa vie un véritable repos avec lui, et de mettre fin à ses reproches.

Ces pensées, qui furent les premières qu'elle eut, l'occupèrent d'abord entièrement, et l'empêchèrent presque de faire des réflexions sur ses

sentimens pour le chevalier de Fosseuse. Lorsqu'elle fut un peu remise de son plus grand trouble, et que son inclination pour lui voulut se représenter à son imagination, elle la condamna avec toute la rigueur possible, et prit des résolutions inébranlables pour l'avenir.

Le chevalier de Fosseuse, qui avoit appris de Florence ce que la lettre du baron de Villefranche avoit causé, voulut lui témoigner combien il en étoit affligé, et lui écrivit plusieurs fois sur la douleur qu'il en ressentoit; mais elle ne voulut point recevoir ses lettres, et défendit enfin à Florence de lui en présenter jamais, ni de lui parler d'aucune chose qui pût la faire ressouvenir de lui.

Toutefois son cœur la faisoit souvent penser à lui contre ses résolutions. Les marques qu'il lui avoit données d'une passion aussi pure et aussi grande qui ait jamais été, combattoient contre tout ce qu'elle pouvoit y opposer, et il y avoit des momens que la résolution qu'elle avoit prise de ne le revoir jamais, faisoit une partie de sa tristesse.

Tant de sujets d'ennuis lui causèrent en peu

de temps une si grande mélancolie, que ses médecins, après plusieurs remèdes inutiles, conseillèrent à M. de Bagneux, qui étoit affligé de la voir en cet état, de lui faire prendre l'air de la campagne, le printemps recommençant alors, et la beauté des jours de cette saison pouvant contribuer au recouvrement de sa santé.

Monsieur de Bagneux écouta ce conseil avec beaucoup d'approbation, étant bien aise d'éloigner sa femme du chevalier de Fosseuse, et espérant d'ailleurs regagner plus facilement son esprit en un lieu où elle ne verroit presque que lui. Et madame de Bagneux que la tristesse avoit entièrement détachée des divertissemens, et qui voyoit l'intention de son mari, qu'elle vouloit tâcher de guérir des sentimens où il étoit, témoigna le souhaiter ardemment.

La charge et les affaires de M. de Bagneux l'obligeant d'être souvent à Paris, ils allèrent à cette maison qu'ils y avoient proche, et où le chevalier de Fosseuse avoit vu madame de Bagneux la première fois.

Ils y vécurent d'abord en apparence dans une parfaite intelligence. Comme M. de Bagneux avoit

fait dessein de regagner l'esprit de sa femme, et d'y employer tout, il n'oublia rien pour lui persuader qu'il n'avoit pas cessé un moment d'avoir pour elle tout l'amour et toute l'estime qu'on peut avoir.

Madame de Bagneux, de son côté, qui avoit fait le même dessein, et qui voyoit combien elle avoit intérêt d'empêcher que son mari ne crût qu'elle pensât encore au chevalier de Fosseuse, cachoit ses véritables sentimens et témoignoit un contentement entier qu'elle n'avoit pas : car se voyant au lieu où elle avoit vu le chevalier de Fosseuse la première fois, elle y pensoit davantage, et elle n'avoit de plaisir, quelque effort qu'elle fît pour ne s'en point souvenir, que celui que lui donnoient ces pensées.

Cependant le chevalier de Fosseuse étoit le plus malheureux du monde. Depuis que madame de Bagneux étoit partie, elle n'avoit point voulu recevoir de ses lettres; et ce qui augmentoit son malheur, Florence lui disoit d'une manière qui ne lui en laissoit aucun doute, qu'apparemment elle ne pensoit plus à lui.

Il trouvoit néanmoins quelque consolation à

donner toujours de ses lettres à Florence pour les lui rendre, croyant qu'au moins elle remarqueroit par sa persévérance la constance de son amour.

Florence mettoit ces lettres dans une cassette, dans laquelle elle serroit ordinairement plusieurs choses. Madame de Bagneux étant un jour entrée dans la chambre où étoit cette cassette, et ayant remárqué qu'elle n'étoit point fermée, eut envie de voir ce qu'il y avoit dedans. Elle fut étrangement troublée, lorsqu'elle y aperçut ces lettres, et eut d'abord un regret extrême de les avoir trouvées. Ensuite elle les regarda comme des choses qui venoient du chevalier de Fosseuse, et enfin elle se laissa vaincre à la curiosité de les lire.

Elles lui semblèrent si pleines d'amour et de respect pour tout ce qu'elle vouloit lui faire souffrir, qu'elle sentit bientôt ses premiers sentimens se réveiller puissamment. Les ayant lues plusieurs fois, avec des agitations extraordinaires, elle ne put résister aux mouvemens de son cœur: elle oublia toutes les résolutions qu'elle avoit prises, et permit dès le même jour à Florence de

lui rendre à l'avenir les lettres du chevalier de Fosseuse.

A peine put-il croire un si grand bonheur, lorsqu'il n'étoit plus rempli que d'un désespoir mortel. Ses lettres furent pour madame de Bagneux un remède nonpareil, qui lui rendit en peu de temps tous ses charmes. Il n'y eut presque plus de jour qu'ils ne s'écrivissent, et par là leur passion devint encore plus ardente.

Le chevalier de Fosseuse conjura enfin madame de Bagneux de lui permettre de la voir. Quoiqu'elle vît d'extrêmes difficultés à en trouver le moyen en un lieu où son mari ne la quittoit presque point, l'envie de voir le chevalier de Fosseuse, après tant de choses qui leur étoient arrivées, le lui fit trouver. M. de Bagneux étoit obligé de garder la chambre pour quelque indisposition. Elle manda au chevalier de Fosseuse qu'elle iroit voir le lendemain madame de Vandeuil, qui étoit alors à la maison qu'elle avoit en ce lieu, et qu'il pourroit la voir, venant sous prétexte de voir cette dame.

Le chevalier de Fosseuse ne manqua pas de se rendre de bonne heure en un lieu où il devoit

voir madame de Bagneux. Ils sentirent une joie égale de se revoir, et n'eurent pas une impatience médiocre de s'entretenir. Mais madame de Vandeuil, qui se croyoit obligée de lui tenir compagnie, les empêcha sans dessein, et ils ne purent se dire d'abord que peu de choses; et comme après les premiers entretiens, elle leur eut demandé la permission d'écrire une lettre pour l'envoyer par un homme qui l'attendoit, et qu'ils commençoient à se parler, on vint dire que M. de Bagneux venoit.

S'étant trouvé ce jour-là moins incommodé, et ayant su que sa femme étoit chez cette dame, il lui étoit venu tout d'un coup dans l'esprit d'y aller, ennuyé d'être seul, et avoit envoyé devant, seulement pour la forme, un de ses gens.

Il n'y eut jamais d'état pareil à celui où se trouvèrent alors madame de Bagneux et le chevalier de Fosseuse. Madame de Bagneux en fut accablée, comme d'un dernier coup de malheur, lequel étoit inévitable, ne voulant rien faire qui pût découvrir sa crainte à madame de Vandeuil. Et le chevalier de Fosseuse fut rempli d'une douleur extraordinaire, considérant en quel danger il

étoit cause que la personne qu'il adoroit étoit exposée.

Voyant qu'il falloit que M. de Bagneux le trouvât avec sa femme s'il ne sortoit promptement, il prit congé de madame de Vandeuil. M. de Bagneux, qui avoit suivi celui qu'il avoit envoyé, n'étoit qu'à deux pas du logis de cette dame, lorsque le chevalier de Fosseuse en sortit. Le trouble où il étoit redoubla à la vue de M. de Bagneux qui eut de son côté une surprise infinie, laquelle se tourna dans le même moment en fureur. S'il eût eu des armes, il eût tâché, au péril de sa vie, de se venger du chevalier de Fosseuse, et il eut un sensible regret d'avoir pris une profession qui le faisoit trouver en cette occasion hors d'état de se satisfaire.

Transporté d'une rage incroyable, il retourna sur ses pas chez lui et alla à la chambre de sa femme, où il fit mille menaces, et s'emporta en des termes qui marquoient le plus cruel ressentiment, comme si elle eût été présente.

Madame de Bagneux avoit vu sortir le chevalier de Fosseuse, et voyant que son mari n'étoit point entré, sa crainte s'étoit changée en une

certitude de ce qui étoit arrivé. Sentant qu'elle ne pouvoit demeurer davantage chez madame de Vandeuil, sans tomber en un état qui lui auroit découvert celui de son âme, toute troublée, et sans savoir ce qu'elle devoit faire, elle prit aussi congé d'elle.

Ayant trouvé M. de Bagneux dans sa chambre, ce fut le comble de son malheur.—Non, non, madame, lui dit-il plein de fureur, croyant qu'elle venoit pour s'excuser, n'espérez plus de pardon de moi; je ne suis plus capable que de me venger de vos perfidies; car enfin tout est permis quand on est ainsi offensé; et je ne trouverai rien de trop cruel pour vous en punir. Ensuite il lui fit mille menaces épouvantables, et, transporté de rage, la menaça plusieurs fois du fer et du poison.

Pendant que madame de Bagneux, qui étoit entrée demi-morte, étoit tombée aussitôt évanouie, et étoit dans un état peu différent de celui d'une personne qui expire, M. de Bagneux craignant que cette vue ne le touchât encore, se retira dans une autre chambre, plein des

passions les plus violentes dont un esprit puisse être agité.

Les femmes de madame de Bagneux, qui avoient entendu le bruit que M. de Bagneux avoit fait, survinrent aussitôt, et la secoururent. Mais la douleur s'étoit si fort saisie de son cœur qu'après que, par leur assistance, elle eut recouvré le jugement, elle retomba un moment après dans un nouvel évanouissement, et ses femmes l'ayant de nouveau soulagée, après avoir jeté quelques soupirs sa douleur se renouvelant, elle retomba encore au même état; et enfin cette même douleur, qui s'étoit auparavant resserrée, venant à s'épandre tout d'un coup, elle ouvrit les yeux avec une langueur mortelle, accablée d'une fièvre horrible.

Ce fut alors qu'elle commença de souffrir véritablement, son esprit ayant recouvré quelque liberté. Les pensées qu'avoit son mari causèrent à son imagination un trouble plus cruel que le mal qu'elle sentoit. Ensuite elle fit réflexion au chevalier de Fosseuse, mais avec une tendresse que l'état où elle étoit ne sembloit pas lui devoir permettre, quoique néanmoins avec des soupirs

qui faisoient bien voir qu'elle reconnoissoit qu'il étoit la cause de ses malheurs ; mais son cœur étoit alors tellement rempli de sa passion qu'elle ne pouvoit plus combattre pour l'en chasser, ni condamner les sentimens qu'elle lui avoit inspirés.

Des pensées si diverses et si confuses la travaillèrent si fort, que sa vie fut d'abord en danger, ne s'étant jamais vu une maladie plus violente.

Le chevalier de Fosseuse, qui avoit tout appréhendé de la rencontre de M. de Bagneux, et qui en avoit appris le cruel effet, avant que de s'en retourner à Paris, étoit dans un désespoir qui ne se peut représenter. Pendant le chemin il pensa plusieurs fois retourner sur ses pas et s'aller offrir à la colère de M. de Bagneux.

Mais sa douleur augmenta horriblement, lorsqu'il apprit, deux jours après, combien madame de Bagneux étoit malade. Cette nouvelle lui fit oublier tout ce qui pouvoit lui être cher. Il résolut de sortir de France, et d'aller attendre la mort dans d'autres parties de la terre, et d'y passer le reste d'une vie qu'il voyoit ne pouvoir être

que très-misérable, et ne voulant pas être cause que si madame de Bagneux guérissoit de cette maladie, elle fût jamais exposée pour lui à de pareils malheurs. Et quoique sa passion lui eût bien fait souhaiter de savoir si elle en relèveroit, avant que de s'éloigner il résolut de ne le pas attendre, de peur que, si elle en guérissoit, il ne pût exécuter sa résolution.

Et en effet, après l'avoir dite, et écouté ce que lui avoit pu apprendre Florence, à qui il trouva le moyen de parler, il la pria, en versant beaucoup de larmes, de l'apprendre à madame de Bagneux et de lui dire qu'il alloit haïr la vie plus que personne n'avoit jamais fait, et qu'en quelque état qu'elle fût, elle seroit bien moins malheureuse que lui. Il partit avec un illustre disgracié qui sortit du royaume.

M. de Bagneux n'avoit pas de moins tristes pensées. Quelques jours après ses premiers transports, apprenant l'extrême danger où étoit sa femme, il en fut vivement affligé, et le même amour qui lui avoit inspiré de si forts sentimens de jalousie et de fureur le fit intéresser à sa guérison. Outre tous les remèdes possibles qu'il prit

soin qu'on y apportât, il parut devant elle plusieurs fois plutôt en amant qui tremble pour la vie de sa maîtresse, qu'en mari irrité et qui croit avoir de justes sujets de plaintes. Il tâcha autant de fois de lui persuader que l'emportement qu'il avoit eu venoit de l'excès de son affection, que la douleur qu'elle en avoit ressentie l'assureroit entièrement pour l'avenir, et qu'il seroit incapable de lui témoigner jamais aucuns soupçons qui pussent lui déplaire.

Mais tous ces soins et toutes ces satisfactions furent inutiles. Elle lui dit peu de choses pour se justifier envers lui, et lui fit aussi entendre que sa mort ne devoit pas lui être désagréable. Elle ne pouvoit plus penser qu'au chevalier de Fosseuse, ce qu'il venoit de faire lui paroissant un si grand sacrifice et une chose si extraordinaire, qu'au milieu de son mal elle en avoit quelque joie, connoissant qu'il avoit été digne de l'inclination qu'elle avoit eue pour lui, et cette forte passion lui ôtoit l'envie de guérir. Elle sentoit qu'elle ne pourroit jamais chasser cette passion de son cœur, et que si elle survivoit à la connoissance que M. de Bagneux en avoit, outre la

contrainte terrible avec laquelle elle seroit obligée de cacher ses sentimens, elle seroit tous les jours exposée à tous les chagrins qu'il voudroit lui faire souffrir, et qu'il auroit lui-même une continuelle inquiétude.

Il ne s'est jamais vu personne si malade et si agitée. Aussi, bien qu'elle eût plusieurs relâches, venant toujours à repenser à toutes ces choses, et à en imaginer encore de nouvelles, elle retomboit aussitôt dans un état pire que le premier; et ses forces étant enfin épuisées par le mal, elle mourut dans ces sentimens confus et sans témoigner aucun regret à la vie.

LES FAUSSES PRUDES,

OU

LES AMOURS DE MADAME DE BRANCAS

ET AUTRES DAMES DE LA COUR.

Je n'ai pas de ces hauts desseins
D'écrire les actes des saints.
Ma muse est encor trop jeunette,
Il ne lui faut qu'une musette,
Et les discours moins sérieux
La divertissent cent fois mieux.
Moi qui ne veux pas la contraindre,
Je ne veux pas encor me plaindre,
Avec de lamentables vers,
De voir un siècle si pervers.
Tout ce qu'on peut demander d'elle,
Est de conter quelque nouvelle ;
Comment les dames de la cour.
Traitent les mystères d'amour.
Maintenant il me prend envie
De décrire toute leur vie,

Pendant que dans un triste exil
J'ai le temps d'en ourdir le fil.
On ne sauroit m'en faire accroire,
Je sais le fin de leur histoire,
Et je puis vous jurer ma foi,
Que nul ne la sait mieux que moi.
Je sais leurs secrètes intrigues,
Je sais leur pratique et leurs brigues,
Et comme chacun en ce jour
Se comporte dans cette cour.
Avance-toi, muse, et m'inspire
Quelque chose digne de rire;
Le sujet le mérite bien.
Déjà, dans plus d'un entretien,
Nous en avons ri, ce me semble,
Quand nous étions tous deux ensemble;
Mais nous les mettrons en courroux,
Me diras-tu, filons plus doux.
Et moi je n'en veux rien démordre;
Disons toute chose par ordre;
Surtout dans cette occasion
Évitons la confusion,
Et ne faisons pas un mélange;
Distinguons le démon de l'ange.
A part scrupules superflus,
Puisqu'en ce temps il n'en est plus.
Il me prend un éclat de rire

D'avoir ici tant à en dire,
Qu'il faut avec moi confesser
Que j'aurai peine à commencer.
Pendant que j'ai le vent en poupe,
Prenons-en une de la troupe,
Et la séparons du monceau
Pour le premier coup de pinceau.
Nous dauberons quelque autre ensuite,
Et suivant notre réussite,
Sans nous arrêter en chemin
Nous les passerons sous la main.
  Mais donc pour entrer en matière,
Qui choisirons-nous la première?
Prenons madame de Brancas;
Je sais que chacun en fait cas,
C'est une belle assez fameuse
Pour rendre notre histoire heureuse.
Je m'en vais doncque l'exposer;
Écoutez, je vais commencer.
  Vêtu d'une étroite culotte,
Son père, faiseur de calotte,
En vendit, dit-on, à Lyon
Quasi pour plus d'un million;
Ainsi se voyant en avance,
Il se mêla de la finance,
Et tout le reste de ses ans
Fut un de ces gros partisans.

Il avoit dans sa famille
Une belle et charmante fille ;
Belle à ce qu'on a écrit :
Mais on ne dit rien de l'esprit.
Lorsque madame la princesse
La prit pour être la maîtresse
Du feu bonhomme d'Assigny,
Qui crut trouver la pie au nid ;
Avant ce fameux mariage
Qu'on fit à la fleur de son âge,
Toutes ses premières amours
Qui n'eurent pas long-temps leur cours
Furent avec laquais et pages,
Et maints semblables personnages
Du fameux hôtel de Condé,
Et non avec son accordé.
Avant qu'il fût jour chez madame,
Chacun sait que cette bonne âme
Avoit joué, je ne mens pas,
Dedans le plus haut galetas,
Plus de deux heures à la boule.
Avec des balles que l'on roule,
Et plus elles sont près du but,
Elle confesse avoir perdu.
Sitôt qu'elle fut épousée,
Son mari, d'une âme rusée,
L'envoie auprès de sa maman,

Et la retient là près d'un an.
C'est au fond de la Normandie
Que ce mari la congédie;
Si c'eût été plus en-deçà,
On eût su ce qui s'y passa.
J'ai su d'un auteur très-sincère
Qu'elle battit sa belle-mère,
Qui, l'aimant toujours tendrement,
Souffrit cela patiemment....

Après deux ou trois ans d'épreuve,
Par bonheur elle devint veuve.
On dit qu'elle en jeta des pleurs,
Qu'elle feignit quelques douleurs.
Mais sans parler à la volée,
Elle en fut bientôt consolée.
Depuis, elle vint à Paris,
Heureux séjour pour les Cloris,
Où, quoique sous un sombre voile,
Elle brilla comme une étoile.
Les sieurs de Malta, Jeannin,
Friands du sexe féminin,
Ne l'avoient à peine aperçue,
Que leur âme en parut émue,
Et chacun s'en crut le vainqueur.
Tous deux lui touchèrent le cœur,
Pour tous deux elle eut l'âme atteinte;
Et ce ne fut pas sans contrainte.

Qu'elle répondit à leurs vœux,
Les voulant conserver tous deux.
Pas un n'eut l'âme trop saisie
Des mouvemens de jalousie;
Elle les ménagea si bien
Qu'ils ne se dirent jamais rien.
Jeannin la menoit en campagne
Dans une maison de cocagne,
Que l'on appelle l'Amireau,
Non pas séjour de houbereau,
Mais une maison de délices,
Où Brancas offrit ses services
A cette jeune déité,
Qui n'eut point d'inhumanité
Pour un galant si plein de charmes;
Elle rendit bientôt les armes.
Après un mal assez amer,
Brancas revint pour prendre l'air
Dedans cette maison fameuse,
Mais maison pour lui bienheureuse,
Puisqu'en cet illustre séjour
Il prit et donna de l'amour;
Souvent lui conta des fleurettes;
Et dans ses douces amusettes
Il lui récitoit quelques vers
Qu'il pilloit des auteurs divers.
Un jour qu'il causoit avec elle,

Afin de lui prouver son zèle,
Et tous les violens transports
Qu'il ressentoit peut-être alors,
Il lui fit voir une élégie,
Mais forte et pleine d'énergie,
Qu'elle prit pour un madrigal,
Qui lui porta le coup fatal,
Dont elle ne put se défendre;
Elle acheva lors de se prendre;
Le reste ne se conte plus,
J'en serois moi-même confus.
Le voir, l'aimer, devenir grosse,
Je ne vous dis point chose fausse,
Se firent dès le même jour
Qu'il lui témoigna de l'amour;
Il n'est pourtant rien de plus vrai
Qu'on n'y mit pas plus de délai,
Et que dans la même journée
La chose se vit terminée.
Sitôt que monsieur de Brancas
S'aperçut de ce vilain cas,
Par un motif de conscience,
Ou bien poussé par la finance,
Sur quoi l'on ne pouvoit gloser,
Il fit dessein de l'épouser.
Bien que la dame se vît grosse,
Elle ne vouloit point de noce;

Pourtant elle y consentit; car,
Voyant que le duc de Villars
Étoit prêt de faire naufrage,
Elle approuva ce mariage :
Ce qu'elle n'eût fait qu'à regret,
Sans quelque espoir du tabouret.
Six mois après l'affaire faite,
Elle mit au monde Branquette,
Ce jeune miracle d'amour,
Qui brille à présent dans la cour,
Devant qui même la plus belle
N'oseroit lever la prunelle,
Et qui pourroit compter à soi
Le cœur même de notre roi.
Ses beaux cheveux de couleur blonde,
Et son teint le plus beau du monde
Réjouirent fort son papa;
Parce que Jeannin et Malta,
Dont il étoit en défiance,
N'avoient aucune ressemblance
A ce beau teint, à ces cheveux,
Dignes de mille et mille vœux.
Monsieur de Laon, qui dans l'église
Fait une figure de mise,
Et qui, comme l'on peut juger,
Sait bien plus que son pain manger;
Ou pour parler sans menterie,

Un grand laquais nommé la Brie
Furent père, à ce que l'on dit,
D'une fille du même lit.
Mais sans choquer la révérence,
On croit avec plus d'apparence
Qu'elle vint de ce grand prélat
Qui fit cela sans nul éclat;
Et ce qui fait qu'aucun n'en doute,
C'est que malgré la sœur Écoute
Et la mortification
Que l'on souffre en religion,
Elle ne perd jamais l'envie
De finir tristement sa vie,
Et de donner dans ce saint lieu
De grandes louanges à Dieu :
Ce qui fait voir, quoi que l'on fasse,
Que ce dessein lui vient de race,
Quoique d'autres légèrement
En jugent peut-être autrement.
Pour encor mieux faire la fausse,
Chacun dit qu'elle en devint grosse
En l'absence de son mari,
Qui depuis en fut bien marri,
Et qui, contre son ordinaire,
En parut un temps en colère.
Mais, étant un fort bon parent,
Il en usa modérément,

Et ne s'en prit rien qu'à la Brie,
Qu'il chassa, dit-on, de furie;
Ce qui fit beaucoup plus d'éclat
Que s'il s'en fût pris au prélat.
Mais notre adorable comtesse,
Pour autoriser sa grossesse,
Lui soutient, jurant de sa part,
Que déjà devant son départ
Sa fille avoit été conçue,
Qu'elle s'en étoit aperçue.
Le temps pourtant s'accordoit mal;
Mais dans un endroit si fatal
On n'examina pas la chose:
On lui fit croire que la glose
De ce doute fâcheux qu'il prit
Étoit une absence d'esprit;
Et dans ses grandes rêveries
Il se forgeoit ces niaiseries.
Lors le mari le crut assez,
Vous le croirez si vous voulez.
A ces deux-là qui la quittèrent,
Deux autres fameux succédèrent:
Chavigny, autrement de Pont,
Et d'Elbœuf, homme assez profond
Dans la science de la chasse,
Qui remplissoit fort bien sa place
Lorsqu'il appliquoit ses efforts

Après quelque grand bruit de cors,
Il lui contoit pour l'ordinaire
Tous les faits de son chien Cerbère,
S'il s'étoit jeté tout à coup
Sur quelque cerf ou quelque loup;
Si le chevreuil ou bien le lièvre
Avoit eu ce jour-là la fièvre,
En se voyant dessus ses fins
A la merci de ses mâtins.
L'autre, qui paroissoit plus sage,
Étoit aussi d'un autre usage;
C'étoit un homme libéral
Qui donnoit tout, ou bien, ou mal;
Même l'on dit, entre autres choses,
Que personne de vous n'en glose,
Qu'avant que de lui dire adieu,
Il lui meubla son prie-dieu,
Mais des plus beaux bijoux du monde,
De tout ce que la terre et l'onde
Fournissent de plus précieux
Et de plus éclatant aux yeux.
Combien cet amant plein de zèle
A-t-il souffert de maux pour elle!
Il a blanchi dessous le faix,
Outre sa dépense et ses frais.
Quelle auroit donc été sa peine,
S'il eût aimé quelqu'inhumaine!

Sans rendre ces deux mécontens,
Elle avoit dès ce même temps
L'abbé Nardy, amant de Galle,
Dont l'âme n'est point libérale,
Qui la voyoit comme vóisin
Depuis le soir jusqu'au matin.
Depuis ce temps-là même encore,
Malta, qui l'aime et qui l'adore,
Revint, mais plus secrètement,
Montrer qu'il étoit son amant;
Qu'il n'en pouvoit point aimer d'autres;
Et, parmi tant de bons apôtres,
Sans savoir d'où cela venoit,
Hélas! mon Dieu! l'on aperçoit,
Lâcherai-je cette paróle?
Que la dame étoit une folle.
On consulta dessus ce fait
Un homme en ce métier parfait,
Qui la voulut prendre en sa charge.
C'est le sage monsieur le Large,
Homme qui n'a point de pareil
En tout ce que voit le soleil.
Sans songer d'où le mal procède,
On résout d'y donner remède,
L'on convient pour cela de prix;
Le jour même, dit-on, fut pris;
Mais la guérison fut remise,

Malgré quelque potion prise,
A cause que dans cet instant
L'argent n'étoit pas bien comptant.
Comme elle avoit un cœur de roche,
Pour éviter quelque reproche
Qu'on lui faisoit en son quartier,
Même gens de galant métier,
Pour tromper tant de sentinelles,
Elle prend celui des Tournelles;
Et, sans avoir autre raison,
Elle abandonne sa maison;
Puis, prend la rue de Vienne,
Quartier plus propre à la fredaine,
Et déjà beaucoup plus fameux
Pour tous les larcins amoureux,
Bien que personne ne la suive,
Elle ne se croit pas oisive.
Messieurs Paget et Monerot
Y furent bientôt pris au mot
Dès aussitôt qu'ils l'eurent vue;
Et l'un et l'autre d'eux se tue
De lui faire mille présens.
Elle, pour les rendre contens,
De peur que l'un des deux s'offense,
Avoit beaucoup de complaisance;
Elle prenoit à toute main,
Croyoit qu'il eût été vilain

De refuser avec audace
Des présens faits de bonne grâce.
Ils avoient dans leur passion
Tous deux de l'émulation :
Si l'un envoyoit une table
D'une fabrique inimitable,
L'autre renvoyoit dès le soir
Un parfaitement beau miroir,
Si l'un d'eux chômoit une fête,
L'autre se mettoit dans la tête,
Depuis le soir jusqu'au matin,
De la régaler d'un festin.
Mais les fortunes bien prospères
Sont celles qui ne durent guères.
Bientôt une adroite beauté
Eut tout ce mystère gâté ;
Et, par des intrigues nouvelles,
Lui ravit ces amans fidèles.
C'est d'Olonne qui fit ce coup,
Environ entre chien et loup.
Jamais rien ne fut plus sensible
Que ce larcin irrémissible ;
Mais, dans l'esprit de se venger,
Elle n'y voulut pas songer :
Sans bruit elle laissa faire.
Le sieur Fleury, vilain compère
(Ceci soit dit sans l'offenser),

Et plus laid qu'on ne peut penser,
Le diable (Dieu me le pardonne),
Armé des armes qu'on lui donne,
Non, n'est pas si laid que celui
Qui charmoit alors son ennui.
Sa main étoit plus dégoûtante
Que les courroies d'une tente ;
Son teint, d'un vieux mort et huileux,
Éclatoit d'un lustre terreux ;
Ses cheveux, sa barbe maussade,
Son haleine, pire que cade,
Et le tout d'un monstre infernal,
S'il n'avoit été libéral,
L'auroient certes, comme je pense,
Fait haïr de toute la France.
Il faisoit donc quelques présens,
Mais qui pourtant n'étoient pas grands :
Des essences et des pommades,
Des citrons doux pour les malades,
Des raisins doux de Languedoc,
Pour le carême c'étoit hoc,
Et quelque autre chose semblable,
Non pas d'un prix inestimable ;
Mais, pour être parfait amant,
Suffit de donner seulement.
Bien que Fleury logeât chez elle,
Elle ne lui fut pas fidèle :

Comme un cent ne suffisoit pas,
D'Espagne eut le même cas,
Du même temps, à la même heure,
Homme encore laid, ou je meure,
Qui, sans le bon monsieur Fleury,
Qui sur lui l'auroit enchéri,
Il auroit été, si je n'erre,
Le plus laid homme de la terre.
Commençant à s'émanciper,
Il montroit l'art de bien piper,
A quelque jeu que ce pût être;
Sans que l'on pût le reconnoître.
C'est où bien des gens ont recours,
Et qui lui fut d'un grand secours.
Avant qu'elle eût cette science,
Elle perdit, mais d'importance;
Mais vous allez tous admirer,
Comme elle s'en sut bien payer.
Au carnaval, temps de remarque,
Notre jeune et vaillant monarque,
Pour chasser mille ennuis fâcheux,
Dansoit un ballet somptueux :
Brancas, cette jeune merveille,
Qui a le pas fin et l'oreille,
Dans ce ballet, non par hasard,
Représentoit, dit-on, un art;
Oui, c'étoit la géométrie;

Son habit, couleur de prairie,
Et qui valoit son pesant d'or,
M'en fait ressouvenir encor.
En attendant, comme je pense,
Que son tour vînt d'entrer en danse,
Hélas! monsieur de Relabbé
La fit bien venir à jubé;
Sans vous conter des hyperboles,
Lui gagna dix-huit cents pistoles;
Après un semblable malheur,
On ne dansa pas de bon cœur.
La somme n'étant pas payée,
Elle en fut moins mortifiée,
Car, comme cet homme de cour
Alla la voir un autre jour,
Il se paya d'une monnoie
Qu'il reçut même avecque joie,
Et qu'on entend à demi-mot,
A moins que de passer pour sot.
Je tiens pour moi qu'on peut le croire,
Puisque lui-même en fit l'histoire.
Dans ce temps-là, monsieur Jeannin
La ravit, sans qu'aucun venin
D'une immortelle jalousie
Lui vînt troubler la fantaisie;
Elle le reçut de bon œil,
Et l'eût aimé jusqu'au cercueil,

Sans qu'une méchante personne
Le lui ravit; ce fut d'Olonne
Qui lui prit encor celui-ci,
Et bien d'autres qu'on sait aussi.
Monsieur de Beaufort, ce grand homme,
Que l'on connoît dès qu'on le nomme;
Depuis les plus petits enfants
Jusqu'à ceux qui n'ont point de dents,
La consola de cette perte.
Tous les jours elle étoit alerte
Pour épier où ce héros
Lui pourroit parler en repos.
J'aurois de quoi vous faire rire,
Si je voulois ici vous dire
Mille et mille discours sans fin
Et les rendez-vous du jardin
Du fameux hôtel de Vendôme,
Où bien souvent, comme un fantôme,
J'ai connu ce maître paillard
L'attendre tout seul à l'écart.
Mais, hélas! la beauté qu'il aime
Le publie trop elle-même.
Pour vous le réciter ainsi.
Peut-être savez-vous aussi
Les discours que de leur fenêtre
Ils se faisoient sans trop paroître,
Parce que monsieur de Brancas

Dessus ce point ne railloit pas :
De quoi pourtant chacun s'étonne,
Le voyant si bonne personne.
Monsieur le maréchal d'Estrés,
Qui je crois, comme vous savez,
N'a pas l'âme trop libérale,
Étoit encor de sa cabale.
Jugez un peu s'il l'aimoit bien,
Puisqu'il lui fit présent d'un chien,
Mais d'un joli chien de Boulogne,
Petit et de camuse trogne.
Mais, comme son affection
Augmentoit sa prétention,
Il lui fit un don plus solide,
C'étoit un petit coffre vide,
Mais ajusté fort joliment,
Et qui, dit-on, étoit d'argent.
Après, contrefaisant la prude,
Elle mit toute son étude
A corrompre monsieur Fouquet;
Déjà de plus d'un affiquet
Elle orne sa divine tresse;
Elle le flatte; le caresse;
Mais lui, toujours comme un glaçon,
Ne mordoit point à l'hameçon.
Jamais on ne le sut surprendre.
Il avoit une amitié tendre

Pour son bonhomme de mari,
Dont on ne l'a jamais guéri.
Tout ce que l'amour nous suggère
Près de lui ne serviroit guère :
Malgré tous ses divins appas,
Cet amant ne l'écoutoit pas.
Alors on voit qu'elle s'écrie :
Voilà ma science finie,
Sans que tu te sois converti,
Et j'en aurai le démenti !
Dussé-je mourir dans la peine,
Je veux que ton âme inhumaine,
Plus fière que dame à Certon,
Chante dessus un autre ton.
Alors le prenant de furie
Dans cette grande galerie
Que nous prenons à Saint-Mandé,
L'œil en feu comme un possédé,
Malgré ce qu'il peut entreprendre,
Elle le force de se rendre.
Et l'on dit, malgré qu'il en eût,
Qu'elle en fit ce qu'elle voulut ;
Et lorsqu'il eut quitté sa pate,
Après l'avoir nommée ingrate,
Et fait quelques discours confus,
Il jura de ne tomber plus.
Son serment ne fut pas frivole ;

Car depuis il lui tint parole,
Alors que ce surintendant
Fut frappé de cet accident,
Qui, par une chute commune,
Entraîna plus d'une fortune,
Dieu sait quels furent ses regrets :
Cela m'importe fort peu ; mais,
A ce que l'on me persuade,
Elle fut tout-à-fait malade,
Et même, à ne vous mentir point,
Elle en perdit son embonpoint.
Depuis, lorsque ses amis virent
Que les choses se ralentirent,
Recouvrant un peu la santé,
On vit renaître sa beauté.
A peine chacun la découvre
Qu'elle alla loger dans le Louvre ;
Et, sans savoir quasi pourquoi,
On la voit bien auprès du roi.
D'autres n'en disent pas de même,
Disant que c'est elle qui l'aime,
Et qu'elle s'efforce en tous lieux
De le trouver devant ses yeux ;
Que d'une manière obligeante,
Près de lui fait toujours l'amante,
Et que, redoublant ses appas,
Fait très-souvent le premier pas.

La raison sur quoi l'on se fonde,
C'est que le plus grand roi du monde,
Qui d'un regard peut tout charmer,
Et qui n'a pour se faire aimer
Qu'à jeter l'œil sur la plus belle,
Qui ne connoît point de cruelle,
Ne voudroit pas faire un tel choix.
Lors l'on entendit une voix
Qui dit d'un ton digne de marque,
Nous parlant de ce grand monarque :
— Hélas ! pourquoi s'en étonner ?
Puisqu'on le veut abandonner
Aux caresses d'une importune,
Qui n'étoit plus bonne fortune,
Et qui désormais au cercueil
Ne peut entrer qu'avec un œil ?
Une raison si convaincante
Fit que l'on eut bien de la pente
A croire que ce roi fameux
Pourroit bien répondre à ses vœux,
Quoique l'on soutienne en cachette
Que le tout n'est que pour Branquette,
Dont je donne certificat,
Étant un mets plus délicat,
Plus savoureux et plus d'élite
Pour un prince de ce mérite.
Cependant monsieur de Brancas

Ferme l'œil à tous ces tracas,
Et, d'une âme tout pieuse,
Pour mener une vie heureuse,
Et libre de tous les chagrins,
Vers le ciel élevant ses mains,
Offre à Dieu tout ce que peut faire
Et la jeune fille et la mère,
Et sans en concevoir de fiel,
Reçoit tout comme don du ciel;
Soit qu'il eût à souffrir des princes
Ou des gouverneurs de provinces,
Des prélats, des abbés, des rois,
Des partisans et des bourgeois.
Voilà mon histoire finie;
Jugez si dans ma litanie
Ce jeune miracle d'amour
Ne pourra pas entrer un jour.
Vous qui connoissez cette belle,
Contez-lui, comme une nouvelle,
Tout ce que mon histoire en dit,
Puisque je mourrois de dépit,
Si, sans choquer sa modestie,
Elle n'en étoit avertie,
Espérant avoir le bonheur
De lui montrer un jour l'auteur.

AVIS AU LECTEUR.

Cette histoire s'étant trouvée dans un cabinet long-temps après qu'elle eut été composée, je n'ai pas jugé à propos d'y toucher pour la laisser dans son naturel. Ainsi le lecteur n'attribuera pas à l'auteur qu'il a eu peu de connoissance des choses du monde lorsqu'il parle de certaines gens qui sont morts comme s'ils étoient encore vivans. Madame de Cœuvres est de celles-là; et il faudroit qu'il ne sût guère ce qui se passe s'il ne savoit qu'elle est morte peu de temps après son malheur. Quand il fait dire au duc de Saux qu'on va bâtir les Invalides *, c'est encore une marque que cette histoire n'est pas écrite depuis peu. Cependant il semble par la même raison qu'il ne devoit appeler ce seigneur que comte, puisqu'il n'a été fait duc que quelques années devant que de mourir. Ce n'est pas qu'il ne le fût de naissance, puisqu'il étoit fils aîné d'un père qui l'étoit; on

* Ce fut en 1671.

sait aussi qu'il ne lui fallut pas attendre après sa mort pour le devenir, et que le roi fit cela pour lui afin de lui donner un rang qu'il méritoit mieux que beaucoup d'autres. Quoi qu'il en soit, ce que j'en dis ici n'est que pour excuser l'auteur envers ceux qui ne feroient pas toutes ces réflexions. Le lecteur saura donc que quand on l'appelle duc avant le temps, c'est moi qui ai réformé le manuscrit en cela, afin qu'on ne crût pas que ce fût d'un autre duc de Saux dont on fît mention que du dernier mort. »

LES

VIEILLES AMOUREUSES.

Sous le règne de Louis-le-Grand, la plupart des femmes, qui étoient naturellement coquettes, l'étant encore devenues davantage par la fortune où elles voyoient monter celles qui avoient le bonheur de lui plaire, il n'y en eut point qui ne tâchât de lui donner dans la vue; mais comme, quelque belles parties qui fussent en lui, il lui étoit impossible de satisfaire toutes celles qui lui en vouloient, il y en eut beaucoup qui lui échappèrent, non par manque d'appétit, mais peut-être de pouvoir.

Celles qui ne furent pas du nombre des élues ne s'en désespérèrent pas, surtout celles qui recherchoient le plaisir, et qui avoient moyen de prendre parti ailleurs. Car elles considéroient, qu'excepté leur ambition, qu'elles ne pourroient contenter, elles trouveroient peut-être mieux leur compte avec un autre, et qu'à bien exami-

ner toutes choses, un roi valoit quelquefois moins qu'une personne de la plus basse condition : que d'ailleurs elles auroient le plaisir de changer si elles ne se trouvoient pas bien, ce qui ne leur auroit pas été permis, si leur destinée les eût appelées à l'amour de ce monarque.

Entre celles-là, il n'y en eut point qui en furent plus tôt consolées que la maréchale de La Ferté et madame de Lionne. Elles étoient déjà assez vieilles toutes deux pour renoncer aux vanités du monde; mais comme il y en a que le péché n'abandonne point, elles voulurent, après avoir eu des pensées si relevées, faire voir qu'elles valoient encore quelque chose; ainsi, sans songer à ce qu'on en pourroit dire, elles se mirent sur les rangs, et il ne tint pas à elles qu'elles ne fissent des conquêtes.

De Fiesque étoit amant aimé de madame de Lionne il y avoit long-temps, et elle le secouroit dans sa pauvreté; de sorte que, par son moyen, il tâchoit de se soutenir comme les autres. Il n'auroit pas été fâché qu'elle eût eu le désir de plaire au roi, et il auroit été encore plus aise qu'elle y eût réussi. Mais voyant que sans songer

qu'il lui rendoit service depuis sa jeunesse, elle vouloit se pourvoir ailleurs, il lui dit franchement qu'elle songeât bien à ce qu'elle alloit faire, qu'il ne seroit pas accommodant pour tout le monde ; que s'il avoit donné les mains à l'amour du roi, elle savoit bien que ce n'étoit que sous promesse que ce monarque ne partageroit pas son affection, et qu'en un mot, si elle ne réformoit sa conduite, elle pouvoit s'attendre à tout le ressentiment qu'un amant outragé est capable de faire éclater en pareille occasion.

Ces reproches ne plurent point à la dame, et comme elle croyoit qu'en le payant, comme elle avoit toujours fait, il seroit encore trop heureux de lui rendre service, elle lui dit qu'il étoit fort plaisant de lui parler de la sorte, que ce seroit tout ce que son mari pourroit faire; mais qu'elle voyoit bien d'où lui venoit cette hardiesse; que les bontés qu'elle avoit pour lui lui faisoient présumer qu'elle ne pourroit jamais se retirer de ses mains; qu'elle lui feroit bien voir le contraire devant qu'il fût peu, et qu'elle y alloit travailler. De Fiesque se moqua de ses menaces, et comme le commerce qu'il avoit avec elle depuis si long-

temps lui avoit fait croire qu'il ne l'aimoit pas davantage qu'un mari fait sa femme, il crut qu'à l'intérêt près, il se consoleroit facilement de sa perte. Mais il éprouva un retour de tendresse surprenant. Il ne fut pas plus tôt sorti de chez elle, qu'il souhaita d'y retourner, et si un reste de fierté ne l'eût retenu, il lui auroit été demander pardon à l'heure même. Cependant il ne se put empêcher de lui écrire, et il le fit en ces termes :

LETTRE DE M. DE FIESQUE A MADAME DE LIONNE.

« Si j'eusse pu souffrir votre procédé sans être » jaloux, ce seroit une marque que je ne vous » aurois guère aimée. Mais aussi tout doit être » de saison, et ce seroit outrer les choses, que » de demeurer long-temps en colère. Je vous » avoue que je ne puis cesser de vous aimer, » toute coquette que vous êtes. Cependant faites » réflexion que si je vous pardonne si aisément, » ce n'est que parce que je me flatte que j'ai pu » me tromper; mais sachez aussi qu'il n'en seroit

» pas de même, si vous aviez ajouté les effets à » l'intention. »

Soit que madame de Lionne trouvât quelque nouvelle offense dans cette lettre, ou, comme il est plus vraisemblable, qu'elle eût le cœur trop libéral pour se contenter du comte de Fiesque, elle jeta sa lettre dans le feu, et dit à celui qui la lui avoit apportée, qu'elle n'avoit point de réponse à y faire. Ce fut un redoublement d'amour pour cet amant; il s'en fut en même temps chez elle, et lui dit qu'il venoit mourir à ses pieds, si elle ne lui pardonnoit; qu'après tout il ne l'avoit point tant offensée qu'il ne dût y avoir un retour à la miséricorde; que la femme de son notaire, nommé Le Vasseur, venoit bien de pardonner à son mari, qui l'avoit fait déclarer coquette par arrêt du parlement, et qui outre cela l'avoit tenue long-temps enfermée dans les Madelonnettes; que son crime n'étoit pas de la nature de celui de ce mari; que les maris, quoi qu'ils pussent voir, devoient garder le silence; que c'étoit un article de leur contrat de mariage; mais que pour les amans, il ne se trouvoit point de loi qui les assujettît à cette contrainte; qu'au

être, n'auroit pas sitôt fini si le duc de Saux ne fût entré. Il aperçut d'abord les débris du luth, ce qui lui fit juger qu'il y avoit quelque querelle sur le tapis. Son soupçon se convertit en certitude dès qu'il eût jeté les yeux sur ces amans; et comme il étoit libre, et qu'il se plaisoit à rire aux dépens d'autrui : — Madame, dit-il à madame de Lionne, à ce que je vois l'on n'est pas toujours bien ensemble, et l'un de vous deux s'est vengé sur ce pauvre luth qui n'en pouvoit mais. Si c'est vous qui l'avez fait, continua-t-il, peut-être en avez-vous eu vos raisons, et je ne veux pas vous en blâmer; mais si c'est notre ami, il a eu tous les torts du monde, et il n'a pas vécu jusqu'aujourd'hui sans savoir qu'on amuse souvent une femme avec peu de chose. Il devoit savoir, dis-je, que cela nous donne le temps de nous préparer à leur rendre service.

Ce discours étoit assez intelligible pour offenser une femme délicate, ou même qui ne l'auroit été que médiocrement; mais madame de Lionne, qui trouvoit le duc de Saux à son gré, ne songea qu'à lui persuader qu'elle rompoit pour jamais avec le comte de Fiesque, afin que

si le cœur lui en disoit, comme elle l'eût bien désiré, il ne perdît point de temps. C'est pourquoi sans prendre garde qu'elle alloit se déshonorer elle-même, et que d'ailleurs un amant délicat aimoit mieux se douter de quelque intrigue de sa maîtresse, que d'en être éclairci, et encore par elle-même : — Que voulez-vous, monsieur, lui dit-elle : les engagemens ne peuvent pas toujours durer. Je ne me défends point d'avoir eu de la considération pour M. le comte de Fiesque, mais c'est assez que nous soyons liées pour toute notre vie à nos maris, sans l'être encore à nos amans; autrement ce seroit être encore plus malheureuses que nous ne sommes : l'on ne prend un amant que pour s'en servir tant qu'il est agréable; et cela seroit étrange, qu'il nous fallût le garder, quand il commence à nous déplaire. — Ajoutez, madame, dit le duc de Saux, quand il commence à ne vous plus rendre de service. C'est pour cela, uniquement, que vous autres femmes les choisissez; et quelle tyrannie seroit-ce, que d'apprêter à parler au monde, sans en recevoir l'utilité pour laquelle on se résout de sacrifier sa réputation ! Pour moi, continua-

t-il, j'approuverois fort que, selon la coutume des Turcs, l'on fît bâtir des sérails; non pas à la vérité pour y renfermer, comme ils font, les femmes, mais pour servir de retraite aux pauvres amans qui se sont ruinés au service de leurs maîtresses. Si cela étoit, et que j'eusse quelque part à cette direction, je vous assure que je donnerois, dès à présent, ma voix à notre ami pour l'y loger. Qu'en dites-vous, madame? cela ne lui est-il pas bien dû? et dans les Invalides, qu'on dit que le roi va faire bâtir, n'y entrera-t-il pas, tous les jours, des personnes qui se porteront bien mieux que lui? — Que vous êtes fou, monsieur le duc! répondit aussitôt madame de Lionne; et si l'on ne savoit que vous n'entendez pas malice à ce que vous dites, qui est-ce qui ne rougiroit pas des discours que vous tenez? Elle mit aussitôt un éventail devant son visage, pour lui faire accroire qu'elle étoit encore capable d'avoir de la confusion; mais le duc de Saux, qui savoit combien il y avoit de temps qu'elle étoit dépaysée, se moqua en lui-même de ses façons, sans se soucier de la pousser davantage.

Le comte de Fiesque avoit écouté tout cela

sans prendre part à la conversation, et il éprouvoit qu'une longue attache est presque comme un mariage, dont on ne ressent jamais la tendresse que quand les liens sont près de se rompre. Il rêvoit, il soupiroit, et la présence du duc de Saux n'étoit pas capable de le jeter dans la contrainte. Car, comme ils étoient bons amis, ils s'étoient dit mille fois leurs affaires, et il n'y avoit pas deux jours que ce duc l'avoit même prié de le servir auprès de la marquise de Cœuvres, fille de madame de Lionne. Ce fut pour cela qu'il résolut de s'en aller à l'heure même; espérant que le duc de Saux parleroit plus sérieusement en son absence. Mais lui, à qui ce caractère ne convenoit pas avec les femmes, ne se mit point en peine des intérêts de son ami; au contraire il voulut voir jusqu'où pourroit aller la folie de madame de Lionne. Elle lui donna beau jeu, sitôt qu'elle vit le comte de Fiesque sorti. Elle lui dit cent choses qui tendoient à lui découvrir sa passion, non pas, à la vérité, en termes formels, mais qui étoient assez intelligibles pour être entendus d'un homme qui auroit eu moins d'esprit que lui. Aussi, si le duc de

Saux n'eût pas appréhendé qu'en la contentant elle eût mis obstacle à l'amour qu'il avoit pour la marquise de Cœuvres, il n'étoit ni assez cruel, ni assez scrupuleux, pour la faire languir davantage. Mais craignant qu'après cela, cette jeune marquise, qui n'avoit pas l'âme si dure que sa mère, ne se fît un scrupule de l'écouter, il fit la sourde oreille, et aima mieux passer pour avoir l'esprit bouché que de se faire une affaire avec sa maîtresse.

Il trouva en sortant le comte de Fiesque, qui l'attendoit au coin d'une rue, et qui lui demanda s'il n'avoit rien fait pour lui.—Non, mon pauvre comte, lui dit-il, car je ne te croyois pas assez fou pour prendre tant d'intérêt à une vieille coquette. Mais maintenant que je connois ton foible, je te dirai en deux mots que si tu ne me sers auprès de la marquise de Cœuvres, je te déservirai si bien auprès d'elle qu'il n'y aura plus de retour pour toi. Écoute, entre nous, je crois que ma bonne mine commence à lui plaire davantage que ton air dégagé et ta taille mince; c'est à toi à juger ce que tu deviendras. Le comte de Fiesque le pria de parler sérieusement; le

duc de Saux lui dit qu'il le prît comme il le voudroit, mais qu'il lui disoit la vérité. L'autre étant obligé de le croire après plusieurs sermens qu'il lui en fit, il le conjura de ne pas vouloir courir sur son marché, lui avouant ingénument qu'il l'aimoit par plusieurs raisons, mais surtout à cause de son argent. Si le comte de Fiesque eût fait cet aveu à un autre, il auroit couru risque d'exciter en lui des désirs, plutôt que de les amortir; toute la jeunesse de la cour s'étant mise sur un pied d'escroquer les dames. Mais le duc de Saux, qui étoit le plus généreux de tous les hommes, lui dit en même temps de dormir en repos; qu'il ne vouloit rien de madame de Lionne, et qu'excepté le plaisir qu'il pouvoit avoir de faire un sot d'un ministre d'état, il trouvoit que, quelque récompense qu'on lui pût donner, on le payoit encore moins qu'il ne méritoit; cependant, qu'il ne s'assurât pas tellement sur cette promesse, qu'il négligeât le service qu'il attendoit de lui; qu'on faisoit quelquefois par vengeance ce qu'on ne faisoit pas par amour; qu'en un mot, s'il ne lui aidoit à le bien mettre avec la marquise de Cœuvres, il se mettroit bien avec la mère; et

qu'après cela il lui seroit difficile, comme il le lui avoit dit, de redevenir le patron.

Quoique tout cela fût dit en riant, il ne laissa pas de faire impression sur l'esprit du comte de Fiesque; mais comme il lui étoit impossible de vivre sans savoir si sa maîtresse étoit infidèle, il lui écrivit ces paroles, comme si c'eût été le duc de Saux. Ainsi il fut obligé d'emprunter une autre main que la sienne, qui étoit trop connue de madame de Lionne pour pouvoir s'en servir.

« Vous aurez fait un bien méchant jugement
» de moi, de la manière que j'ai reçu toutes les
» honnêtetés que vous m'avez faites. Mais en
» vérité, madame, ne fait-on pas mieux de ne pas
» faire semblant d'entendre, que d'exposer une
» dame à des repentirs, qui font avec juste raison
» succéder la haine à l'amour? Si l'on me dit vrai,
» je serai hors d'affaire dans huit jours; c'est bien
» du temps pour un homme qui a quelque chose
» de plus que la reconnoissance dans le cœur.
» Souvenez-vous que je suis encore plus à plain-
» dre que vous ne vous sauriez l'imaginer, puis-

» que ce qui seroit un signe de santé pour les » autres, est pour moi un signe de maladie, ou » du moins cela aggrave la mienne. »

Il est impossible de dire si à la vue de cette let-lettre madame de Lionne eut plus de tristesse que de joie. Car si d'un côté elle étoit bien aise des espérances qu'on lui donnoit, d'un autre elle fut fâchée de l'accident qui l'obligeoit d'attendre. Ainsi partagée entre l'un et l'autre, elle fut un peu de temps sans savoir si elle feroit réponse; mais celui qui lui avoit apporté la lettre la pressant de se déterminer, son tempérament l'emporta sur toutes choses, et croyant de bonne foi avoir affaire au duc de Saux, elle prit de l'encre et du papier et lui écrivit ces paroles :

LETTRE DE MADAME DE LIONNE AU DUC DE SAUX.

« Je croyois, il n'y a qu'un moment, que le » plus grand de tous les maux étoit d'avoir af- » faire à une bête. Il y a pire encore. Si vous n'é- » tiez que bête, j'aurois pu espérer, en vous par- » lant françois encore mieux que je n'avois fait,

» vous faire entendre à la fin mon intention ; mais
» que me sert maintenant que vous l'entendiez si
» vous n'y sauriez répondre? Si j'ai bien compris
» vous êtes malade. Il y a tant de charlatans à Paris!
» Si la bienséance vouloit que je vous envoyasse
» mon chirurgien, c'est un habile homme, et qui
» vous tireroit bientôt d'affaire. Mandez-moi ce
» que vous en pensez ; je sens bien que je ne me
» pourrai jamais défendre de faire tout ce que
» vous voudrez. »

O la folle! ô l'emportée! ô l'éhontée! s'écria le comte de Fiesque, dès le moment qu'il eut vu cette lettre ; et ne faudroit-il pas que j'eusse le cœur aussi lâche qu'elle, si je la pouvois jamais aimer après cela? S'imaginant que c'étoit là son véritable sentiment, il mit cette lettre dans sa poche et s'en fut chez elle, où étant entré avec un visage composé et un air contraint : Comme j'ai été long-temps de vos amis, madame, lui dit-il, il m'est impossible de renoncer sitôt à vos intérêts ; je viens vous en donner des marques en vous offrant un homme qui est à moi et qui est incomparable sur de certaines choses. Je veux

parler de mon chirurgien, vous ne le devez pas refuser, et vous en aurez affaire sans doute devant qu'il soit peu, prenant le chemin que vous prenez. Ce discours embarrassa fort madame de Lionne; elle se douta en même temps de quelque surprise; mais le comte de Fiesque à qui la couleur étoit montée au visage, et qui n'étoit pas si tranquille qu'il le croyoit: — Infâme, continua-t-il en tirant sa lettre et la lui montrant, voilà donc les preuves que vous me deviez donner toute votre vie de votre amitié! Il faut que M. de Lionne le sache, et c'est une vengeance que je me dois. Il m'en fera raison, puisque je ne puis me la faire moi-même; et s'il a la lâcheté de le souffrir, j'aurai le plaisir du moins de le dire à tant de monde que je vous ferai connoître pour ce que vous êtes à tout Paris.

Il lui fit bien d'autres reproches qu'elle souffrit avec une patience admirable; car comme elle étoit convaincue, et qu'elle se voyoit entre ses mains, elle avoit peur encore de l'irriter. Elle eut recours aux pleurs, mais il y parut insensible; de sorte qu'il sortit tout furieux. Ses larmes, qui n'étoient qu'un artifice, furent bientôt essuyées;

elle envoya querir en même temps le duc de Saux, qu'elle conjura de la tirer de cette affaire, lui disant que comme on la lui avoit faite en se servant de son nom, il y étoit engagé plus qu'il ne pensoit. Pour l'obliger à ne lui pas refuser son secours, elle lui promit le sien auprès de sa fille, et lui tint parole en femme d'honneur ; car après avoir su du duc de Saux les termes où il en étoit avec elle, elle acheva de disposer son esprit qui étoit déjà prévenu en sa faveur.

Cependant, voulant regagner d'un côté ce qui lui avoit été escroqué de l'autre, elle stipula avec lui que cette intrigue se feroit sans préjudicier à ses droits; et, pour s'assurer contre l'avenir, elle lui demanda des arrhes. Le duc de Saux avoit fait la nuit une grosse dépense avec Louison d'Arquien, fameuse courtisane, et n'étoit guère en état de lui en donner; mais il lui demanda si elle vouloit de l'argent comptant ou remettre le paiement. Madame de Lionne, qui savoit que tout le monde est mortel, crut que l'argent comptant étoit préférable à toutes choses; elle lui dit pourtant que s'il n'avoit pas toute la somme sur lui,

elle lui feroit crédit du reste jusques au temps qu'il lui demandoit.

Le duc de Saux entendit bien ce que cela vouloit dire; on prit une pile de carreaux pour faire une table où compter l'argent; mais lorsqu'il vint à tirer sa bourse, elle se trouva vide, au grand étonnement de l'un et à la grande confusion de l'autre.

— J'oubliais, madame, que j'avois passé chez La Vienne *, dit le comte de Saux; ce drôle-là m'aura escamoté tout ce qui me restait.

Madame de Lionne ne le voulut pas laisser sortir sans lui faire une raillerie. Au moins, lui dit-elle, ne croyez pas que, pour ce qui vient d'arriver, je ne veuille pas être de vos amies. Une marque de cela, c'est que je vous ménagerai auprès de ma fille; elle ne donne rien qu'aux riches, je vous en préviens, et loin de lui dire que vous l'aimez, je ferai en sorte que vous ne vous trouviez jamais tête à tête avec elle. Ce sera le moyen de conserver votre réputation, et d'entretenir la bonne opinion qu'elle peut avoir de vous. Je

* Fameux baigneur de ce temps-là.

crois, continua-t-elle, que c'est le meilleur service que je vous puisse rendre en l'état où vous êtes, et je prétends bien aussi que vous m'en ayez obligation.

Le duc de Saux ne jugea pas à propos de lui répondre, et s'en étant allé du même pas chez La Vienne : — Tu me viens de perdre de réputation, lui dit-il, en me volant ma bourse. La Vienne, qui le voyoit en colère, ne savoit ce que cela vouloit dire; mais le duc de Saux lui ayant conté son malheur, sans lui dire néanmoins le nom de la personne. Ma foi, lui dit La Vienne, vous nous la donnez belle! Demeurez ici seulement trois ou quatre jours sans voir Louison d'Arquien, vous verrez si c'est moi qui vous ai escamoté votre argent!

La Vienne étoit sur le pied depuis long-temps de dire à ces messieurs-là toutes leurs petites vérités, tellement que le duc de Saux ne se fâcha point de s'entendre dire les siennes. Il lui dit au contraire qu'il vouloit éprouver s'il avoit plus de raison que lui, et que pour cela il ne vouloit pas sortir de sa maison de quatre jours : qu'il seroit témoin lui-même qu'il s'abstiendroit de

voir Louison d'Arquien; et qu'il eût soin seulement de faire tirer en bouteilles une pièce de vin de Champagne que ses gens avoient découverte dans le cimetière Saint-Jean, aux Deux-Torches : que pour ne la lui pas laisser boire tout seul, il allât avertir le marquis de Sablé, et deux ou trois autres de ses amis, qu'il leur donneroit à manger chez lui ; qu'ils y pouvoient amener madame du Mesnil, s'ils étoient assez habiles pour détourner la bête de l'enceinte de son vieux maréchal. Que s'il demandoit cette femme, ce n'étoit pas pour faire débauche avec elle; que les restes du maréchal de Grancey n'étoient bons que pour le marquis de Sablé.

La Vienne lui dit qu'il faisoit bien d'être si délicat, et qu'il le donnoit assez à connoître tous les jours avec Louison d'Arquien qui puisoit dans toutes les bourses. Qu'au reste, comme ce n'étoient pas ses affaires, il n'avoit garde d'en parler; mais qu'à l'égard de la du Mesnil, il étoit bien aise de l'avertir de bonne heure de ne la pas faire venir chez lui, pour faire de sa maison une maison de scandale et de débauche; qu'ils y boiroient et mangeroient tout leur soûl,

mais que pour le reste, il n'avoit que faire de s'y attendre.

Il s'en fut après cela où le duc de Saux lui avoit dit; et les conviés n'ayant pas manqué de s'y rendre avec la du Mesnil, on fit bonne chère. Sur la fin du repas, c'est-à-dire, entre la poire et le fromage, on leur vint dire qu'un homme demandoit le marquis de Sablé. On lui fit répondre d'entrer s'il vouloit, et l'on fut tout surpris de voir un garde de messieurs les maréchaux de France. Il dit au marquis de Sablé qu'il avoit ordre de le mener au for l'Evêque, ce qui effraya la compagnie, qui ne savoit pas qu'il lui fût arrivé aucune affaire. Pour lui il n'en fit que rire, et comme on s'apprêtoit de lui en demander le sujet:—Va, va, retourne-t'en, dit-il à ce garde, dire à ton vieux fou de maréchal, que nous allons boire à sa santé, qu'après cela nous enivrerons sa maîtresse, et que s'il en veut avoir sa part, il faut qu'il nous vienne trouver. Qu'on lui donne à boire, dit-il en même temps, s'adressant au buffet; voilà tout ce qu'il a la mine d'avoir de sa course.

Chacun connut bien, à ce qu'avoit dit le

marquis, que le compliment venoit du maréchal de Grancey; et devant que le garde eût le temps de boire son coup, l'on en fit tant de railleries, que, quoiqu'il fût un des plus fieffés ivrognes qu'il y eût dans toute la connétablie, il laissa la moitié de son verre, pour dire à ces messieurs qu'ils prissent garde à ne pas manquer de respect envers monseigneur le maréchal. Chacun lui rit au nez à ce discours, et le duc de Saux, qui étoit le plus près du buffet, se leva, sous prétexte de lui faire boire le reste de son vin; mais il le lui répandit malicieusement sur ses habits et sur son linge. — Le garde voulut se fâcher; mais le marquis de Sablé le rapaisa en lui présentant une autre rasade, et le priant de la boire à la santé de monseigneur le maréchal. On lui en donna une autre après celle-là, et enfin dans un moment on l'enivra si bien, qu'il étoit le premier à médire de celui qui l'avoit envoyé. Quand ils l'eurent mis de si bonne humeur, ils le renvoyèrent, et comme le maréchal de Grancey, impatient de savoir quel succès auroit sa députation, l'avoit conduit lui-même jusqu'à cent pas de la porte, il ne le vit pas

plus tôt revenir qu'il se jeta hors de la portière de son carrosse pour lui demander d'où venoit qu'il avoit été si long-temps. Il reconnut à la première parole que lui dit le garde qu'il étoit soûl, et se mettant dans une colère nonpareille, il demanda s'il n'y avoit point de canne dans son carrosse. Ne s'en étant point trouvé, il dit à un de ses domestiques, nommé Gendarme, qui lui servoit de valet de chambre et de secrétaire, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, qu'il lui défît sa jambe de bois, et qu'elle lui serviroit de bâton. Mais Gendarme lui ayant dit que cela ne se pouvoit pas, il se jeta sur sa perruque, et déchargea sa colère sur lui. Gendarme se vengea en lui écartant la dragée, et comme il étoit aussi grand parleur que son maître, il eut le plaisir de lui disputer le terrain à coups de langue. Le maréchal, étant soûl de le battre, fit approcher le garde qui s'étoit écarté, et l'ayant interrogé de nouveau, sa colère fut bien plus grande, quand il apprit que la du Mesnil étoit de la débauche. Car jusque là, tout, ce qui l'avoit fâché étoit de savoir qu'elle eût vu le marquis de Sablé en particulier, et il n'avoit

point eu d'autre sujet de l'envoyer en prison.

Sitôt que le garde eut lâché la parole, il s'écria qu'il étoit perdu, et tenant la main à Gendarme : — Ça, lui dit-il, oublions le passé, et dis-moi si je ne suis pas bien malheureux. Que ferons-nous, mon ami ? Et surtout ne va pas dire cela à ma femme, car tu sais qu'elle ne cesse de me dire que cette du Mesnil ne vaut rien. Gendarme n'eût pas voulu, pour les coups qu'il avoit reçus, que cela ne lui fût pas arrivé. Il se prit à rire dans sa barbe, et il ne lui vouloit point répondre. Le maréchal le conjura encore une fois de mettre toute sorte de rancune à bas, et, pour l'obliger à être de belle humeur, il lui promit l'habit qu'il portoit ce jour-là. Gendarme se radoucit à cette promesse ; néanmoins, étant bien aise de le mortifier : — Ne vous l'avois-je pas bien dit, lui-dit-il, aussi bien que madame la maréchale, que ce n'étoit qu'une guimpe? Si j'étois à votre place, je chasserois, dès que je serois au logis, ce coquin de bâtard qui ne vous appartient pas, et que vous nourrissez cependant de la meilleure foi du monde, pendant que vous avez des filles à marier : mais

il ne s'agit pas de cela maintenant, c'est pourquoi.... — Ah traître! interrompit le maréchal, tu raisonneras donc toujours? Quoi! mon fils n'est pas à moi? Il ne me ressemble pas comme deux gouttes d'eau? Il n'a pas les oreilles de Grancey*, marque indubitable qu'il est de la maison? Je te ferai pendre; et après t'avoir sauvé de la corde à Thionville, il faut que je te renvoie à ta première destinée.

Gendarme ne put s'empêcher de répondre à ces invectives, quand même il eût su qu'il l'eût dû encore plus maltraiter qu'il n'avoit fait: — Voilà qui est beau, vraiment, lui dit-il, de prendre le parti d'un bâtard, et d'abandonner celui de ses filles. Je croyois que toute cette colère ne venoit que de ce que j'avois dit d'elles; mais, à ce que je vois, c'est de quoi vous vous souciez le moins. Il est vrai, il a vos grandes oreilles, mais est-ce une marque si indubitable qu'il vous appartient, comme vous croyez? Combien de femmes mettent d'enfans au monde, qui ont quelque chose de particulier, parce que

* De grandes oreilles plates.

les mères se sont arrêtées à quelque objet désagréable? Votre mère ne peut-elle pas avoir regardé..... Il vouloit dire un âne, mais il n'osa lâcher la parole, et se mit à bredouiller entre ses dents. Comme cela lui étoit naturel, le maréchal n'y prit pas garde, et s'étant radouci, parce qu'il lui avoit accordé les oreilles : — Eh bien! que ferons-nous donc? lui dit-il, et laisserai-je entre les mains de ces scélérats une enfant qu'ils ont sans doute enlevée par force? Gendarme qui les savoit en débauche, et qui avoit soif à force d'avoir parlé et craché, crut qu'il pourroit gagner quelques verres de vin au buffet, s'il pouvoit obliger le maréchal à les aller trouver. C'est pourquoi, après avoir fait semblant de rêver en lui-même pour faire l'homme d'importance : — Ma foi, si vous me croyez, lui dit-il, nous irons de ce pas où ils sont : cela servira à deux fins; l'une, que vous ramenerez madame du Mesnil chez elle; l'autre, que vous empêcherez peut-être qu'il n'arrive quelque chose qui ne vous plairoit pas. Car que sait-on? il y en a quelquefois qui ont le vin trop libre, et qui font rage dans ces sortes d'occasions. — Mais n'est-

ce point trop me compromettre ? lui répondit le maréchal. — La belle délicatesse que voilà ! lui dit Gendarme : et vous qui allez tous les jours où vous savez, ne pouvez-vous pas entrer chez La Vienne, où vont tous les gens de qualité ?

Ces raisons suffirent pour résoudre le maréchal ; mais étant bien aise de se faire accompagner d'un garde, il voulut que celui qui étoit venu avec lui le suivît. Cependant il ne se trouva point, et il étoit allé se reposer sur une boutique, où il étoit si bien enseveli dans le sommeil, que lorsqu'on l'eut trouvé il fut impossible de le réveiller. Le maréchal étoit d'avis que Gendarme endossât son harnois ; mais celui-ci, qui ne vouloit point être obligé de faire aucun compliment fâcheux à des gens dont il n'étoit assuré ni de la discrétion ni du respect, le fit ressouvenir qu'il étoit trop connu de la compagnie pour se revêtir d'une autre figure. Le maréchal s'étant rendu à ses raisons, il laissa cuver le vin à ce garde sans interrompre son sommeil.

Étant arrivé chez La Vienne, il monta aussitôt en la chambre où étoient ces messieurs sans qu'on

eût le temps de les avertir de sa venue. Ils furent extrêmement surpris de le voir; mais celle qui le fut le plus fut madame du Mesnil; et elle crut bien qu'après cela il ne fourniroit plus à l'appointement. Le duc de Saux, comme le plus considérable, prit la parole le premier, et dit au maréchal qu'ayant voulu faire débauche, il avoit été prendre ceux qu'il voyoit, et que de là ils avoient été enlever madame du Mesnil, laquelle s'étoit extrêmement défendue; que cela les avoit obligés de la porter sur leurs bras jusque dans le carrosse; mais qu'on voyoit bien que leur compagnie ne lui plaisoit pas, qu'elle n'avoit ni bu ni mangé, et qu'une autre fois ils n'amèneroient jamais personne par force.

Le maréchal goba ce discours, et étant bien aise de le faire remarquer à Gendarme, qu'il croyoit derrière lui, mais qui étoit déjà au buffet à trousser un verre de vin, il donna un coup sur le bras d'un laquais qui apportoit un ragoût pour les faire boire, et le fit tomber. Cela interrompit le discours qui étoit sur le tapis, et il se crut obligé de s'excuser de ce qu'il avoit fait. Ils

lui dirent tous que ce n'étoit rien, et qu'ils avoient fait si grande chère qu'il y en avoit encore assez pour lui et pour eux. Au même temps le duc de Saux le prit par le bras, et l'obligea de s'asseoir entre madame du Mesnil et lui, si bien qu'on recommença à manger de plus belle, et à boire de même. La du Mesnil, qui en avoit jusqu'à la gorge, affecta une grande sobriété et une grande mélancolie, en quoi elle se contraignoit plus en l'un qu'en l'autre. Chacun lui disoit qu'elle devoit manger maintenant qu'elle avoit ce qu'elle aimoit auprès d'elle ; mais comme le maréchal ne lui en parloit point, et qu'elle vouloit que ce fût lui, elle se défendoit avec un air languissant, ce qui donnoit sujet de rire à tous ceux qui savoient comment elle s'en étoit acquittée avant qu'il entrât. Le maréchal, qui mouroit de faim, ne songeoit qu'à remplir sa panse, et lâchoit bien quelquefois quelque parole pour l'obliger à en faire de même ; mais elle vouloit qu'il l'en pressât davantage. Enfin après qu'il eut rassasié sa grosse faim, il fut plus galant, et eut plus de soin d'elle. Elle fit mine de se rendre à ce qu'il vouloit, quoique cela

fût capable de lui faire mal, et recommença à manger.

Chacun se récria là-dessus, et dit qu'on voyoit bien ceux qui avoient du pouvoir sur elle. Cela faisoit rire sous cape le maréchal, et il donna si bien dans le panneau, qu'il ne fit que marcher sur les pieds de sa dame en signe d'amitié. On poussa la débauche jusqu'à l'excès, et après avoir médit de tout le genre humain, ils médirent d'eux-mêmes. Le maréchal dit au duc de Saux qu'il ne falloit pas s'étonner s'il étoit si gros et si gras, et le marquis de Ragni son frère si mince et si maigre; qu'il avoit été fait entre deux portes, au lieu que l'autre avoit été fait dans un lit, et qu'il l'avertissoit, s'il ne le savoit pas, qu'il étoit obligé de porter respect au duc Roquelaure comme à son propre père. Le duc de Saux, pour lui rendre le change, lui dit qu'il ne pouvoit pas lui parler si précisément du sien, parce que sa mère avoit eu tant de galans qu'il étoit impossible de dire auquel il devoit sa naissance; que c'étoit dommage que ses filles n'eussent été élevées de la main d'une si habile femme; qu'elles ne seroient pas si glorieuses; que ce-

pendant il n'y avoit point de différence entre leur tempérament et celui de leur grand'mère, sinon qu'elles avoient deux princes pour galans, au lieu qu'elle avoit toujours le premier venu; que cependant le bruit étoit qu'elles n'avoient pas eu toujours le cœur si relevé; que si l'on en croyoit la médisance, elles n'avoient pas haï un de leurs domestiques; qu'il n'en falloit pas parler, de peur de leur faire tort, et que même il étoit près de signer, pour leur faire plaisir, que ce n'étoit qu'un conte inventé par quelque médisant.

Le maréchal de Grancey jura que c'étoit une fausseté; qu'il étoit bien vrai que ce domestique leur étoit plus agréable que les autres, parce qu'il étoit bien fait de sa personne, qu'il se mettoit bien, et qu'il avoit de l'esprit; mais que, voyant qu'on en parloit dans le monde, il l'avoit chassé, pour couper racine à toutes ces médisances. Pour autoriser ce qu'il venoit de dire, il demanda du vin, et dit qu'il vouloit boire encore quatre coups d'une main, et autant de l'autre; qu'après cela il jureroit la même chose, et que c'étoit une preuve qu'il n'avoit rien dit contre la vérité,

puisqu'on savoit bien que les ivrognes n'avoient pas l'esprit de la déguiser. On n'eut garde de lui contester une chose si authentique, et l'on se retrancha sur l'amour de Monsieur pour mademoiselle de Grancey, et sur celui de M. le duc pour la comtesse de Maré sa sœur. Cela donna lieu à un de la compagnie de faire cette chanson, qu'il chanta à l'heure même sur l'air d'un noël :

Laissez faire vos filles,
Illustre maison de Grancey;
Laissez faire vos filles,
Leur cœur est bien placé :
Leur bonheur n'eut jamais d'égal,
Il vous donne du sang royal.
Ces deux beautés si tendres,
Pouvoient-elles dans leur saison,
Vous procurer deux gendres
De meilleure maison?

Le maréchal étoit tellement en pointe de vin, qu'il voulut apprendre la chanson, et la chanta avec les autres. Ils firent chorus long-temps sur le même air, après quoi chacun prit le parti de s'en retourner chez soi. Le duc de Saux, sans se

souvenir de ce qu'il avoit promis à La Vienne, monta en carrosse, résolu d'aller chez la du Mesnil, si le maréchal de Grancey, qui l'avoit fait entrer dans le sien, pouvoit la laisser en liberté. Pour cet effet, il commanda à un de ses laquais de les suivre, et de lui en venir dire la réponse à un endroit qu'il lui marqua. Le laquais ne tarda guère à revenir, et lui ayant appris que le maréchal, après l'avoir ramenée chez elle, s'en étoit retourné chez lui, il s'y fit mener, et y passa la nuit.

Mais il étoit encore endormi, lorsque Gendarme vint à la porte; et comme c'étoit de la part du patron, et qu'on ne pouvoit la lui refuser, la du Mesnil n'eut le temps que de l'éveiller, et de le prier de se cacher derrière le rideau. Gendarme, qui pour faire enrager son maître remarquoit jusqu'aux moindres choses, aperçut, en lui faisant son compliment, qu'il y avoit une autre place que la sienne qui étoit foulée; et impatient de l'aller redire au vieillard, il courut plus vite qu'à l'ordinaire, si bien que, quand il arriva à l'hôtel de Grancey, il étoit tout hors d'haleine.

Le maréchal lui demanda pourquoi il étoit si échauffé. Pour vous dire, répondit-il, que vous êtes la plus grande dupe qu'il y eut jamais; que pendant que vous dormez ici tranquillement, on vous fait de belles affaires; que tous les enfans que vous pensez à vous ont d'autres pères, malgré leurs grandes oreilles. Levez-vous seulement, continua-t-il, et vous verrez encore la bête au gîte, ou tout du moins le gîte si bien marqué, qu'il sera aisé de la suivre à la piste. Le maréchal, qui savoit le plaisir qu'il prenoit à lui donner des soupçons, lui dit qu'il prît garde à ce qu'il disoit; qu'il y alloit de sa vie, et qu'il ne lui pardonneroit plus. Cependant, il demandoit sa jambe, son caleçon et ses habits; et il étoit si pressé de se lever, et Gendarme si pressé de lui montrer ce qu'il lui avoit promis, que l'un oublia de lui demander son brayer, et l'autre de le lui mettre.

Le branle du carrosse fit que le maréchal s'aperçut le premier de la bévue; il fallut retourner au logis pour le querir, et pendant ce temps-là le duc de Saux s'habilla et sortit. La du Mesnil, qui savoit que Gendarme ne l'aimoit pas, fit refaire

son lit en même temps; et se coucha tout au beau milieu. Ce fut un opéra que d'accommoder le brayer dans le carrosse. Gendarme juroit comme un charretier que le maréchal l'avoit fait exprès pour donner le temps à l'oiseau de prendre l'essor; le maréchal, au contraire, que cela venoit de lui, pour avoir une excuse; enfin c'étoit quelque chose de divertissant que de voir leur dispute, et ils parloient si haut que le monde s'amassoit déjà autour du carrosse. Les laquais, qui étoient accoutumés à ce manége, ayant fait retirer ceux qui vouloient s'arrêter, le maréchal tira les rideaux.

La chose s'étant achevée avec grand'peine, ils continuèrent leur chemin, et étant arrivés chez la du Mesnil, Gendarme fut fort étonné de ne voir qu'une place foulée, au lieu de deux qu'il avoit remarquées. Le maréchal, qui s'aperçut de sa surprise, eut peur qu'il ne voulût enfiler la porte, et pour le prévenir, y courut avec précipitation; mais n'ayant pas la jambe sûre, il tomba et se fit beaucoup de mal. Gendarme, qui vit bien, quoiqu'il n'eût pas tort, que tout alloit tomber sur lui, prit ce temps-là

pour s'échapper, ce qui mit le maréchal dans une furieuse colère. Il jura qu'il le feroit pendre, ce qui rassura la du Mesnil, qui avoit eu peur d'abord qu'il n'eût plus de créance en lui qu'en elle.

Elle lui donna la main pour se relever, et quand il eut repris haleine, il lui avoua franchement ce qui s'étoit passé, et lui demanda pardon de son soupçon. Comme elle le vit en si beau chemin, elle lui fit une forte réprimande, lui demanda si c'étoit là la récompense de ce qu'elle faisoit tous les jours pour lui, n'oubliant rien de ce qui pouvoit prouver son innocence, et engendrer en lui un extrême repentir.

Il lui en donna toutes les marques qu'elle pouvoit souhaiter. Mais rien ne la persuada tant qu'un cierge d'une livre, qu'il envoya querir à l'heure même, pour le porter aux Quinze-Vingts, en reconnoissance, disoit-il, de ce que Dieu avoit permis qu'il eût découvert la méchanceté de Gendarme. Car quoiqu'il fît tous les jours une offrande de même nature à cette église, comme celle-ci étoit plus forte de moitié que les autres, elle jugea qu'il étoit véritablement touché.

Pendant que le maréchal se reposoit tranquillement à l'ombre de sa bonne fortune, le duc de Saux songeoit à rétablir son crédit auprès de madame de Lionne; mais il trouva chez elle un autre combattant. Le comte Fiesque étoit revenu plus amoureux que jamais, et quoique ce qu'il avoit fait lui dût donner un grand mépris pour madame de Lionne, et que madame de Lionne de son côté ne dût pas souhaiter de le revoir, ils ne s'étoient pas plus tôt vus qu'ils s'étoient raccommodés. Le duc de Saux n'eut pas lieu d'en douter en arrivant. Comme on savoit qu'il étoit des amis de la maison, on le laissa entrer sans annoncer sa venue, et ne trouvant personne dans la chambre, il s'avisa de regarder au travers de la serrure du cabinet. Ce qu'il vit lui prouva qu'il étoit venu trop tard. Cependant, il s'assit tranquillement dans un fauteuil, et lorsque les deux amans vinrent dans la chambre, leur surprise fut grande de voir un homme qu'ils n'attendoient pas, et qu'ils n'avoient eu garde de demander.

Le duc de Saux, qui savoit que le silence augmentoit encore leur confusion, voulut les tirer

de celle où il les voyoit, en le rompant. — Je vous croyois de mes amis tous deux, leur dit-il. Sur ce pied-là je m'attendois que vous ne feriez point de réjouissance sans moi; vous savez qu'un raccommodement vaut une noce, et cependant vous vous raccommodez sans m'avoir appelé. Je n'ai jamais été curieux qu'aujourd'hui, mais j'en suis rebuté pour toute ma vie.

Quelque banqueroute qu'on ait fait à la vertu, il reste toujours une certaine confusion, dès que nos affaires sont découvertes, surtout à une femme, qui a naturellement la pudeur en partage. Le duc de Saux put remarquer cette vérité en madame de Lionne; elle fut encore plus confuse qu'auparavant; et quand ç'auroit été son mari qui lui eût parlé, je ne sais si elle auroit fait une autre figure. Elle avoit les yeux baissés, et si elle les levoit quelquefois, ce n'étoit que pour regarder le comte de Fiesque, qu'elle sembloit exciter à prendre sa défense. Mais il étoit encore plus sot qu'elle; tellement que, voyant qu'il n'avoit pas l'esprit de la tirer de ce mauvais pas : — Voilà de quoi vos folies sont cause, dit-elle à ce comte. Vous avez fermé la

porte contre ma volonté, et monsieur le duc aura vu sans doute que vous vous êtes émancipé à quelque bagatelle. — Pardonnez-moi, madame, en vérité, lui répondit le duc de Saux, ce n'est point une bagatelle que ce que j'ai vu; à moins que vous n'appeliez de ce nom-là ce que nous appelons nous autres bonne fortune. Avouez-moi seulement que le plaisir est tout autre quand on a eu quelque petite brouillerie.

Madame de Coeuvres entra sur ces entrefaites, et tira sa mère d'un grand embarras; car le duc de Saux, qui se sentoit pour elle, non pas une grande passion, mais du moins assez d'attachement pour prendre plaisir à l'entretenir, donna moyen à ces amans de se remettre de leur trouble. Madame de Lionne, qui avoit le cœur grand, c'est-à-dire à qui un seul amant ne suffisoit pas, ne fut pas plus tôt sortie d'une inquiétude qu'elle entra dans une autre. En effet, quoiqu'elle eût promis secours au duc, il lui sembla que sa fille écoutoit trop attentivement ses raisons, et à chaque parole qu'il lui disoit, elle prêtoit l'oreille pour voir si elle ne se trompoit point.

Le comte de Fiesque remarqua sa distraction, et lui en fit la guerre; mais il lui fut impossible de la détourner de son dessein. Enfin elle s'aperçut effectivement, comme elle se l'étoit imaginé, que sa fille étoit toute attendrie, et elle n'en douta plus, principalement quand elle vit que, sans se faire aucune violence, elle lui donnoit sa main à baiser. Le duc de Saux sortit dans le même temps, ce qui lui fit présumer que leurs affaires étoient bien avancées, et que c'étoit sans doute des arrhes d'une plus grande promesse. Elle se résolut, si cela étoit, de traverser ces amans de tout son pouvoir, et s'étant défaite du comte de Fiesque, elle envoya querir une chaise à porteurs, et fit semblant d'avoir à faire des emplettes ce jour-là. Cependant elle ne sortit point qu'elle ne vît les chevaux au carrosse de sa fille, et s'étant mise dans sa chaise, elle se défit de ses laquais, sous prétexte de quelque commission. Cette affaire faite, elle fit arrêter les porteurs au coin de la rue, et leur commanda de suivre le carrosse quand il sortiroit. Elle ne fut pas long-temps en embuscade : le carrosse fut aux Tuileries, du côté des écuries

du roi, et elle y fut presque aussitôt que sa fille.

Comme elle s'étoit déguisée, elle espéra qu'elle ne la reconnoîtroit pas. Néanmoins se défiant de sa taille et de son air coquet, qui la faisoit remarquer entre mille autres, elle fit la boiteuse, et la suivit. La marquise de Cœuvres fit deux tours d'allée, pour dépayser quelques personnes qu'elle avoit reconnues en entrant; mais après cela elle prit le chemin de la porte du Pont-Rouge, ce qui obligea sa mère de doubler le pas. Comme elle avoit laissé quelque distance entre deux, il lui fut impossible d'y arriver sitôt qu'elle eût voulu, tellement que quand elle vint à la porte, sa fille étoit déjà disparue. Elle jeta les yeux de tous côtés, pour voir si elle n'en reconnoîtroit pas du moins les vestiges; mais tout ce qu'elle vit, fut un carrosse sans armes et sans couleurs, qui s'éloigna si fort dans un moment, qu'elle l'eut bientôt perdu de vue. Elle fut fort fâchée de n'avoir pas une voiture toute prête pour le suivre, et elle résolut de n'y être pas attrapée la première fois, se doutant bien que si ses soupçons étoient véritables, ces amans n'en demeureroient pas à cette entrevue.

Mais elle n'avoit garde de se tromper; elle étoit trop habile sur cette matière, et c'étoit justement dans ce carrosse qu'étoient entrés la marquise et le duc. Il la menoit à Auteuil, dans une maison que le maréchal de Grancey avoit louée à la du Mesnil, et dont elle lui permettoit de disposer quand il vouloit.

Mais il paroît qu'ils ne furent pas trop contens l'un de l'autre à cette entrevue, ce qui fit qu'ils ne prirent pas d'autre rendez-vous de sitôt; Madame de Lionne étoit tellement alerte sur ce qui les regardoit, que le marquis de Cœuvres n'eût su l'être davantage. Elle fut donc désespérée; cependant, comme ce qu'elle avoit vu ne lui permettoit pas de douter de leur intelligence, elle crut qu'ils étoient encore plus fins qu'elle, et prit un étrange parti là-dessus. Ce fut de faire avertir le marquis de Cœuvres de prendre garde à la conduite de sa femme. C'étoit un si pauvre homme que ce marquis, qu'il résolut d'assembler sa famille sur cette affaire. Tout y fut mandé, jusqu'au grand-père le maréchal; et comme son rang et son âge lui acquéroient sans contestation la première place dans le conseil, il écouta

attentivement tout ce qu'on dit, sans découvrir la moindre chose de son sentiment. La plupart furent d'avis qu'il falloit mettre la marquise en religion, et dirent que c'étoit là ce qu'on devoit attendre d'un mariage si mal assorti : qu'il ne falloit jamais s'encanailler, et que si leur parent avoit épousé une personne de sa condition, il ne seroit pas réduit, comme il étoit maintenant, à demander justice. Quelques-uns renchérirent encore là-dessus, et dirent qu'un méchant arbre ne portoit jamais que de méchans fruits ; que la mère ayant fait profession toute sa vie de galanterie, il falloit bien s'attendre que sa fille lui ressembleroit. Qu'il falloit non-seulement la mettre en religion, mais encore lui empêcher de porter jamais le nom de la maison.

Le bonhomme de maréchal avoit rougi pendant ce discours, et tout ce qu'il y avoit de gens dans la compagnie qui l'avoient remarqué avoient cru que c'étoit à cause du ressentiment qu'il en avoit, ou de quelque mal inopiné qui lui étoit venu. Mais on vit bien, lorsqu'on eut cessé de parler, que ce n'étoit rien moins que cela, et l'on n'en put plus douter sitôt qu'on lui eut ouï tenir ce discours :

—J'enrage, corbleu, quand je vous entends parler de la sorte. Vous faites bien les délicats, vous qui ne seriez pas ici, non plus que moi, si nos mères n'avoient forligné. Nous savons ce que nous savons, mais sachez que le plus beau de notre nez ne vient que d'emprunt; et nous avons en ligne directe, aussi bien qu'en collatérale, tant de sujets de nous louer des habiles femmes que nous avons dans notre maison que je m'étonne que vous en vouliez bannir celles qui leur ressemblent. Quand j'ai marié mon petit-fils de Cœuvres avec mademoiselle de Lionne, croyez-vous que j'aie considéré, ni qu'elle étoit fille d'un ministre d'état, ni qu'elle avoit du bien, ni qu'elle avoit du crédit? Ce sont des vues trop bornées pour un homme de mon âge et de mon expérieuce; et toute ma pensée a été, qu'étant belle comme elle étoit, elle pourroit faire revivre la grandeur de notre maison, laquelle, comme vous savez, tire sa considération, non pas du côté des mâles, mais du côté des femelles. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute; mon intention a été bonne en cela, aussi bien que dans mon mariage avec mademoiselle de Ma-

nicamp. En effet, ma femme étoit assez belle pour faire notre fortune à tous; mais la réputation de son frère lui a beaucoup préjudicié. Devant que je l'eusse épousée, je sais qu'on lui fit une proposition qui ne lui fut pas agréable, parce qu'elle a l'esprit tourné du bon côté, et non pas comme son frère. Depuis cela, il lui est encore arrivé la même chose; mais elle aimeroit mieux mourir que de ne se pas conformer aux sentimens de la maison où elle est entrée. La maison d'Estrées, pour être voisine de Villers-Coterets, ne s'accommode pas à son usage; nous allons droit à Saint-Germain; et si la marquise de Cœuvres a fait autrement, c'est en cela que je me déclare son ennemi capital. A-t-elle commerce avec le chevalier de Lorraine? qu'on la brûle. A-t-elle commerce avec le chevalier de Châtillon? qu'on la noie. A-t-elle commerce avec le duc de Luxembourg? qu'on la pende. On n'a que faire de chercher d'autre bourreau. Mais si ce n'est que d'avoir des amans honnêtes, je me déclare son protecteur. Que tout cela cependant se passe entre nous, sans que la cour en soit abreuvée; les plus courtes

folies sont les meilleures; et nous n'avons que faire que tout le monde rie à nos dépens.

Le commencement de ce discours avoit scandalisé toute la compagnie, mais elle trouva tant de bon sens dans la fin qu'elle résolut de s'y conformer. On n'eut pas le temps néanmoins de recueillir les voix, car un laquais étant venu dire au maréchal, que Lessé, du Bail, et deux ou trois autres fameux joueurs de trois dés l'attendoient, il tira sa révérence, en disant qu'il cassoit tout ce qu'ils feroient au préjudice de sa déclaration.

L'évêque de Laon demeura le président du conseil de guerre après que son père fut sorti : et comme il étoit tout politique, et qu'il prétendoit que la faveur de M. de Lionne ne lui nuiroit pas à lui faire obtenir le chapeau de cardinal qu'il a eu depuis, il dit qu'il s'étonnoit extrêmement de deux choses; l'une qu'on fît le procès à sa nièce sur un simple soupçon; l'autre, qu'on médît de sa famille. Que pour l'un, il falloit que les choses fussent claires comme le jour avant que d'en venir là; que pour l'autre, l'on savoit bien que la maison de Lionne s'étoit toujours

distinguée parmi les autres maisons de noblesse de la province du Dauphiné. Que la malice qu'on avoit de nier une chose si averée, étoit une preuve assez authentique du peu de foi qu'il falloit ajouter à tout ce qui se disoit d'ailleurs. Que tant qu'il avoit été à Paris, il lui avoit tenu assez bonne compagnie, pour remarquer s'il y eût eu quelque dérèglement dans sa conduite; mais qu'il ne lui avoit jamais reconnu que des sentimens dont toute sa famille devoit être contente. Qu'il y alloit prendre garde encore de plus près, et que tant que les négociations où il étoit appelé lui permettroient de demeurer auprès d'elle, il s'y attacheroit tellement, qu'il en pourroit répondre mieux que personne.

Le marquis de Cœuvres se crut obligé de le remercier de la peine qu'il vouloit bien se donner, et en lui faisant son compliment, il lui dit qu'on voyoit bien peu d'oncles prendre les choses si fort à cœur qu'il faisoit. Mais il fut le seul de la compagnie qui ne pénétrât pas son dessein. — Le bon prélat étoit devenu amoureux de sa nièce, et comme il n'avoit pas le temps de filer le parfait amour, il avoit résolu de lui faire

valoir ce service, et d'en demander une prompte récompense. En effet, l'assemblée ne fut pas plus tôt rompue, qu'il fut trouver la marquise, et la prévenant par un regard, qui découvroit assez quelle en étoit la source, pour peu qu'elle y eût pris garde—: Je ne sais, madame, lui dit-il, si vous ne vous êtes point déja aperçue de l'extrême passion que j'ai pour vous. Si je vous en avois parlé dès le moment que je l'ai sentie, ç'auroit été dès le premier jour que je vous ai vue; mais ces sortes de déclarations n'appartiennent qu'à des étourdis, et j'ai toujours cru pour moi, qu'avant que d'en venir là, il falloit avoir prévenu la personne par quelque service considérable. Si vous avez bien remarqué mon procédé, je n'ai guère laissé passer d'occasions, sans le faire : cependant ç'a toujours été si peu de chose, en comparaison de ce que j'aurois voulu, que je n'ai pas eu la hardiesse de me découvrir jusqu'ici. Aujourd'hui les choses changent de face, je viens de réduire dans le devoir une famille qui se déchaînoit contre vous, et qui ne parloit pas moins que de vous envoyer en religion. Je sais bien, madame, qu'on

ne vous rendoit pas justice; mais enfin c'en étoit fait si je n'eusse pris votre parti. Cela mériteroit quelque récompense pour un autre; mais pour moi, je serai toujours trop satisfait si vous me permettez seulement de vous voir et de vous aimer.

La marquise de Cœuvres avoit été tellement étonnée de sa déclaration, qu'elle avoit eu peine à croire ce qu'elle entendoit. Mais comme elle étoit sur le point de lui témoigner son ressentiment, ce qu'il lui venoit de dire d'ailleurs la surprit si fort, qu'elle oublia tout le reste pour lui demander ce qu'elle avoit fait pour être si maltraitée. Je ne vous le puis dire, madame, lui répondit l'évêque, si ce n'est que votre mari est jaloux. Il ne spécifie rien cependant de particulier, et tout ce que je puis comprendre, c'est que vous avez quelqu'un qui vous veut du mal, et qui vous a desservie auprès de lui. Mais n'appréhendez rien, il se repose maintenant sur tout ce que je lui dirai de votre conduite, et je me suis chargé de vous éclairer de si près, que rien n'échappera à ma pénétration. Là-dessus il lui fit le détail de tout ce qui s'étoit passé dans l'assem-

blée, à la réserve, néanmoins, de ce qu'avoit dit le bonhomme de maréchal; car il vouloit que ce fût à lui seul qu'elle eût l'obligation de l'avoir tirée d'affaire.

La marquise fut ravie qu'on n'eût rien découvert de son intrigue : c'est pourquoi se tenant bien forte : — Je suis bien malheureuse, monsieur, dit-elle, de me voir accusée injustement; et quoique je ne veuille pas nier que je ne vous sois obligée, vous me permettrez néanmoins de vous dire que vous effacez bientôt cette obligation par votre procédé. Vous devriez vous ressouvenir de votre caractère, et de ce que je dois à mon mari. Mais je vois bien ce que c'est; les contes qu'on a faits de moi vous ont donné cette audace; et j'aurois encore lieu de vous estimer, si vous n'aviez cru qu'ayant déjà quelque penchant au crime, j'aurois moins d'horreur pour celui que vous me proposez. — Je ne vous propose rien de criminel, répondit aussitôt l'évêque, et vous avez tort de m'en accuser. — Mais que demandez-vous donc? lui dit madame de Cœuvres. — Que vous souffriez seulement que je vous adore, répliqua l'évêque, et que je cherche

toutes les occasions de vous rendre service. — Quoi donc ! lui répondit-elle, vous traitez de bagatelle qu'un évêque aime une femme mariée, et qu'un oncle tâche de séduire sa nièce ? croyez-moi, si j'ai quelque cas à consulter, vous ne serez jamais mon casuiste. Cependant obligez-moi, non pas de ne me voir jamais, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de l'empêcher, mais de ne me tenir jamais de tels discours; car je n'aurois peut-être pas assez de discrétion pour le cacher à M. de Cœuvres.

Ces paroles furent un coup de foudre pour cet évêque, et, quelque esprit qu'il eût, il demeura si court qu'il ne put dire un seul mot. Un pauvre malheureux prestolet, qui sollicitoit un démissoire depuis long-temps, s'étant présenté à lui un moment après, essuya tout son chagrin. Il lui dit mille choses fâcheuses, et ses gens, qui ne l'avoient jamais vu de si méchante humeur, ne surent à quoi attribuer un si grand changement. Cependant ils eurent eux-mêmes à souffrir de ce qui lui étoit arrivé; quand il fut à table, il trouva tout si mauvais qu'il demanda si on le vouloit empoisonner. Enfin, s'il eût osé, il au-

roit battu tout le monde. Son amour ne s'éteignit pas pour cela ; au contraire, il augmenta par la difficulté ; mais n'osant plus rien dire à la marquise, après la manière qu'il en avoit été reçu, il résolut de veiller de si près à sa conduite, qu'il lui fit faire par crainte ce qu'il n'avoit pu lui faire faire par amour.

Cet argus, malgré tous ses yeux, ne put rien découvrir de quelques jours ; et quoique le duc de Saux vînt à toute heure dans la maison, comme on le croyoit bien avec madame de Lionnne ; et qu'il la demandoit le plus souvent, il prit si bien le change que ce fut celui qu'il soupçonna le moins. Cependant, comme il est difficile de tromper long-temps un amant, l'évêque s'imagina bientôt que madame de Lionne ne servoit que de prétexte, et que la marquise recevoit les offrandes. Le duc de Saux, qui n'avoit pas encore trouvé le moyen de se raccommoder avec elle, en cherchoit toutes les occasions. C'étoit pour cela qu'il venoit si souvent voir la mère; et comme il connoissoit le caractère de son esprit et les nécessités de son tempérament, — Madame, lui dit-il dès la première fois qu'il la

revit, voici un criminel qui se vient justifier devant vous, et quoique j'aie à mon tour à vous accuser, comme c'est moi qui ai fait la première faute, il est bien juste que je calme votre ressentiment, pour rendre le mien légitime. — De quoi vous plaignez-vous, monsieur? lui répondit-elle; est-ce de m'avoir trouvée avec M. de Fiesque? quel intérêt y prenez-vous? voulez-vous encore vous moquer de moi? Le duc de Saux croyant qu'elle vouloit lui reprocher sa bourse vide: — Je n'ai rien à dire, madame, lui dit-il, et je vous ai déjà avoué que j'étois le plus criminel de tous les hommes. Mais à tout péché miséricorde, et me voici tout prêt à réparer ma faute. A ces mots il se mit à compter ses écus; mais quoique madame de Lionne n'eût jamais refusé personne argent comptant, elle lui dit d'un air méprisant qu'il se méprenoit, et qu'elle n'étoit pas madame de Cœuvres. — Que voulez-vous dire, madame? répondit le duc de Saux en s'arrêtant, et pourquoi citer une femme qui ne songe pas à nous, et à qui nous ne devrions pas songer aussi? — Me prenez-vous pour une bête, lui dit madame de Lionne; et ne la vis-je pas en-

trer moi-même l'autre jour avec vous? quoique le carrosse fût masqué, aussi bien que vos laquais, ne la suivis-je pas jusqu'à la porte des Tuileries, et cela m'empêcha-t-il de démêler toute l'intrigue? — Vous l'avez vue, madame? lui dit le duc de Saux d'un air résolu. — Oui, monsieur, répondit madame de Lionne d'un même air, et de mes propres yeux. — Eh bien! madame, lui dit-il d'un grand sérieux en lui tendant la main, frappez là; nous n'avons rien à nous reprocher l'un et l'autre, et j'ai vu, aussi bien que vous, des choses dont il n'est pas besoin de rappeler la mémoire. Ne vous souvenez plus de l'aventure du carrosse, j'oublierai celle du cabinet. Qu'en dites-vous, et n'est-ce pas là se mettre à la raison? Cet entretien parut trop cavalier à la dame pour lui accorder aucune faveur; et, continuant de se picoter l'un l'autre, ils se séparèrent si chagrins qu'ils crurent tous deux n'avoir jamais rien à se demander. Le duc de Saux s'en étant retourné chez lui, n'y fut pas un quart d'heure, qu'il reçut ce billet de la marquise de Cœuvres.

LETTRE DE MADAME DE COEUVRES AU DUC DE SAUX.

« J'avois dessein, il n'y a qu'une heure ou deux, » d'envoyer savoir comment vous vous portiez » de votre paralysie; mais je vous ai vu monter » si gaîment dans votre carrosse, en sortant de » chez madame de Lionne, que j'ai cru qu'il se- » roit inutile de vous envoyer faire mon compli- » ment. Une autre que moi s'étonneroit qu'elle » eût fait ce miracle, après avoir essayé inutile- » ment d'en venir à bout : mais je vois bien ce » que c'est; je n'ai pas l'expérience qu'elle a en » beaucoup de choses; outre qu'il faut avoir » beaucoup d'accès auprès des saints, de quoi je » ne me vante pas. Mandez-moi si elle a découvert » la châsse pour cela, et si vous avez eu beau- » coup de dévotion pour les reliques. »

Le duc de Saux ne fut point surpris de la guerre qu'elle lui faisoit. Cependant, comme le comte de Tallard étoit à la campagne depuis quelques jours, que Louison d'Arquien étoit malade pour avoir été trop dévote, et qu'enfin

il se sentoit d'humeur à ne pas demeurer plus long-temps sans compagnie, il lui fit cette réponse.

LETTRE DU DUC DE SAUX A MADAME DE COEUVRES.

« Si j'ai été chez madame de Lionne, ce n'é-
» toit que pour vous y voir ; mais les personnes
» comme vous ne se mettent pas à tous les
» jours, et il suffit qu'elles sachent qu'on meurt
» pour elles, pour prendre plaisir à la mort
» d'un malheureux. Je vous cherche depuis mon
» malheur, pour vous dire qu'il n'y a que vous
» qui me puissiez guérir ; si vous en voulez faire
» l'expérience sur les deux heures après minuit, je
» sais un secret infaillible de me rendre à la porte
» de votre appartement. Vous savez que vous
» ne risquez rien, votre époux ne devant reve-
» nir de Versailles que demain au soir. Pour
» peu que vous aimiez ma santé, vous accep-
» terez le parti ; vous savez qu'un vieux mal
» est dangereux, et si vous laissez davantage
» enraciner le mien, prenez garde qu'il ne de-
» vienne incurable. »

Madame de Cœuvres n'étoit pas si fâchée qu'une offre comme celle-là n'apaisât sa colère. C'est pourquoi elle dit à celui qui avoit donné cette lettre, qu'il n'avoit qu'à venir. Cependant celui-ci s'en étant retourné à l'hôtel de Lesdiguières, ne prit pas garde que l'évêque de Laon étoit entré dans le cabinet du duc de Saux, où il écrivoit une lettre, et lui cria dès la porte : — Bonne nouvelle ! bonne nouvelle ! — Le duc de Saux lui fit signe des yeux de ne rien dire ; mais c'en étoit assez pour cet évêque, qui étoit alerte, et qui redoubla ses soupçons, quand il vit que celui qui avoit parlé étoit l'agent d'amour du duc. Il ne put pourtant asseoir aucun jugement ; mais comme il se doutoit que c'étoit quelque rendez-vous pour la nuit suivante, il résolut de faire si bonne garde qu'il pût reconnoître si sa nièce n'y avoit point de part ; car, comme j'ai dit ci-devant, il s'étoit déjà douté de la vérité, et cela parce que ce duc, qui étoit l'indiscrétion même, avoit lâché des paroles devant lui qui lui faisoient connoître qu'il n'avoit pas assez d'estime pour madame de Lionne pour lui rendre tant de visites. Ayant quitté le duc, il

eut beaucoup d'impatience que la nuit fût venue; et quoique le plus grand déplaisir qui lui pût arriver fût de voir ce qu'il cherchoit, toutefois son unique espérance fut qu'il découvriroit bientôt tout le mystère. L'heure qu'il souhaitoit étant enfin arrivée, il fit le pied de grue autour de l'hôtel de Lionne; et pour ne se pas tromper, dès qu'il passoit quelqu'un, il l'alloit regarder sous le nez. Cela n'étoit pas trop beau pour un évêque, et encore pour lui, qui faisoit tant le sérieux; mais il avoit eu soin d'en ôter le scandale, s'étant défait de sa croix, et ayant couvert sa couronne d'une perruque, tellement que, comme il avoit l'épée au côté, on l'eût pris pour un cavalier d'importance.

Voilà de quoi l'amour étoit cause. Mais ce n'étoit pas dans sa tête seule qu'il rouloit, et le bon homme M. de Lionne, malgré toutes ses occupations et son âge, qui étoit déjà avancé, n'en étoit pas plus exempt que les autres. Soit qu'il soit impossible à un homme de se passer de femme, soit qu'il crût faire enrager la sienne en faisant une maîtresse, il en avoit une, qui étoit la femme d'un bon bourgeois; et pendant qu'il

avoit donné à son mari un emploi qui l'éloignoit de sa maison, il se délassoit avec elle des grandes affaires, dont le roi se reposoit sur lui. Il arriva que ce soir même il venoit de la quitter; et comme il s'en revenoit tout seul à pied avec un valet de chambre, de qui il se servoit dans son amour, l'évêque, qui croyoit que tout le monde dût être le duc de Saux, s'en fut à lui pour le regarder sous le nez; et le valet de chambre de M. de Lionne, qui craignoit que ce ne fût un voleur, lui appuya en même temps sur le ventre un pistolet qu'il tenoit sous son manteau. L'évêque, dont le métier n'étoit pas d'être brave, dit à ce valet de chambre, qu'il prit de son côté pour un voleur, de ne pas le tuer, et que, s'il ne falloit que lui donner la bourse, il étoit prêt de le faire. Comme il étoit tous les jours chez M. de Lionne, sa voix fut aussitôt reconnue du maître et du valet; si bien que ce dernier, tout surpris, lui répondit aussitôt qu'il n'avoit rien à craindre, et que c'étoit M. de Lionne. M. de Lionne, qui vouloit se cacher, fut fâché que son valet de chambre l'eût découvert par son imprudence. Mais comme la chose

étoit faite, et qu'il avoit aussi reconnu la voix de l'évêque, il prit la parole, et lui demanda par quelle aventure il s'étoit déguisé comme il étoit. Le bon prélat fut au désespoir de cette rencontre, et quoiqu'il passât pour avoir l'esprit présent en toutes choses, il fut fort embarrassé. S'il eût pu s'esquiver, il l'auroit fait volontiers; mais M. de Lionne et son valet de chambre avoient reconnu son visage aussi bien que sa voix, malgré le déguisement; et le dernier lui demandoit déjà pardon de lui avoir présenté le pistolet, lui disant qu'il n'étoit pas si criminel, personne ne pouvant le reconnoître en l'état qu'il étoit.

Ces excuses donnèrent le temps au bon prélat de prendre son parti, et ayant avoué une partie de la vérité à M. de Lionne, c'est-à-dire qu'il étoit là pour prendre garde si le duc de Saux ne viendroit point, qu'il le soupçonnoit de vouloir débaucher la marquise de Cœuvres, il lui tut l'autre, qui étoit pourtant la véritable cause de la peine qu'il se donnoit. M. de Lionne, qui connoissoit la foiblesse humaine, et qui par conséquent croyoit sa fille capable de tout,

loua son zèle, et s'offrit de faire le pied de grue avec lui. Cependant il envoya toujours devant son valet de chambre, à qui l'évêque n'avoit pas jugé à propos de découvrir le secret, ayant parlé exprès tout bas à l'oreille de son maître. Ils se séparèrent tous deux pour mieux découvrir les allans et les venans; mais leurs peines auroient été inutiles, si le valet de chambre, qui étoit curieux de son naturel, n'eût veillé de son côté, pour voir ce que tout cela vouloit dire.

Comme il avoit les yeux alertes de toutes parts, il vit qu'un homme escaladoit les murailles du jardin; ce que les sentinelles ne purent voir, pour être d'un autre côté. De là il le vit entrer par une fenêtre qui répondoit sur le parterre, et qu'on lui tenoit ouverte; après quoi ayant disparu, ce lui fut un sujet d'une profonde méditation. En effet, comme il se doutoit bien qu'il falloit qu'il y eût de l'amour sur le jeu, et qu'il ne pouvoit l'appliquer qu'à sa maîtresse ou à la fille du logis, il étoit incertain s'il en devoit aller avertir son maître, à qui il ne savoit si son avis seroit agréable ou non. Pendant qu'il raisonnoit en lui-même sur ce qu'il devoit faire,

le duc de Saux, qui étoit entré, tâchoit de se couler dans l'appartement de la marquise de Cœuvres, qui n'étoit pas éloigné de là. Mais il se sentit tout d'un coup arrêté par le bras, et celle qui l'arrêtoit étoit Madame de Lionne, qui avoit donné rendez-vous au comte de Fiesque et qui croyoit que c'étoit lui. Est-ce toi, lui dit-elle en même-temps, mon cher comte? et que tu as tardé à venir!

Le duc de Saux, qui reconnoissoit bien la voix de madame de Lionne, garda bien le silence; ce qui la surprit, craignant qu'elle ne se fût méprise. Pour s'en éclaircir, elle lui jeta les bras au cou, et, ayant senti qu'il étoit plus gros et plus gras que son ami, elle fit un grand cri qui auroit réveillé toute la maison, si chacun, à la réserve du valet de chambre, n'eût été enseveli dans un profond sommeil. Le duc de Saux, qui avoit peur que son imprudence ne leur fît des affaires à tous deux, prit alors le parti de rompre le silence; ce qu'il fit en ces termes, mais le plus bas qu'il lui fut possible : — A quoi pensez-vous, madame? lui dit-il; et n'avez-vous pas le jugement de voir que vous nous

allez perdre? S'il n'y avoit que mon intérêt qui me fît parler, je ne dirois rien, et me tirerois d'affaire comme je pourrois; mais que dira votre mari, et, quelque excuse que vous puissiez chercher, ne croira-t-il pas que c'est vous qui m'avez fait venir?

Ces paroles, cette voix, qu'il lui fut facile de reconnoître, firent faire réflexion à madame de Lionne qu'il avoit raison.—Quoi! c'est donc vous, M. le duc, lui dit-elle? et que venez-vous chercher ici?—Je ne vous mentirai point, madame, lui dit-il; je ne vous cherchois pas, non plus que ce n'étoit pas moi que vous cherchiez : c'est pourquoi, si vous m'en croyez, vous me laisserez continuer mon aventure, de peur que je n'interrompe la vôtre; et voilà comme, entre gens comme nous, il faut vivre dans le siècle où nous sommes. La proposition étoit fort honnête, et fort raisonnable, comme il est aisé de juger; mais soit qu'il y eût déjà long-temps que madame de Lionne eût du goût pour lui, ou que, l'heure du rendez-vous du comte de Fiesque étant passée, il lui fût insupportable de passer la nuit toute seule, pendant que sa fille la passeroit en com-

pagnie. — Non, non, M. le duc, lui dit-elle; cela n'ira pas comme vous le pensez: je sais que c'est à ma fille que vous en voulez; mais, ne lui en déplaise ni à vous, je profiterai de l'occasion, puisqu'elle s'offre sans que j'y pense.

A ces mots qu'elle disoit le plus bas qu'elle pouvoit, de peur que quelqu'un ne l'écoutât, elle voulut l'emmener dans sa chambre. Mais lui, qui ne pouvoit consentir au change: — Ah! madame, lui dit-il en se faisant tirer de force, j'ai promis à madame de Coeuvres que je l'irois trouver; je ne puis lui manquer de parole, et permettez du moins que je m'aille dégager d'avec elle, après quoi je vous promets de vous donner toute sorte de contentement. La dame ne fut pas si crédule qu'elle se voulût fier à lui; elle ne voulut jamais souffrir qu'il la quittât: mais lui de son côté s'étant obstiné à n'en rien démordre, elle proposa un milieu à cela, qui fut d'aller querir elle-même sa fille. Il accepta sa proposition.

Pendant que cela se passoit, l'évêque et M. de Lionne faisoient toujours le pied de grue, mais beaucoup plus inquiets l'un que l'autre. Car

quoique M. de Lionne fût homme d'honneur, que l'infamie dont l'évêque l'avoit averti lui donnât quelque alarme, ce n'étoit rien toutefois en comparaison de celle que celui-ci ressentoit par sa jalousie. Toutes les pensées qu'il avoit rouloient sur la vengeance, et s'il eût été aussi bien homme d'épée qu'homme d'église, le duc de Saux ne seroit jamais mort que de sa main. Comme M. de Lionne se tenoit loin de lui, par les raisons que j'ai dites ci-devant, cela lui donnoit moyen de s'entretenir dans ses pensées, qui le flattoient tantôt et tantôt le désespéroient; mais comme il y étoit plongé le plus avant, M. de Lionne, qui venoit d'être averti par son valet de chambre de ce qu'il avoit vu, le releva de sentinelle, lui disant que ses soupçons étoient bien fondés, et qu'un homme étoit entré dans sa maison. Morbleu! lui dit en même temps l'évêque en jurant; quoi! vous demeurez si tranquille après un tel avis, comme si l'affront ne vous regardoit pas aussi bien que moi? Ce fut là la réponse qu'il fit à M. de Lionne, après quoi il demanda au valet de chambre ce qu'il avoit vu. Celui-ci l'ayant instruit de la plus grande partie

de ce que je viens de dire, il demanda pour une seconde fois à M. de Lionne s'il laisseroit une injure comme celle-là impunie.—J'en suis d'avis, lui répondit froidement M. de Lionne; il faut que ce soit ma femme ou ma fille, et le moindre éclat que je ferois nous perdroit tous de réputation. Il vaut mieux que la chose demeure entre nous trois, je connois la discrétion de mon valet de chambre, et je réponds de son secret. M. de Lionne ne pouvoit prendre dans le fond un meilleur parti; mais l'évêque qui prenoit feu à chaque parole: —Morbleu! lui dit-il, jurant encore une fois comme un charretier, vous n'avez que ce que vous méritez, puisque vous voyez si tranquillement votre infamie. Mais pour moi il ne sera pas dit que je la souffre sans me remuer, et comme je crois que la chose regarde ma nièce aussi bien que votre femme, vous trouverez bon que je n'aie pas la même tranquillité. A ces mots, il dit au valet de chambre, qui, pour les intrigues amoureuses de son maître, avoit la clef d'une fausse porte, de la lui venir ouvrir; et M. de Lionne se sentant piqué d'honneur, le suivit par complaisance plutôt que par inclination.

Comme le valet de chambre, après avoir vu monter le duc de Saux par-dessus la muraille, avoit épié ce qu'il étoit devenu, il avoit remarqué le manége des deux dames, et sachant dans quelle chambre elles étoient positivement, il y mena son maître et l'évêque, après que M. de Lionne, qui avoit une double clef de tous ses appartemens, l'eut ouverte. Le duc de Saux et nos deux dames étoient si bien occupés de leur explication qu'ils n'entendirent pas ouvrir la porte; tellement qu'ils se trouvèrent pris comme dans un blé. Madame de Lionne se jeta aux pieds de son mari, et le conjura de lui pardonner, lui faisant mille belles promesses de n'y retourner de sa vie. La marquise de Cœuvres, qui n'étoit pas moins confuse, ne savoit que dire de son côté; néanmoins, s'étant approchée de l'oreille de l'évêque, qui vouloit que l'on tuât tout :—Ne me perdez pas de réputation, lui dit-elle; et pourvu que vous apaisiez mon père, et que vous cachiez la chose à mon mari, je vous promets de n'en être pas ingrate. M. de Lionne étoit si étonné pour la nouveauté du fait, qu'il ne disoit mot. Tout ce qu'il put dire fut ce peu de paroles : —

Malheureuse femme! malheureuse fille! A quoi elles n'eurent garde de répondre.

Cependant l'évêque s'étant grandement apaisé par les promesses qui lui avoient été faites, et comme il désiroit d'en voir l'effet à l'heure même! — Je crois que vous aviez raison, dit-il froidement à M. de Lionne, quand vous vouliez que nous n'approfondissions pas davantage notre infamie. Le moins de bruit qu'on peut faire dans ces sortes de choses est toujours le meilleur, comme vous me disiez fort bien, et si vous m'en croyez, nous en demeurerons là. Il nous doit suffire de savoir ce que nous savons sans en abreuver le public. Cet avis étant du goût de M. de Lionne, fut suivi tellement, qu'ils congédièrent le duc de Saux, qui, tout brave qu'il étoit, fut ravi de se voir hors de leurs mains. Après cela l'évêque eut peur que sa nièce ne retournât à ses premières affections; si bien que pour la dépayser il fit en sorte que son mari l'envoyât dans ses terres, qui étoient voisines de son évêché. Cela produisit un bon effet, car il fit une résidence plus exacte qu'il n'avoit fait encore dans son diocèse. Mais des intrigues d'é-

tat l'ayant appelé hors du royaume, l'ambition prit la place de l'amour.

Pour ce qui est de madame de Lionne, son mari ne la pouvant plus souffrir devant ses yeux, la mit en religion; ce qui donna lieu de causer au public, qui ne douta point que ce ne fût pour quelque amourette; car la dame avoit la réputation d'être fragile, en quoi certes l'on ne se trompoit pas. Cependant comme chacun étoit en peine de savoir au vrai tous les tenans et tous les aboutissans, le duc de Saux prit soin de les apprendre. Il publia lui-même son aventure, et quoiqu'il crût bien que cela ne lui donneroit pas bonne réputation, il aima mieux passer pour indiscret que de se priver du plaisir de parler. Le bruit s'en étant répandu dans Paris, on trouva cette aventure si rare, que ce fut le sujet de tout entretien pendant quelques jours.

Ainsi finit l'intrigue du duc de Saux et de madame de Lionne et de sa fille. Pour ce qui est de M. de Lionne, il conçut tant de regret de ce qu'il avoit vu, qu'il en mourut bientôt après. Elle ne fut pas fâchée de sa mort, mais elle est devenue si vieille et si couperosée, qu'elle est

obligée maintenant de se contenter du comte de Fiesque, que la nécessité oblige de son côté de passer par-dessus beaucoup de choses, qui n'accommoderoient pas un amant plus délicat. Pour ce qui est de sa fille, soit que son mari ait eu quelque avis secret de son intrigue, ou qu'il soit inconstant de son naturel, il ne paroît pas beaucoup s'en soucier, si bien qu'elle est presque toujours à la campagne avec monseigneur.

LES AMOURS

DE

LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ.

Ce que je viens de dire de madame de Lionne est une étrange chute pour une femme qui avoit aspiré au cœur du roi. Cependant ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai à conter de la maréchale de La Ferté, qui est mon autre héroïne, mais une héroïne illustre, et dont on auroit peine à trouver la pareille, quand on chercheroit dans tout Paris, qui cependant est un lieu merveilleux pour ces sortes de découvertes. Quoi qu'il en soit, elle ne se vit pas plus tôt déchue des espérances dont j'ai parlé ci-dessus, qu'elle chercha à s'en consoler; ce qui ne lui fut pas bien difficile, puisque celui qui lui fit perdre une si belle idée fut un homme qui n'en valoit guère la peine. Elle étoit de bonne race, et le

maréchal de La Ferté, en l'épousant, avoit été plus hardi que dans toutes les entreprises de guerre qu'il avoit jamais faites; car il falloit ou qu'elle eût été changée en nourrice, ou qu'elle ressemblât à toutes ses parentes, qui avoient été du métier; de quoi on voyoit un bel exemple dans sa sœur la comtesse d'Olonne, que Bussi a tâché, autant qu'il a pu, de rendre fameuse, mais où il n'a perdu que ses peines, la copie qu'il en a faite n'approchant en rien de l'original. Cette femme, quoique d'une beauté fort médiocre, et beaucoup au-dessous de celle de sa sœur, présumoit néanmoins tant d'elle-même, qu'elle croyoit que tout le monde dût être enchanté de son mérite. Son mari, le plus brutal homme qui fut jamais, se doutant bien qu'il avoit beaucoup risqué en l'épousant, lui avoit fait un compliment fort cavalier le lendemain de ses noces.—Corbleu! madame, lui avoit-il dit, vous voilà donc ma femme, et vous ne doutez pas que ce ne vous soit un grand honneur; mais je vous avertis de bonne heure que si vous vous avisez de ressembler à votre sœur, et à une infinité de vos parentes qui ne valent rien, vous y trouverez votre

perte. La dame, qui avoit pris sa brutalité de la nuit pour un excès d'amour, fut détrompée par ces paroles; et comme il passoit dans le monde pour n'y avoir point de raillerie à faire avec lui, elle se contint quelque temps, mais non pas sans se faire grande violence.

Les emplois qu'il avoit à la guerre, et qui l'éloignoient d'elle une grande partie de l'année, lui donnoient cependant beau jeu pour le tromper. Mais il y avoit pourvu en laissant des gens auprès d'elle qui l'observoient si exactement, qu'elle ne pouvoit faire un pas sans qu'il en fût averti. Il lui avoit défendu, en partant, de voir la comtesse d'Olonne, craignant qu'une si méchante compagnie, jointe à son tempérament dont il avoit reconnu les nécessités dans le particulier, n'aidât beaucoup à la corrompre. La comtesse, qui savoit cette défense, lui en vouloit un mal à mourir, prétendant que cela la décrioit plus dans le monde que sa conduite, et comme la vengeance est ordinairement le péché mignon des dames, elle n'eut point de repos qu'elle ne l'eût rendu semblable à son mari, c'est-à-dire, qu'elle ne lui eût fait porter des cornes. Pour

cet effet, s'étant ouverte au marquis de Beuvron, qui l'aimoit, elle l'excita à lui rendre ce service, espérant que, comme il étoit bien fait, et qu'il avoit de l'esprit, il lui seroit facile de supplanter un jaloux, qui n'avoit pu plaire à sa sœur que parce qu'il avoit fait sa fortune.

Le marquis de Beuvron ressembloit au duc de Saux, et il n'étoit pas assez scrupuleux pour appréhender ce qui lui étoit proposé, en supposant que la dame lui eût plu; mais s'imaginant que la proposition qui lui étoit faite n'étoit à autre fin que de l'éloigner, et de donner beau jeu au duc de Candale, dont il commençoit à devenir jaloux, il la reçut si mal, que la comtesse d'Olonne vit bien qu'il falloit qu'elle s'adressât à un autre, si elle vouloit réussir dans son projet.

De se fier à un inconnu dans une affaire si délicate, c'est-à-dire à un homme sur qui elle ne pût pas compter absolument, c'étoit risquer beaucoup, puisque c'étoit mettre son honneur en compromis, et faire dire des choses qui n'auroient pas été fort agréables. Cependant, comme elle ne s'étoit pas encore abandonnée à ce nombre infini de gens, comme elle a fait depuis,

elle fut fort embarrassée sur qui faire tomber son choix. Enfin, après y avoir bien pensé, ce fut sur son mari, en qui elle crut avoir remarqué autrefois quelques regards pour sa sœur, qui n'étoient pas tout-à-fait indifférens, et à qui d'ailleurs elle se croyoit obligée, en bonne politique, de donner de l'occupation, afin qu'il ne prît pas garde de si près à ses affaires. Elle ne se trompoit pas dans ce qu'elle avoit cru connoître de ses sentimens; il l'auroit volontiers changée pour la maréchale, en quoi néanmoins il n'auroit pas beaucoup gagné. Mais comme ce n'étoit pas un génie, ni un homme fait comme il falloit pour cette conquête, ce fut en vain qu'elle l'anima, et le pauvre sot n'eut pas l'esprit d'en avoir les gants, quoique la défense du maréchal ne fût pas pour lui comme elle étoit pour sa femme, ce qui lui donnoit moyen de la voir à toute heure. La comtesse savoit tout ce que faisoit son mari, par le moyen du marquis de Beuvron, qui avoit trouvé le secret de se mettre aussi bien auprès de lui qu'il étoit auprès d'elle. Ayant appris combien ses affaires étoient peu avancées, elle vit bien qu'il falloit encore changer de bat-

terie; de sorte qu'après avoir roulé diverses choses dans son esprit, elle s'arrêta sur une où elle crut mieux trouver son compte. Elle avoit remarqué, pendant qu'elle voyoit sa sœur, qu'elle avoit un valet de chambre parfaitement bien fait, et qui même sentoit son bien; ainsi, croyant que si elle lui pouvoit inspirer le dessein d'aimer sa maîtresse, à quoi son âge et l'occasion qu'il avoit d'en devenir amoureux vouloient qu'il prêtât l'oreille facilement, ce lui seroit un moyen de signaler sa vengeance.

S'étant mis cette affaire en tête, elle envoya querir un matin ce valet de chambre, et fut fort contente de son esprit, qui étoit la pièce la plus nécessaire pour faire réussir son dessein. Ce qui lui plut encore beaucoup, c'est que ce garçon, qui étoit d'une honnête famille, et que la nécessité avoit obligé à se mettre en condition, ne lui voulut rien dire de sa naissance; sur quoi elle inventa une chose fort adroite, et qui ne lui servit pas peu. Ce fut de faire insinuer à sa sœur par le marquis de Beuvron, que c'étoit une personne de qualité, et qu'il falloit absolument qu'il fût amoureux d'elle pour s'être déguisé de la

sorte. La maréchale, qui n'avoit peut-être point fait de réflexion jusque-là sur sa bonne mine, eut plus d'attention après cela à le regarder, et comme elle le trouva parfaitement bien fait, et qu'on se met facilement en tête ce que l'on souhaite, elle prit pour une vérité la fable qu'on lui avoit débitée. Pour en être plus sûre, elle l'interrogea elle-même sur son pays et sur sa naissance; mais les mêmes raisons qui l'avoient obligé de cacher l'un et l'autre à la comtesse d'Olonne subsistant toujours pour lui, il eut les mêmes réserves avec elle, tellement qu'elle expliqua son silence à son avantage.

Le marquis de Beuvron, qui ne l'alloit voir que pour découvrir ses sentimens, la trouva fort réservée sur l'article; car elle avoit fait réflexion qu'il lui faudroit chasser ce valet de chambre, si elle témoignoit être persuadée que ce fût un homme de qualité. Ainsi elle tourna la chose en raillerie; mais comme elle avoit affaire à un fin Normand, il découvrit sa ruse, et malgré tous ses artifices, il s'en retourna dire à la comtesse qu'elle avoit donné dans le panneau. Cet avis fit que, pour rendre la pièce parfaite, la com-

terie; de sorte qu'après avoir roulé diverses choses dans son esprit, elle s'arrêta sur une où elle crut mieux trouver son compte. Elle avoit remarqué, pendant qu'elle voyoit sa sœur, qu'elle avoit un valet de chambre parfaitement bien fait, et qui même sentoit son bien; ainsi, croyant que si elle lui pouvoit inspirer le dessein d'aimer sa maîtresse, à quoi son âge et l'occasion qu'il avoit d'en devenir amoureux vouloient qu'il prêtât l'oreille facilement, ce lui seroit un moyen de signaler sa vengeance.

S'étant mis cette affaire en tête, elle envoya querir un matin ce valet de chambre, et fut fort contente de son esprit, qui étoit la pièce la plus nécessaire pour faire réussir son dessein. Ce qui lui plut encore beaucoup, c'est que ce garçon, qui étoit d'une honnête famille, et que la nécessité avoit obligé à se mettre en condition, ne lui voulut rien dire de sa naissance; sur quoi elle inventa une chose fort adroite, et qui ne lui servit pas peu. Ce fut de faire insinuer à sa sœur par le marquis de Beuvron, que c'étoit une personne de qualité, et qu'il falloit absolument qu'il fût amoureux d'elle pour s'être déguisé de la

sorte. La maréchale, qui n'avoit peut-être point fait de réflexion jusque-là sur sa bonne mine, eut plus d'attention après cela à le regarder, et comme elle le trouva parfaitement bien fait, et qu'on se met facilement en tête ce que l'on souhaite, elle prit pour une vérité la fable qu'on lui avoit débitée. Pour en être plus sûre, elle l'interrogea elle-même sur son pays et sur sa naissance; mais les mêmes raisons qui l'avoient obligé de cacher l'un et l'autre à la comtesse d'Olonne subsistant toujours pour lui, il eut les mêmes réserves avec elle, tellement qu'elle expliqua son silence à son avantage.

Le marquis de Beuvron, qui ne l'alloit voir que pour découvrir ses sentimens, la trouva fort réservée sur l'article; car elle avoit fait réflexion qu'il lui faudroit chasser ce valet de chambre, si elle témoignoit être persuadée que ce fût un homme de qualité. Ainsi elle tourna la chose en raillerie; mais comme elle avoit affaire à un fin Normand, il découvrit sa ruse, et malgré tous ses artifices, il s'en retourna dire à la comtesse qu'elle avoit donné dans le panneau. Cet avis fit que, pour rendre la pièce parfaite, la com-

terie; de sorte qu'après avoir roulé diverses choses dans son esprit, elle s'arrêta sur une où elle crut mieux trouver son compte. Elle avoit remarqué, pendant qu'elle voyoit sa sœur, qu'elle avoit un valet de chambre parfaitement bien fait, et qui même sentoit son bien; ainsi, croyant que si elle lui pouvoit inspirer le dessein d'aimer sa maîtresse, à quoi son âge et l'occasion qu'il avoit d'en devenir amoureux vouloient qu'il prêtât l'oreille facilement, ce lui seroit un moyen de signaler sa vengeance.

S'étant mis cette affaire en tête, elle envoya querir un matin ce valet de chambre, et fut fort contente de son esprit, qui étoit la pièce la plus nécessaire pour faire réussir son dessein. Ce qui lui plut encore beaucoup, c'est que ce garçon, qui étoit d'une honnête famille, et que la nécessité avoit obligé à se mettre en condition, ne lui voulut rien dire de sa naissance; sur quoi elle inventa une chose fort adroite, et qui ne lui servit pas peu. Ce fut de faire insinuer à sa sœur par le marquis de Beuvron, que c'étoit une personne de qualité, et qu'il falloit absolument qu'il fût amoureux d'elle pour s'être déguisé de la

sorte. La maréchale, qui n'avoit peut-être point fait de réflexion jusque-là sur sa bonne mine, eut plus d'attention après cela à le regarder, et comme elle le trouva parfaitement bien fait, et qu'on se met facilement en tête ce que l'on souhaite, elle prit pour une vérité la fable qu'on lui avoit débitée. Pour en être plus sûre, elle l'interrogea elle-même sur son pays et sur sa naissance; mais les mêmes raisons qui l'avoient obligé de cacher l'un et l'autre à la comtesse d'Olonne subsistant toujours pour lui, il eut les mêmes réserves avec elle, tellement qu'elle expliqua son silence à son avantage.

Le marquis de Beuvron, qui ne l'alloit voir que pour découvrir ses sentimens, la trouva fort réservée sur l'article; car elle avoit fait réflexion qu'il lui faudroit chasser ce valet de chambre, si elle témoignoit être persuadée que ce fût un homme de qualité. Ainsi elle tourna la chose en raillerie; mais comme elle avoit affaire à un fin Normand, il découvrit sa ruse, et malgré tous ses artifices, il s'en retourna dire à la comtesse qu'elle avoit donné dans le panneau. Cet avis fit que, pour rendre la pièce parfaite, la com-

tesse envoya quérir pour une seconde fois ce garçon, à qui elle dit qu'elle avoit découvert que sa sœur ne le haïssoit pas, mais qu'il y alloit de sa vie à se conduire si bien, que personne n'en pût rien remarquer; qu'elle ne lui disoit point de faire retraite, parce que si le tempérament de sa maîtresse étoit de faire l'amour, il valoit mieux qu'elle se servît de lui que d'une personne dont l'intrigue fît plus d'éclat; qu'il prît soin cependant de se conduire en toutes choses avec respect, et surtout de ne pas détromper sa sœur d'une pensée qui lui étoit venue, qu'il étoit tout autre qu'il ne paroissoit.

Si le commencement de ce discours avoit étonné ce garçon, la suite le rassura, et les questions que la maréchale lui avoit faites lui faisant présumer qu'on ne lui disoit rien que de vrai, il s'abandonna à des pensées de vanité qui lui étoient bien pardonnables. En effet, ce n'étoit pas une petite fortune pour lui que ce qu'on venoit de lui apprendre; car, sans considérer la qualité de sa maîtresse, elle étoit tout-à-fait charmante dans une médiocre beauté, si bien qu'il y en avoit mille autres qui étoient plus belles et

qui cependant n'étoient pas si agréables. Pour se rendre plus digne d'en être aimé, il mit tout ce qu'il avoit pour être propre, et cela joint à l'assiduité qu'il avoit auprès d'elle, la maréchale présuma bientôt que tout ce qu'elle pensoit de lui étoit vrai. Enfin l'occasion qu'il avoit de la voir habiller et déshabiller, à quoi elle l'employoit encore plus volontiers que les autres, le rendit si amoureux, qu'il fut aisé de voir que l'amour n'est pas toujours un effet de la destinée.

La maréchale s'aperçut bientôt que tout ce qu'il faisoit pour elle partoit d'une cause plus noble que celle qui fait agir ordinairement les valets; et comme elle se confirmoit tous les jours, de plus en plus, qu'il étoit bien éloigné d'une naissance si obscure, elle ne fut pas ingrate aux témoignages secrets qu'il lui donna de son amitié. Cependant, pour n'avoir point de reproche à se faire, elle s'efforça de lui faire dire ce qu'il étoit; tellement que celui-ci, voyant qu'il n'y avoit plus que cela qui fît obstacle à sa bonne fortune, prit le nom d'un gentilhomme de son pays; ce que la maréchale crut aisément, parce qu'elle le

désiroit. Il ne s'étoit pas trompé dans la pensée qu'il avoit eue que cela avanceroit ses affaires. La dame, qui ne voyoit plus de honte à aimer un homme si bien fait, répondit si bien à sa passion, qu'il eût été impossible de dire lequel aimoit le plus des deux. Cependant, manque de hardiesse, il la fit languir encore deux mois; si bien que, pour ne se pas voir consumer davantage, elle résolut de la lui donner si belle, qu'à moins d'être tout-à-fait bête, il ne pût plus douter du bonheur où il étoit appelé.

Elle avoit remarqué qu'il aimoit passionnément les cheveux, et comme elle étoit bien aise de rendre sa passion encore plus forte, elle avoit souffert qu'il l'eût peignée deux ou trois fois, quoique ce fût aux dépens de sa tête, qu'il n'entendoit pas à manier. Mais le feu qu'elle lui voyoit briller dans les yeux avoit été cause qu'elle n'avoit pas pris garde au mal qu'il lui avoit fait; et croyant que cela seroit encore capable de l'animer, elle le fit appeler un jour qu'elle étoit à sa toilette, sous prétexte de lui faire écrire quelques lettres. Étant venu, elle fit retirer ses gens, comme si elle eût eu quelque chose de particu-

lier à lui dicter; mais lui présentant ses peignes, au lieu d'une plume, elle le mit si bien en humeur, à force de lui dire des choses obligeantes, qu'il devint rouge comme du feu. C'en eût été plus qu'il n'en falloit à un homme du monde; mais lui, qui avoit peur de manquer de respect, et de faire quelque chose qui le fît chasser, auroit encore été assez bête pour ne pas profiter de l'occasion, si elle, qui voyoit sa sottise, ne lui eût fait tant d'avances, qu'il ne put plus douter de sa bonne fortune. Ce lui fut donc un signal auquel il se rendit, et il en usa si bien en une demi-heure de temps qu'il demeura avec elle, qu'elle conçut une grande estime de son mérite. Elle auroit bien voulu n'avoir point de mesures à garder, pour profiter encore une heure ou deux de son entretien; mais ayant peur que ses gens n'en jugeassent mal, elle lui dit de fermer deux ou trois feuilles de papier blanc, comme si c'étoient des lettres, et après qu'elle se fut remise d'un certain désordre inévitable dans ces sortes de rencontres, elle fit venir une bougie, comme s'il eût été besoin de cacheter ces lettres.

Personne ne se douta de cette intrigue, et si

le ressentiment que la comtesse d'Olonne avoit contre le maréchal lui eût pu permettre d'être un peu moins méchante, elle auroit duré long-temps sans que personne s'en fût aperçu. Mais ayant pris à tâche de le faire enrager, elle les fit si bien observer l'un et l'autre, qu'elle ne douta point que ses desseins n'eussent réussi. Chaque jour elle se confirma dans cette opinion, par les différens rapports que lui firent ceux qu'elle avoit mis en campagne. Ainsi tenant la chose aussi sûre qu'un article de foi, elle ne sut pas plus tôt que le maréchal devoit revenir de l'armée, qu'elle emprunta une main, pour lui faire part d'une nouvelle si charmante. Il reçut cette lettre comme il étoit sur le point de son départ, et la voyant sans signature et d'un caractère inconnu, sa première pensée fut qu'on lui vouloit faire pièce. Cependant, comme il étoit jaloux naturellement, il résolut de profiter de l'avis, et d'examiner si bien la conduite de l'un et de l'autre, que rien ne pût échapper à sa pénétration.

Il arriva à Paris dans ces sentimens, et la dissimulation lui étant nécessaire, il traita sa femme avec tant d'amitié, qu'il eût fallu qu'elle eût été

deviné pour savoir ce qui se passoit dans son âme. Le croyant si éloigné de soupçon, elle n'eut garde de ne pas traiter son favori comme elle avoit fait avant sa venue, et le pauvre mari n'ayant pas été long-temps sans s'en apercevoir, il fut plus politique qu'on n'auroit cru de lui; car, quoiqu'il fût la brutalité même, il prit le parti, pour assurer sa vengeance, de ne rien témoigner, ce qui trompa si bien sa femme, qu'elle lui fit voir plusieurs fois, sans qu'il en pût plus douter, qu'il étoit de la grande confrérie. Son ressentiment ne fut pas moins grand pour en être caché; au contraire, il ne lui laissoit repos ni jour ni nuit, ce qui donna beaucoup de joie à la comtesse d'Olonne, qui étoit trop clairvoyante pour ne pas voir au travers de tous ses déguisemens, qu'il avoit tout ce qu'elle pouvoit désirer; car elle sut qu'il tenoit des gens en campagne pour observer la maréchale, et que même il avoit fait marché avec eux pour assassiner le valet de chambre.

En effet, ce fut d'abord son premier dessein; mais ayant fait réflexion que ces sortes de gens étant sujets à beaucoup d'aventures, pourroient

un jour l'accuser, il le rompit pour prendre des mesures plus justes. La comtesse d'Olonne, qui découvroit tous les jours de plus en plus son inquiétude, triomphoit cependant, faisant voir par là qu'une femme peut être touchée en même temps de deux grandes passions, puisqu'on voyoit en elle dans un même degré, et le désir de vengeance, et le soin de faire l'amour.

Le marquis de Beuvron étoit toujours son tenant; mais comme il lui falloit partager sa bonne fortune avec un nombre infini de gens de toutes sortes de conditions, le chagrin lui prit, et pour se venger, il fut dire à la maréchale la pièce que sa sœur lui avoit faite. Il est aisé de comprendre l'embarras et la colère où elle se trouva à cette nouvelle, et l'on en peut juger par la résolution qu'elle prit. Quoique l'amour qu'elle avoit pour son favori fût grand, aussi bien que le penchant à la débauche, néanmoins le soin de sa propre vie allant encore beaucoup au-delà, elle rompit toute sorte de commerce avec lui, si bien qu'elle voulut qu'il sortît de sa maison. Plusieurs pourparlers précédèrent une déclaration si sur prenante, afin de lui faire trouver la chose moins fâcheuse.

Elle lui fit part même de l'avis qu'elle avoit reçu, pour lui faire voir qu'il n'y avoit que la nécessité qui l'y obligeât; mais soit qu'il crût que tout cela ne fût qu'un prétexte, ou que sa destinée l'entraînât dans le précipice où il tomba bientôt, il lui demanda huit jours pour se résoudre; ce que ne lui ayant pu refuser, il divulgua pendant ce temps-là sa sortie, dont le maréchal ayant été averti, il le fit passer du service de sa femme au sien, de peur que sa retraite ne le mît à couvert de la vengence qu'il méditoit.

La pensée que ce valet de chambre eut que sa présence réveilleroit des feux qui lui avoient été si agréables, lui fit accepter le parti, sans en avertir la maréchale. Ce qui étant venu à sa connoissance, elle en pensa mourir de douleur; car elle croyoit éteindre le souvenir de ce qui s'étoit passé par sa retraite, supposant que son mari, n'en étant pas instruit à fond, se déferoit peu à peu des soupçons qu'il auroit pu concevoir. Le maréchal, pour mieux assurer son ressentiment, fit meilleure mine à ce nouveau venu qu'il ne faisoit à ses anciens domestiques, et se servant de lui préférablement à tous les autres,

il le conduisit insensiblement dans le précipice où il le fit tomber : car s'en étant allé quelque temps après dans le gouvernement de Lorraine, il l'assassina lui-même, afin que personne ne pût dire ce qu'il étoit devenu. La chose se passa de cette manière. Il fit semblant d'avoir fait une amourette, et y alla deux ou trois fois, ne menant avec lui que ce valet de chambre, ce qui donnoit de la jalousie aux autres, croyant qu'il n'y avoit plus que lui qui eût l'oreille de leur maître. Mais un jour lui ayant dit de mettre pied à terre pour racommoder quelque chose à son étrier, il lui tira un coup de pistolet dans la tête, dont il tomba roide mort sur la place. Cette belle action étant faite, il s'en revint de sang-froid à Nancy, où il feignit d'être en peine tout le premier de ce qu'étoit devenu ce malheureux, qu'il disoit avoir envoyé quelque part; enfin sa destinée se découvrit, ayant été reconnu par quelques troupes. Comme la garnison de Luxembourg couroit, on lui attribua ce meurtre, dont le maréchal feignant d'être fort en colère, envoya brûler un village de ce duché, quoiqu'il payât contribution.

Comme personne ne savoit le sujet qu'il avoit de vouloir du mal à ce malheureux, on n'eut garde de lui imputer un si méchante action, et même sa femme crut que tout ce qu'on contoit de sa mort étoit véritable. Elle l'avoit presque oublié depuis qu'il étoit parti; ainsi elle fut ravie d'en être défaite. Cependant sa joie ne fut pas de longue durée : le marquis de Beuvron, qui, comme je l'ai déjà dit, étoit un fin Normand, ayant pris soin de s'informer de toutes les circonstances de ce meurtre, et n'ayant eu garde de prendre le change, dit à madame d'Olonne, avec qui il s'étoit raccommodé, que sa sœur étoit en grand péril, et que s'ils faisoient bien, ils devoient l'en avertir. Madame d'Olonne, ayant fait réflexion à la chose, ne douta point qu'il n'eût raison, et l'ayant chargé de l'aller trouver, il s'y en fut, et la rencontra fort parée; car comme elle croyoit n'avoir plus rien à craindre, elle ne songeoit plus qu'à faire un nouvel amant.

Le marquis de Beuvron, ayant cette méchante nouvelle à lui apprendre, avoit composé son visage selon l'état qu'il croyoit le plus convenable. Ce que la maréchale ayant remarqué, elle le

prévint, lui disant avec un air gai qu'on voyoit bien qu'il étoit amoureux, et que cela paroissoit sur son visage. — Cela peut être, madame, lui répliqua Beuvron, et je n'ai garde de m'en défendre; mais je vous assure que ce qui y paroît maintenant ne vient point de là, et que c'est plutôt un effet de l'amitié. Car enfin, quoique ce ne soit pas être fort galant que de vous dire que je n'ai pas d'amour pour vous, je vous assure que je n'en ai pas moins d'inquiétude pour ce qui vous regarde. Il lui apprit là-dessus tout ce qui s'étoit passé à l'armée, à quoi la maréchale s'étant voulu opposer, par la forte prévention où elle étoit que les choses alloient autrement, il la désabusa si bien qu'il la jeta dans une forte inquiétude. Si elle eût su que tout ce mal lui fût venu de sa sœur, elle ne lui auroit jamais pardonné; mais étant bien éloignée d'en avoir la pensée, elle dit à Beuvron qu'elle ne savoit comment faire dans une rencontre comme celle-là, si ce n'est de prendre son conseil, lui qu'elle savoit dans les intérêts de sa maison, et qu'elle croyoit être bien aise de l'obliger.

Les complimens étoient plus aisés à faire en

cette occasion que de donner un bon conseil; néanmoins Beuvron, pour lui faire voir qu'il étoit homme d'esprit, lui proposa diverses choses, et elle s'arrêta sur une, qui étoit d'avoir une conduite si retenue dans l'absence de son mari, que, quand même il seroit alarmé, il pût croire qu'elle auroit dessein de changer de vie. Cela l'obligea à écarter une troupe de jeunesse qui commençoit à se grossir auprès d'elle, attirée par un certain air coquet dont elle avoit peine à se défaire. Il ne resta donc que quelques barbons, et entre autres le comte d'Olonne, qui, encouragé comme j'ai dit, par sa femme, commençoit à devenir si amoureux, qu'il n'en dormoit ni jour ni nuit.

Cependant l'entretien particulier que le marquis de Beuvron avoit eu avec elle lui ayant découvert de certaines beautés qu'il n'avoit point vues tant qu'il avoit été amoureux de sa sœur, il commença à la voir par attachement plutôt que par nécessité. Et comme l'expérience du monde lui avoit appris, que c'étoit autant de temps perdu, que celui qu'on passoit sans faire connoître ses sentimens : — Madame, lui dit-il

un jour, j'ai tâché jusqu'ici de vous rendre service sans en espérer de récompense, et cela parce quen'ayant pas l'honneur de vous voir souvent, je n'avois qu'une légère connoissance de votre mérite. Mais aujourd'hui que, par quelques pourparlers que j'ai eus avec vous, j'ai eu moyen de voir des choses qui ne se découvrent pas facilement à personne, je vous avoue que je mentirois si je vous disois que je ne vous aime pas. Je sais bien, madame, continua-t-il, que vous me pourrez dire que j'aime madame d'Olonne : cela a été autrefois, mais cela n'est plus à l'heure que je vous parle, sans que je puisse encourir le blâme d'être inconstant. Elle m'a donné assez de sujet de me dégager par ses infidélités, outre qu'une personne comme vous est une excuse légitime pour quelque infidélité que ce puisse être.

Ce compliment ne déplut point à la dame, quoique celui qui le faisoit lui eût donné peu de jours auparavant un conseil qui étoit tout opposé. Car, outre qu'on fait toujours plaisir à une femme de lui apprendre qu'on l'aime, elle avoit une secrète jalousie contre sa sœur, qui

avoit plusieurs fois fait du mépris de sa beauté. Ainsi elle ne pouvoit mieux lui faire voir qu'elle avoit eu tort de la mépriser, qu'en lui ravissant un homme qui l'aimoit depuis long-temps, et qui, pour ainsi dire, lui tenoit lieu d'un second mari.

Ces deux raisons, jointes à quelques autres que je passerai sous silence, lui firent faire une réponse aussi douce que Beuvron la pouvoit souhaiter, puisque, sans feindre seulement qu'elle ne croyoit pas ce qu'il lui disoit, elle ne se retrancha que sur la peine qu'il auroit d'oublier sa sœur, et sur la crainte qu'elle devoit avoir de son mari. A l'égard de l'un, il lui répondit que le maréchal seroit moins jaloux de lui que d'un autre; qu'il le croyoit perdu d'amour aussi bien que tout le monde, pour la comtesse d'Olonne, de sorte que, quand même son attachement parviendroit jusqu'à ses oreilles, il seroit le dernier à le vouloir croire. A l'égard de l'autre, qu'elle l'estimoit ou pour un homme de bien peu de cœur, ou pour bien aveuglé, pour s'imaginer qu'après la conduite qu'avoit la comtesse d'Olonne il pût continuer de l'aimer; qu'il

étoit constant naturellement, mais qu'il n'étoit pas insensible; qu'il lui avouoit de bonne foi que c'étoit le dépit qui avoit commencé à le dégager, mais que l'amour qu'il avoit pour elle avoit achevé le reste; qu'elle n'avoit pas, à la vérité, les traits aussi réguliers que sa sœur, mais qu'en récompense la moindre de ses qualités effaçoit toutes les siennes.

C'en étoit dire beaucoup pour être cru, car la comtesse d'Olonne étoit, sans contredit, une des plus belles femmes de France. Mais le marquis de Beuvron ajoutant à son discours quelques actions qui prouvoient qu'il étoit véritablement touché, il n'en fallut pas davantage pour le faire croire à la dame, qui, comme nous avons déjà dit, avoit fort bonne opinion d'elle-même. Ainsi, comme il lui sembloit assez bien fait pour prendre la place du valet de chambre, elle ne fit plus autrement de façon pour témoigner qu'elle doutoit de son discours. Au contraire, elle lui parla fort de l'obligation qu'elle lui avoit des bons avis qu'il lui avoit donnés, afin que si elle venoit à avoir de la foiblesse, il l'attribuât à sa reconnoissance. Le marquis de Beuvron, qui

savoit vivre, entendit bien ce que cela vouloit dire, et, sans laisser traîner la chose plus longtemps, il eut toute sorte de contentement.

La dame trouva qu'il étoit un bon acteur dans la comédie qu'ils avoient jouée ensemble, et elle ne l'auroit jamais cru à voir sa taille mince et son air dégagé.

Les choses s'étant passées de la sorte, il est aisé de juger qu'ils se séparèrent bons amis, et avec intention de se revoir bientôt. En effet il se fit diverses entrevues entre eux, dont personne ne jugea mal, tant on le croyoit attaché à sa sœur. Cependant le comte d'Olonne ne s'y trompa pas, et ce fut merveilles, lui qui ne passoit pas pour être grand sorcier. Ce pauvre homme, pour n'être pas tout seul de son caractère, avoit entrepris de se mettre bien avec la maréchale; et comme les jaloux ont des yeux qui percent tout, lui qui ne faisoit encore que de se défier que sa femme lui fût infidèle, en fut si sûr de la part de sa maîtresse, qu'il résolut de quereller le marquis de Beuvron. On ne l'auroit jamais cru capable d'une résolution si périlleuse, lui qui avoit pour maxime que qui tiroit l'épée périssoit par

l'épée; aussi n'avoit-il voulu jamais tâter du métier de la guerre; et quoique son père, qui étoit riche, lui eût acheté une charge considérable, comme elle l'engageoit à monter à cheval pour le service du roi, il avoit jugé à propos de s'en défaire bientôt. Son rival étoit à peu près de même humeur, c'est pourquoi il avoit brigué un gouvernement qui n'étoit pas plus périlleux en temps de guerre qu'en temps de paix, cependant tous deux des meilleures maisons de France, et qui avoient produit autrefois de braves gens.

D'Olonne sachant donc que celui à qui il avoit affaire n'étoit pas plus méchant que lui, le querella plus volontiers, et ce fut d'une manière qu'on crut qu'ils se couperoient la gorge. En effet, il y avoit de quoi à d'autres pour ne se le jamais pardonner; mais le bruit de leur querelle s'étant répandu par tout Paris, leurs amis communs s'entremirent de les accommoder et n'en purent jamais venir à bout. Ils se firent tenir à quatre pour faire les méchans, de quoi ceux qui se mêloient de l'accommodement s'étant aperçus, ils les laissèrent faire, se doutant bien qu'ils ne se feroient point de mal. Et ils ne se trompèrent

pas dans leur pensée, car voyant tous deux qu'ils avoient la bride sur le cou, ils commencèrent à connoître qu'ils avoient eu tort de ne pas croire le conseil de ceux qui vouloient qu'ils s'accommodassent. Commençant donc à se repentir de ne les avoir pas crus, il fut aisé à madame d'Olonne, qui avoit peur de perdre Beuvron, de conseiller à son mari de ne se pas commettre si légèrement; et sans entrer dans le détail de ce qui causoit leur querelle, elle lui fit promettre qu'ils s'embrasseroient l'un l'autre. Pour cet effet, elle lui dit qu'elle leur vouloit donner à souper à tous deux dans son appartement; à quoi d'Olonne consentit, espérant qu'il laveroit bien la tête à Beuvron en sa présence, lui que, depuis peu de temps, il commençoit à reconnoître assidu auprès d'elle, si bien qu'il eût fallu qu'il eût été tout-à-fait aveugle pour ne pas voir qu'il y avoit du particulier entre eux.

Tous ceux qui savoient leur querelle crurent que la comtesse en étoit le sujet, et qu'à la fin les yeux de son mari s'étoient ouverts sur elle; mais quand ils virent qu'elle faisoit pour eux le maréchal de France, ce fut à eux à décompter, et

ils ne surent plus qu'en dire. Beuvron s'étant trouvé au rendez-vous, d'Olonne expliqua à sa femme le nœud de leur querelle, se servant du prétexte qu'il n'avoit pu voir qu'il attentât à l'honneur de sa sœur sans s'en ressentir. C'étoit sans doute une grande délicatesse pour un homme qui n'avoit pas la réputation d'en avoir beaucoup sur ce qui le regardoit lui-même; aussi n'en crut-elle que ce qu'il en falloit croire, c'est-à-dire qu'elle s'imagina justement, comme c'étoit la vérité, qu'il étoit amoureux de sa sœur, et que la jalousie lui avoit fait faire cet effort de faire semblant de se battre. Cela ne plut pas à son mari, qui vouloit qu'elle se gendarmât contre Beuvron de ce qu'il lui étoit infidèle, et qu'elle en fût aussi jalouse qu'une autre; mais elle croyoit que son mari avoit pris l'alarme mal à propos, et ce qui la confirmoit dans cette opinion, c'est qu'elle avoit donné ordre elle-même à Beuvron, comme nous avons dit, de voir sa sœur en particulier; ce qu'elle croyoit être cause de tout ce désordre.

Tout cela se passa dans la grande jeunesse du roi, et il n'avoit encore paru que peu de

chose de ses belles qualités, et pour l'amour et pour la guerre. Cependant, comme il avoit toutes les inclinations d'un grand prince, ces deux sœurs furent celles de sa cour qu'il estima le moins, et il ne put s'empêcher de dire un jour, en parlant de la comtesse d'Olonne, qu'elle faisoit honte à son sexe, et que sa sœur prenoit le chemin de ne valoir pas mieux. En effet, ayant trouvé son mari beaucoup plus traitable à son retour qu'elle n'espéroit, elle ne s'en tint pas au marquis de Beuvron, et lui associa bientôt plusieurs camarades de toutes sortes de qualités. L'église, la robe et l'épée furent également bien reçues chez elle; et non contente des trois états, il y en eut un quatrième qui fut encore son favori. Les gens de finance lui plurent extraordinairement; et comme elle aimoit le jeu, il y en eut beaucoup qui crurent que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par intérêt.

Le marquis de Beuvron se croyant encore assez bien fait pour mériter une bonne fortune; ne se contenta pas du reste de tant de gens; et madame d'Olonne ne lui étant pas plus fidèle, non-seulement il résolut de ne les plus voir ni

l'une ni l'autre, mais encore de les perdre de réputation dans le monde. Comme il n'osoit se vanter hautement d'avoir plu aux deux sœurs, il fit entendre que cela lui étoit arrivé avec une, et qu'il n'avoit tenu qu'à lui que cela ne lui fût arrivé avec l'autre. Ceux qui les connoissoient toutes deux n'eurent pas de peine à le croire; mais il y en eut aussi qui s'imaginèrent qu'il n'y avoit que le dépit qui le faisoit parler de la sorte; si bien qu'au lieu de leur faire le tort qu'il croyoit, il y en eut beaucoup qui furent excités à les voir seulement par curiosité.

Il n'étoit pas étonnant que le comte d'Olonne s'accoutumât ainsi à voir sa femme recevoir tant de visites, puisque depuis qu'il étoit marié sa maison n'avoit point désempli de toutes sortes de gens. Mais pour le maréchal de La Ferté, c'est ce qu'on ne pouvoit comprendre, lui qui avoit fait à sa femme le compliment que j'ai remarqué ci-dessus, la première nuit de ses noces, et qui, sur un simple soupçon, s'étoit résolu d'assassiner lui-même son valet de chambre. Il est encore étonnant comment, après un coup comme celui-là, il lui avoit pardonné;

mais c'est par une raison que le monde ne sait pas, et que je vais maintenant rapporter. Le maréchal, tout brutal qu'il étoit, devenoit quelquefois amoureux; et pour le mettre de bonne humeur quand il revenoit de Lorraine, le marquis de Beuvron, dont l'intrigue duroit encore, avoit eu soin de détourner une des plus belles filles qu'il y eût dans tout Paris, laquelle il avoit été prendre dans un lieu public, afin qu'elle suivît ponctuellement ses volontés. Il l'avoit mise auprès de la maréchale, et les ayant bien embouchées toutes deux, le maréchal ne fut pas plus tôt de retour que cette fille s'efforça de lui donner dans la vue. C'étoit une personne si belle et si bien faite, qu'il ne faut pas s'étonner s'il tomba dans ses filets. Il lui donna d'abord tous ses regards, et la croyant aussi vertueuse qu'elle affectoit de le paroître, il ne fut pas longtemps sans lui faire offre de son cœur. Elle n'eut garde de l'accepter dans le moment, et l'ayant rendu encore plus amoureux par ses refus, enfin il en fut tellement enchanté qu'il la poursuivoit devant tout le monde. Sa femme, pour pousser sa ruse à bout, fit mine de s'en scandaliser;

mais il n'en fit ni plus ni moins pour tout cela; de quoi elle ne se soucioit guère, puisque ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour lui faire accroire qu'il ne lui étoit pas indifférent.

Quand la vestale eut fait toutes les mines qu'elle jugea à propos de faire pour lui donner meilleure opinion de sa personne, elle se rendit à ses désirs. Cependant quoique la fortune du maréchal ne fût pas trop rare, il en fut si charmé, qu'il ne pouvoit plus vivre sans elle. Elle fit fort bien son devoir auprès de lui, c'est-à-dire, qu'en conséquence des conseils qu'on lui avoit donnés, elle eut grand soin de l'entretenir de la vertu de la maréchale, prenant pour prétexte qu'ayant une femme si recommandable en toutes choses, la passion qu'il avoit pour elle s'éteindroit bientôt. Le dessein de Beuvron et de la maréchale n'étoit pas qu'elle poussât les choses si loin, et ils lui avoient recommandé d'être sage; mais voyant qu'ils avoient eu tort de compter sur une personne comme elle, ils ne virent pas plus tôt qu'elle avoit passé leur commandement, qu'ils eurent peur qu'au lieu d'en retirer le service qu'ils avoient prétendu, elle ne rendît leurs

affaires pires, en déclarant leur secret. Pour prévenir donc ce qui en pouvoit arriver, Beuvron la fit enlever un jour, et de là conduire à Rouen, d'où il la fit passer en Amérique.

Le maréchal fit grand bruit de cet enlèvement, et l'attribua à la jalousie de sa femme, ce dont elle ne se défendit point. Cela les brouilla pendant quelque temps; mais la fantaisie du maréchal étant passée, il se raccommoda avec elle; et l'amitié qu'il lui témoigna fut d'autant plus sincère qu'il croyoit qu'une femme qui étoit capable d'une si grande jalousie ne l'étoit pas de lui être infidèle. Par ce moyen elle regagna sa confiance; ce qui fit connoître au public, qui n'étoit pas aussi aisé à abuser que le maréchal, qu'une femme est capable d'apprivoiser les animaux les plus féroces. En effet, il souffrit non-seulement qu'elle vît le monde, sous prétexte du jeu qu'elle avoit introduit chez elle, mais il lui donna encore tout l'argent qu'elle voulut, pendant que mille gens à Paris crioient après lui pour être payés de ce qu'il leur devoit.

Après que sa femme eut ainsi permission de voir compagnie, elle s'en donna à cœur joie.

Toute la jeunesse de la cour lui passa par les mains, pendant que la comtesse d'Olonne, vieille et méprisée, fut obligée de se retrancher à Fervaques, qui n'avoit pour toutes belles qualités que celle d'être riche, et de porter le nom d'un homme qui avoit été maréchal de France. Il étoit de bonne maison du côté de sa mère, mais du côté de son père c'étoit quelque chose de moins que rien, de sorte qu'elle le traitoit du haut en bas, tout de même que si le reste de toute la terre eût encore été trop pour lui. En effet, comme si elle eût eu honte de cet attachement, elle qui n'avoit jamais pris de mesures pour toutes ses débauches, fit courir le bruit que si elle le voyoit, ce n'étoit que pour tâcher de le marier à mademoiselle de La Ferté, sa nièce, afin que comme elle n'avoit point de bien, elle pût rencontrer un homme qui la tirât de la nécessité. Pour tromper encore mieux le monde, elle lui fit acheter le gouvernement de la province du Maine, publiant que ce n'étoit qu'afin que sa nièce eût un mari qui eût quelque rang. Mais étant lasse bientôt de toutes ces finesses, ils logèrent ensemble; si bien que les parens de

lui eurent peur qu'il ne fit la folie de l'épouser; si son mari venoit jamais à mourir; surtout madame de Bonnelle, sa mère, en fut dans de grandes alarmes, disant à toute la terre qu'elle ne s'en consoleroit jamais si cela arrivoit. On fut redire cela à madame d'Olonne, qui, sans considérer que Fervaques en étoit innocent, fit tomber son ressentiment sur lui. Elle lui demanda si c'étoit lui qui faisoit courir ces faux bruits, et s'il seroit bien assez vain de croire qu'elle l'épouseroit si elle devenoit jamais veuve. Fervaques se trouva piqué de ce mépris, et lui ayant fait une réponse qui ne lui plut pas, elle prit les pincettes du feu et lui en donna par le visage. Elle l'avoit mis sur un tel pied de respect avec elle, qu'il lui demanda ce qu'elle faisoit, et si elle y avoit bien pensé. Une si sotte demande méritoit une nouvelle punition; ainsi ayant reconnu qu'il étoit encore plus sot qu'elle ne pensoit, elle continua à le maltraiter si bien, qu'il en fut tellement défiguré qu'il n'osa sortir de huit jours.

Madame de Bonnelle ayant su cette aventure, je ne sais comment, en pensa enrager; et si le

bien fût venu de son côté, elle l'auroit tout donné à Bullion, son autre fils. Cepéndant elle crut à propos de faire ressouvenir Fervaques de son honneur; et comme elle ne le voyoit plus depuis qu'il logeoit avec madame d'Olonne, elle lui envoya sa femme de chambre pour lui parler. Madame d'Olonne sortit par hasard comme elle entroit, et madame de Bonnelle lui ayant dit de ne pas faire semblant de la voir, en cas qu'elle la rencontrât, elle passa devant elle sans la saluer. La comtesse d'Olonne, qui la connoissoit, se doutant bien que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par commandement : — Voilà, dit-elle tout haut, comme les canailles instruisent leurs valets, et si je faisois bien, je te ferois donner les étrivières. La femme de chambre entendit bien ce qu'elle disoit, si bien que n'étant pas autrement assurée de sa discrétion, elle eut regret d'avoir exécuté le commandement de sa maîtresse au pied de la lettre. Mais madame d'Olonne ayant passé son chemin sans rien dire davantage, elle continua le sien, et s'acquitta de son message. Elle trouva Fervaques qui avoit la tête bandée, car la comtesse d'Olonne lui avoit

pensé jeter un œil hors de la tête ; et il avoit encore le visage tout noir de coups. Et comme c'étoit une ancienne domestique, et qui avoit coutume de lui parler nettement, elle lui demanda s'il n'avoit point de honte, et s'il pouvoit songer à l'état où il étoit sans rougir. Il voulut faire le dissimulé, croyant que son affaire n'avoit pas éclaté dans le monde ; mais la femme de chambre lui ayant dit qu'on la savoit depuis un bout jusqu'à l'autre, il en eut une grande confusion. Cependant il ne voulut pas suivre le conseil qu'elle lui donnoit, qui étoit de quitter madame d'Olonne, et de donner ce contentement à sa mère, qui s'en mouroit de douleur.

C'étoit une assez grande fortune à une vieille comme elle, que d'avoir ainsi un amant jeune et riche. Cependant elle n'approchoit pas de celle de sa sœur, qui, après avoir tâté, comme j'ai dit, de toute la cour, et même du comte d'Olonne, son beau-frère, mit enfin au nombre de ses conquêtes un jeune prince qui avoit infiniment de mérite. Ce fut le duc de Longueville, neveu du prince de Condé. Il n'avoit pas encore vingt ans; mais comme il étoit bien fait, et d'une mine à

promettre un tendre amour, il n'y eût point de femme à la cour qui ne fît quelque entreprise sur son cœur. La maréchale, qui depuis quelques années avoit fait l'amour, s'il faut ainsi dire, tambour battant; se doutant bien que sa réputation n'étoit pas trop bonne, et se défiant par conséquent de son bonheur; soupiroit en secret de se voir échapper des mains une si belle conquête. De Fiesque étoit de ses amis, mais non pas de ceux qui avoient aspiré à la posséder; ainsi, croyant qu'elle lui pouvoit ouvrir son cœur sans qu'il en eût de la jalousie: — C'est une étrange chose, lui dit-elle un jour, que j'entende dire tant de bien du duc de Longueville, et que je ne le connoisse pas. Je le vois partout hors chez moi; et il y a des femmes bien plus heureuses les unes que les autres; j'en connois mille chez qui il va, qui ne me valent pas, sans vanité; et à vous dire vrai, mon cher comte, j'enrage de le voir avec elles, ou aux Tuileries, ou aux autres promenades, pendant que je n'en ai qu'un coup de chapeau. De Fiesque, qui étoit la complaisance même, lui dit qu'elle avoit raison, et qu'elle en devoit être bien mortifiée; mais

après lui avoir dit beaucoup de choses à l'avantage de sa beauté et de son esprit, pour lui faire croire que c'étoit à bon droit qu'elle prétendoit à cette conquête : — Que voulez-vous que je vous dise? continua-t-il : vous péchez quelquefois contre la conduite; et si vous voulez que je vous parle sincèrement, chacun ne s'accommode pas de votre humeur. Je suis des amis du duc de Longueville, et même des plus intimes, si bien qu'il n'a pas feint de m'ouvrir son cœur, et si je n'avois peur que cela ne vous fût désagréable, je vous dirois tout ce qu'il m'en a dit. La maréchale rougit à ces paroles; mais l'envie qu'elle avoit de conduire cette intrigue à une bonne fin la faisant passer par-dessus toutes choses, elle ne se soucia point de s'entendre dire quelques vérités, pourvu que cela lui pût être utile. Elle le conjura donc de ne lui rien céler, disant que, bien loin de le trouver mauvais, elle lui vouloit beaucoup de mal de ne l'en avoir pas avertie plus tôt; que cette réserve n'étoit pas d'un bon ami, comme elle l'avoit toujours estimé, et que s'il ne réparoit cette faute à l'heure même, elle ne la lui pardonneroit jamais.

De Fiesque, reconnoissant à son empressement qu'il lui feroit plaisir de lui parler sans fard, lui dit que le duc de Longueville trouvoit à redire qu'elle vît tant de monde; qu'il lui avoit avoué plusieurs fois qu'il la trouvoit belle, et que même elle ne pouvoit être plus à son gré; mais que toute cette cohue qu'elle voyoit lui faisoit peur. Surtout qu'il ne pouvoit penser qu'elle aimât le comte d'Olonne, comme on le disoit dans le monde, sans perdre beaucoup de l'estime qu'il avoit pour elle; qu'il disoit, entr'autres choses, que d'aimer ainsi un aussi vilain homme, et qui étoit son beau-frère, c'étoit une marque de la débauche la plus achevée qui fut jamais; que si elle avoit quelque dessein sur lui, il falloit commencer par réformer sa conduite; que pour lui rendre service, il ne manqueroit pas de lui apprendre que c'étoit pour l'amour de lui qu'elle le faisoit; qu'ainsi son esprit se défaisant peu à peu des méchantes impressions qu'il s'étoit pu former, il reprendroit son estime; ce qui ne manqueroit pas de produire tout ce qu'elle pouvoit espérer.

Le duc de Longueville tenoit trop au cœur de

la maréchale pour ne pas accepter ce parti. Elle remercia le comte de Fiesque des bons avis qu'il lui donnoit, et sans se mettre aucunement en peine de lui persuader que tout cela n'étoit que médisance, elle ne fit paroître d'inquiétude que pour savoir si, en chassant ainsi tout le monde, elle pouvoit espérer que cela pût contenter son ami. Le comte de Fiesque lui dit qu'elle ne le devoit pas mettre en doute, et qu'il alloit prendre soin de son côté de lui faire voir qu'une femme qui, sans le connoître, étoit capable de tant faire pour lui le seroit de toutes choses, quand il en auroit quelque reconnoissance.

C'est ainsi que la maréchale renversoit les lois de la nature, par une effronterie qui n'avoit point de pareille; car, sans considérer que c'est aux femmes à attendre que les hommes les prient, il est évident que ce qu'elle faisoit étoit prier le duc de Longueville. Le comte de Fiesque, qui croyoit la connoître, c'est-à-dire, qui pensoit qu'elle auroit de la peine à se défaire de plusieurs favoris, pour n'en avoir plus qu'un seul, ne dit rien d'abord de cette conversation au duc de Longueville; mais quand il vit que, pour com-

mencer à effectuer de bonne foi ce qu'elle lui avoit promis, elle avoit donné congé au comte d'Olonne, au marquis d'Effiat et à une infinité d'autres, qui seroient trop longs à nommer, il se crut dans l'obligation de lui tenir parole. Le duc de Longueville lui dit, sachant ce qui se passoit, qu'il étoit ravi qu'elle eût pris ce parti-là, puisque sans cela il lui auroit été impossible de l'aimer jamais; que maintenant qu'il n'y avoit plus d'obstacle, il consentoit à l'aller voir; qu'il lui dît de sa part que ce seroit dès l'après-dînée, et qu'il vouloit qu'il fût témoin de leur première conversation. Le comte de Fiesque fit ce qu'il put pour s'en excuser, lui remontrant qu'un tiers faisoit un méchant personnage dans ces sortes de rencontres; mais le duc de Longueville le vouloit ainsi, par plus d'une raison : la première, parce qu'il vouloit convenir avec elle, en présence d'un ami commun, sous quelles conditions il l'aimeroit; la seconde, parce que n'étant pas alors en état de s'acquitter des promesses qu'il lui pourroit faire, il étoit bien aise d'en reculer le paiement jusqu'à un temps plus favorable.

En effet il étoit malade, pour avoir eu trop de

santé, et s'étant abandonné à la conduite de quelques débauchés de la cour, il avoit eu besoin de se mettre entre les mains des chirurgiens. De Fiesque, voyant qu'il ne se relâchoit point de sa volonté, fut obligé d'y condescendre, et ayant annoncé cette visite à la maréchale, elle se para extraordinairement pour le recevoir. Le duc de Longueville au contraire y fut en gros habit de drap gris de fer; mais quelque négligé qu'il fût, il n'en parut pas moins charmant à la dame. Ainsi comme elle étoit pressée de contenter sa passion, elle trouva à redire qu'il se fût fait accompagner par le comte de Fiesque, jugeant de là qu'il falloit que son empressement ne fût pas égal au sien. Le duc de Longueville, après les premiers complimens, lui dit qu'ayant appris par son ami les obligations qu'il lui avoit, il venoit non-seulement pour l'en remercier, mais encore pour lui promettre une amitié éternelle; qu'il ne tiendroit qu'à elle qu'ils ne s'aimassent toute leur vie; que pour cet effet il avoit amené le comte de Fiesque, afin qu'il lui pût reprocher un jour s'il manquoit jamais à ce qu'il lui alloit promettre; qu'il ne verroit plus mademoiselle de

Fienne, pour qui l'on vouloit qu'il eût de l'amitié, et qu'il la laissât au chevalier de Lorraine, qui étoit son véritable tenant; qu'il en useroit de même à l'égard de toutes les dames qui lui pourroient être suspectes, si bien qu'elle n'auroit qu'à l'en avertir quand elle voudroit qu'il ne les vît plus; mais qu'il vouloit qu'à son tour elle lui promît la même chose touchant ceux qui lui pouvoient donner de la jalousie, ajoutant qu'il étoit si délicat qu'il ne pouvoit rien voir de cette nature, sans se brouiller avec elle.

Le comte de Fiesque, qui servoit de médiateur en cette occasion, dit que cela étoit juste, et la maréchale étoit trop raisonnable pour s'y opposer. En effet, bien loin d'y trouver à redire, elle renchérit encore par-dessus, disant qu'il la faudroit noyer, si elle n'étoit pas contente de la possession d'un cœur aussi illustre que le sien. Le marché étant ainsi conclu, sans y faire davantage de façons, il lui baisa la main en signe d'amitié; mais elle, qui ne croyoit pas que de telles arrhes fussent suffisantes, lui jeta les bras au cou fort amoureusement. Si le pauvre prince n'eût pas été malade, il étoit d'une complexion

trop reconnoissante pour n'y pas répondre comme il falloit; mais sachant que ce n'est pas en cette occasion qu'il faut reprendre le poil de la bête pour se guérir, il rompit les chiens, le plus tôt qu'il lui fut possible, sous promesse de la revenir voir tout seul le lendemain. Mais comme il lui eût été impossible de lui faire sa cour dans toutes les formes, ou du moins sans qu'ils eussent lieu tous deux de s'en repentir, il trouva une maladie de commande, qui lui donna le temps de se préparer au combat qu'elle lui demandoit.

La visite qu'il lui avoit rendue alarma les amans qui avoient eu leur congé, et il n'y en eut point qui ne crût lui avoir été sacrifié. Cependant, comme cette visite fut quelque temps sans avoir de suite, cela remit en quelque façon leur esprit; j'entends à son égard, car étant toujours également maltraités, ils ne s'en estimoient pas moins malheureux. En effet, leur jalousie ayant changé d'objet, leur fournit encore assez de matière de chagrin. D'Olonne, à qui il en avoit coûté beaucoup d'argent pour avoir ses bonnes grâces, ayant regret à ses écus ou au plaisir dont il se voyoit privé, en accusa le marquis d'Effiat, et dit

tout haut dans le monde qu'il lui feroit pièce. Même pour faire voir qu'il avoit dessein de faire ce qu'il disoit, il se fit accompagner de quelques braves; et prenant des armes à feu, il rôda autour de l'hôtel de La Ferté, jurant que s'il y venoit, il n'en ressortiroit pas comme il seroit entré. D'Effiat, quoique plus jeune de beaucoup, se montra plus sage que lui : il dit à ceux qui lui parlèrent de ses extravagances, qu'il ne vouloit point de querelle avec un vieux sot; que tout ce qui le pourroit mettre en colère seroit s'il le soupçonnoit de lui voler le cœur de sa maîtresse, mais qu'il n'avoit pas si méchante opinion d'elle, que de la croire capable de se laisser courtiser par un si malhonnête homme, pendant qu'elle en avoit à sa dévotion mille qui étoient plus honnêtes gens que lui.

Je ne sais si ce discours fut rapporté au comte d'Olonne, mais enfin tout son ressentiment se borna à chanter pouille à la maréchale, à qui il reprocha, l'ayant trouvée chez une de ses amies, qu'elle ne l'avoit pas toujours traité si indifféremment. La maréchale, qui eût été bien aise que son amie eût pris le change, lui répondit

avec une grande présence d'esprit : — Il n'y a pas beaucoup de quoi s'étonner, monsieur ; je vous ai traité comme mon beau-frère tant que vous en avez bien usé avec ma sœur, mais maintenant que vous en usez mal avec elle, je n'aurois guère de sentiment si je vous voyois du même œil que je vous ai vu. Ces paroles se pouvoient attribuer sur ce qu'enfin il s'étoit séparé de sa femme, et qu'il étoit le premier à en faire médisance, et le dessein de la maréchale étoit que la dame leur donnât cette explication. Mais enfin d'Olonne étoit piqué trop au vif pour la ménager, et afin que l'autre ne s'y trompât pas : — Non, non, madame, lui dit-il, trève de vos finesses, elles sont trop grossières pour que madame donne dedans. Je ne parle pas de votre sœur, mais de vous-même, à qui j'ai donné plus de dix mille écus, croyant que vous me seriez fidèle ; mais, et comme amant, et comme mari, je ne suis pas plus heureux ; et cela, parce que ma destinée a voulu que je me sois adressé à votre famille.

Ces paroles, qui furent suivies de beaucoup d'autres reproches, donnèrent de la confusion à

la maréchale, et croyant que ses pleurs persuaderoient son amie de son innocence, comme elle les faisoit venir sans peine quand elle en avoit besoin, elle en répandit assez pour faire pitié à ceux qui n'auroient pas su qu'elle étoit une admirable comédienne quand elle vouloit. Cependant, son amie feignant d'être persuadée que ce n'étoit qu'une médisance, elle blâma le comte d'Olonne, qui, croyant que ce qu'elle en disoit étoit de bonne foi, se mit à lui faire mille sermens qu'il ne lui disoit rien que de véritable. Elle lui répondit qu'elle ne le croyoit pas, mais que quand cela seroit, il avoit tort de se vanter d'une chose comme celle-là.

D'Olonne, ayant encore évaporé sa bile, se retira; et quand il fut sorti, la maréchale jura qu'elle en avertiroit son mari. Mais elle n'avoit garde, il étoit dans le lit à crier les gouttes; et comme il y avoit déjà long-temps que ce mal lui tenoit, il ignoroit la belle vie qu'elle avoit menée, et qu'elle menoit actuellement.

Son incommodité fut cause que le duc de Longueville étant guéri, il ne put voir pareillement l'amour qu'il avoit pour elle, et celui qu'elle

avoit pour lui; ce qui lui auroit été facile sans cela; car non-seulement elle bannit tous les autres pour l'amour de lui, mais elle se priva encore du jeu, qui étoit sa seconde passion. La raison fut qu'elle eut peur que, comme cela ouvroit indifféremment la porte à tout le monde, ce ne lui fût un sujet de jalousie. Leurs premières entrevues se firent à l'hôtel de La Ferté, où le duc de Longueville lui devint si cher, qu'elle n'eut point de repos qu'elle ne passât une soirée avec lui. Elle lui dit, pour l'y obliger, que son mari étant accablé comme il étoit de gouttes, c'étoit tout de même que s'il n'étoit pas au logis; qu'il ne pouvoit se remuer, qu'ainsi la sûreté étoit tout entière, si bien qu'il n'y avoit rien à risquer pour lui. Le duc de Longueville, à qui la possession avoit amorti les grands feux, lui dit qu'elle avoit raison, mais que néanmoins il n'étoit pas de bon sens de se hasarder sans qu'il en fût besoin; qu'il convenoit bien que le maréchal ne pouvoit bouger de son lit, mais qu'après être entré dans sa maison, on pourroit prendre garde qu'il n'en seroit pas sorti, ce qui lui feroit des affaires; qu'il valoit mieux se voir ailleurs, et

que du jour on en pouvoit faire une nuit. Ils étoient trop familiers pour qu'elle fît finesse avec lui ; elle lui avoua que c'étoit là la vérité, et elle lui fit plusieurs caresses, afin qu'il lui donnât ce contentement. Il lui promit que ce seroit bientôt, et pour lui tenir parole, il pria de Fiesque de louer une maison sous son nom. De Fiesque la choisit hors de la porte St-Antoine ; et la maréchale faisant semblant d'aller se promener, tantôt à l'Arsenal, et tantôt à Vincennes, elle passa plusieurs fois par une fausse porte pour se rendre dans cette maison. Elle devint grosse dans ces entrevues, et sachant que l'incommodité qu'elle commençoit à sentir lui dureroit neuf mois entiers, elle ne fut pas sans embarras. Néanmoins, ou faisant paroître qu'elle méprisoit le ressentiment de son mari, ou pour mieux prouver à son amant la violence de son amour, elle trouva moyen de cacher sa grossesse, et accoucha dans sa chambre et dans son lit.

Le duc de Longueville ne s'y voulut pas trouver, mais il y envoya le comte de Fiesque à sa place, qui, enveloppé dans un gros manteau, y cacha l'enfant d'abord qu'il eut été emmailloté.

Comme il traversoit la cour pour entrer dans son carrosse, l'enfant, qui étoit un garçon, se mit à crier; et comme il avoit peur d'être découvert, il lui mit la main sur la bouche, et peu s'en fallut qu'il ne l'étouffât. Il le porta au duc de Longueville, qui l'attendoit dans une maison au faubourg St-Germain, où il y avoit une nourrice toute prête. Les couches de la mère se passèrent fort heureusement, et elle ne manqua pas de prétexte pour garder le lit; ce qui fut cause que personne ne se douta de l'affaire, pas même le maréchal, qui étoit dans un autre lit, à jurer Dieu en toutes sortes de rencontres; car il falloit qu'il passât le chagrin qu'il avoit d'être malade sur ceux qui avoient affaire à lui; et c'étoit souvent sur des gens qui valoient beaucoup mieux qu'il n'avoit jamais valu de sa vie. En effet, il avoit fait dans son temps mille cruautés, et autant d'exactions, sans compter le bien d'autrui, dont il s'étoit emparé moitié de force, moitié par adresse.

Je ne dis pas ceci sans raison, et cela a plus de rapport à mon sujet que l'on ne pense; de quoi je ne crains point de faire tout le monde juge, après que j'aurai rapporté ce que je vais

dire. Sa femme avoit une terre auprès d'Orléans, nommée La Loup; et lui ayant pris envie d'y faire bâtir et de l'agrandir, il acheta tout le bien d'alentour, ne se souciant pas de ce qu'on le lui vendoit, parce qu'il ne le payoit pas. Il avoit eu ainsi le bien d'un gentilhomme qui s'étoit défendu quelque temps de passer contrat avec lui, sachant qu'il est dangereux d'avoir affaire à plus grand seigneur que soi; mais n'ayant pu résister à une force majeure, qui étoit en usage dans ce temps-là, il y avoit plus de vingt ans qu'il étoit dépouillé de son bien, sans avoir jamais touché un sou, ni du principal ni des arrérages. Réduit à la dernière nécessité, il se jeta à genoux devant le roi, et le roi s'étant arrêté pour lui demander ce qu'il avoit, il lui présenta un placet où son affaire étoit déduite en peu de mots. Le roi, qui aimoit la justice, envoya dire en même temps au maréchal qu'il eût à satisfaire ce gentilhomme, et qu'il ne lui donnoit que huit jours pour cela. Ce commandement lui fut fait justement dans le temps des couches dont je viens de parler; et il est aisé de juger si ceux qui avoient des affaires devant lui, n'eurent pas

à souffrir de sa méchante humeur. Mais, pour l'achever de peindre, il lui arriva le lendemain une autre aventure qui n'étoit pas moins chagrinante. Un gentilhomme qu'il avoit maltraité, et qui étoit ami intime du comte de Fiesque, s'en étant plaint à lui confidemment, le comte lui répondit que c'étoit un vieux sot qui en usoit ainsi avec tout le monde, si bien qu'il ne falloit pas s'en étonner; mais que sa femme l'en vengeoit assez, de même que tous ceux qui, comme lui, avoient sujet de lui vouloir du mal. Soit qu'on se plaise à entendre médire de ceux qui nous ont offensés, ou qu'on le fasse seulement par le penchant que nous avons au mal, ce gentilhomme n'eut pas plus tôt ouï ces paroles, qu'il demanda au comte de Fiesque, qu'il voyoit être bien instruit de toutes choses, de lui spécifier quelques particularités; et le comte ayant eu l'imprudence de le contenter, et même de lui dire que la maréchale étoit actuellement en couche, l'autre s'en alla fort satisfait. Comme son dessein étoit de ne pas laisser tomber cette affaire à terre, il prit de l'encre et du papier, et sa main n'étant pas connue du maréchal, il lui fit part de cet avis,

qu'il croyoit bien ne lui devoir pas être fort agréable.

Cette lettre arriva au maréchal par la poste, ce gentilhomme étant allé lui-même à Etampes par la même voie, pour la pouvoir mettre dans la boîte. Le maréchal l'ayant ouverte, il fut fort surpris de voir les nouvelles qu'on lui mandoit, qu'il crut fort vraisemblables, y ayant déjà quelque temps que sa femme faisoit la malade, sans que son mal prétendu augmentât ni diminuât. On lui mandoit d'ailleurs que, s'il étoit incrédule, il étoit encore temps de s'en éclaircir, et qu'il n'avoit qu'à demander à voir, pour juger qu'on ne lui vouloit point imposer. Il est aisé de juger l'effet qu'un pareil avis produisit dans l'âme d'un homme si violent. S'il eût pu se lever, la maréchale n'avoit qu'à se bien tenir; mais par bonheur pour elle, comme il étoit arrêté par les pieds, cela lui donna le temps de faire réflexion. Ainsi, outre qu'il crut que le moins d'éclat qu'il pourroit faire, seroit le meilleur pour lui, il rêva qu'il avoit affaire d'elle pour l'affaire du premier gentilhomme dont j'ai parlé ci-dessus, de celui à qui il devoit de l'argent; car

c'est la coutume à Paris de ne guère donner d'argent, si les femmes ne s'obligent; encore, quelque précaution que l'on prenne, y est-on souvent attrapé.

Ces deux circonstances ayant donc, non pas apaisé son ressentiment, mais empêché qu'il n'eût des suites aussi fâcheuses que celles qu'il méditoit d'abord, il n'eut garde de demander à voir, comme on lui conseilloit, sachant bien qu'après cela il ne se pourroit empêcher de faire le méchant. Il n'en crut pas moins toutefois; et ce qui augmenta encore son soupçon, fut que le temps des couches étant écoulé, la maladie de sa femme s'évanouit, et elle vint dans sa chambre, comme si de rien n'eût été. D'abord qu'il la vit, il se mit à crier, comme s'il eût été pressé d'une forte douleur, et la maréchale lui ayant demandé ce qu'il avoit : — Eh, madame, lui dit-il, quand vous avez crié, il n'y a pas long-temps, plus fort que moi, je ne vous ai pas été demander ce que vous aviez ; je vous prie de me laisser en repos.

Ces paroles, qui disoient beaucoup de choses, sans néanmoins expliquer rien de positif, don-

nèrent bien à penser à la maréchale. Cependant, pour ne lui rien donner à connoître de ce qui se passoit dans son âme, elle se retira en même temps; et le duc de Longueville l'étant venu voir une heure après, elle lui conta ce qui lui étoit arrivé; ce qui ne les empêcha pas, ni l'un ni l'autre, de recommencer sur nouveaux frais. Le nom du père de l'enfant étoit bien expliqué dans la lettre que le maréchal avoit reçue, ainsi la visite du duc lui fut suspecte; et dorénavant il s'informa à tous les carrosses qu'il entendoit entrer, qui c'étoit. On lui dit chaque jour que ce duc étoit du nombre de ceux qui visitoient sa femme; et cette assiduité ne lui persuada que trop qu'on lui avoit mandé la vérité.

Cependant le roi ayant entrepris de faire la guerre aux Hollandois, tout ce qu'il y avoit de gens de qualité songea à suivre un si grand prince, et le duc de Longueville entre autres; il avoit un régiment de cavalerie. La maréchale le vit partir avec moins de chagrin qu'on n'auroit cru; car il y avoit quelques jours qu'ils s'étoient brouillés à cause de la comtesse de Nogent, qu'on lui avoit dit qu'il aimoit. Il n'y avoit pas beau-

coup d'apparence que cela fût, et cette comtesse, qui étoit sœur du comte de Lausun, n'avoit ni sa taille, ni son air, ni sa beauté ; mais rien n'étant capable de guérir un esprit attaqué de jalousie, elle s'imprima si bien ce soupçon, qu'il passa chez elle pour une vérité. Et, à dire vrai, si le tout n'étoit pas véritable, il y en avoit du moins une partie; car il est constant que cette dame aimoit ce jeune prince éperdument; et elle ne s'étoit pu empêcher d'en donner des marques en plusieurs rencontres.

Quoi qu'il en soit, le roi ayant fixé le jour de son départ, le duc de Longueville ne se mit pas beaucoup en peine de désabuser la maréchale, et partit sans vouloir un grand éclaircissement avec elle. Car il étoit devenu jaloux de son côté de ce qu'elle voyoit Bechameil, personnage de la lie du peuple, mais qui étoit plus riche que beaucoup de personnes de condition; qualité fort charmante pour elle, surtout quand on étoit libéral. Cependant, quoique le petit bourgeois fût fort passionné, elle n'avoit pas encore répondu à son amour, craignant d'irriter le duc, qui s'étoit si fort déclaré de ne vouloir point de

compagnon, qu'elle n'osoit faire voir à l'autre la complaisance qu'elle avoit pour ses richesses.

S'étant séparés de la sorte, ils n'eurent pas grand soin de s'écrire, dont Béchameil profitant, il trouva moyen de se rendre agréable à la maréchale, par les offres qu'il lui fit de sa bourse, en même temps que de son cœur. Elle refusa néanmoins l'un et l'autre d'abord, craignant que le duc de Longueville n'eût laissé quelqu'un à Paris pour prendre garde à sa conduite; mais ce prince ayant été tué six semaines après son départ au passage du Rhin, elle eut regret d'avoir refusé un homme qui lui pouvoit être utile de plus d'une manière, après la perte qu'elle avoit faite. Tous ceux qui savoient son intrigue avec ce prince trouvèrent étrange qu'elle reçût si indifféremment la nouvelle de sa mort; car elle fut aux Tuileries un jour après, et on l'y vit rire à gorge déployée. La comtesse de Nogent n'en usa pas de même: elle en pensa mourir de douleur; mais comme elle avoit perdu son mari dans la même occasion, ce lui fut un prétexte pour pleurer tout à son aise, et sans qu'on y pût trouver à redire.

Bechameil étant défait d'un rival si dangereux, trouva des facilités à son dessein, plus grandes qu'il n'auroit osé espérer; car la maréchale craignant qu'il ne se fût rebuté par ses refus, le prévint par une lettre fort obligeante. Elle étoit conçue en ces termes :

LETTRE DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ A M. DE BECHAMEIL, SECRÉTAIRE DU CONSEIL.

« Tout le monde veut que j'aie beaucoup » perdu en perdant le duc de Longueville, et » qu'il m'aimoit assez pour le devoir regretter. » C'est une étrange chose qu'on veuille être plus » savant dans mes affaires que moi-même, » comme si je ne savois pas mieux que personne ce qui me regarde. Il est vrai, j'ai fait » une grande perte, mais ce n'est pas celle-là; » et si vous voulez que je vous parle franchement, c'est de ne vous plus voir depuis quel» ques jours; je ne sais à quoi l'attribuer, si ce » n'est que je n'ai pas topé à tout ce que vous » vouliez; mais enfin, est-il honnête qu'on se

» rende sitôt, et parce que je suis de la cour,
» faut-il que vous me traitiez comme les autres
» femmes de la cour, qui sont bien aises de
» commencer une intrigue par la conclusion? Je
» ne suis point de celles-là; et quand vous ne
» devriez jamais être de mes amis, je me ne re-
» pens point de ne leur point ressembler.»

Bechameil étoit trop intelligent pour ne pas expliquer ce billet comme il faut; et en prenant le bon et laissant le mauvais, il s'arma d'une bourse où il y avoit quatre cents pistoles, parce que, comme le temps lui étoit cher, il ne le vouloit pas perdre en paroles inutiles. Il s'en fut à l'hôtel de La Ferté avec ce bon secours, et pour abréger toutes choses :—Madame, dit-il à la maréchale, je viens d'apprendre que vous perdîtes hier quatre cents pistoles sur votre parole; et comme les personnes de qualité n'ont pas toujours de l'argent, je vous les apporte, afin que vous ne soyez pas en peine où les chercher. La maréchale entendit bien ce que cela vouloit dire; mais trouvant que ce seroit se donner à trop bon marché à un petit bourgeois comme

lui :— Je ne sais pas, monsieur, lui répondit-elle, qui vous a pu dire cela; mais il ne vous a dit que la moitié de mon malheur, j'en perdis huit cents, et si vous pouviez me les prêter, vous m'obligeriez. — Huit cents pistoles, madame ! répliqua-t-il, c'est une somme considérable dans le siècle où nous sommes; mais n'importe; c'est un effort qu'il faut faire pour vous, prenez toujours ce que je vous offre, et je vous ferai mon billet du reste, si vous ne vous fiez pas à ma parole.

Il dit cela de si bonne grâce, que la maréchale jugea à propos de lui faire crédit jusqu'au lendemain; et lui ayant dit fort honnêtement, que tout étoit à son service, Bechameil commença, pour l'en remercier, à lui baiser la main. Elle lui offrit ensuite le visage, et le bonhomme s'y arrêtant un peu plus que de raison :—Eh quoi ! monsieur, lui dit-elle, est-ce que vous n'osez rien faire davantage jusqu'à ce que vous m'ayez payée? que cela ne vous arrête pas; votre parole, comme je vous l'ai dit, est de l'argent comptant pour moi, et je voudrois bien que vous me dussiez davantage.

Apparemment elle parloit de la sorte, craignant que le bonhomme ne se ravisât, et que, faute de prendre sa marchandise, il ne se crût pas obligé de la payer. Quoi qu'il en soit, Bechameil, sans être surpris de ce discours, qui en auroit peut-être surpris un autre : — Patience, madame, lui dit-il, toutes choses viennent en leur temps, et Paris n'a pas été fait en un jour. J'ai cinquante-cinq ans passés, et à mon âge on ne court pas la poste quand on veut. Ces raisons étoient trop belles et trop bonnes pour y trouver à redire ; et lui ayant donné tout le temps qu'il désiroit, il arriva où il vouloit aller par les formes. La dame, qui ne vouloit pas qu'il s'en allât mécontent, lui dit que les gens de son âge étoient admirables, qu'il n'y avoit que de la brutalité dans la jeunesse, et qu'en vérité elle vouloit qu'il lui donnât, le plus souvent qu'il pourroit, une heure ou deux de son temps. Le bon homme qui aimoit le plaisir pourvu qu'il ne fût pas nuisible à sa santé, croyant qu'elle lui demandoit un rendez-vous pour le lendemain, s'excusa sur quelques affaires qu'il avoit au conseil ; mais il lui envoya les quatre cents pistoles restantes,

et pour remerciement desquelles elle jugea à propos de lui envoyer la lettre suivante :

LETTRE DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ A BÉCHAMEIL.

« QUOIQU'IL y ait beaucoup de plaisir à voir les » louis d'or au soleil que vous m'avez envoyés, » vous en croirez ce que vous voudrez, mais ils me » toucheroient encore davantage si je les avois » reçus de votre main. Quoi qu'il en soit, mon » déplaisir est qu'il faut que je m'en défasse, et » que je ne les puisse garder, pour vous montrer » que je fais cas de tout ce qui vient de vous. » J'en mourrois de douleur, si ce n'est que j'es- » père que je ne serai pas toujours malheureuse, » et que, de votre côté, vous renouvellerez sou- » vent ces mêmes marques d'amitié qui me se- » ront toujours fort chères. Vousauriez tort d'en » douter, puisqu'à l'âge que vous avez, vous » n'êtes pas à savoir qu'on fait toujours cas de ce » qui vient de la personne aimée. »

Comment, morbleu ! s'écria Béchameil en

recevant cette lettre, a-t-elle envie de me ruiner? Et est-ce à cause que je suis vieux qu'elle veut que je la paie si grassement? Cette réflexion, jointe à cela que ses nécessités n'étoient pas trop pressantes, firent durer les affaires qu'il avoit au conseil trois jours plus qu'elles n'auroient fait sans cela. Mais ce temps-là étant expiré, il voulut aller voir si l'argent qu'il avoit donné ne lui vaudroit pas du moins une seconde visite. La première parole que lui dit la maréchale en le voyant, fut celle-ci : — Ah! monsieur, je suis née pour être toujours malheureuse; je perdis hier encore cinq cents pistoles. Par bonheur pour elle, elle étoit si belle ce jour-là, que, quoique le compliment ne lui plût pas, il ne laissa pas de lui faire cette réponse : — Eh bien! madame, il ne s'en faut pas désespérer, et vous avez encore des amis qui ne vous abandonneront pas pour si peu de chose. La maréchale ne doutant point que cela ne voulût dire qu'il les lui alloit donner à l'heure même, ou du moins qu'il les lui enverroit une heure après, lui donna toutes les marques de reconnoissance dont elle se put aviser; cependant étant survenu compagnie, elle rompit les me-

sures qu'elle auroit pu prendre avec lui pour son paiement; de sorte que s'en étant allé avant les autres pour quelques affaires qu'il avoit, ou peut-être de dessein prémédité, il oublia ce qu'il avoit promis. Il y eut un peu de malice à lui en faisant cela, et il commençoit à se lasser d'acheter les bonnes grâces de la maréchale si cher; mais comme ce n'étoit pas son compte, elle lui écrivit un nouveau billet, par lequel elle le faisoit ressouvenir de sa promesse. Il lui envoya son argent, mais il l'accompagna de cette réponse.

LETTRE DE BECHAMEIL A LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ.

« On ne fait le bail des fermes que de neuf ans » en neuf ans, et le paiement s'en fait de quartier » en quartier par avance. Je vous en parle comme » savant, y ayant bonne part, dont je ne me re- » pens point, parce que cela m'a appris à vivre. » Comme je suis donc un homme d'ordre, je vous » dirai qu'il n'y auroit pas moyen d'avoir com- » merce avec vous si je ne savois comment il nous » faut vivre ensemble. Je ferai un bail de votre

» ferme quand il vous plaira; j'en fixerai le prix
» et le temps du paiement; mais, après cela,
» n'ayez rien à me demander; autrement il n'y
» auroit pas moyen d'y subvenir, et vous m'en-
» verriez bientôt à l'hôpital. »

Cette lettre ne plut point à la maréchale, qui s'attendoit qu'elle pourroit fouiller dans sa bourse toutes et quantes fois qu'elle voudroit; et comme si la marchandise qu'elle lui donnoit eût valut son argent, peu s'en fallut qu'elle ne lui écrivît des reproches. Elle laissa passer quelques jours sans rien dire pour voir s'il ne reviendroit point; mais enfin, craignant de le perdre, elle lui écrivit ces paroles:

LETTRE DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ A BECHAMEIL.

« Je m'étonne que vous vous plaigniez de moi,
» puisque je ne vous ai encore rien dit ni rien fait
» qui vous puisse désobliger. Si nous avons des
» affaires ensemble, il faut se voir pour les régler,
» et vous ne trouverez pas que je résiste à tout
» ce qui sera raisonnable. Mais il y a des années

» entières qu'on ne vous a vu, et c'est ainsi qu'on » en use quand on veut faire une querelle d'Al» lemand à une personne. »

— « Quelle querelle d'Allemand! s'écria Bechameil quand il eut lu cette lettre, et ce n'est donc rien, à son compte, que quatorze mille trois cents livres en huit jours de temps! Si cela duroit, il n'y auroit pas moyen d'y fournir; et j'aurois beau persuader le peuple, jamais je ne me pourrois récompenser d'une telle perte. Il dit encore plusieurs choses sur le même ton; après quoi, prenant son manteau et ses gants, il s'en vint chez elle tout en colère. Cependant, ayant eu le temps de s'apaiser un peu en chemin : — Madame, lui dit-il en arrivant, je viens voir si nous conviendrons de prix, et je vous mettrai ma hausse * tout d'un coup. Je vous donnerai dix mille écus tous les ans; et c'est à vous à voir si vous vous en voulez contenter. — C'est bien peu de chose pour moi, lui répondit la maréchale, et j'en joue quelquefois autant en un

* Terme de partisan, pour dire enchère.

jour; que ferois-je donc le reste du temps? — Quoi! madame, lui répliqua Bechameil, ne sauriez-vous vivre sans jouer? — Non, monsieur, lui répondit-elle, cela m'est impossible. Elle auroit pu ajouter, aussi bien que de faire l'amour; mais elle jugea plus à propos de le laisser penser que de le dire elle-même.

Bechameil, tout amonreux qu'il étoit, étoit encore plus intéressé; ainsi, cette réponse ne lui ayant pas plu, il hocha la tête, dont la maréchale s'étant aperçue, elle fit ce qu'elle pût pour le radoucir, n'ayant point d'envie du tout de le perdre. Elle lui dit donc, qu'afin que tout le monde vécût, il lui donnât vingt mille écus; mais s'étant récrié à cette proposition, il dit tout résolument qu'il ne passeroit pas d'un denier les dix mille qu'il avoit offerts, et que c'étoit à elle à se résoudre. La maréchale, le voyant si obstiné, fut obligée de s'en contenter; mais elle voulut un pot de vin, disant qu'on ne faisoit jamais de marché de conséquence qu'il n'y en eût un. Bechameil n'eut rien à dire à cela; et étant convenu d'en donner un de deux mille écus, il fallut qu'il comptât le lendemain douze mille cinq

cents livres; car elle voulut avoir un quartier d'avance, disant qu'il avoit si bien reconnu lui-même que c'étoit la coutume, qu'il en avoit fait mention dans sa lettre. Il eut bien de la peine à se défaire tout d'un coup de cette somme, principalement en ayant donné deux autres assez considérables, il n'y avoit pas long-temps; mais faisant réflexion qu'il auroit trois mois devant lui, sans qu'elle lui pût rien demander, il fit cet effort sur son inclination; ce qui n'étoit pas une des moindres marques qu'il lui pouvoit donner de son amour.

Ces trois sommes lui servirent pour être tout juste estimé et non aimé de cette dame; car pour le cœur, il étoit en ce temps-là au comte de Tallard, qui ne le garda guère néanmoins. Je ne saurois dire qui prit sa place; car il y en eut tant qu'elle traita comme si elle les eût aimés, que je me pourrois méprendre si je disois qu'elle eût un favori.

Cependant le vieux maréchal restoit toujours au lit à crier les gouttes. Il avoit rendu grâces au ciel de ce qu'il l'avoit défait du duc de Longueville, espérant que, selon le proverbe italien, qui

dit, *morte la bête, mort le venin,* on ne songeroit plus dans le monde à ce qui s'étoit passé. Il sembloit même qu'il en avoit perdu le souvenir; car quand madame de La Ferté alloit dans sa chambre, il ne l'appelloit plus que m'amour et mon cœur, au lieu que ce n'étoit pas toujours auparavant le nom qu'il lui avoit donné. Mais, pour lui faire une nouvelle mortification, on lui vint dire que le duc de Longueville avoit laissé un bâtard, et que le roi le faisoit légitimer. Il n'osa demander qui en étoit la mère; mais celui qui lui disoit cette nouvelle le tira de peine, ou, pour mieux dire, le jeta dans une plus grande, en lui apprenant qu'on ne la nommoit point, et qu'il falloit, par conséquent, que ce fût quelque femme mariée.

La maréchale étant venue quelque temps après dans sa chambre, il ne lui dit plus de douceurs, et au contraire il la salua d'un corbleu, qui étoit l'ornement ordinaire de son discours. Elle en fut quitte pour lui laisser passer tout seul sa méchante humeur, et fut s'en consoler avec Bechameil, qui lui apportoit un quartier de sa pension. C'étoit merveilles comme cet homme,

qui étoit glorieux comme le sont ordinairement les gens de rien, s'accoutumoit à lui voir faire mille coquetteries en sa présence; car enfin il faut savoir qu'il alloit mille gens chez elle, et que tous les jours devant lui elle faisoit mille choses qui lui devoient faire connoître ce qu'elle étoit. Mais enfin le plaisir qu'il avoit de s'entendre dire que sa maîtresse étoit la femme d'un maréchal de France lui faisoit passer par-dessus beaucoup de choses. D'ailleurs elle lui faisoit accroire que, s'il y avoit quelque apparence contre elle, son fond ne laissoit pas d'être réservé pour lui. Mais enfin, après avoir pris plusieurs fois ces excuses pour argent comptant, il s'aperçut qu'elle le donnoit à d'autres pour le faire valoir, ce qui le mit en si grande colère qu'il lui écrivit cette lettre :

LETTRE DE BECHAMEIL A LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ.

« Je romps le bail que j'avois fait avec vous, » parce que vous manquez aux clauses et condi- » tions que nous y avions apposées. Vous vous

» étiez obligée de ne donner votre cœur qu'à » moi, et cependant il faut que je le partage » avec un nombre infini de gens, dont vous vous » encanaillez tous les jours. Ainsi n'y pouvant » trouver l'émolument que je m'étois promis, je » me dessaisis de la part que j'y avois, au profit » de qui il vous plaira, ou pour mieux dire du » premier venu. Quoi faisant, j'appliquerai doré- » navant mes dix mille écus à une terre que je » labourerai tout seul. »

Cette lettre chagrina fort la maréchale. Une somme si considérable lui étoit fort utile, joint à cela qu'elle trouvoit moyen de temps en temps d'arracher encore quelques présens de lui. Et à la vérité elle avoit lieu d'avoir du chagrin, car les affaires de son mari commençoient à aller si mal, que lui qu'on avoit estimé le plus riche de Paris, ne subsistoit plus que par le moyen des bienfaits qu'il tiroit de la cour, et des lettres d'état qu'il étoit obligé de prendre. Elle fit donc ce qu'elle put pour le faire revenir ; mais soit qu'il vît bien qu'il ne se devoit pas fier à la parole qu'elle lui donnoit d'en mieux user dorénavant

avec lui, ou qu'il commençât à s'en dégoûter, il ne voulut jamais rentrer en commerce.

Comme de tous ceux qu'elle voyoit, il n'y en avoit point qui fût assez dupe pour fournir à l'appointement, ce fut à elle après cela à retrancher sa dépense, ce qui lui fit bien mal au cœur. Son mari étant venu à mourir peu de temps après, ce fut encore tout autre chose, et les pensions qu'il avoit ne venant plus, il fallut qu'elle se réduisît au petit pied. Pour rendre sa fortune meilleure, elle s'avisa alors, non pas de jouer, car elle n'en avoit plus le moyen, mais de donner à jouer chez elle au lansquenet, afin que, par le moyen d'une certaine rétribution qu'elle en tiroit, cela la pût consoler de tant de pertes survenues en si peu de temps. Comme tout le monde y étoit bien venu pour son argent, les fripons y furent, comme les honnêtes gens, et un nommé Du Pré, qui étoit du premier rang, lui ayant insinué qu'il n'y avoit que manière en ce monde de se tirer d'affaire, on n'y joua pas plus sûrement que dans tous les autres endroits de Paris, où c'est autant de coupe-gorges. Cela ayant été reconnu de la plupart de ceux

qui n'étoient pas du calibre de Du Pré, on cessa d'y aller, et l'avantage qui lui en revenoit ayant cessé par conséquent, elle fit venir dans sa maison un certain nombre de femmes choisies, afin que les jeunes gens, attirés par le bruit de leur beauté ou de leur esprit, fussent induits à la venir voir. Cependant elle y établit un jeu épouvantable, où toutes sortes de friponneries furent mises en usage pour lui donner de quoi subsister. Ses parties furent dressées particulièrement contre les étrangers de qualité, qui n'ayant pas encore pris langue, se croyoient trop heureux de se venir ruiner chez elle. Une de ses plus confidentes, parmi toutes ces dames, fut la marquise de Royan ; et il est inconcevable combien elles en firent avaler toutes deux à toutes sortes de gens. Cependant un officier suisse, qui y avoit perdu le fonds et le très-fonds, et qui avoit remarqué quelque chose, en fit grand bruit ; mais comme il avoit affaire à des gens de qualité, et que ses amis l'avertirent qu'il y alloit encore pour lui de la bastonnade, s'il s'amusoit à faire les contes qu'il faisoit, il prit un autre parti, qui fut de faire imprimer des placards et de les faire

afficher aux portes de Paris, par lesquels il donnoit avis à tous ceux qui arrivoient dans cette grande ville de se donner de garde de cette maison.

Pour faire connoître cette marquise de Royan à ceux qui pourroient peut-être n'en avoir jamais ouï parler, il faut savoir qu'elle est fille du feu duc de Noirmoutier, laquel ayant mangé son bien, laissa sa famille dans une si grande pauvreté, qu'elle étoit sans doute digne de commisération. Cette fille n'ayant donc rien pour être mariée, se voyoit réduite à entrer dans un couvent, ce qui n'étoit guère selon son inclination, quand le comte d'Olonne, qui étoit de même maison qu'elle, en devint amoureux. Il essaya pendant quelque temps de s'en faire aimer; mais n'étant pas assez agréable pour y réussir, il s'avisa de lui proposer le mariage du chevalier de Royan, son frère, si elle vouloit s'humaniser davantage. Or ce chevalier étoit tout ce qu'il y avoit de plus horrible dans la nature, et pour le corps, et pour l'esprit; car, quoiqu'il ne fût ni bossu ni tortu, il avoit plutôt l'air d'un bœuf que d'un homme. D'ailleurs, il étoit tellement

plongé dans toutes sortes de débauches, que les honnêtes gens ne le vouloient pas hanter. Mais quelque désagréable qu'il pût être, un couvent l'étant encore plus à cette fille, elle se résolut non-seulement de l'épouser, mais encore d'avoir de la reconnoissance pour le comte d'Olonne. Par ce moyen ce comte parvint à ce qu'il désiroit, et qui plus est, avant que de signer une donation qu'il faisoit à son frère de tout son bien en faveur de ce mariage, il voulut qu'elle lui accordât ce qu'elle lui avoit promis; ce qui fut fait en tout bien et en tout honneur.

Voilà comment le comte d'Olonne, ayant peur qu'il ne cessât d'y avoir des sots dans sa race, y donnoit ordre lui-même. Cependant cette dame, après avoir si bien commencé dans le chemin de la vertu, s'y perfectionnoit tous les jours de toutes les façons, de sorte que pour le jeu et pour la galanterie, elle ne le cédoit à personne, quoiqu'elle eût été élevée sous l'aile d'une mère qui lui avoit donné d'autres leçons. Le comte d'Olonne, qui avoit eu affaire de sa femme pour ce mariage, s'étoit raccommodé avec elle et avec toute sa famille; et cela avoit été cause que la

marquise de Royan avoit fait une cotterie si particulière avec la maréchale de La Ferté, qu'on ne les voyoit plus l'une sans l'autre. Du Pré, dont j'ai parlé ci-dessus, leur voyant à toutes deux de si bonnes inclinations, leur servit de pédagogue, pour leur apprendre à filer les cartes, et tous les autres tours de souplesse, dans lesquels il étoit extrêmement savant. Cependant, ce métier-là n'étant pas le meilleur du monde, parce qu'il y a trop de gens qui s'en mêlent, et que chacun commence à s'en défier, la maréchale, qui n'avoit plus personne qui l'empêchât de voir sa sœur, se servit de l'occasion qu'elle en avoit, pour tâcher de lui dérober Fervaques.

Il est impossible de dire tout ce qu'elle fit pour cela; non pas, comme il est à croire, qu'elle eût envie de sa personne, car elle n'est pas ragoûtante, mais pour avoir part à sa fortune. En effet, il lui faisoit mal au cœur de voir que sa sœur, qui étoit plus âgée qu'elle de plusieurs années, et qui n'avoit pas meilleure réputation, eût une bourse comme la sienne à son commandement, pendant qu'elle manquoit de toutes choses. Car il faut savoir que Fervaques, par un excès de passion,

ou pour mieux dire de folie, lui avoit fait plusieurs présens considérables, et entre autres d'une belle maison, qu'il avoit dans la rue Coq-Héron. On eut peine à croire qu'il eût été assez fou pour cela, quoique le bruit en courût par tout Paris; mais la comtesse d'Olonne, se faisant honneur de ce présent, qui étoit cependant une marque de la continuation de sa bonne vie, elle ne voulut pas que personne en doutât davantage. C'est pourquoi la maison étant à louer, elle fit mettre à l'écriteau que c'étoit à elle qu'on devoit venir pour convenir du prix.

La chose étant rapportée à madame de Bonnelle, qui ne l'aimoit déjà pas trop, elle envoya en plein jour arracher cet écriteau; mais la comtesse d'Olonne en fit remettre un autre; et voilà tout le bruit qu'elle en fit. Elle n'en usa pas si modérément avec sa sœur, qui, comme j'ai dit, lui vouloit enlever Fervaques; car elles se prirent si bien de paroles, qu'elles se dirent toutes leurs vérités. On trouva cela fort vilain pour des femmes de qualité, et encore pour deux sœurs. Cependant cela n'étoit pas extraordinaire; et il étoit arrivé la même chose à quelques autres,

que je nommerois bien si cela étoit de mon sujet. Quoi qu'il en soit, la maréchale fut bientôt sur le pied de s'entendre dire de pareilles pauvretés; et le duc de La Ferté, son fils, homme adonné, s'il en fut jamais, à toutes sortes de débauches, fut lui-même de ceux qui ne la ménagèrent pas. Elle avoit quelque chose à démêler avec lui pour quelques intérêts; ainsi, lui qui n'avoit pas trop de bien pour fournir à ses désordres, ne pouvant souffrir qu'elle lui demandât un douaire et des conventions, commença ses litanies par lui dire si, après avoir ruiné son père, elle vouloit encore lui ôter ce qui lui restoit. La maréchale n'étant pas demeurée court, comme de raison, à ces reproches, il lui dit que c'étoit bien à lui à parler, lui qui étoit non-seulement le mépris de toute la cour, mais encore de toute la ville. C'étoit la pure vérité; mais comme toutes sortes de vérités ne sont pas bonnes à dire, il ne put souffrir celle-là, et lui répliqua que si ce n'étoit pas à lui à parler, c'étoit encore moins à elle, qui étoit une vieille coquette. Là-dessus il lui dit le nom de tous ceux qui avoient eu affaire à elle, et il en nomma jusqu'à soixante et douze,

chose incroyable, si tout ce qu'il y a de gens à Paris ne savoient que je ne rapporte rien que de vrai. La maréchale lui dit d'abord de parler de sa femme, et qu'il y avoit plus à reprendre sur elle que sur qui que ce soit; mais le duc de La Ferté lui ferma la bouche, en lui disant qu'il savoit bien qu'il étoit un sot; mais que cela n'empêchoit pas que son père ne l'eût été en herbe, en gerbe, et après sa mort.

Ce furent ses propres termes, qui désolèrent tellement la maréchale, qu'elle se prit à pleurer. Mais elle avoit affaire à un homme si tendre, qu'au lieu d'en être touché, il ne s'en fit que rire. Cette comédie s'étant passée de la sorte, la maréchale fut se plaindre au comte d'Olonne, chez qui elle savoit qu'il alloit souvent. —Vous n'avez que ce que vous méritez, lui répondit alors le comte; et après avoir voulu tâter, comme vous avez fait, du sceptre jusqu'à la houlette, comment voulez-vous que vos affaires ne soient pas publiques? Il lui fit ce reproche, parce qu'il se ressentoit encore du passé : mais après s'être donné ce petit contentement, il lui promit que cela n'empêcheroit pas qu'il ne fît correction à

son fils. En effet l'ayant vu une heure après, il lui dit qu'il avoit tous les torts du monde d'avoir parlé à sa mère comme il avoit fait; qu'à son âge, il n'étoit pas à savoir que rien ne le pouvoit dispenser du respect qu'il lui devoit; qu'aussi croyoit-il que cela ne lui étoit arrivé qu'après être soûl, autrement qu'il ne sauroit qu'en dire.

Il y avoit apparence que le duc de La Ferté alloit chercher quelque excuse pour colorer une si grande faute, et même qu'en ayant la dernière confusion, il prendroit le parti de la nier; mais sans s'étonner aucunement. — Il est vrai, lui répondit-il, j'étois soûl; et c'est de quoi elle a été fort heureuse, car sans cela je lui aurois bien dit d'autres vérités. J'ai une liste fidèle de tous les tours qu'elle a faits, et jusqu'au collier de perles qu'elle a fait escroquer à M. de Dreux, conseiller au grand conseil, par le chevalier de Lignerac, rien ne m'est inconnu. Le comte lui demanda s'il n'avoit point de honte de parler comme cela de sa mère; mais quelque réprimande qu'il lui fit, il lui fut impossible de lui faire entendre raison.

Comme il ne se passe guère de choses dans le royaume que le roi ne sache, on lui donna bientôt le divertissement de cette comédie, qui lui inspira un si grand mépris pour cette maison, qu'il ne se put empêcher de le montrer. Mais le duc de La Ferté, qui savoit bien qu'il étoit déjà perdu de réputation auprès de lui, ne s'en mit guère en peine, non plus que la maréchale, laquelle continue toujours à mener la même vie : de sorte que je pourrai une autre fois vous apprendre la suite de son histoire, aussi bien que celle de madame de Lionne, supposé néanmoins qu'elles trouvent toujours des gens qui veuillent d'elles, ou qu'elles ne se convertissent pas.

LA FRANCE GALANTE,

OU

LES AMOURS

DE MADAME DE MONTESPAN, ETC.

JAMAIS cour ne fut si galante que celle de Louis-le-Grand. Comme il étoit d'une complexion amoureuse, chacun se fit un plaisir de suivre l'exemple de son prince, et fit ce qu'il put pour se mettre bien auprès des dames. Mais celles-ci leur en épargnèrent bientôt la peine. Soit qu'elles se plussent à faire des avances, ou qu'elles eussent peur de n'être pas du nombre des élues, l'on remarqua que, sans attendre ce que la bienséance leur ordonne, elles se mirent dans peu de temps à courir après les hommes. Cela fut cause qu'il y en eut beaucoup qui les

méprisèrent; d'où se seroit ensuivie la reconnoissance de leur faute, si ce n'est que le tempérament l'emporta sur la réflexion.

Madame de Montespan fut de celles-là. Elle passoit pour une des plus belles personnes du monde. Cependant elle avoit encore plus d'agrément dans l'esprit que dans le visage. Mais toutes ces belles qualités étoient effacées par les défauts de l'âme, qui étoit accoutumée aux plus insignes fourberies, tellement que le vice ne lui coûtoit plus rien. Elle étoit d'une des plus anciennes maisons du royaume, et son alliance autant que sa beauté avoit été cause que M. de Montespan l'avoit recherchée en mariage, et l'avoit préférée à quantité d'autres qui auroient beaucoup mieux accommodé ses affaires.

Madame de Montespan, qui n'avoit souhaité d'être mariée que pour pouvoir prendre l'essor, ne fut pas plus tôt à la cour, qu'elle fit de grands desseins sur le cœur du roi. Mais comme il étoit pris en ce temps-là, et que madame de La Vallière, personne d'une médiocre beauté, mais qui avoit mille autres bonnes qualités en récompense, le possédoit entièrement, elle fit bien

des avances inutiles, et fut obligée de chercher parti ailleurs.

Comme elle méprisoit tout ce qui n'approchoit pas de la couronne, elle jeta les yeux sur le cœur de Monsieur, frère du monarque, qui lui témoigna de la bonne volonté, plutôt pour faire croire qu'il pouvoit être amoureux des dames, que pour ressentir aucune chose pour elle qui approchât de l'amour. Monsieur surprit par-là un grand nombre de personnes qui ne le croyoient pas sensible pour le beau sexe; mais le chevalier de Lorraine, jaloux de ce nouvel attachement, fit revenir bientôt ce jeune prince à ses premières inclinations; et comme il avoit son étoile, madame de Montespan n'eut que des apparences, pendant qu'il eut toute la part dans ses bonnes grâces.

Madame de Montespan, qui ne s'étoit retranchée au cœur de Monsieur que pour n'avoir pu réussir sur celui du roi, en fut encore plus dégoûtée quand elle vit qu'il le falloit partager avec le chevalier de Lorraine, qui n'avoit rien de recommandable que la naissance; elle résolut de mépriser qui la méprisoit, et fit de

grands reproches à Monsieur, qui s'en consola avec le chevalier de Lorraine.

La beauté de madame de Montespan étoit cependant le sujet des désirs de toute la cour, et particulièrement de M. de Lausun, favori du roi, homme d'une taille peu avantageuse et d'une mine fort médiocre, mais qui récompensoit ces deux défauts par deux grandes qualités, c'est-à-dire, par beaucoup d'esprit et par unj e ne sais quoi qui faisoit que, quand une dame le connoissoit une fois, elle ne le quittoit pas volontiers pour un autre. D'ailleurs la faveur où il étoit auprès du roi le rendoit recommandable; si bien que madame de Montespan, qui avoit ouï parler de ses belles qualités, et qui vouloit savoir par expérience si on ne lui en donnoit point plus qu'il n'en avoit effectivement, ne dédaigna pas les offres de service qu'il lui fit. Cependant, comme il y avoit beaucoup de politique mêlée avec sa curiosité, elle le fit languir pendant cinq ou six semaines sans lui vouloir accorder la dernière faveur; et pendant qu'elle le faisoit attendre, il arriva une affaire à ce favori qui le devoit perdre auprès de son

maître, s'il n'eût été plus heureux que sage.

Le roi, tout élevé qu'il étoit par-dessus les autres hommes, n'étoit pas d'une autre humeur ni d'un autre tempérament que les hommes du commun. Quoiqu'il aimât passionnément madame de La Valière, il se sentoit épris quelquefois de la beauté de quelques dames, et étoit bien aise de satisfaire son envie. Il étoit dans ces sentimens pour la princesse de Monaco, dont M. de Lausun possédoit les bonnes grâces; et comme M. de Lausun se croyoit capable, à cause de ses grandes qualités que j'ai remarquées ci-devant, de conserver l'amitié de la princesse de Monaco, et de se mettre bien dans le cœur de madame de Montespan, il défendit à la princesse de Monaco, qui lui avoit découvert la passion du roi, d'y répondre aucunement, et la menaça, s'il s'apercevoit du contraire, de la perdre de réputation dans le monde.

Ces menaces, au lieu de plaire à la princesse de Monaco, lui firent penser à sortir de la tyrannie qu'il vouloit exercer sur elle; et prenant en même temps des mesures avec le roi, ce qu'elle n'avoit point fait auparavant, elle le fit résoudre

d'envoyer M. de Lausun à la guerre, où il avoit une grande charge. Ainsi le roi ayant dit à M. de Lausun qu'il se tînt prêt à partir dans deux ou trois jours, M. de Lausun demeura tout surpris à cette nouvelle, et en devinant la cause aussitôt, il dit au roi qu'il n'iroit point à l'armée, à moins qu'il ne lui en donnât le commandement; qu'il voyoit bien cependant pourquoi il vouloit l'y envoyer; que c'étoit pour jouir paisiblement de sa maîtresse pendant son absence; mais qu'il ne seroit pas dit qu'on le trompât si grossièrement, sans qu'il fît voir du moins qu'il s'apercevoit qu'on le trompoit; que cette action étoit d'un perfide plutôt que d'un grand prince, tel qu'il l'avoit toujours estimé; mais qu'il étoit bien aise de le connoître, afin de ne s'y pas tromper dorénavant.

Quoique le roi eût toujours accoutumé de parler en maître, et que personne n'eût osé jusque là lui faire aucun reproche, il ne laissa pas d'écouter M. de Lausun jusqu'au bout. Mais voyant que sa folie continuoit toujours de plus en plus, il lui demanda froidement s'il extravaguoit et s'il se souvenoit bien qu'il parloit à son maître, et à

celui qui pouvoit l'abaisser en aussi peu de temps qu'il l'avoit élevé. M. de Lausun lui répondit qu'il savoit tout cela aussi bien que lui; qu'il savoit bien encore que c'étoit à lui seul à qui il étoit redevable de sa fortune, n'ayant jamais fait sa cour à aucun ministre, comme tous les autres grands du royaume; mais que tout cela ne l'empêchoit pas de lui dire ses vérités. Et continuant sur le même ton, il alloit dire encore quantité de choses ridicules et extravagantes, quand le roi le prévint, lui disant qu'il ne lui donnoit que vingt-quatre heures pour se résoudre à partir, et que s'il ne lui obéissoit, il verroit ce qu'il auroit à faire.

L'ayant quitté après ce peu de paroles, M. de Lausun entra dans un désespoir inconcevable; et comme il attribuoit tout ce qui venoit d'arriver à l'intelligence que la princesse de Monaco commençoit d'avoir avec lui, il s'en fut chez elle, et ne l'ayant pas trouvée, il cassa un grand miroir, comme s'il eût été bien vengé par-là. La princesse de Monaco s'en plaignit au roi, qui lui répondit que c'étoit un fou, dont elle alloit être assez vengée par son absence; qu'il en avoit souf-

fert lui-même des choses surprenantes; mais qu'il lui pardonnoit tout cela, considérant bien qu'il devoit être au désespoir de perdre les bonnes grâces d'une dame qui avoit autant de mérite qu'elle en avoit.

Au bout des vingt-quatre heures il demanda à M. de Lausun à quoi il étoit résolu; le comte ayant répondu que c'étoit à ne point partir, s'il ne lui donnoit le commandement de l'armée, le roi se mit en colère contre lui, et le menaça tout de nouveau de le réduire en tel état, qu'il auroit lieu de se repentir de l'avoir poussé à bout. Mais M. de Lausun n'en devenant pas plus sage pour toutes ces menaces, lui répondit que tout le mal qu'il lui pouvoit faire étoit de lui ôter la charge de général des dragons qu'il lui avoit donnée, et que, comme il l'avoit bien prévu, il en avoit la démission dans sa poche. Il la tira en même temps et la jeta sur une table auprès de laquelle il étoit assis; ce qui fâcha tellement le roi, qu'il l'envoya à l'heure même à la Bastille. On fut étonné de sa disgrâce, personne ne sachant encore ce qui étoit arrivé, et devinant encore moins jusqu'où avoit été la brutalité de ce favori.

Madame de Montespan ayant appris son malheur, fut ravie du retardement qu'elle avoit apporté à son intrigue, et ne se mit pas beaucoup en peine de le consoler, croyant qu'après sa folie, dont on commençoit à parler dans le monde, il n'y auroit plus de retour pour lui aux bonnes grâces du monarque. Cependant sa disgrâce ne dura pas si long-temps qu'on s'étoit imaginé; car le roi n'ayant pas trouvé dans la possession de la princesse de Monaco assez de charmes pour le retenir, n'eut pas plus tôt passé sa fantaisie, qu'il pardonna à M. de Lausun, qui revint à la cour avec plus de crédit que jamais, dont néanmoins chacun demeura assez étonné, ne croyant pas que de l'humeur dont étoit Louis XIV il dût jamais oublier le manque de respect qu'il avoit eu pour lui.

Le retour de M. de Lausun à la cour ayant fait concevoir à tout le monde qu'il falloit qu'il eût un grand ascendant sur l'esprit du roi, chacun s'empressa de lui donner des marques de son attachement. Madame de Montespan, entr'autres, ne lui put refuser les dernières faveurs. Cette nouvelle intrigue, qui devoit consoler M. de Lau-

sun de l'infidélité de la princesse de Monaco, n'empêcha pas qu'il ne songeât à s'en venger. Il en trouva l'occasion quelques jours après. Cette dame étoit assise, avec plusieurs autres, sur un lit de gazon, et ayant la main sur l'herbe, il mit son talon dessus comme par mégarde; puis, ayant fait une pirouette pour appuyer davantage, il se tourna vers elle, faisant semblant de lui demander pardon.

La douleur que la princesse de Monaco sentit lui fit faire un grand cri; mais y étant encore moins sensible qu'à un rire moqueur que M. de Lausun affectoit en s'excusant, elle lui dit mille injures, et fit comprendre à tous ceux qui étoient là qu'on ne pouvoit tant s'emporter contre un homme sans en avoir d'autres raisons. M. de Lausun, qui avoit intérèt de conserver sa réputation parmi les dames, laissa évaporer son ressentiment en reproches, sans y vouloir répondre que par des soumissions et des excuses, et les dames qui étoient là s'étant mêlées de les raccommoder, la princesse de Monaco fut obligée de s'apaiser, pour ne leur pas donner à connoître clairement que son chagrin procédoit d'ailleurs.

La princesse de Monaco ayant ainsi perdu son amant, et n'ayant fait que tâter, s'il faut ainsi dire, du monarque, elle chercha à s'en consoler par la conquête de quelque autre. Mais comme elle n'étoit pas cruelle, elle tenta tant de hasards, qu'elle y succomba à la fin. Un page, beau et bien fait, mais qui couroit tout Paris, à la manière des pages, lui ayant plu, elle voulut voir si elle s'en trouveroit mieux que de quantité de gens de qualité, dont elle avoitessayé jusque là. Mais bientôt elle mourut dans les remèdes; faisant voir par sa mort quelle appréhension doivent avoir celles qui l'imitent dans ses débauches.

Les parens de la princesse de Monaco cachèrent avec grand soin la nature de sa maladie; mais Monsieur, frère de Louis XIV, qui avoit eu quelque commerce avec elle, quoique de peu de durée, et qui, pour récompense de ses services et pour ceux qu'elle avoit rendus au chevalier de Lorraine, lui avoir donné la charge de surintendante de la maison de sa femme, eut peur d'être enveloppé dans son malheur. Ainsi il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût assemblé quatre personnes des plus habiles dans ce genre de

maladie, pour savoir s'il n'y avoit rien à craindre pour lui. Ils l'assurèrent que non, ce qui remit son esprit entièrement, et lui fit oublier cette personne, dont il avoit peur de se souvenir malgré lui.

Louis XIV soupçonna l'intrigue de madame de Montespan et de M. Lausun, et comme l'amour entre de plusieurs manières dans le cœur des hommes, la réflexion qu'il fit sur le bonheur de son favori, lui fit considérer de plus près qu'il n'avoit fait jusque là le mérite et la beauté de cette dame. D'ailleurs, la possession de madame de La Valière commençoit à lui donner du dégoût, malheur inséparable des longues possessions. Comme madame de Montespan avoit une attention toute particulière sur la personne du roi, elle s'aperçut bientôt, à ses regards et à ses actions, qu'il n'étoit pas insensible pour elle; et comme elle savoit que pour fomenter des sentimens amoureux, la présence est la chose du monde la plus nécessaire, elle fit tout son possible pour s'établir à la cour; ce qu'elle crut pouvoir faire si elle entroit une fois dans la confidence de madame de La Valière, qui cherchoit,

de son côté, à se décharger sur quelque bonne amie du déplaisir qu'elle avoit de la tiédeur des feux du roi. Les avances que madame de Montespan faisoit à madame de La Valière lui ayant plu, il se lia une espèce d'amitié entre ces deux dames, ou du moins quelque apparence d'amitié; car je sais bien que madame de Montespan, qui avoit son but, n'avoit garde d'aimer madame de La Valière, elle qui étoit l'unique obstacle à ses desseins. Le roi, qui se sentoit déjà quelque chose de tendre pour elle, fut ravi de la voir tout les jours avec madame de La Valière, qui en étoit charmée pareillement, parce qu'elle entroit adroitement dans tous ses intérêts, et avoit une complaisance toute particulière pour elle. De fait, elle blâmoit non-seulement le prince de son indifférence, mais lui fournissoit encore des moyens pour le faire revenir, sachant bien que quand deux amans commencent à se dégoûter l'un de l'autre, il est comme impossible de les rapatrir.

Cependant le roi, pour avoir le plaisir de voir madame de Montespan, alloit plus souvent chez madame de La Valière qu'il n'avoit de coutume;

et madame de La Valière se faisant l'application de ces nouvelles assiduités, en aimoit encore davantage madame de Montespan, croyant que c'étoit par ses soins qu'elle jouissoit plus souvent de la vue du prince. Mais enfin elle s'aperçut bientôt qu'il y avoit du déguisement dans tout ce qu'il lui disoit, et la passion qu'elle avoit pour lui lui tenant lieu d'esprit, dont elle n'étoit pas trop bien partagée, elle conçut que madame de Montespan la jouoit, et que le grand roi étoit mieux avec elle qu'elle n'avoit cru jusque là.

D'abord que ce soupçon se fut emparé de son esprit, elle les observa de si près qu'elle ne fit plus de doute qu'on la trompoit. Et sa passion ne lui permettant pas de garder plus long-temps le secret, elle s'en plaignit tendrement au roi, qui lui dit qu'il étoit de trop bonne foi pour l'abuser davantage; qu'il étoit vrai qu'il aimoit madame de Montespan, mais que cela n'empêchoit pas qu'il ne l'aimât comme il devoit; qu'elle se devoit contenter de tout ce qu'il faisoit pour elle sans désirer rien davantage, parce qu'il n'aimoit pas à être contraint.

Cette réponse, qui étoit d'un maître plutôt que d'un amant, n'eut garde de satisfaire une maîtresse aussi délicate qu'étoit madame de La Valière : elle pleura, elle se plaignit; mais le roi n'en étant pas plus attendri pour tout cela, il lui dit pour une seconde fois que si elle vouloit qu'il continuât de l'aimer, elle ne devoit rien exiger de lui au-delà de sa volonté; qu'il désiroit qu'elle vécût avec madame de Montespan comme par le passé, et que si elle témoignoit la moindre chose de désobligeant à cette dame, elle l'obligeroit à prendre d'autres mesures.

La volonté du monarque servit de loi à madame de La Valière. Elle vécut avec madame de Montespan dans une concorde qu'on ne devoit point vraisemblablement attendre d'une rivale, et elle surprit tout le monde par sa conduite, parce que tout le monde commençoit à être persuadé que le roi se retiroit d'elle peu à peu, et se donnoit entièrement à madame de Montespan.

Cependant, comme le roi étoit un amant délicat, et qu'il ne pouvoit souffrir qu'un mari partageât avec lui les faveurs de sa maîtresse, il résolut de l'éloigner, sous prétexte de lui donner

de grands emplois. Mais ce mari ayant l'esprit peu complaisant, il refusa tout ce qu'on lui offrit, se doutant bien que le mérite de sa femme contribuoit plus à son élévation que tout ce qu'il pouvoit y avoir de recommandable en lui.

Madame de Montespan, qui avoit pris goût aux caresses du roi, ne pouvant plus souffrir celles de son mari, ne lui voulut plus rien accorder, ce qui mit M. de Montespan dans un tel désespoir, que, quoiqu'il l'aimât tendrement, il ne laissa pas de lui donner un soufflet. Madame de Montespan, qui se sentoit avoir de l'appui, le maltraita extrêmement de paroles, et s'étant plainte de son procédé au roi, il exila M. de Montespan, qui s'en alla avec ses enfans dans son pays, proche les Pyrénées. Il prit là le grand deuil, comme si véritablement il eût perdu sa femme, et comme il y avoit beaucoup de dettes dans sa maison, le roi lui envoya deux cent mille francs pour le consoler de la perte qu'il avoit faite.

Cependant, quelque temps après que M. de Montespan fut parti, madame sa femme devint grosse; et quoiqu'elle s'imaginât bien que tout le monde savoit ce qui se passoit entre le roi et

elle, cela n'empêcha pas qu'elle n'eût de la confusion qu'on la vît en l'état où elle était. Cela fut cause qu'elle inventa une nouvelle mode qui étoit fort avantageuse pour les femmes qui vouloient cacher leur grossesse, qui fut de s'habiller comme les hommes, à la réserve d'une jupe, sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chemise que l'on faisoit bouffer le plus qu'on pouvoit, et qui cachoit ainsi le ventre.

Cela n'empêcha pourtant pas que toute la cour ne vît bien ce qui en étoit; mais comme il s'en falloit peu que les courtisans n'adorassent le prince, leur encens passa jusqu'à sa maîtresse, chacun commençant à rechercher ses bonnes grâces. Comme elle avoit infiniment d'esprit, elle se fit des amis autant qu'elle put; ce que n'avoit pas fait madame de La Vallière, qui, pour montrer au roi qu'elle n'aimoit que lui, n'avoit jamais voulu rien demander pour personne. Ainsi, on ne se fut pas plus tôt aperçu du crédit de sa rivale, que chacun prit plaisir à s'en éloigner. De quoi s'étant plainte au maréchal de Grammont, il lui répondit que pendant qu'elle avoit sujet de rire, elle devoit avoir eu soin de faire rire les autres

avec elle, si, pendant qu'elle avoit sujet de pleurer, elle vouloit que les autres pleurassent aussi.

Madame de La Valière se voyant ainsi abandonnée de tout le monde, résolut de se jeter dans un couvent; et ayant choisi celui des Carmélites, elle s'y retira, et y prit l'habit quelque temps après, où elle vit, dit-on, en grande sainteté : ce que je n'ai pas de peine à croire, parce qu'ayant éprouvé, comme elle a fait, l'inconstance des choses du monde, elle voit bien qu'il n'y a qu'en Dieu seul qu'on doive mettre son espérance.

Sa retraite satisfit également le roi et madame de Montespan : celle-ci, parce qu'elle appréhendoit toujours qu'elle ne rentrât dans les bonnes grâces du monarque, dont elle avoit possédé les plus tendres affections ; celui-là parce que sa présence lui reprochoit toujours son inconstance. Cependant le temps des couches de cette dame approchant, le roi se retira à Paris, où il n'alloit que rarement, espérant qu'elle y pourroit accoucher plus secrètement que s'il demeuroit à Saint-Germain, où il avoit coutume de demeurer.

Le terme venu, une femme de chambre de madame de Montespan, en qui le roi et elle se confioient particulièrement, monta en carrosse, et fut dans la rue Saint-Antoine chez le nommé Clément, fameux accoucheur de femme, à qui elle demanda s'il vouloit venir avec elle pour en accoucher une qui étoit en travail. Elle lui dit en même temps que s'il vouloit venir, il falloit qu'on lui bandât les yeux, parce qu'on ne désiroit pas qu'il sût où il alloit. Clément, à qui de pareilles choses arrivoient souvent, voyant que celle qui le venoit querir avoit l'air honnête, et que cette aventure ne lui présageoit rien que de bon, dit à cette femme qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'elle voudroit; et s'étant laissé bander les yeux, il monta en carrosse avec elle, d'où étant descendu, après avoir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un appartement superbe, où on lui ôta son bandeau.

On ne lui donna pas cependant le temps de considérer le lieu; et devant que de lui laisser voir clair, une fille, qui étoit dans la chambre, éteignit les bougies; après quoi le roi, qui s'étoit caché sous le rideau du lit, lui dit de se rassu-

rer et de ne rien craindre. Clément lui répondit qu'il ne craignoit rien, et s'étant approché, il tâta la malade; voyant que l'enfant n'étoit pas encore prêt à venir, il demanda au roi, qui étoit auprès de lui, si le lieu où ils étoient étoit la maison de Dieu, où il n'étoit permis ni de boire ni de manger; que pour lui il avoit grande faim, et qu'on lui feroit plaisir de lui donner quelque chose.

Le roi, sans attendre qu'une des deux femmes qui étoient dans la chambre s'entremît de le servir, s'en fut en même temps lui-même à une armoire, où il prit un pot de confiture qu'il lui apporta; et lui étant allé chercher du pain d'un autre côté, il le lui donna de même, lui disant de n'épargner ni l'un ni l'autre, et qu'il y en avoit encore au logis. Après que Clément eut mangé, il demanda si on ne lui donneroit point à boire. Le roi fut querir lui-même une bouteille de vin dans l'armoire avec un verre, et lui en versa deux ou trois coups l'un après l'autre. Comme Clément eut bu le premier coup, il demanda au roi s'il ne boiroit point bien aussi; et le roi lui ayant répondu que non, il lui dit que la malade

n'en accoucheroit pourtant pas si bien, et que s'il avoit envie qu'elle fût délivrée promptement, il falloit qu'il bût à sa santé.

Le roi ne jugea pas à propos de répliquer à ce discours; et ayant pris dans ce temps-là une douleur à madame de Montespan, cela rompit la conversation. Cependant elle tenoit les mains du roi, qui l'exhortoit à prendre courage, et il demandoit à chaque moment à Clément si l'affaire ne seroit pas bientôt faite. Le travail fut assez rude, quoiqu'il ne fût pas bien long; et madame de Montespan étant accouchée d'un garçon, le roi en témoigna beaucoup de joie; mais il ne voulut pas qu'on le dît si tôt à madame de Montespan, de peur que cela ne fût nuisible à sa santé.

Clément ayant fait tout ce qui étoit de son métier, le roi lui versa lui-même à boire; après quoi il se remit sous le rideau du lit, parce qu'il falloit allumer de la bougie afin que Clément vît si tout alloit bien avant de s'en aller. Clément ayant assuré que l'accouchée n'avoit rien à craindre, celle qui l'étoit allé querir lui donna une bourse où il y avoit cent louis d'or. Elle lui ré-

banda les yeux après cela; puis l'ayant fait remonter en carrosse, on le ramena chez lui avec les mêmes cérémonies; je veux dire qu'on lui banda les yeux comme on avoit fait en l'amenant.

Cependant M. de Lausun tâchoit de se consoler dans les bras d'une autre; et tout glorieux de ce que le roi n'avoit que son reste, il n'envioit nullement son bonheur, soit qu'il n'eût jamais eu de véritable passion pour madame de Montespan, soit qu'il eût reconnu en elle des défauts cachés, que son mari publioit être fort grands, mais sur quoi on ne l'en croyoit pas, parce qu'on savoit qu'il avoit intérêt à en dégoûter. Quoi qu'il en soit, Lausun n'étant plus son amant, vécut avec elle en bon ami, du moins selon toutes les apparences. Mais, pour elle, elle ne le pouvoit souffrir, parceque lui ayant donné de si grandes prises, elle avoit peur qu'il ne la perdît auprès du roi, où il n'avoit pas moins de pouvoir qu'elle.

Cependant, comme on n'aime jamais guère ceux qu'on appréhende, elle eût bien voulu en être défaite; mais elle n'osoit encore l'entreprendre; de peur de n'être pas assez puissante

pour en venir à bout. Comme elle étoit dans ces sentimens, la charge de dame d'honneur de la reine vint à vaquer par la mort de la duchesse de Montausier, et les duchesses de Richelieu et de Créqui y prétendant toutes deux, chacune employa ses amis pour l'avoir. Madame de Montespan se declara pour la duchesse de Richelieu, M. de Lausun pour la duchesse de Créqui, ce qui commença à jeter ouvertement de la division entre eux; car M. de Lausun vouloit à toute force que madame de Montespan se désistât de parler en faveur de la duchesse de Richelieu, et madame de Montespan ne pouvant pas s'en désister honnêtement après avoir fait les premiers pas, trouva étrange que M. de Lausun, après avoir su qu'elle avoit entrepris cette affaire, fût venu à la traverse prendre les intérêts de la duchesse de Créqui. C'étoit au monarque à décider ou en faveur de son favori, ou en faveur de sa maîtresse; mais ce prince ne voulant mécontenter ni l'un ni l'autre, demeura long-temps sans donner cette charge, espérant qu'ils s'accorderoient ensemble, et que leur réunion lui donneroit lieu de se déterminer. Mais sa longueur, au con-

traire, leur faisant croire à l'un et à l'autre que le roi n'avoit point d'égard à leurs prières, il s'en voulurent encore plus de mal qu'auparavant, et même M. de Lausun commença à tenir des discours si désavantageux de madame de Montespan, qu'elle ne put les apprendre sans désirer d'en tirer vengeance.

Madame de Montespan s'en plaignit au roi, qui en fit une sévère réprimande à M. de Lausun. Mais celui-ci, d'autant plus animé contre elle qu'il voyoit que son crédit l'emportoit pardessus le sien (car le roi venoit de donner la charge de la duchesse de Montausier à la duchesse de Richelieu), ne laissa pas de se déchaîner contre elle, et en fit des médisances en plusieurs rencontres. Le roi l'ayant su par une autre que par madame de Montespan, en reprit encore aigrement M. de Lausun, qui voyant que le maître n'entendoit point de raillerie là-dessus, lui promit d'être sage à l'avenir; et pour lui faire voir que son dessein étoit de bien vivre dorénavant avec madame de Montespan, il le pria de les remettre bien ensemble; ce que le roi lui promit.

En effet, ayant disposé l'esprit de madame de Montespan à lui pardonner, il les fit embrasser le lendemain en sa présence, obligeant M. de Lausun de lui demander pardon, et de lui promettre qu'il n'y retourneroit plus.

Cet accommodement fait, M. de Lausun fut plus puissant que jamais sur l'esprit du roi; et comme ce favori avoit une ambition démesurée que rien ne pouvoit remplir, il se laissa aller à la pensée d'épouser mademoiselle de Montpensier, cousine germaine du roi, dans laquelle il y avoit déjà long-temps que sa sœur, confidente de la princesse, l'entretenoit. Cette princesse étoit déjà dans un âge assez avancé; mais comme elle étoit extraordinairement riche, et que M. de Lausun estimoit plus cette qualité, et le sang dont elle sortoit, que tous les agrémens du corps et de l'esprit, il pria sa sœur de lui continuer ses soins; et dans la vue de parvenir à un si grand mariage, il fit mille avances à madame de Montespan, ne doutant point qu'il n'eût grand besoin de son crédit en cette rencontre.

Car quoique celui qu'il avoit sur l'esprit de ce prince lui fît présumer beaucoup de choses

en sa faveur; comme ce qu'il entreprenoit néanmoins étoit de grande conséquence, il avoit peur qu'il n'y donnât pas les mains si facilement. Ainsi il songea à le gagner par quelque endroit où il eût intérêt lui-même; ce qu'il fit de cette manière. Il dépêcha un gentilhomme en qui il avoit beaucoup de confiance, vers le duc de Lorraine qui étoit dépouillé de ses états, pour lui offrir cinq cent mille livres de rente en fonds de terre, pour lui et pour ses héritiers, s'il vouloit lui céder ses droits. Le duc de Lorraine, qui ne voyoit pas grande apparence de pouvoir jamais rentrer dans son bien, goûta cette proposition, d'autant plus que c'étoit un homme à tout faire pour de l'argent; ce qui l'avoit mis en l'état où il étoit. Ainsi, Lausun se voyant en état de réussir, en témoigna quelque chose au grand roi, à qui il insinua qu'il lui seroit beaucoup avantageux que le duc de Lorraine cédât ses prétentions à quelqu'un qui lui rendît foi et hommage du duché de Lorraine.

Le roi ayant approuvé la chose, M. de Lausun lui découvrit que dans la pensée qu'il avoit eu de lui rendre ce service, il avoit écouté quelques

propositions de mariage, qui lui avoient été faites de la part de mademoiselle de Montpensier, par l'entremise de sa sœur: qu'il lui demandoit pardon, s'il ne l'en avoit pas averti plus tôt; mais qu'il avoit cru ne le pouvoir faire qu'il n'eût tâché auparavant de mettre les choses en état de réussir; que c'étoit à lui à approuver ce mariage, qui, tout extraordinaire qu'il paroissoit, n'étoit pas néanmoins sans exemple; que ce ne seroit pas là la première fois que des mortels se seroient alliés au sang des dieux; et que l'histoire lui apprenoit que beaucoup de personnes, qui n'étoient pas de meilleure maison que lui, étoient arrivées à cet honneur.

Le grand roi fut surpris de cette proposition, qui lui parut bien hardie pour un homme de la volée de M. de Lausun. Cependant, faisant réflexion sur ce que ce n'étoit pas là la première fois qu'une princesse du sang royal auroit épousé un simple gentilhomme, et sur les avantages qu'il pouvoit retirer lui-même de cette alliance, il s'accoutuma bientôt à en entendre parler. Madame de Montespan, que M. de Lausun avoit engagée dans ses intérêts, trouvant le

roi déjà bien ébranlé, sut lui représenter si adroitement qu'il n'y avoit point de différence en France entre les gentilshommes, quand ils étoient une fois ducs et pairs (ce qui lui étoit aisé de faire en faveur de M. Lausun), et les princes étrangers, à l'un desquels il avoit donné, il n'y avoit pas long-temps, une sœur de mademoiselle de Montpensier, qu'elle acheva de le résoudre.

Quant le roi eut ainsi donné son consentement à madame de Montespan, il prit des mesures avec elle et avec M. de Lausun, afin de se disculper dans le monde du consentement qu'il donnoit à ce mariage. Cependant il ne crut rien de plus propre à cela que de paroître y avoir été forcé. Pour cet effet, il voulut deux choses; l'une, que mademoiselle de Montpensier vînt elle-même le prier de lui donner M. de Lausun en mariage; l'autre, que les plus considérables d'entre les parens de M. de Lausun vinssent en corps lui demander la permission que leur parent épousât cette princesse. On vit donc arriver ces ambassadeurs et cette ambassadrice, tout en même temps, et ceux-là ayant eu audience les premiers, ils dirent au roi que, quoique la grâce qu'ils

avoient à lui demander en faveur de leur parent semblât au-dessus de leur mérite, et même au-dessus de leurs espérances, ils le prioient néanmoins de considérer que ce seroit le moyen de porter la noblesse aux plus grandes choses, chacun espérant dorénavant de pouvoir parvenir à un si grand honneur pour récompense de ses services.

Ils représentèrent encore au roi ce que j'ai touché ci-devant, savoir, qu'il y avoit beaucoup d'autres gentilshommes à qui l'on avoit accordé la même grâce : tellement que le roi paroissant se laisser aller à leurs prières, il leur répondit qu'il vouloit bien, à leur considération, comme étant de la première noblesse de son royaume, que leur parent eût l'honneur d'épouser mademoiselle de Montpensier; mais qu'il vouloit cependant savoir d'elle-même si elle se portoit volontiers à cette alliance, ce qu'il ne savoit pas encore tout-à-fait.

On fit donc entrer en même temps cette princesse, qui, sans considérer que ce n'étoit guère la coutume que les femmes demandassent les hommes en mariage, pria le roi de lui permettre

d'épouser M. de Lausun. A quoi le roi s'étant opposé d'abord, mais d'une manière à lui faire voir seulement qu'il vouloit sauver les apparences, la princesse réitéra ses prières, et obtint enfin ce qu'elle demandoit.

La nouvelle de ce mariage fit grand bruit, non-seulement dans tout le royaume, mais encore beaucoup plus loin; chacun ne se pouvant lasser d'admirer les effets de la fortune, qui favorisoit tellement un homme qui en paroissoit si indigne, qu'ôté ses vertus cachées, il y en avoit cent mille dans le royaume qui valoient beaucoup mieux que lui.

Cependant, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, il fit une grande faute en cette rencontre; car au lieu d'épouser mademoiselle de Monpensier au même temps, il s'amusa à faire de grands préparatifs pour ses noces; et cela les retardant de quelques jours, le prince de Condé et son fils furent se jeter aux pieds du roi, pour le prier de ne pas permettre qu'une chose si honteuse à toute la maison royale s'achevât. Le roi fut fort ébranlé à ces remontrances; et comme il ne savoit pour ainsi dire à quoi se

résoudre, étant combattu d'un côté par leurs raisons, et de l'autre par la parole qu'il avoit donnée aux parens de M. de Lausun, Monsieur joignit ses remontrances à celles de ces princes, et l'obligea à se rétracter. Madame de Montespan, de son côté, quoiqu'elle parût agir ouvertement pour M. de Lausun, tâchoit en secret de rompre son affaire, craignant que s'il étoit une fois allié à la maison royale, il ne prît encore bien plus d'ascendant sur l'esprit du roi, sur lequel elle vouloit régenter toute seule.

Le roi avoit cependant tant de foiblesse pour M. de Lausun, qu'il ne savoit comment lui annoncer sa volonté. Mais comme c'étoit une nécessité de le faire, il le fit entrer dans son cabinet, et lui dit là, qu'après avoir bien fait réflexion sur son mariage, il ne vouloit pas qu'il s'achevât : qu'en toute autre chose il lui donneroit des marques de son affection ; mais qu'il ne devoit plus parler de celle-là, s'il avoit dessein de se maintenir dans ses bonnes grâces.

M. de Lausun, reconnoissant à ce langage que quelqu'un l'avoit déservi auprès de lui, ne crut pas devoir s'efforcer de le fléchir, s'imaginant

bien que cela seroit inutile. Mais s'en allant en même temps chez madame de Montespan, qu'il soupçonnoit, il lui dit tout ce que la rage et la passion peuvent faire dire d'emporté et d'extravagant. Il lui dit qu'il avoit eu tort de se confier à une femme de sa sorte, puisqu'il devoit savoir que celles qui lui ressembloient, ayant fait banqueroute à leur honneur, la pouvoient bien faire à leurs amans; qu'il alloit employer tout le crédit qu'il avoit sur l'esprit du roi, pour le faire revenir d'un amour qui le perdoit de reputation dans le monde, et dont il ne connoissoit pas l'indignité.

Il lui dit encore plusieurs choses de la même force, après quoi il s'en fut chez mademoiselle de Montpensier, à qui il annonça la volonté du roi. Cette princesse, qui s'attendoit à des douceurs, après lesquelles il y avoit nombre d'années qu'elle soupiroit, n'eut pas plus tôt appris cette nouvelle, qu'elle tomba évanouie; de sorte que toute l'eau de la Seine n'auroit pas été capable de la faire revenir, si M. de Lausun n'eût approché son visage contre le sien, pour lui dire à l'oreille qu'il n'étoit pas temps de se

désespérer ainsi, mais de prendre des mesures qui pussent mettre à couvert l'un et l'autre de la haine de leurs ennemis; que cela ne consistoit cependant que dans une extrême diligence, parce que la perte d'un seul moment entraînoit une étrange suite; que pour lui il étoit d'avis que, sans s'arrêter aux ordres du roi, ils se mariassent secrètement; que quand la chose seroit faite il y consentiroit bien, puisqu'il y avoit déjà consenti, et qu'en tous cas cela n'empêcheroit pas toujours leur intelligence et leur commerce.

La princesse revint de sa pâmoison à un discours si éloquent et si agréable; et s'étant enfermés tous deux dans un cabinet, ils y appelèrent la comtesse de Nogent en tiers, qui leur confirma qu'ils ne pouvoient prendre une résolution plus avantageuse au bien de leurs affaires et à leur contentement. On dit même qu'elle fut d'avis qu'ils devoient consommer leur mariage d'avance; et que comme ils déféroient beaucoup à ses avis, la chose fut exécutée sur-le-champ. Après cela on convint, dans ce conseil d'amour, que la princesse iroit trouver le roi, pour essayer si elle ne pourroit point lui faire changer de sentiment;

et en effet elle monta en carrosse en même temps pour y aller.

Le roi étant averti qu'elle demandoit à lui parler en particulier, se douta bien de ce que ce pouvoit être; et quoiqu'il ne fût pas résolu de lui accorder sa demande, comme il ne pouvoit honnêtement se dispenser de lui donner audience, il la fit entrer dans son cabinet, après en avoir fait sortir tous ceux qui y étoient avec lui. La princesse se jeta là à ses pieds, et se cachant le visage de son mouchoir, moins cependant pour essuyer ses larmes que pour cacher sa confusion, elle lui dit qu'elle faisoit là un personnage qui la devoit combler de honte, si lui-même ne lui avoit donné de la hardiesse en approuvant comme il avoit fait les desseins de Lausun; que c'étoit pour cela qu'elle avoit pris des engagemens qu'il lui étoit bien difficile de rompre; que quoiqu'il ne fût pas trop bienséant à une personne de son sexe de parler de la sorte, le mérite de M. de Lausun, à qui il n'avoit pu refuser lui-même ses affections, pouvoit bien lui servir d'excuse; qu'enfin quiconque considéreroit que ses feux étoient légitimes et approuvés par son roi n'y trouveroit peut-être

pas tant à redire que l'on pourroit bien s'imaginer.

Louis XIV, qui lui avoit commandé plusieurs fois de se lever, sans qu'elle eût voulu lui obéir, lui dit, voyant qu'elle avoit cessé de parler, que si elle ne se mettoit dans une autre posture, il n'avoit rien à lui répondre. La princesse se leva, l'entendant parler de la sorte, ct attendit, avec une crainte inconcevable, l'arrêt de sa mort ou de sa vie. Mais le roi ne la laissa pas long-temps dans l'incertitude, lui disant que s'il avoit eu la foiblesse de consentir à son mariage, il en étoit assez puni par les remords qu'il en avoit; que c'étoit une chose dont il se repentiroit toute sa vie; et qu'il ne concevoit pas comment elle, qui avoit toujours fait paroître un courage au-dessus de son sexe, se pouvoit résoudre à une action qui la devoit combler d'infamie.

Mademoiselle de Montpensier ayant eu cette réponse, s'en retourna chez elle la rage dans le cœur contre le roi; et y ayant trouvé M. de Lausun, qui attendoit avec impatience des nouvelles de ce qu'elle auroit fait, ils convinrent ensemble que, puisque rien n'étoit capable de le fléchir,

ils devoient, pour achever leur mariage, y faire mettre les cérémonies. Un prêtre fut bientôt trouvé pour cela; et ayant été épousés dans le cabinet de la princesse, ils attendirent du temps et de la fortune quelque occasion favorable pour divulguer leur mariage.

Cependant il ne put être fait si secrètement que le roi n'en fût averti par un domestique de la princesse, que M. de Louvois, ennemi juré de M. de Lausun, avoit gagné pour l'avertir de tout ce qui se passeroit dans sa maison. Le roi en témoigna une grande colère. M. de Louvois et madame de Montespan, qui étoient d'intelligence ensemble pour l'abaissement de M. de Lausun, tâchèrent encore de l'animer davantage; car il faut savoir que M. de Lausun avoit maltraité M. de Louvois en plusieurs rencontres, et que ce ministre, qui commençoit déjà à entrer en grande faveur, cherchoit à s'en venger par toutes sortes de moyens.

Ils conseillèrent néanmoins au roi de dissimuler son ressentiment, soit qu'ils crussent ne pouvoir encore procurer la perte de M. de Lausun, ou qu'ils appréhendassent de choquer la

princesse, qui ne pardonnoit pas volontiers quand on lui avoit donné une fois sujet de vouloir du mal. Le roi continua donc d'en user en apparence avec lui comme il faisoit auparavant ; mais il donna ordre à M. de Louvois de le faire observer de si près qu'il pût lui rendre compte de sa conduite.

M. de Lausun, cependant, prenant des airs de grandeur avec sa nouvelle épouse, auxquels il n'avoit déjà que trop de disposition naturellement, s'en faisoit accroire tous les jours de plus en plus, si bien qu'il avoit presque toute la cour pour ennemie. Il soutenoit cependant tout cela avec une hauteur extraordinaire; mais il lui survint bientôt une occasion qui fut cause de sa disgrâce, que l'on méditoit néanmoins il y avoit déjà long-temps.

Le comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Grammont, étoit colonel du régiment des gardes du roi, en survivance de son père, et le roi l'ayant exilé pour des desseins approchans de ceux de M. de Lausun, c'est-à-dire, pour avoir osé aimer la femme de Monsieur, enfin, à la considération du maréchal, pour qui le roi avoit

beaucoup d'amitié, il permit à son fils de revenir, à condition néanmoins qu'il se déferoit de sa charge. Or la charge du comte de Guiche étant, sans contredit, la plus belle et la plus considérable de toute la cour, ceux qui avoient du crédit auprès du roi y prétendoient ; M. de Lausun entre autres, que le roi avoit fait, il n'y avoit pas long-temps, capitaine de ses gardes. Cependant il n'osoit la lui demander, soit qu'il se fût aperçu qu'il commençoit à n'être plus si bien dans son esprit qu'il avoit été autrefois, ou qu'il ne voulût pas, à toute heure et à tous momens, l'importuner de nouvelles grâces.

Il avoit fait la paix en apparence avec madame de Montespan, qui, pour le faire donner plus adroitement dans le panneau, avoit fait semblant de lui pardonner. M. de Lausun croyant donc qu'elle ne lui refuseroit pas son entremise, la pria de vouloir le servir en cette rencontre, mais de ne pas dire au roi qu'il lui eût fait cette prière. Madame de Montespan le lui promit ; mais allant en même temps trouver le roi, elle lui dit que M. de Lausun n'étoit plus rien que mystère; qu'il lui avoit fait promettre de lui demander la

charge du comte de Guiche; mais qu'il avoit exigé en même temps de ne lui pas dire qu'il l'en avoit priée; qu'elle ne concevoit pas pourquoi tous ces détours avec un prince qui l'avoit comblé de tant de grâces, et qui l'en combloit encore tous les jours; que quoiqu'il n'y eût pas lieu de croire qu'il pût avoir de méchans desseins en demandant cette charge, néanmoins elle ne la lui accorderoit pas si elle étoit à sa place, puisque toutes les bontés qu'il avoit pour lui méritoient bien du moins que pour toute reconnoissance il fît paroître plus de franchise.

Quoique le procédé de M. de Lausun ne fût rien dans le fond, comme madame de Montespan néanmoins y donnoit les couleurs les plus noires qu'il lui étoit possible, le roi fit réflexion; et témoignant à madame de Montespan qu'il ne pouvoit comprendre le dessein que M. de Lausun pouvoit avoir, elle lui conseilla de lui en parler lui-même, pour voir s'il useroit toujours des mêmes détours. Le roi approuva ce conseil, et s'étant enfermé avec M. de Lausun dans son cabinet, après lui avoir parlé de choses et d'autres, il l'entretint de tous ceux qui aspiroient à la

charge du comte de Guiche, lui disant que son dessein n'étoit pas d'en gratifier aucun, parce qu'ils ne lui sembloient pas avoir assez d'expérience pour remplir une si grande charge.

M. de Lausun, ravi de voir le roi dans ces sentimens, tâcha de l'y confirmer, ajoutant à ce qu'il avoit dit de ces personnes-là quelque chose à leur désavantage. Mais comme il ne venoit point à ce que le roi désiroit de lui, c'est-à-dire, à lui demander si elle ne l'accommoderoit pas, et s'il n'avoit pas envie de l'avoir lui-même, M. de Lausun lui répondit, qu'après avoir reçu tant de grâces de sa majesté, il n'avoit garde d'en prétendre de nouvelles; qu'ainsi il osoit lui assurer qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée, se rendant assez de justice pour savoir qu'il y en avoit mille autres qui en étoient plus dignes que lui. — Cette modestie vous sied bien, répondit un peu froidement le roi; à quoi il ajouta, que cependant madame de Montespan lui avoit parlé pour lui, ce qu'il ne croyoit pas qu'elle eût fait s'il ne l'en avoit priée; qu'il ne concevoit pas pourquoi il faisoit mystère d'une chose à laquelle il pouvoit prétendre préférablement à tant d'au-

tres, et qu'il vouloit qu'il lui en dît la vérité. M. de Lausun se voyant pressé de cette sorte par le roi, lui jura tout de nouveau qu'il n'y avoit jamais pensé; sur quoi le roi prenant tout d'un coup un air à le faire trembler, il lui dit qu'il s'étonnoit extrêmement de la hardiesse qu'il avoit de lui mentir avec tant d'impudence; qu'il n'avoit que faire de déguiser davantage; que madame de Montespan lui avoit tout dit, et qu'il pouvoit s'assurer qu'il n'auroit jamais aucune confiance en tout ce qu'il lui pourroit dire. En même temps il se leva, et l'ayant congédié sans vouloir entendre ses excuses, M. de Lausun s'en alla plein de désespoir et de rage.

Il rencontra, au sortir du cabinet du roi, le duc de Créqui, qui le voyant tout changé, lui demanda ce qu'il avoit : il lui répondit qu'il étoit un malheureux, qu'il avoit la corde au cou, et que celui qui voudroit l'étrangler seroit le meilleur de ses amis. Il s'en fut de là chez madame de Montespan, où il n'y eut sorte d'injures qu'il ne lui dît, et même de si grossières, qu'on n'eût jamais cru que c'eût été un homme de qualité qui les eût pu avoir à la bouche. Madame de

Montespan lui dit que si ce n'étoit qu'elle espéroit que le roi lui en feroit justice, elle le dévisageroit à l'heure même, mais qu'elle vouloit bien s'en remettre à lui.

Après qu'il lui eut encore dit tout ce que le désespoir et la rage peuvent inspirer de plus sale et de plus vilain, il s'en fut chez mademoiselle de Montpensier, qu'il ne put courtiser comme il avoit accoutumé, tant l'abattement de l'esprit avoit contribué à celui du corps. Cependant, comme la princesse n'y trouvoit pas son compte, elle voulut savoir d'où cela provenoit, lui jurant que la chose seroit bien difficile si elle ne tâchoit d'y apporter remède. M. de Lausun se croyant obligé de lui dire ce que c'étoit, lui fit part de la conversation qu'il avoit eue avec le roi, et de la visite qu'il avoit rendue ensuite à madame de Montespan, ne lui cachant rien de tout ce qu'il lui avoit dit de désobligeant.

La princesse, à qui l'âge avoit donné plus d'expérience qu'à lui, qui naturellement avoit beaucoup d'esprit, mais fort peu de jugement, le blâma de ce qu'il avoit fait, lui disant que toutes vérités n'étoient pas toujours bonnes à dire. Elle

appréhenda le ressentiment du roi, et dans la crainte qu'elle avoit que cette conjoncture ne fût nuisible à ses plaisirs, elle fit ce qu'elle put pour en prendre toujours par provision, de peur qu'il ne lui fût pas permis d'en prendre toutes fois et quantes qu'elle en auroit la volonté.

En effet, le roi ayant su que M. de Lausun, nonobstant ses ordres réitérés tant de fois, s'étoit encore déchaîné contre madame de Montespan, résolut de le faire arrêter. Les remontrances de M. de Louvois, qui ne cessoit de lui représenter qu'il ne pourroit ramener autrement cet esprit à la raison, y servirent beaucoup. Enfin, après avoir vaincu tous les retours qu'il avoit encore pour cet indigne favori, l'ordre en fut donné au chevalierde Fourbin, major des gardes-du-corps, qui se transporta à l'heure même chez M. de Lausun, où ayant appris qu'il étoit allé à Paris, il laissa un garde en sentinelle à sa porte, avec ordre de le venir avertir dès le moment qu'il seroit revenu. M. de Lausun arriva une heure après; et le garde en étant venu avertir le chevalier de Fourbin, il posa des gardes autour de la maison, puis entra dedans et le trouva auprès

du feu, où il ne songeoit guère à son malheur; car d'aussi loin qu'il le vit venir, il s'enquit de lui de ce qui l'amenoit, et s'il ne venoit point de la part du roi pour lui dire de le venir trouver. Le chevalier de Fourbin répondit que non, mais qu'il lui envoyoit demander son épée; qu'il étoit fâché d'être chargé d'une telle commission; mais que comme il étoit obligé de faire ce que son maître lui commandoit, il n'avoit pu s'en dispenser.

Il est aisé de juger de la surprise de M. de Lausun à un compliment si peu attendu; car, quoiqu'il eût donné lieu au roi d'en user encore plus rigoureusement avec lui, comme on ne se rend jamais justice, et que d'ailleurs on se flatte toujours, il croyoit que l'amitié qu'il lui avoit toujours témoignée prévaudroit par-dessus son ressentiment. Il demanda au chevalier de Fourbin s'il n'y avoit pas moyen qu'il lui pût parler; mais lui ayant dit que cela lui étoit défendu, il s'abandonna au désespoir. On le garda à vue pendant toute la nuit, comme on eût pu faire l'homme du monde le plus criminel; et le chevalier de Fourbin l'ayant remis le lendemain entre

les mains de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, M. de Lausun se crut perdu, parce que M. d'Artagnan n'avoit jamais été de ses amis. Ainsi il se mit dans l'esprit qu'on ne l'avoit choisi que pour lui faire pièce, inférant en même temps que pour le traiter avec tant de cruauté, il falloit que ses ennemis eussent prévalu entièrement sur l'esprit du roi.

M. d'Artagnan ayant pris les ordres de M. de Louvois par le commandement du roi, conduisit M. de Lausun à Pierre-Encise, et de là à Pignerol, où on l'enferma dans une chambre grillée, ne lui laissant parler à qui que ce soit, et n'ayant que des livres pour toute compagnie, avec son valet de chambre, à qui l'on annonça que s'il vouloit demeurer avec lui, il falloit se résoudre à ne point sortir. Le chagrin qu'il eut de se voir tombé d'une si haute fortune dans un état si déplorable, le réduisit bientôt à une telle extrémité qu'on désespéra de sa vie. Il tomba même en léthargie; de sorte qu'on dépêcha un courrier au roi pour lui donner avis de sa mort. Mais six heures après il en vint un autre

qui apprit sa résurrection, dont on ne témoigna ni joie ni chagrin, j'entends dans le général, chacun le comptant déjà comme un homme mort au monde, ce qui faisoit qu'on n'y prenoit plus d'intérêt.

Cependant mademoiselle de Montpensier étant au désespoir que les plaisirs à quoi elle s'étoit attendue avec lui fussent disparus sitôt, souffroit d'autant plus qu'elle osoit moins le faire paroître. Ses bonnes amies faisoient auprès d'elle tout ce qu'elles pouvoient pour adoucir sa douleur; mais comme elles n'étoient pas toujours avec elle, et surtout la nuit, pendant laquelle la maladie qu'elle avoit est toujours la plus pressante, elles contribuoient plutôt à la rendre plus malheureuse, en la faisant ainsi ressouvenir de son malheur, qu'elles ne lui apportoient du soulagement. Son plus grand mal étoit cependant de n'oser se plaindre; car comme son mariage étoit secret, elle jugeoit bien qu'il falloit que ses peines fussent secrètes, si elle ne vouloit se résoudre d'apprêter à rire, non-seulement à ses ennemis, mais encore à toute la France, qui avoit les yeux tournés sur elle, pour voir de quelle fa-

çon elle recevroit la disgrâce de son bon ami. Cela ne l'empêcha pas pourtant de prendre l'homme d'affaire de M. de Lausun, dont elle fit son intendant, et de recevoir à son service son écuyer et ses plus fidèles domestiques, qui furent ravis de pouvoir surgir à ce port après le naufrage de leur maître.

Cependant le roi, ni plus ni moins que si M. de Lausun n'eût jamais été son favori, écoutoit tout ce qu'on lui en disoit sans être touché, et même sans y répondre; ce qui étoit cause que ceux qui étoient encore de ses amis, dont le nombre néanmoins étoit très-petit, n'osoient plus lui en parler. On n'osoit même presque plus lui demander la charge du comte de Guiche, parce que chacun sachant que ç'avoit été là la pierre d'achoppement, on craignoit qu'elle ne fit le même effet pour les autres qu'elle avoit fait pour lui. Comme on étoit cependant tous les jours dans l'attente, pour voir à qui Louis XIV la donneroit, on fut tout surpris qu'un matin, à son lever, il dit au duc de La Feuillade que s'il pouvoit trouver cinquante mille écus, il lui donneroit le reste pour avoir la charge du comte

de Guiche, à qui il falloit compter six cent mille francs avant d'avoir sa démission. Le duc de La Feuillade répondit en riant au roi qu'il les trouveroit bien s'il lui vouloit servir de caution, et après l'avoir remercié sérieusement de la grâce qu'il lui faisoit, il prit congé de lui pour aller chercher à Paris la somme qu'il lui demandoit.

Comme la nouvelle de ce que le roi faisoit pour lui s'étoit répandue parmi tous les courtisans, il en trouva un grand nombre dans l'antichambre et sur le degré, qui lui en vinrent faire leurs complimens. Mais les ayant à peine écoutés, il s'en retourna avec son air brusque dans la chambre du roi, à qui il dit qu'on n'avoit plus que faire d'avoir recours aux saints pour voir des miracles; que sa majesté en faisoit de plus grands que tous les saints du paradis; que quand il étoit arrivé le matin à son lever il n'avoit été regardé de personne, parce que personne ne croyoit que sa majesté dût faire ce qu'elle avoit fait pour lui; mais que chacun n'avoit pas plus tôt entendu la grâce qu'elle lui avoit accordée, qu'on s'étoit empressé à l'envi l'un de l'autre de lui faire des offres de service, mais des offres de service à la

mode de la cour, c'est-à-dire sans que pas un lui eût offert sa bourse pour y pouvoir prendre les cinquante mille écus dont il avoit tant de besoin.

Le roi se mit à rire de la saillie du duc de La Feuillade, et voyant qu'il s'en retournoit avec autant de précipitation qu'il étoit venu, il lui dit de ne s'en pas aller si vite, s'il n'alloit à Paris que pour aller chercher de l'argent; qu'il consentoit de lui en prêter, mais à condition qu'il le lui rendroit quand il se trouveroit en état. Ainsi le maître ayant abaissé en un jour son favori, en éleva un autre presque en aussi peu de temps; car il est constant que le matin que le roi fit ce présent au duc de La Feuillade, il étoit si mal dans ses affaires, que, lui étant mort un de ses chevaux de carrosse, il n'avoit point trouvé d'argent chez lui pour en ravoir un autre.

Quoique la disgrâce de M. de Lausun eût privé les dames de la cour d'un de leurs meilleurs combattans, comme d'un moment à l'autre il s'en présente là de tout frais, la vigueur de ceux-ci les consola de la perte de l'autre, et elles ne l'eurent pas plus tôt perdu de vue qu'elles ne songèrent

plus à sa bravoure. Parmi les jeunes gens qui se présentèrent pour remplir sa place, le duc de Longueville étoit sans doute le plus considérable pour le bien et pour la naissance; car il descendoit de princes qui avoient possédé la couronne avant qu'elle tombât dans la branche des Bourbons, et il avoit bien six cent mille livres de rente en fonds de terre pour soutenir une origine si illustre. Pour ce qui est de sa personne, sa jeunesse accompagnée d'un je ne sais quoi, la rendoit toute charmante; ainsi, quoiqu'il ne fût ni de si belle taille ni de si grand air que beaucoup d'autres, il ne laissoit pas de plaire généralement à toutes les femmes; de sorte qu'il ne parut pas plus tôt à la cour, qu'elles firent toutes des desseins sur sa personne.

La maréchale de La Ferté fut de celles-là, comme on l'a déjà vu; et trente-sept ou trente-huit ans qu'elle avoit sur la tête ne lui permettant pas d'espérer qu'il la préférât à tant d'autres, qui étoient plus jeunes et plus belles qu'elle, elle crut qu'elle ne feroit point mal de lui faire quelques avances, et que les avances pourroient lui tenir lieu de mérite. Comme on jouoit chez

elle, et que c'étoit le rendez-vous de tous les honnêtes gens, et de tous ceux qui n'avoient que faire, elle fit prier le duc de Longueville de la venir voir, et lui ayant marqué une heure pour le lendemain où il ne devoit encore y avoir personne, elle eut le plaisir de l'entretenir tout à son aise. Cependant ce fut avec peu de profit, car le jeune prince, qui étoit alors entre les mains d'Esculape, contrefit l'air si neuf dans les mystères amoureux, qu'il parut ne pas entendre ce que cent œillades et cent minauderies lui vouloient dire.

Cependant comme la maréchale, toute vieille qu'elle étoit, ne lui avoit pas déplu, il fut la revoir, et la trouvant à sa toilette, obtint la faveur d'y assister.

Le duc de Longueville, ravi de son aventure, en usa en jeune homme, ce qui ne déplut pas à la maréchale, qui lui recommanda le secret, lui faisant entendre qu'elle avoit affaire à un mari difficile et qui n'entendroit point de raillerie, s'il venoit à découvrir qu'ils eussent commerce ensemble. Le duc de Longueville lui promit d'en user sagement, et qu'elle auroit lieu d'en être

contente; mais il lui recommanda de son côté de ne lui point faire d'infidélité, ajoutant qu'il l'abandonneroit dès le moment qu'il en reconnoîtroit la moindre chose.

Cette loi fut dure pour la maréchale, qui avoit cru jusque là qu'un homme étoit trop peu pour une femme. Mais comme elle aimoit le duc, et que, d'ailleurs, elle venoit d'éprouver qu'il ne s'en falloit pas de beaucoup qu'il n'en valût deux autres, elle résolut de faire effort sur son naturel, et de lui tenir parole tant qu'elle le pourroit. Ainsi, dès ce jour-là, elle congédia le marquis d'Effiat qui tâchoit de se mettre bien auprès d'elle, et qui y auroit bientôt réussi sans la défense du duc de Longueville.

Le marquis d'Effiat étoit un petit homme têtu, brave, quoiqu'il n'aimât pas la guerre, adonné à ses plaisirs, et peu capable de raison quand il s'étoit mis une fois une chose en tête. Il trouva de la dureté dans le commandement de la maréchale avec qui il s'étoit vu à la veille de la conclusion, et ne doutant point qu'il n'y eût quelqu'autre amant en campagne, il soupçonna aussitôt le duc de Longueville. Ses soupçons étant

tombés sur lui, quoique cette dame en vît bien d'autres, il fut fâché d'avoir affaire à un prince avec qui il n'osoit se mesurer sans s'exposer à d'étranges suites. Cependant, sa passion étant plus forte que sa raison, il vouloit, avant que de le quereller, savoir au vrai s'il ne se méprenoit pas; et ayant mis pour cela des espions en campagne, il fut averti d'un rendez-vous que ces amans avoient pris ensemble, et il se trouva lui-même devant la porte en gros manteau, afin d'être plus sûr si cela étoit vrai ou non. Comme il eut vu de ses propres yeux qu'on ne lui avoit dit que la vérité, il résolut de quereller le duc de Longueville à la première occasion, et l'ayant rencontré bientôt après, il lui dit à l'oreille qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Le duc de Longueville lui répondit sans s'émouvoir, qu'il devoit apprendre à se connoître; qu'il se pouvoit battre contre ses égaux, mais que, pour lui, il avoit appris à ne se jamais commettre avec des gens dont il n'y avoit pas long-temps qu'on connoissoit les ancêtres.

Ce reproche fut sensible au marquis d'Effiat, de l'extraction duquel l'on n'avoit pas grande

opinion dans le monde. Cependant comme il n'étoit pas tout seul dans l'endroit où il avoit parlé au duc de Longueville, il s'éloigna de lui sans faire semblant de rien, et sans donner même aucun soupçon de ce qu'il lui avoit dit. Le duc de Longueville sortit peu de temps après; mais comme il avoit quantité de pages et de laquais à sa suite, d'Effiat crut à propos d'attendre une occasion plus favorable, pour tirer raison de l'injure qu'il venoit de recevoir, et du vol qu'on lui avoit fait de sa maîtresse.

Cependant le duc de Longueville voyant que d'Effiat n'étoit point venu après lui, prit pour un effet de son peu de courage, ce qui n'étoit qu'un effet de son jugement; si bien qu'il commença à en faire des médisances, lesquelles étant rapportées à d'Effiat, le mirent dans un tel excès de colère, qu'il résolut de se perdre ou d'en tirer vengeance. Pour cet effet, il dépêcha deux ou trois espions pour savoir quand le duc de Longueville sortiroit tout seul, ce qui lui arrivoit souvent, ayant, outre l'intrigue de la maréchale, quelques amourettes en ville, qui lui donnoient de l'occupation. Deux ou trois

jours après, un de ces espions l'étant venu avertir que le duc étoit sorti tout seul en chaise et étoit allé à quelque découverte, il se fut poster sur son chemin, tellement que comme il s'en revenoit à deux heures après minuit, il se présenta devant lui, tenant un bâton d'une main et l'épée de l'autre, lui criant de sortir de sa chaise, sinon qu'il le maltraiteroit. Le duc de Longueville ayant fait en même temps arrêter ses porteurs, voulut mettre l'épée à la main; mais d'Effiat le chargeant devant qu'il eût le temps de la tirer du fourreau, il lui donna quelques coups de canne; ce que voyant, les porteurs ils tirèrent les bâtons de la chaise et alloient assommer d'Effiat, s'il n'eût jugé à propos d'éviter leur furie par une prompte fuite.

Il est aisé de comprendre le désespoir du duc après un affront si sensible, et combien il désira de se venger. Il défendit aux porteurs de chaise de parler jamais de cette aventure; et n'en parlant lui-même qu'à un de ses bons amis, celui-ci lui conseilla de se donner de garde de s'en plaindre; car, quoique le roi n'eût pas manqué d'en faire une punition exemplaire, comme il ne

croyoit pas qu'un prince à qui on avoit fait un tel affront pût se venger par le ministère d'autrui, il lui dit qu'il n'y avoit rien à faire que de faire assassiner son ennemi. En effet, c'étoit le seul parti qu'il y avoit à prendre en cette occasion; car quoiqu'il ne soit pas généreux de faire des actions de cette nature, toutefois comme c'eût été s'exposer à être battu que de prendre d'Effiat en brave homme, il n'étoit pas juste, et surtout à un prince, de recevoir deux affronts en un même temps.

Quoi qu'il en soit, le duc s'étant déterminé à suivre ce conseil, il ne chercha plus que les occasions de le faire réussir. Mais c'étoit une chose bien difficile, parce que d'Effiat, après avoir fait une pareille folie, n'alloit plus que bien accompagné et se tenoit sur ses gardes. Cependant, il arriva que la maréchale de La Ferté devint grosse, comme on l'a déjà dit; ce fut Clément qui l'accoucha, et le duc de Longueville lui fit promettre le secret, moyennant deux cents pistoles qu'il lui donna.

Il venoit fort souvent de pareilles aubaines à cet accoucheur; car, peu de temps après, ma-

dame de Montespan étant encore devenue grosse du fait du roi, on eut recours à lui, de sorte qu'on le fut querir de la même manière, et avec la même cerémonie qu'on avoit fait de la première fois. Il y eut cependant de la distinction dans la récompense, car on lui donna cette fois-là deux cents louis d'or, au lieu qu'on ne lui en avoit donné que cent la première fois. L'on observa toujours la même chose tant que l'on eut besoin de lui, ayant eu jusqu'à quatre cent louis d'or pour le quatrième enfant dont il accoucha madame de Montespan. Mais, soit que cela parût violent à cette dame, qui naturellement est fort ménagère, ou qu'elle en eût d'autres raisons, le roi l'ayant encore laissée grosse quelque temps après, et étant obligé de s'en aller en campagne, elle envoya marchander avec Clément pour lui envoyer un de ses garçons à Maintenon, où elle avoit résolu d'aller accoucher. Elle passa là pour une des bonnes amies de la marquise de Maintenon, si bien que le garçon qui l'accoucha ne sut pas qu'il avoit accouché la maîtresse du roi.

Cependant, pour revenir au duc de Longue-

ville, comme il n'épioit, comme je l'ai déjà dit, que l'occasion de se venger de d'Effiat, il fut obligé de se préparer à suivre le roi, qui avoit déclaré la guerre aux Hollandois. Cette campagne fut extrêmement glorieuse à ce grand prince, mais fatale à ce duc; car s'étant amusé à faire la débauche, une heure ou deux avant que le roi fît passer le Rhin à ses troupes, le vin lui fit tirer mal à propos un coup de pistolet contre les ennemis, qui parloient déjà de se rendre; ce qui fut cause que ceux-ci firent leur décharge sur lui et sur les principaux de l'armée du roi, dont il y en eut beaucoup de tués, et lui entre autres, qui étoit cause de ce malheur.

La nouvelle en étant portée à Paris, il fut regretté généralement de tout le monde, excepté de d'Effiat, qui se voyoit délivré par-là d'un puissant ennemi. En faisant l'inventaire de ses papiers, on trouva son testament, qu'il avoit fait avant que de partir, dans lequel on fut tout surpris de voir qu'il reconnoissoit le fils qu'il avoit eu de la maréchale, et lui laissoit cinq cent mille francs, en cas qu'il vînt à mourir devant que d'être marié.

Comme cette nouvelle fut bientôt publiée par toute la ville, la maréchale en fut avertie par madame de Berthillac, sa bonne amie, qui en même temps lui dit de prendre garde qu'elle ne vînt aux oreilles de son mari. La maréchale pensa enrager, voyant que son affaire devenoit ainsi publique; mais comme le temps console de tout, elle soutint cela le mieux du monde, et s'accoutuma à la fin à en entendre parler sans en rougir. Le roi sachant que le duc de Longueville avoit un fils de la maréchale, en eut beaucoup de joie; car, comme il y avoit du rapport entre l'aventure du duc de Longueville et la sienne, je veux dire, comme le fils que ce duc laissoit venoit d'une femme mariée aussi bien que ceux qu'il avoit de madame de Montespan, il voulut que cela lui servît de planche pour faire légitimer ses enfans quand la volonté lui en prendroit. Il envoya donc ordre au parlement de Paris de légitimer le fils du duc de Longueville, sans qu'on fût obligé de nommer la mère; ce qui étoit néanmoins contre l'usage et contre les lois du royaume.

Quand les premiers bruits que cette nouvelle

avoit apportés furent un peu apaisés, la maréchale, qui voyoit sa réputation perdue parmi tous les honnêtes gens, résolut de faire banqueroute à toute la pudeur qui lui pouvoit rester. Elle tâta de tous ceux qui voulurent bien se contenter des restes du duc de Longueville et du reste de plusieurs autres; et ayant lié une forte amitié avec madame de Berthillac, qui étoit une des plus belles femmes de Paris, elles furent confidentes l'une de l'autre et goûtèrent de bien des sortes de plaisirs. La maréchale avoit un laquais qui fut roué, et qui avoit une des plus belles têtes du monde; et la médisance vouloit qu'il eût part dans ses bonnes grâces, parce qu'on voyoit qu'elle le distinguoit des autres laquais.

Une si grande liaison de madame de Berthillac avec la maréchale ne plut pas à M. de Berthillac son beau-père, qui craignoit que, pendant que son fils étoit à l'armée, sa femme ne vînt à se débaucher. Mais c'étoit déjà une chose faite; et elle n'avoit pu entendre parler à la maréchale du plaisir qu'il y avoit à faire une infidélité à son mari, sans vouloir éprouver ce qui

en étoit. M. de Berthillac y tenoit la main cependant autant qu'il lui étoit possible, avoit l'œil sur elle, et lui recommandoit d'avoir l'honneur en recommandation; mais comme il étoit beaucoup occupé à la garde des trésors du royaume, que Louis-le-Grand lui avoit confiés, autant il lui étoit difficile de pouvoir répondre de la conduite de sa belle-fille, autant étoit-il aisé à sa belle-fille de lui en faire accroire.

Cependant madame de Berthillac étant allée un jour à la comédie avec la maréchale, comme celle-ci eut vu danser le Basque sauteur, elle dit à l'autre qu'elle s'imaginoit qu'un homme qui avoit les reins si souples étoit un admirable acteur, lui avouant en même temps qu'elle seroit ravie d'en faire l'expérience elle-même. L'ingénuité de la maréchale ayant obligé madame de Berthillac de lui parler aussi à cœur ouvert, elle dit qu'elle croyoit bien qu'il y auroit beaucoup de plaisir à faire ce qu'elle disoit; mais que pour elle, si elle étoit tentée de quelque chose, c'étoit de savoir si Baron, comédien, avoit autant d'agrément dans la conversation qu'il en avoit sur le théâtre. Cette confidence

fut suivie de l'approbation de la maréchale ; elle releva le mérite de Baron, afin que madame de Berthillac relevât celui du Basque; et s'encourageant toutes deux à tâter de cette aventure autrement que dans l'idée, elles ne furent pas plus tôt sorties de la comédie, qu'elles se résolurent d'écrire à ces deux hommes, pour les prier de leur accorder un moment de leur conversation.

Baron et le Basque furent fort surpris de l'honneur qu'on leur faisoit; et n'ayant pas manqué d'y répondre civilement, l'entrevue se fit à Saint-Cloud, d'où les dames revinrent si contentes, qu'elles convinrent avec eux que ce ne seroit pas là la dernière fois qu'ils se verroient. Elles se firent part après cela l'une à l'autre de ce qu'il leur étoit arrivé; elles furent obligées de tomber d'accord que ce n'étoit pas toujours chez des gens de qualité qu'on trouvoit le plus d'amabilité. A l'égard des hommes, ils n'eurent pas tous deux pareil sujet de contentement. Si Baron fut satisfait de sa fortune, il n'en fut pas de même du Basque, qui trouvoit que la maréchale étoit une causeuse inexorable. Il dit à

Baron que, quoiqu'il fatiguât beaucoup à la comédie, il aimeroit mieux être obligé d'y danser tous les jours, que d'être seulement une heure à causer avec elle. Baron le consola sur le bonheur qu'il avoit d'être bien avec une femme de grande qualité, et il fut assez fou pour se repaître de cette chimère.

Cependant madame de Berthillac se laissa tellement aller à l'extravagance, qu'elle ne pouvoit plus être un moment sans Baron; et ayant su qu'il avoit perdu une somme fort considérable au jeu, elle le força à prendre ses pierreries, qui valoient bien vingt mille écus. Mais il arriva par malheur pour elle qu'une des amies de son beau-père en ayant eu affaire pour quelque assemblée, elle le pria de les emprunter de sa belle-fille, et M. de Berthillac étant bien aise d'obliger cette dame, dit à madame de Berthillac de les lui prêter, ce qui l'embarrassa extrêmement.

Comme d'abord elle avoit paru surprise, M. de Berthillac crut que, comme elle étoit joueuse, elle les avoit jouées ou engagées quelque part; et la pressant de lui dire où c'étoit, afin qu'il les pût retirer, elle s'embarrassa encore davantage,

disant tantôt qu'elle les avoit prêtées à une de ses amies, tantôt qu'elles étoient chez le joaillier qui les raccommodoit. M. de Berthillac, qui étoit homme d'expérience, vit bien qu'il y avoit quelque mystère là-dessous; mais n'en pouvant rien tirer davantage, il fut obligé de divulguer l'affaire dans la famille de sa belle-fille, qui la tourna de tant de côtés, qu'elle avoua à la fin qu'elle les avoit données à Baron, ce qu'elle tâcha néanmoins de déguiser sous le nom de prêter. Les parens furent en même temps chez ce comédien, qui nia d'abord la chose, croyant qu'on ne lui en parloit que par soupçon; mais sachant un moment après que c'étoit madame de Berthillac même qui avoit été obligée de le dire, et que même on en avoit déjà parlé au roi, si bien que cela l'alloit perdre, il prit le parti de les rendre, et évita par-là de se faire beaucoup d'affaires.

M. de Berthillac croyant que son fils, qui étoit à l'armée, ne pouvoit pas manquer d'être averti de ce qui se passoit, se mit en tête qu'il valoit mieux que ce fût lui qui lui en donnât les premiers avis qu'un autre. Mais madame de Berthillac, qui

avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de son mari, l'ayant prévenu par une lettre, M. de Berthillac fut fort surpris qu'au lieu de remercimens qu'il attendoit de son fils, il n'en reçut que des plaintes, comme si sa femme eût encore eu raison. Madame de Berthillac poussa l'artifice encore plus loin : elle manda à son mari de lui permettre de se retirer dans un couvent, disant qu'elle ne pouvoit plus vivre avec M. de Berthillac, qui en usoit avec elle d'une manière que, s'il n'avoit pas été son beau-père, elle auroit cru qu'il auroit été amoureux d'elle, tant il étoit devenu jaloux.

Ces nouvelles fâchèrent son mari, qui l'aimoit tendrement, et qui étoit bien éloigné de la croire infidèle ; et attribuant toute la faute à son père, le reste de la campagne lui dura mille ans, tant il étoit pressé d'aller consoler sa chère épouse. Cependant il manda à M. de Berthillac qu'il le prioit de laisser sa femme en repos ; qu'il connoissoit sa vertu, et que c'en étoit assez pour ne rien croire de tous les bruits qui couroient à son désavantage. Pour ce qui est d'elle, il lui écrivit de se donner bien de garde d'aller dans un cou-

vent, à moins qu'elle ne le voulût faire mourir de douleur; qu'elle prît patience jusqu'à la fin de la campagne, et qu'après cela il donneroit ordre à tout. En effet, il ne fut pas plus tôt revenu, qu'il ne voulut écouter personne à son préjudice. Ainsi il vécut avec elle comme à l'ordinaire; de sorte que si elle n'étoit point morte quelque temps après, elle auroit pris un si grand ascendant sur son esprit, qu'elle auroit fait tout ce qu'elle auroit voulu, sans qu'il y eût jamais trouvé à redire.

La mort de madame de Berthillac fit rentrer la maréchale en elle-même. Elle dit à ses amis qu'elle vouloit renoncer à toutes les vanités du monde; mais comme elle en avoit dit autant à la mort du duc de Longueville, et que cependant elle n'en faisoit rien, on ne crut pas qu'elle tînt mieux parole cette fois-là que l'autre, en quoi l'on ne se trompa pas; car elle fit succéder au Basque un nombre infini de fripons qui valoient encore moins que lui. Le chevalier du Liscouet l'entretint jusqu'à ce qu'il en fût las, à qui succéda l'abbé de Lignerac; et comme elle lui faisoit part de son lit, elle l'obligea de lui faire part de sa

bourse. Enfin l'abbé de Lignerac ayant quitté la belle-mère pour la belle-fille, elle est réduite aujourd'hui à se livrer au petit Du Pré *, qui ne lui donne pas seulement de son orviétan, mais qui lui apprend encore tous les tours de cartes et de souplesse avec lesquels ils dupent ensemble les nouveaux venus, et ceux qui sont assez fous de croire qu'on puisse jouer honnêtement chez une femme qui a renoncé depuis si long-temps à l'honnêteté.

* Fils d'un opérateur.

LE PERROQUET,

OU

LES AMOURS DE MADEMOISELLE.

Vous devez sans doute, cher lecteur, avoir ouï dire qu'il y a quelque temps on parla de marier M. le comte de Saint-Paul à son altesse royale Mademoiselle, ce qui donna beaucoup d'occasions à plusieurs personnes de parler, comme vous savez que l'on fait en pareilles rencontres, mais principalement aux gens de cour, lesquels, comme plus savans en ces sortes de choses, en parlent plus pertinemment et plus hardiment.

Il y avoit en ce même temps une fort célèbre compagnie en certain lieu de Paris ou ailleurs, je ne sais pas assurément l'endroit, mais je sais bien que c'étoient des intimes de M. le comte de Lausun, comme vous jugerez par leur discours, lesquels, après avoir long-temps conversé en-

semble, tombèrent enfin sur le mariage de Mademoiselle, et après en avoir dit chacun leur sentiment, et le peu de cas que son altesse royale en avoit fait, un de la compagnie s'adressa à M. de Lausun, et lui dit : — Et vous, M. de Lausun, à quoi songez-vous, et d'où vient qu'un homme d'esprit comme vous êtes s'oublie dans une occasion si belle et si noble*? Quoi! croyez-vous que cette affaire ne mérite pas bien que vous y songiez? vous pourriez bien plus mal employer votre temps. Cette harangue si peu attendue surprit si fort M. de Lausun, qu'un esprit moindre que le sien auroit eu assez de peine à répondre. En effet, après avoir reculé deux ou trois pas : — Quoi! monsieur, répondit-il à celui qui lui avoit parlé, moi! que dites-vous? moi songer à Mademoiselle! Ah! monsieur, je connois trop cette princesse, et je me connois trop moi-même pour concevoir un dessein dont le bruit m'épouvante, et dont la seule pensée me ren-

* On a déjà lu les amours de Mademoiselle, mais ce qu'on va lire ici en est un supplément fort curieux; il n'y a rien de répété.

droit criminel. Je n'ai garde d'en oser seulement former le dessein.—Pourquoi non? reprit son ami; vous savez que l'on perd souvent faute de chercher. Quel mal y auroit-il quand vous tenteriez la fortune? Cette princesse n'est pas inaccessible, et à vous surtout; nous savons que vous êtes assez bien avec elle, et qu'elle vous écoute plus volontiers qu'aucun autre. Ainsi quel mal y auroit-il, encore un coup, quand vous la sonderiez un peu?— Ah! répondit M. le comte de Lausun, je n'oserois seulement pas y penser; la réponse que je suis obligé de faire à vos discours obligeans me met à la torture, tant je vois d'impossibilité à ce que vous me dites. —Vous y songerez si vous vous voulez, s'écria alors toute la compagnie, nous sommes tous de vos amis et nous vous le conseillons, parce qu'ayant tant d'esprit et de conduite que vous en avez, et possédant l'oreille avec les bonnes grâces de votre roi comme vous faites, rien ne vous est impossible : pensez-y, si vous nous croyez, c'est pour vous, et nous aurions tous la dernière joie si vous pouviez réussir, et vous n'agirez pas sagement si vous ne nous croyez. M. de Lausun

ayant répondu à tous comme il avoit fait au premier, et s'en étant défendu par les raisons les plus fortes et les plus apparentes, cette illustre compagnie se sépara. Or, comme naturellement nous aimons ce qui nous flatte, quoique la bienséance ne nous permette pas de le témoigner; nous nous défendons souvent d'une chose, et la rejetons avec ardeur lorsque nous la souhaitons le plus; et plus l'esprit de l'homme est capable de connoître la valeur et le mérite d'une chose qu'on lui propose pour son avancement, plus il sent enflammer son désir à la possession.

M. le comte de Lausun s'étoit retiré chez lui après avoir quitté ses amis, où il ne fut pas plus tôt arrivé, que tout ce dialogue qu'on lui avoit fait sur Mademoiselle lui repassa dans l'esprit, et ce qu'il avoit rejeté comme fâcheux par le peu d'apparence qu'il y trouvoit lui parut un peu moins rude et plus facile. Et comme il a infiniment de l'esprit, il commença à ne désespérer pas entièrement; il y voyoit à la vérité beaucoup de difficulté, mais plus la chose lui paroissoit difficile, plus elle excitoit son

courage, sachant bien que la plus grande gloire est attachée principalement aux plus grands obstacles. Il voyoit d'un côté une des plus grandes princesses de l'univers, qui avoit méprisé un grand nombre de rois et de souverains, comme si la nature n'avoit pas de quoi lui offrir un cœur digne d'elle. Il trouvoit dans cette princesse l'humeur la plus fière et le courage le plus grand et le plus élevé qu'on pût imaginer. N'importe, il passa par-dessus toutes ces considérations; après les avoir mûrement pesées pendant un mois, et après avoir très-souvent perdu le repos, pour s'appliquer entièrement au grand projet qu'il avoit déjà fait, il fit ce que faisoient ces fameux courages de l'antiquité, lesquels n'entreprenoient jamais que ce qui paroissoit presque impossible, ou du moins très-difficile; et c'est par là que plusieurs se sont immortalisés. Enfin, après avoir repassé mille fois une infinité de pensées qui lui venoient en foule dans l'esprit, et ayant fait réflexion au prix inestimable que lui offroient déjà ses travaux, s'il étoit assez heureux de pouvoir réussir, son grand cœur fait un puissant effort, et prend dès ce moment

une forte résolution d'exécuter ce qu'il avoit projeté, voyant bien que, s'il perdoit cette occasion, il ne la recouvreroit de sa vie, et qu'il ne trouveroit jamais de si glorieux moyens pour élever et établir plus heureusement sa fortune.

Le voilà donc qui recommence à redoubler ses soins pour rendre ses devoirs à Mademoiselle. Il n'eut pas beaucoup de peine à trouver accès auprès de cette princesse, son esprit des plus adroits l'avoit depuis long-temps charmé. Il la voyoit tous les jours, et le plus tard qu'il lui étoit possible. Il ne lui parloit néanmoins que de respect, de devoirs, de nouvelles, et de mille autres gentillesses capables d'attirer l'estime de tout le monde. Et comme un grand esprit goûte les belles choses bien mieux qu'un moindre, qui à peine les distingue, et ne goûte que celles qui sont médiocres, Mademoiselle prenoit grand plaisir à écouter M. de Lausun avec une application merveilleuse : de manière que notre comte, qui ne jouoit autrement son jeu que couvert et à l'insu de tout le monde, ne manquoit jamais de nouvelles matières et de nouveaux entretiens; et son esprit éclairé lui

faisoit découvrir la façon obligeante avec laquelle il étoit écouté de la princesse, lui fournissant toujours de quoi satisfaire le plaisir qu'elle témoignoit y prendre. Cependant M. de Lausun commençoit déjà à concevoir quelque rayon d'espérance, quoiqu'à la vérité foible. Il est vrai qu'il étoit bien reçu, mais il l'étoit auparavant. Si la princesse lui témoignoit quelque bonté, ce n'étoit ou ne pouvoit être qu'un effet de sa générosité. Ainsi il n'avoit pas un grand fondement en ses espérances. D'ailleurs la grande disproportion qu'il voyoit entre cette princesse et lui le mettoit au désespoir : aussi c'étoit son plus grand obstacle. Il poursuivit toutefois son dessein. Quelque temps s'étoit passé de cette façon, lorsqu'il lui vint dans la pensée qu'il étoit temps de commencer son jeu un peu plus hardiment. Vous allez voir une leçon bien faite pour ceux qui veulent se faire souffrir auprès d'une maîtresse; il faut surtout étudier à se faire à son humeur : voilà le seul et véritable chemin par où l'on peut sûrement s'insinuer.

Or, M. le comte de Lausun voulut, à quelque prix que ce fût, s'insinuer dans l'esprit de Ma-

demoiselle ou mourir. Il avoit besoin de secours pour cela; il s'étoit fait une règle de ne rien emprunter que de lui seul. Que fait-il? son génie s'attache à considérer attentivement cette princesse; il s'y attache sérieusement pendant quelque temps; et enfin, ayant remarqué que cette princesse aimoit et la cour et les beaux esprits, et que naturellement (comme cela est ordinaire à son sexe) elle étoit curieuse, il se résolut de prendre cette route, comme la plus aisée pour arriver à sa fin. Il étoit un jour chez cette princesse, où, après mille beaux discours, qui servirent comme de prélude à ce qu'il avoit médité, il tomba merveilleusement bien à propos sur son dessein, et parlant des affaires de la cour les moins communes : — Eh bien! mademoiselle, lui dit-il, votre altesse royale veut-elle être toujours particulière, et n'avoir jamais de commerce avec la cour? Est-il possible que la cour du monde la plus florissante n'ait rien qui vous puisse plaire? On y voit des gens qui y viennent incessamment des quatre coins de la terre, pour voir la majesté et la magnificence du Louvre, et pour y admirer

notre incomparable monarque avec toute sa maison royale, qui est sans doute la plus belle et la plus charmante qu'il y ait dans l'univers. Est-il possible, encore une fois, mademoiselle, que tout cela, joint à la délicatesse des esprits qui y sont sans nombre, n'ait pas de quoi attirer votre altesse royale? Il est vrai, mademoiselle, que votre altesse royale a seule l'avantage d'être à la cour sans sortir de chez elle; et vous pouvez, en ôtant le plus bel ornement du Louvre, je veux dire, en la privant de la présence de votre royale personne, vous pouvez seule en composer une tout entière au Luxembourg, et partout où votre altesse royale sera. — Vous voulez donc rire, M. de Lausun, répondit mademoiselle; et votre esprit, toujours galant, veut enfin me faire part de ses galanteries? — Ah! mademoiselle, repartit M. de Lausun, à Dieu ne plaise que je sorte jamais du respect que je dois à votre altesse royale. Je sais trop comment je dois parler à des personnes de votre rang, pour manquer jamais à mon devoir. Et ce que je prends la liberté de vous dire, n'est qu'un foible excès du zèle que j'ai eu toute ma vie et

que je sens augmenter à tous momens pour le service de votre altesse royale. Oui, mademoiselle, poursuivit-il, j'ai un désir, mais un désir que je ne puis exprimer, de vous voir maîtresse de tout l'univers; et si j'étois assez heureux pour y pouvoir contribuer quelque chose, ma vie seroit le moindre don que je voudrois pouvoir faire pour cela, tant il est vrai, mademoiselle, que je veux désormais m'attacher aux intérêts de votre altesse royale. — Ah! M. de Lausun, vous êtes trop généreux, et vous me comblez de civilités; je souhaiterois être en état de vous témoigner ma reconnoissance; mais comme mes sentimens sont hors du commun et très-rares dans le siècle où nous sommes, il faudroit être quelque chose de plus que je ne suis pour pouvoir dignement les reconnoître. — Souvenez-vous au moins que je conserverai toute ma vie le souvenir de vos bons et généreux souhaits. — Ce n'est pas, dit M. de Lausun, une reconnoissance intéressée du côté des biens de la fortune, qui me fait parler ainsi, mademoiselle; votre royale personne en est le seul motif, et la cause m'en paroît si glorieuse et si juste, que je serai

toujours prêt à toutes sortes d'événemens pour tenir ma parole. — Mais, M. de Lausun, dit Mademoiselle, que voulez-vous que je fasse pour vous, après une si noble et si généreuse déclaration ? Quoi ! seroit-il dit qu'un gentilhomme aura, par ses hauts sentimens, mis une princesse de ma qualité, dans l'impossibilité de lui pouvoir répondre? Ah ! de grâce, contentez-vous de ce que je vous ai dit, sans me presser davantage, et attendez du temps et de la fortune quelque chose de mieux, et vous souvenez surtout de votre parole; et si vous ne l'oubliez pas, je m'en souviendrai. — Non, certainement, mademoiselle, dit M. le comte de Lausun, je ne l'oublierai pas; et lorsque votre altesse royale me fera la grâce de m'en demander des preuves, elle verra de quelle manière je sais exécuter ce que j'ai une fois résolu. Et pour mieux lui marquer ma sincérité, je vais dès à présent lui donner le moyen de m'éprouver. Vous savez, mademoiselle, que je suis assez heureux pour être bien dans l'esprit de mon roi, et qu'il se passe peu de chose à la cour que je ne sache des premiers; de façon, mademoiselle, que je prétends,

si vous m'honorez de votre confidence, vous instruire de tout. Je ne vous parle point du secret; votre altesse royale n'a jamais manqué de prudence dans les occasions les plus pressantes; ainsi j'ai lieu de m'assurer là-dessus. Enfin, mademoiselle, vous êtes aimée du roi, et le serez encore davantage si vous voulez témoigner quelque empressement pour lui; vous serez de sa table et la première dans tous ses plaisirs; le roi sera ravi de vous posséder; vous êtes une princesse à marier; indubitablement sa majesté ne manquera point à vous pourvoir selon votre rang, s'il ne le peut suivant votre mérite. Pour ce qui est de moi, mademoiselle, votre altesse royale peut compter là-dessus comme sur une personne qui lui est entièrement dévouée, et je vous proteste que je ne laisserai jamais passer un moment où il s'agira de votre intérêt, sans faire tout ce qu'il me sera possible, soit vers le roi ou bien ailleurs, et j'espère même que votre altesse royale s'apercevra bientôt de mes soins pour elle.

Cet heureux commencement ne put promettre à M. le comte de Lausun qu'une belle et glorieuse fin; il parloit à Mademoiselle de savoir des se-

crets, de confidence, de plaisirs, et enfin il toucha en passant la corde du mariage. Ce furent de grandes choses pour cette princesse, et celui qui les disoit ajoutoit tant d'éloquence et d'agrément, qu'elle ne put résister à tant d'ennemis qui l'attaquoient à la foi, de façon qu'ayant écouté fort attentivement M. de Lausun, cette princesse y prit tant de plaisir, qu'enfin elle se rendit à un discours si doux, et qui la flattoit si agréablement. Le premier témoignage qu'en reçut M. le comte de Lausun, fut de cette manière :—Eh bien! comte de Lausun, que faut-il donc faire? je suis prête à faire ce que vous me dites; mais le moyen? — C'est, mademoiselle, répondit-il d'abord, qu'il faut qu'auparavant vous fassiez une confidence particulière avec quelqu'un sur qui vous pourrez vous fier. — Mais où prendre, repliqua-t-elle en souriant, quelque personne sur qui l'on se puisse assurer? — Mademoiselle, répondit M. de Lausun, que je serois heureux si votre altesse royale trouvoit en moi sur qui s'assurer! ah! que je serois fidèle! Oui, si ce bonheur m'arrivoit, je me sacrifierois plutôt que de manquer de fidélité. Et de plus, après que votre altesse royale auroit

commencé à se fier à moi, elle seroit assurée de n'ignorer pas ce qui se feroit ou diroit jusque dans le cabinet du roi, soit qu'elle fût à la cour ou non. — Eh bien! M. de Lausun, dit Mademoiselle continuant à sourire, je suis résolue, puisque vous dites qu'il le faut, à me choisir un confident à qui je découvrirai ma pensée fort ingénument, pour l'obliger à en faire de même. Mais aussi il peut bien s'attendre que si je viens à découvrir qu'il me fourbe, il en sera tôt ou tard puni; et au contraire, s'il agit en galant homme, il sera mieux récompensé qu'il n'ose peut-être espérer. — Quoi! mademoiselle, repartit M. de Lausun, après la charmante parole que votre altesse royale vient de prononcer, se trouveroit-il bien un courage assez lâche pour manquer à son devoir? Ah! cela ne se peut, et le ciel est trop juste pour permettre une si noire injustice. Que si, par un malheureux hasard, cela arrivoit, la grâce que je demande dès à présent à votre altesse royale, c'est qu'elle me permette d'espérer de servir d'instrument pour punir un si horrible crime, ou de demeurer dans une si glorieuse entreprise. — Eh bien! vous serez plei-

nement satisfait, M. de Lausun, si cela est capable de vous satisfaire, et vous seul punirez ce coupable, du moins s'il le devient. Mais aussi ne prétendez pas avoir lieu de révoquer votre parole, car ce n'est pas à des personnes de mon rang à qui l'on doit promettre plus qu'on n'a dessein de tenir. — Oui, mademoiselle, je vous la tiendrai cette parole, répondit M. de Lausun, ou j'y finirai la vie...... — Mais si dans le choix que je fais pour mon confident, vous y trouviez un véritable ami, ou un parent proche ou allié, enfin quelqu'un que vous aimassiez plus que vous-même, que feriez-vous en cette rencontre? car il est bon de vous expliquer toutes choses, afin que vous ne prétendiez point de surprise..... —Ah! mademoiselle, votre altesse royale fait tort à mon courage, s'il m'est permis de lui parler ainsi avec tout le respect que je lui dois, et mon devoir m'est plus cher que parens et amis, de même que la vie ne m'est rien en comparaison de mon honneur. Mais enfin, continua notre incomparable comte, ne m'est-il point permis de demander quel est cet heureux homme, contre lequel votre altesse royale semble avoir pris plai-

sir de m'animer, comme si j'avois une armée nombreuse à combattre? — Comme l'ennemi, dit Mademoiselle, que vous aurez en tête si l'on me trahit est puissant et fort en effet, quoique petit en apparence, j'ai été bien aise de savoir si vous ne chancelleriez point à m'entendre parler. — Moi chanceler! reprit M. de Lausun, vous me verrez toujours inébranlable. — Je suis pourtant assurée, dit Mademoiselle, que son seul nom vous y fera songer plus d'une fois; et peut-être sera-t-il assez fort pour vous faire repentir de ce que vous avez avancé sur ce chapitre. — Moi, me repentir! répondit M. de Lausun; toute la terre, ni la mort même, n'est pas capable de me faire dédire, et quand toutes les puissances s'armeroient pour ma perte, je les verrai venir avec un courage intrépide, sans rien diminuer de mon généreux dessein. Sur quoi Mademoiselle lui parla en cette façon : — Préparez-vous donc à deux choses, ou à vous dédire, ou à vous punir vous-même de ce crime si noir que vous vouliez punir sur un autre, si vous êtes assez malheureux pour en être jamais coupable; car c'est en vous seul que je veux me confier; je n'en

connois point de plus capable, ni qui s'en puisse mieux acquitter : consultez-vous bien avant que de vous engager, et voyez si vous êtes disposé à me servir fidèlement. — Oui, mademoiselle, dit M. le comte de Lausun, je suis disposé à tout ce qu'il faudra faire pour votre service, et puisque votre altesse royale me fait l'honneur de me préférer à mille autres qui le méritent mieux que moi, je lui proteste de ne jamais manquer de parole.

M. le comte de Lausun n'eut pas plus tôt pris congé, qu'il commença à rêver sur l'heureux succès de son entreprise; enfin il pouvoit se vanter d'avoir assez bien réussi pour une simple tentative : aussi ne manqua-t-il point à exécuter de point en point ce qu'il avoit promis à cette princesse, qui d'ailleurs n'étoit pas moins aise de s'être assurée d'une personne, qui seule lui pouvoit donner des nouvelles assurées de tout ce qui se passoit à la cour. Elle voyoit que cette personne s'étoit entièrement attachée à elle, qu'elle prenoit un soin particulier de l'informer de tout ce qu'il y avoit de plus secret. Enfin, cette princesse étoit dans une joie qu'elle ne pouvoit presque contenir.

Quelque temps se passa de cette sorte, et M. de Lausun, qui poursuivoit sa pointe et qui continuoit à redoubler ses soins auprès d'elle, connut enfin qu'il étoit assez bien dans son esprit pour espérer d'y pouvoir un jour être mieux si le sort lui étoit toujours autant favorable qu'il avoit été, et c'étoit le désir du succès qui l'animoit toujours.

Un jour qu'il venoit un peu plus matin qu'à son ordinaire, soit par hasard ou de dessein formé, ou bien qu'il eût effectivement quelque nouveauté à apprendre à Mademoiselle, il n'eut pas plus tôt monté l'escalier, qu'ayant aussitôt traversé jusqu'à la chambre de cette princesse, il se prépara pour y entrer comme il avoit accoutumé, et pour cet effet, ayant entr'ouvert la porte, il aperçut cette princesse devant son miroir, ayant la gorge découverte. D'abord il se retira, et il referma la porte, le respect ne lui permettant pas d'avancer plus avant. Mademoiselle, qui entrevit quelqu'un, et qui entendit la porte se fermer, cria assez haut, et demanda avec beaucoup d'empresssement qui c'étoit, et dans le temps qu'on y vint voir, elle demanda : — N'est-

ce point M. de Lausun? La personne qui y étoit venu voir répondit que oui. — Qu'il entre, s'écria cette princesse par plusieurs fois. Dans ce même temps M. de Lausun étant entré, et ayant fait une profonde révérence, Mademoiselle lui dit : — Eh! pourquoi, monsieur, n'entrez-vous pas sans faire toutes ces cérémonies? Quoi! poursuivit cette princesse en souriant, est-ce par la fuite que l'on fait sa cour auprès des dames? — Mademoiselle, répondit-il, j'ai su jusqu'aujourd'hui ce que l'on doit aux dames du commun; mais je n'ai jamais pu apprendre tout ce que je dois aux personnes royales, ou si je l'ai su, je l'ai oublié depuis peu. — Mais qu'est-ce que vous voulez dire? — Ce que je veux dire, mademoiselle? répondit M. de Lausun : quoi! votre altesse royale voudroit-elle bien que perdant le respect que je lui dois, je vinsse encore m'exposer à un combat où je prévois ma perte tout entière? — Mais encore une fois, qu'est-ce donc que vous voulez dire? lui dit-elle en souriant. Je ne comprends rien en vos discours; expliquez-vous mieux, si vous voulez que je vous entende. — Ah! repartit M. de

Lausun, je crains de ne m'expliquer que trop pour mon malheur : si toutefois votre altesse royale feint de ne me point entendre, je m'en expliquerai plus ouvertement quand elle m'en donnera la permission. — Je serois fort aise que ce fût présentement, reprit Mademoiselle, continuant son sourire. — Puisque votre altesse royale me le commande, dit M. de Lausun, il faut lui obéir. A l'ouverture de la porte de votre chambre, je n'ai pas eu sitôt fait le premier pas, que le premier objet qui s'est présenté à mes yeux, a été votre royale personne, mais dans un état si éclatant, que jamais mes yeux n'ont été si surpris; et cette surprise, ou la crainte de manquer de respect et de faire naufrage, m'ont fait retirer avec la dernière précipitation. J'aime les belles choses autant que qui que ce soit : aussi, Mademoiselle, à l'entrée de votre chambre, j'ai aperçu, quoique de loin, comme un rayon du brillant éclat de votre royale personne : je veux dire, votre altesse royale, sur qui les grâces et les beautés ensemble faisoient un assemblage de tout ce qui peut flatter la vue; car, quoique vous soyez toujours char-

mante, la blancheur des lis que vous cachez sous du fil ou de la soie, ce sein de neige, dont vous n'avez pas pu me dérober la vue, tout cela joint à la majesté sans égale de votre taille, auroit produit sur moi les mêmes effets que sur les plus grands princes du monde. Je n'aurois pas vu tant de merveilles ensemble, sans les vouloir considérer attentivement. Je sais que la considération des belles choses donne du plaisir, que le plaisir allume le désir, et enfin que le désir n'aboutit qu'à la jouissance. En un mot, je n'aurois jamais pu éviter ce charme, qui par conséquent auroit fait mon malheur. Hélas! je reconnois bien aujourd'hui que c'est une belle et avantageuse qualité que celle de roi ou de souverain, puisqu'il n'appartient qu'à eux seuls d'aspirer sans crime à la possession de ces belles choses. Oui, je soutiens, mademoiselle, que celui qui peut légitimement aspirer après ces beautés de votre altesse royale, celui-là est sans doute le plus heureux homme du monde : à plus forte raison le bonheur de celui qui les possédera sera encore plus grand. — Je n'en attendois pas moins de vous, M. de Lausun, dit Mademoi-

selle, et je m'imaginois bien que la feinte que vous avez faite à la porte de ma chambre se termineroit enfin par la galanterie du monde la mieux inventée et la mieux conduite. — Ah! mademoiselle, reprit M. de Lausun, que votre altesse royale juge mal de moi, si elle a cette pensée! Le respect que je dois avoir pour elle, et le vœu que j'ai fait de finir ma vie pour son service, ne me feront jamais déguiser ma pensée; je publierai à toute la terre, quand il en sera besoin, ce que je viens d'avancer. — Vous croyez donc, monsieur, répondit Mademoiselle, qu'il n'y a que les rois et les souverains qui puissent prétendre légitimement à la possession des belles choses? Quoi! ne savez-vous pas que le seul mérite doit avoir cette prétention, et que le sang ni le rang même n'augmentent point le prix d'une personne, si elle n'a que cela pour partage? Vous savez qu'il y en a une infinité qui, sans le secours de la naissance et du sang, se sont mis en état eux-mêmes de pouvoir aspirer à tout ce qu'il y a de plus grand, et cela par leur propre mérite. Et je puis avancer, sans feinte, que M. le comte de Lausun,

autrement M. de Péguillin, en est un des premiers, et que sa vertu le distinguant du commun des hommes, cette même vertu le peut élever, avec justice, à quelque chose d'extraordinaire. Je ne veux pas vous en dire davantage, mais je sais bien que si vous saviez de quelle façon vous êtes dans mon esprit, vous n'auriez pas sujet d'envier un autre rang que celui où vous êtes, s'il est vrai que vous comptiez mon estime pour quelque chose pour vous.—Ah ! mademoiselle, répondit M. de Lausun, que je suis heureux d'avoir l'honneur de vous avoir plu ! Mais que je suis doublement heureux d'avoir quelque part dans votre esprit ! Oui, mademoiselle, puisque votre altesse royale a eu la bonté de m'annoncer un si grand bonheur, souffrez, de grâce, que je me laisse aller aux doux transports que me cause la joie que je ressens, et que mon âme vous fasse connoître, par quelque puissant effort, l'extase dans laquelle vos dernières paroles m'ont mises. Car s'il est si vrai, comme il n'en faut pas douter, que votre âme soit sincère, n'ai-je pas raison de m'estimer le plus fortuné de tous les hommes ? Et qu'est-ce que je pourrois faire pour reconnoître

tant d'obligations que j'ai à votre altesse royale? Que je suis malheureux de ne pouvoir donner que des souhaits, et des souhaits inutiles, qui ne pourront jamais m'acquitter de la moindre de vos bontés! — Je ne vous demande rien, lui dit Mademoiselle, sinon la continuation de ces mêmes souhaits et l'exécution, si l'occasion s'en présente. — Oui, mademoiselle, répondit M. de Lausun, je souhaiterai, j'entreprendrai et j'exécuterai tout pour le service de votre altesse royale, jusqu'au dernier soupir.

Voilà une belle avance pour notre nouvel amant; et, à mon avis, jamais il ne conduisit une entreprise si douteuse et si hardie avec tant de succès : aussi fut-ce une douce amorce pour lui que cette dernière conversation, où il trouva tout sujet d'espérer; et ce fut ce qui l'enhardit à pousser sa fortune à bout.

Il passa quelque temps dans cet état, et à toujours rendre ses soins avec plus d'assiduité qu'à l'ordinaire à Mademoiselle; et à mesure qu'il remarquoit que cette princesse prenoit plaisir à le souffrir, il ne manquoit pas aussi de faire tout ce dont un bel esprit est capable

pour se maintenir dans ses bonnes grâces; et il en avoit toujours l'occasion en main, par cent belles choses que son génie lui fournissoit; et dans tous les entretiens qu'il avoit avec cette princesse, il faisoit paroître tant de respect dans toutes ses actions, et un certain enjouement dans son humeur, qu'enfin tout cela joint à la vivacité de son esprit et à la force de son raisonnement, tout cela, dis-je, étoit trop puissant pour y résister. Aussi Mademoiselle, qui mieux que qui que ce soit avait un esprit capable de juger de ces choses, y trouvoit trop de quoi se plaire pour n'y pas prendre plaisir, et par conséquent pour se pouvoir défendre. Elle étoit même ravie quand elle le voyoit entrer chez elle, parce qu'elle le regardoit déjà comme une conquête assurée, et elle auroit quitté toutes choses pour avoir sa conversation, ne trouvant rien où elle eût un si agréable divertissement. Ils en étoient là, lorsque M. le comte de Lausun, devenant de jour en jour plus hardi et plus familier avec Mademoiselle, à mesure qu'il en devenoit amoureux, s'avisa d'une invention pour savoir si son bonheur étoit vrai

ou faux, s'il en étoit l'ombre ou le corps. Et c'est un coup assez extraordinaire, comme vous allez voir, mais qui lui réussit merveilleusement bien, puisqu'il s'assura de son entier bonheur.

Un jour qu'il étoit avec cette princesse, car il ne la quittoit que le moins qu'il pouvoit, et s'il témoignoit de l'empressement pour y demeurer, Mademoiselle n'en faisoit guère moins pour le retenir : il étoit donc un jour avec elle; après un assez long entretien, il témoigna à cette princesse qu'il avoit quelque chose de particulier à lui dire. Mademoiselle, qui n'eut pas de peine à le reconnoître, le tira à part, et lui ayant dit qu'elle étoit prête à l'écouter s'il avoit quelque chose à lui dire : — Il est vrai, répondit M. de Lausun à Mademoiselle, que j'ai une grâce à demander à Votre Altesse Royale, mais je n'ose le faire sans sa permission. — Il y a long-temps que vous l'avez tout entière, monsieur, vous n'avez qu'à parler et demander hardiment tout ce qui dépend de moi, et vous assurer en même temps de tout. — Quoique votre altesse royale ait assez de bonté pour m'accorder ma demande, poursuivit M. de Lau-

sun, il n'est pas juste que j'en abuse; et si tout autre motif que celui de vos intérêts me faisoit agir, je serois sans doute moins hardi et plus circonspect. — Que ce soit votre intérêt ou le mien, dit Mademoiselle, tout m'est égal; parlez seulement avec assurance d'obtenir tout ce que vous demanderez. M. le comte de Lausun répondit à ces discours si obligeans par une profonde révérence, et poursuivit après en cette manière : — Il y a déjà quelques jours, mademoiselle, que je me suis en tête que votre altesse royale doit être bientôt mariée, et cette pensée s'est si fort imprimée dans mon esprit, que je me la représente comme un présage assuré, ou pour mieux m'exprimer, comme une chose faite, et la créance que j'y donne, et la joie que je m'en promets, m'ont forcé à prendre la liberté de vous faire une très-humble prière : c'est, mademoiselle, que comme c'est une chose infaillible, selon toutes les apparences, puisque les plus grands du monde ont aspiré à ce haut bonheur, et que votre renommée a publié partout le pouvoir de vos charmes; de manière que parmi tous ceux qui ont appris les mer-

veilles de votre vie, il y en a peu, ou, pour mieux dire, il n'y en a point dont l'esprit n'ait été agréablement surpris, et qui ne soupirent pour vous; ainsi, dans cette foule de soupirans, il ne se peut, à moins que le ciel ne voulût se rendre coupable de la dernière injustice, que vous ne soyez un jour à quelqu'un; et je sais que ce sera bientôt. Je ne saurois faire sortir cette pensée de mon esprit, et mon imagination en est tellement préoccupée, qu'il y a déjà long-temps que je ne rêve à autre chose. De façon, mademoiselle, que la grâce que je demande à votre altesse royale, c'est que, comme elle m'a si souvent honoré de sa confidence, il me soit permis d'en espérer une seconde. Alors Mademoiselle, en le regardant d'un air doux et sincère, répondit en ces paroles : — Cela est bien juste, monsieur; quand on a une fois choisi quelqu'un pour confident en une chose, ce seroit démentir son choix que de ne lui pas confier tout sans réserve. Pour moi, qui ne prétends pas démentir le mien, je veux vous faire l'unique dépositaire de mes pensées les plus secrètes; que si par hasard je manque de prudence en parlant, souve-

nez-vous qu'en qualité d'homme d'honneur, comme vous êtes, vous êtes obligé par toutes sortes de raisons à garder le secret, et qu'il n'y a pas moins de science à se taire qu'il y en a à bien parler. A propos, dites-moi donc ce que vous me demandez ; je ne vous parle point de vos galanteries ; je souffre même, pour l'estime que j'ai pour vous, que vous m'en disiez toujours quelqu'une en passant, parce que je sais bien qu'un esprit galant et de cour comme le vôtre ne sauroit s'en passer. Il n'y a que vous, monsieur, qui soit capable de cajoler de si bonne grâce, jusqu'à vouloir faire passer une simple pensée pour une chose inébranlable et assurée, lors même qu'elle n'est qu'imaginaire. — Mais, mademoiselle, répliqua M. de Lausun, de grâce, que dites-vous ? Vous croyez donc que je n'ai pas seulement pensé ce que je viens de vous dire ? Que si votre altesse royale pouvoit lire jusqu'au fond de mon cœur, elle verroit bien la vérité de la chose, et je m'assure qu'elle n'auroit pas lieu de douter de moi comme elle fait. Et pour faire voir que je suis persuadé de ce que je viens d'alléguer, c'est qu'assurément elle en verra bientôt

les effets, et si mes vœux sont exaucés, le temps en sera court. Et je demande à votre altesse royale, comme ce sera une chose que tout le monde saura tôt ou tard, que je sois le premier qui ait l'honneur de l'apprendre. — Quoi? interrompit la princesse. — Celui, poursuivit M. de Lausun, pour qui, de tous vos soupirans, votre altesse royale aura plus de penchant de tous ceux de la cour, ou bien hors du royaume. Tout le monde le saura un jour, et l'apprendra avec un plaisir extrême. Et comme je suis infiniment plus à vous que le reste des hommes, c'est par cette seule raison que je demande la préférence, afin que votre belle bouche m'ayant annoncé celui qu'entre les hommes elle veut rendre le plus heureux, je sois le premier aussi à vous en féliciter, et à vous en témoigner la joie que j'aurai, quand je verrai approcher le moment qui vous doit donner celui que vous aurez honoré de votre choix, et que vous aurez trouvé digne de votre affection. Il finit ces derniers mots par un profond soupir, que Mademoiselle ne laissa pas passer sans le remarquer; car elle l'observoit de trop près pour perdre la moindre de ses ac-

tions. — Mais, M. de Lausun, d'où vient que vous soupirez? vous me prédites de si belles choses, cependant vous les finissez par un grand soupir. Et où est donc cette joie que vous vous en promettez? Il me semble que ce n'est pas en soupirant que l'on reçoit de la joie et du plaisir. Comment voulez-vous donc, poursuivit cette princesse en souriant, que j'explique ceci? — Ah! mademoiselle, répondit-il, un esprit aussi intelligent comme est le vôtre n'aura pas bien de la peine à donner une application juste à cette action, surtout quand elle se souviendra que c'est après ces choses que l'on désire ardemment que l'on soupire. — Il est vrai, répondit Mademoiselle, mais aussi vous n'ignorez pas que les soupirs ne sont pas moins les effet de la crainte que de la joie et du désir. Aussi un cœur qui pousse des soupirs embarrasse fort un esprit à en faire la différence, pour savoir connoître leur véritable cause; car je n'en ai jamais ouï que d'une même façon et sur un même ton. — Je vois bien, dit M. de Lausun, que votre altesse royale veut se divertir; mais enfin que répond-elle à ma demande? — Vous seriez bien trompé dans

votre attente, interrompit la princesse, si c'étoit le refus. Mais puisque je me suis engagée, je veux vous tenir ma parole; je vous assure que je vous la tiendrai ponctuellement, et je vous dirai au vrai celui que j'aimerois le plus de tous ceux que je croirai pouvoir aspirer à moi. — Mais quand sera-ce? répondit M. de Lausun avec un transport et un empressement inconcevable. La princesse, qui en devinoit sans doute la cause, quoiqu'elle ne le témoignât pas ouvertement, et qui même faisoit paroître au dehors une partie de la joie qu'elle en avoit au fond du cœur, lui dit toujours en souriant, que ce seroit dans trois mois. — Ah! mademoiselle, que ce temps va être long pour moi, repartit notre amant, et qu'il va mettre ma patience à une rude épreuve! Mais n'importe, continua-t-il, il faut attendre, puisque votre altesse royale le veut.

Voilà le premier progrès de ce moyen qu'il avoit inventé pour savoir si c'étoit tout de bon qu'il devoit espérer, ou non. Vous en verrez la fin par la suite.

Peu de temps après, l'on parla du voyage de Flandre; et M. le comte de Lausun, qui ne songeoit

qu'à plaire à Mademoiselle, ne s'appliquoit qu'à en chercher les moyens, mais tout cela avec honneur, et sans perdre un moment rien de ce qu'il devoit au roi son maître. Il étoit presque toujours chez cette princesse, ou avec elle, quand elle étoit au Louvre; et surtout, il ne manquoit jamais de nouvelles, et il les débitoit avec tant de grâce que, quoiqu'il les dît le dernier, et qu'il y mêlât des choses sérieuses (et il y falloit une grande présence d'esprit, et une solidité de jugement toute particulière), néanmoins la manière aisée avec laquelle il racontoit des nouvelles, et mille choses agréables qu'il y ajoutoit, leur donnoit un nouveau lustre, et faisoit connoître à cette princesse qu'il n'étoit pas tout-à-fait indigne de son attention. Aussi peut-on dire qu'il est seul capable d'entretenir agréablement quelque belle compagnie que ce soit. Enfin, on peut tirer une conséquence infaillible de ce que j'ai dit, puisqu'il rendit captif l'esprit du monde le plus fin que l'on voie dans tout son sexe. Comme il n'est point de plus fâcheux obstacle à un amant qui veut s'établir dans l'esprit de l'objet qu'il aime, que l'éloignement et la privation de la

vue, cette absence et cet éloignement sont beaucoup plus à craindre lorsqu'on a quelque heureux commencement, parce qu'il n'est pas seulement besoin de s'insinuer dans un cœur que l'on veut réduire entièrement, mais encore il est nécessaire de ne point lâcher prise que l'on ne s'en voie absolument le maître. Nous en avons même vu qui avoient tous ces avantages, et qui se les conservoient par leur présence; mais aussi leur est-il arrivé que, de paisibles possesseurs qu'ils étoient par ce moyen, ils ont perdu et l'objet et les espérances, et souvent même le souvenir, pour s'être absentés. M. le comte de Lausun avoit trop de prévoyance pour ignorer toutes ces choses, et il avoit témoigné trop de conduite jusqu'à cet endroit, pour en manquer à l'avenir; aussi trouva-t-il le secret d'éviter un si funeste et si dangereux accident.

Notre incomparable amant voyant donc qu'il étoit obligé de suivre le roi partout où il iroit et par conséquent contraint de quitter son entreprise qu'il voyoit déjà si avancée, s'avisa de faire en sorte que Mademoiselle fît le voyage avec la cour; c'est le voyage de Flandre, que le roi fit l'an

1671. Et pour cet effet il se servit de deux moyens qu'il tenoit pour assurés, comme il arriva. Le premier moyen dont il se servit fut envers Mademoiselle, qu'il alla voir un jour. Il ne manqua pas d'abord de chercher tout ce qui le pouvoit faire tomber sur ce discours. En ayant enfin trouvé le lieu, il dit à cette princesse : — Il ne faut pas demander, mademoiselle, si votre altesse royale sera du voyage de Flandre; la chose et trop juste et raisonnable pour en douter. —Moi, dit Mademoiselle, j'en serai si le roi le veut; autrement je ne m'en soucie pas beaucoup. — Que dites-vous, mademoiselle ? répondit-il; vraiment le roi ne le désire que de reste, et je suis assuré qu'il s'y attend. — Je n'irai pourtant point sans qu'il me le dise, repartit la princesse. — Je sais bien, poursuivit notre comte, que la cour est partout où vous êtes, et que tout autre vous peut, sans injustice, paroître indifférente. Mais, s'il m'est permis de dire ma pensée avec tout le respect que je dois à votre altesse royale, vous ne pouvez pas vous dispenser de ce voyage, sans vous opposer en quelque manière au dessein que le roi a de paroître en ces pays-là avec

le plus d'éclat qu'il lui sera possible : parce que votre altesse royale faisant un des plus beaux et glorieux ornemens de la cour, vous ne pouvez vous en séparer sans la priver de la plus belle partie de son éclat. D'ailleurs, je sais que votre altesse royale est trop considérée du roi pour permettre, à moins que vous ne le vouliez absolument, que vous restiez, et je suis persuadé que vous aimez trop le roi pour tromper ses espérances, car assurément il s'y attend. — Vous direz et croirez tout ce qu'il vous plaira, M. de Lausun, dit Mademoiselle, mais je puis vous assurer que je n'irai point sans ordre. — Eh bien! Mademoiselle, répondit M. de Lausun, s'il ne faut que cela, je suis assuré que mes souhaits seront accomplis, et que votre altesse royale verra la Flandre. Il prit congé là-dessus, et dit en souriant, au sortir de la chambre de cette princesse : — Je m'en vais demander un ordre au roi ; ce n'est pourtant pas celui de Saint-Michel ni celui du Saint-Esprit. — Quel peut-il donc être? dit Mademoiselle avec un sourire ; nous n'en avons point d'autre en France, hors celui de Malte ; mais je ne crois pas que vous songiez à

celui-là. — Votre altesse royale a raison, dit M. de Lausun, qui s'étoit arrêté à la porte de la chambre de cette princesse pour lui répondre. L'ordre, poursuivit-il, que je vais demander au roi m'est infiniment plus cher et plus agréable que tous ceux que votre altesse royale vient de nommer. — Mais quel est-il? donc continua Mademoiselle en s'approchant de lui et continuant son sourire; ne peut-on point le savoir? — Et comme je me promets de l'obtenir, dit notre comte, votre altesse sera la première à qui je le dirai. — Mais vous reverra-t-on bientôt, monsieur? — Oui, mademoiselle, et plus tôt que vous ne pensez, et avec de bonnes nouvelles. Et ayant fait une profonde révérence, il s'en alla tout droit vers le roi, à qui il demanda, après plusieurs discours, si Mademoiselle ne seroit point du voyage; le roi lui répondit qu'elle en seroit si elle vouloit. — Ah! sire, poursuivit notre amoureux comte, vous savez que les princes, et surtout les princesses du sang, ne marchent pas sans ordre; ainsi Mademoiselle n'y songera pas assurément d'elle-même, et puis il est important qu'elle en soit, afin de faire compagnie à la reine,

Il n'y en a point à la cour qui fasse tant d'honneur à sa majesté, comme étant la première princesse du sang, et celle qui est en état, et par ses biens et par toutes sortes de raisons, de paroître avec plus d'éclat et de pompe. Ainsi votre majesté aura égard, s'il lui plaît, qu'il est de conséquence que Mademoiselle ne quitte point la reine, qui sans doute ne seroit pas bien aise de faire ce voyage sans avoir avec elle cette princesse. Je sais, sire, que Mademoiselle ne peut rien résoudre d'elle-même, par le profond respect qu'elle a pour votre majesté. Il seroit fâcheux que cette princesse fût obligée de partir sans avoir eu le temps qu'il faut aux personnes de son rang pour se préparer, parce qu'il faudra sans doute faire les choses d'un air proportionné à la qualité et au désir qu'elle a de satisfaire pleinement au dessein de votre majesté. Vous n'avez donc, sire, qu'à lui faire savoir vos ordres par quelqu'un, et je suis assuré que la soumission qu'elle m'a toujours témoignée pour vos volontés les lui fera recevoir avec joie; et j'ose avancer même, que si votre majesté paroît sans cette princesse, elle en seroit inconsolable,

tant elle est attachée à ses intérêts. — Allez-vous-en donc lui dire, dit le roi, que je la prie de se tenir prête pour accompagner la reine à son voyage, et que je lui en témoignerai ma gratitude. Il ne falloit pas dire deux fois pour faire partir M. de Lausun, qui, voyant tous ses desseins si heureusement réussir, partit sur l'heure sans s'arrêter un moment; il s'en alla chez cette princesse, qui, le voyant entrer dans sa chambre avec un visage gai, et qui marquoit un esprit content, lui dit : — Vous voilà donc, monsieur? apparemment vous avez reçu du roi ce que vous lui avez demandé? — Il est vrai, mademoiselle, répondit M. de Lausun après avoir fait une grande révérence et s'être approché un peu plus près, je viens d'être créé chevalier tout présentement, et je viens exécuter ma promesse dès ce matin, et mon premier ordre. — Nous l'aurons donc, dit Mademoiselle en riant, qui sans doute s'imaginoit bien la vérité de la chose. — Oui, mademoiselle, répondit-il, et je vais vous l'apprendre en peu de mots. Votre altesse royale peut, s'il lui plaît, se préparer à prendre les armes : le roi, ayant dessein de vaincre tous les

Flamands, s'est avisé de les attaquer avec des armes auxquelles ils ne puissent pas résister, et c'est pour cela que sa majesté veut faire ce voyage, dont j'ai eu l'honneur de vous parler ce matin. Et comme dans la dernière campagne qu'il fit dans le pays de ses ennemis, il ne put étendre ses conquêtes que sur quelques provinces, il a résolu de ne les point quitter qu'il n'en soit le maître absolu, et l'ordre que j'ai reçu de sa majesté est qu'elle vous prie de vous disposer à l'accompagner; c'est de votre altesse royale qu'elle espère ses principales forces : elle m'a commandé de vous exhorter de sa part à ne la pas abandonner dans un dessein si grand et si important. Notre amoureux comte disoit si agréablement toutes choses, qu'il n'y avoit rien de plus charmant que de les lui entendre prononcer, et Mademoiselle, qui y prenoit un indicible plaisir, l'écoutoit avec une merveilleuse attention. Mais voulant savoir la fin de cette galanterie, car elle prévoyoit bien que c'en étoit une de l'invention de M. de Lausun, cette princesse impatiente lui demanda : — Que voulez-vous donc dire, monsieur, quand vous parlez de guerre; et le roi au-

roit-il besoin de moi, s'il en avoit le dessein? vous seriez bien plus propre à lui rendre service, puisque c'est votre métier. — Il s'en faut bien, mademoiselle, répondit M. de Lausun; ce n'est pas avec des épées et des mousquets que le roi veut attaquer ce peuple; il se veut servir de plus douces, mais de plus dangereuses armes : c'est par le grand éclat et la majesté de sa cour que le roi veut éblouir leurs esprits, naturellement curieux des choses extraordinaires. Et comme votre altesse royale a plus de charmes que tout le reste ensemble, c'est d'elle aussi qu'il attend le plus grand secours. Oui, mademoiselle, je puis l'avancer avec justice, que vous seule avez de quoi vaincre agréablement, non - seulement les esprits les plus grossiers, mais tout le monde ensemble. Enfin c'est assez dire, quand le plus grand roi du monde vous choisit pour être comme le plus beau et principal instrument qui lui doit assurer ses conquêtes, et lui faciliter le moyen d'en faire d'autres plus grandes. Et si votre altesse royale pouvoit espérer quelque secours étranger, et hors d'elle-même pour la faire estimer, cette haute

estime que notre glorieux et invincible monarque fait éclater tous les jours pour votre rare mérite lui donneroit un prix au-dessus de ce qu'on se peut figurer de beau et d'aimable. — C'est-à-dire, dit Mademoiselle, que M. de Lausun est toujours l'homme du monde qui a le don d'inventer à tous momens les plus agréables galanteries; et quelque prière que je lui aie faite pour m'en exempter, son bel esprit ne peut se faire cette violence. Est-il possible qu'il n'y ait qu'un Lausun dans le monde qui soit capable de si rares inventions, et que lui seul se puisse vanter de débiter tout ce qu'il y a de beau et de recherché, pour former un entretien digne des plus beaux esprits du siècle? Pour moi, je ne comprends pas, continua-t-elle, d'où vous prenez tout ce que vous dites; et je ne puis m'empêcher d'être surprise par la nouveauté des choses que vous faites paroître. — Ah! qu'il est aisé de parler et de dire de belles choses, mademoiselle, reprit M. de Lausun, quand on a l'avantage de les voir éclater sur votre altesse royale, avec le brillant avec lequel elles y paroissent! et qu'il est aisé et glorieux de devenir

docteur lorsqu'on a l'honneur de converser avec vous! Taisons-nous là-dessus, car je sais bien que je ne gagnerai rien contre vous, et sachons ce que vous a dit le roi. Le roi vous a priée, mademoiselle, continua M. de Lausun, de vous disposer à faire le voyage avec la reine; mais il vous en prie très-instamment. Je savois que s'il ne falloit qu'un ordre pour cela, vous ne resteriez pas ici, poursuivit-il en souriant et d'une façon fort enjouée; car il m'auroit été trop rude, et sans doute impossible de pouvoir trouver du repos sans être toujours auprès de vous pour vous rendre mes très humbles respects. Et je bénirai toute ma vie ce premier moment où j'ai été assez heureux pour faire que la cour n'allât pas sans vous. Oui, mademoiselle, et j'ai travaillé avec chaleur et avec empressement, parce que ma charge et les étroites obligations que j'ai à mon roi m'obligent de le suivre partout; et votre altesse royale demeurant ici, c'étoit m'arracher à moi-même que de m'éloigner d'où elle auroit demeuré. Je vous demande mille pardons, mademoiselle, si je vous parle si librement, et si j'en ai agi ainsi sans votre permis-

sion ; mais j'ai cru qu'en me servant je ne vous désobligerois pas, et que vous ne seriez pas fâchée d'aller avec un roi qui vous aime tendrement, qui me l'a fait connoître par les discours les plus passionnés et les plus sincères du monde. —Non, je n'en suis pas fâchée, reprit cette belle, et bien loin de cela, je veux vous remercier, comme d'une chose qui m'est fort agréable. Et, pour vous parler franchement, cette indifférence que je vous ai témoignée ce matin pour ce voyage a été en partie pour voir si vous étiez aussi fort dans mes intérêts que vous le dites, et si vous pouviez me quitter sans peine; car je savois bien qu'ayant autant d'attache que vous témoignez en avoir pour moi depuis si long-temps, et ayant l'esprit que vous avez, vous ne manqueriez pas de tenter quelque chose pour cela; et je me promettois même que vous y travailleriez sérieusement, et que l'accès libre que vous avez par-dessus tous les autres auprès du roi vous feroit agir avec bonheur; et je ne sais pas même si vous en aviez agi autrement, si j'aurois pu vous le pardonner de ma vie. Enfin je vous remercie, et souvenez-vous que je n'ou-

blierai jamais ce service; vous en verrez des preuves peut-être plus tôt que vous ne l'espérez, et qui vous surprendront assez pour vous faire connoître que vous ne vous êtes pas attaché à une ingrate, mais à une personne qui mérite peut-être les soins que vous lui donnez. Voyez, de grâce, ce que c'est quand une fois le bonheur nous en veut : tout ce que nous faisons et entreprenons réussit à notre avantage.

M. le comte de Lausun avoit tellement le vent en poupe, comme l'on dit, que non-seulement tout lui réussissoit à merveille, mais encore ce qu'il faisoit pour lui seul lui faisoit mériter des sentimens de reconnoissance tout extraordinaires; et vous eussiez dit, à entendre parler Mademoiselle, qu'elle lui étoit obligée de tout ce qu'il entreprenoit pour son intérêt propre, comme si c'eût été pour elle-même. Le voilà donc content autant qu'un homme qui a un grand dessein, et qui se voit en état de tout espérer, le puisse être. Il tente tous les moyens que son génie lui suggère, tout lui est favorable. Enfin, il n'a plus qu'une démarche à faire, encore est-il en trop beau chemin pour s'ar-

rêter. Il semble même que, n'osant pas se découvrir comme il le souhaitoit, cette princesse veut partager les peines de cette dure violence qu'elle est obligée de lui faire souffrir; cette princesse, dis-je, qui voit dans ses yeux et dans toutes ses actions, et qui croit découvrir et pénétrer le favorable motif qui le fait agir, le met souvent en train pour l'obliger à parler plus hardiment. Mais comme M. de Lausun ne se croit pas encore assez avancé pour cela, il veut ménager toutes choses, afin de ne point bâtir, comme l'on fait souvent, sur du sable mouvant. Il continue cependant ses soins avec plus d'assiduité que jamais; et cela est assez rare, qu'ayant affaire à une princesse du rang de Mademoiselle, dont l'humeur fière étoit tout-à-fait à craindre, il n'a jamais rien perdu du libre accès qu'il trouva d'abord auprès de cette princesse; au contraire, il s'y est insinué peu à peu, mais toujours de mieux en mieux : de sorte qu'elle le souffre, l'estime, et le traite plus obligeamment qu'elle n'a jamais fait homme, non pas même les plus grands princes qui ont soupiré pour elle. Elle fait plus, car il ne se met pas sitôt

en devoir de prendre congé d'elle, qu'elle lui demande avec empressement quand elle le reverra. Il n'est point d'heure indue pour lui, et il lui est permis d'entrer à toute heure et à tous momens. Et je crois même que si elle eût eu envie de lui faire quelque défense, ç'auroit été de ne point sortir d'avec elle, que le moins qu'il lui seroit possible.

C'est de cette façon que M. le comte de Lausun passoit agréablement mille doux momens tous les jours, à donner et à recevoir d'innocens témoignages d'un amour caché, et qu'il n'étoit pas encore temps de découvrir. Cependant, le temps que Mademoiselle lui avoit dit qu'elle lui découvriroit sincèrement celui des hommes qu'elle aimeroit le plus, étoit fort avancé, et M. de Lausun comptoit les jours comme autant d'années. Enfin, le jour étant venu auquel le terme expiroit, notre comte ne manqua pas d'aller chez Mademoiselle, et son impatience l'y fit même aller beaucoup plus matin qu'à son ordinaire, chose qu'il dit à cette princesse après l'avoir saluée. — Enfin, mademoiselle, voici ce jour tant désiré arrivé, auquel je dois recevoir

tant de joie. Je ne pense pas, mademoiselle, que votre altesse royale se dédise de sa parole, elle me l'a promis trop solennellement pour y manquer. Il prononça ces paroles avec cet agrément ordinaire à tous ses discours, et Mademoiselle, qui n'étoit pas fâchée du soin qu'il avoit à lui faire tenir sa promesse, fut bien aise de voir l'empressement avec lequel M. de Lausun le faisoit. Et cette princesse lui ayant demandé, quoiqu'elle le sût aussi bien que lui, s'il y avoit déjà trois mois, notre amant lui répondit en ces paroles : — Il est vrai, mademoiselle, que j'ai tâché à bien compter, mais quelque exactitude que j'y aie pu apporter, je suis assuré que je me suis trompé moi-même, et qu'au lieu de trois mois que votre altesse royale avoit pris, j'ai laissé passer trois années ; et si je voulois compter selon l'ardeur de mon attente, je suis assuré que j'irois jusqu'à l'infini sans en trouver le compte. — Mais, lui dit Mademoiselle, qu'est-ce que vous en ferez de cette confidence, quand je vous l'aurez faite ? — Ce que j'en ferai ? répliqua M. de Lausun ; je m'en réjouirai, et la joie que j'en attends me rendra un des plus

contens hommes du monde, et d'autant plus, que je serai le premier à qui ce glorieux avantage sera permis. — Eh bien, dit Mademoiselle, je vous le dirai ce soir. — Mais de quelle façon? répondit-il. — Je vous l'écrirai sur une vitre de mes fenêtres, dit la princesse. — Sur une vitre, mademoiselle? répliqua notre comte; et le premier de votre maison qui s'en approchera, le saura même plus tôt que moi, et ce n'est que l'honneur de la préférence que j'ai tant demandé à votre altesse royale. — Comment voulez-vous donc que je vous le dise? dit Mademoiselle. — Comme il plaira à votre altesse royale, répondit-il, pourvu que je sois le premier qui le sache.

Enfin Mademoiselle fut bien aise de ne pouvoir pas en quelque façon se dédire; et cette violence que M. de Lausun lui faisoit pour apprendre ce secret diminua beaucoup la peine qu'elle avoit à le lui dire. De façon que ce que notre amant demandoit à savoir, Mademoiselle souhaitoit de le lui dire, quoiqu'elle n'en fît pas le semblant : et je trouve qu'elle ne pouvoit se considérer telle qu'elle étoit, sans consulter ce qu'elle alloit faire. Mais n'importe, elle a quelque

chose de plus puissant que le rang qui la fait agir, et elle veut achever ce qu'elle a commencé. Aussi cette princesse prend tout à coup sa résolution, sur la réponse qu'elle avoit à faire à M. de Lausun; et voyant qu'il la pressoit, mais agréablement, et dans un profond respect de lui tenir sa parole, puisque le temps étoit écoulé : —Oui, dit-elle, je vous la tiendrai, mais surtout ne pensez pas que je vous le dise; je vous l'écrirai sur du papier, et vous le donnerai ce soir, je vous le promets. Il fallut encore attendre ce moment, malgré l'impatience de M. de Lausun. Enfin le soir étant arrivé, Mademoiselle s'en alla au Louvre. M. de Lausun, qui avoit pour lors la puce à l'oreille, ne manqua pas, aussitôt qu'il vit arriver cette princesse, de se rendre auprès d'elle, et de débuter par demander d'abord le billet après lequel il soupiroit. — Enfin, mademoiselle, dit-il, voici le soir arrivé, votre altesse royale me remettra-t-elle encore? — Non, je ne vous remettrai plus, et en même temps ayant tiré un billet plié et cacheté de son cachet, elle le donna à M. de Lausun, et lui dit, en le lui donnant avec des termes et une action tout-à fait

touchante : — Voilà, monsieur, le billet dans lequel est ce que vous souhaitez si ardemment de savoir ; mais ne l'ouvrez pas qu'il ne soit minuit passé, parce que j'ai remarqué souvent que les jours du vendredi, comme il est aujourd'hui, me sont tout-à-fait malheureux : ainsi ne me désobligez pas jusque là ; et je verrai si vous avez de la considération pour moi, si vous m'obligez en cette rencontre. — O mademoiselle, répondit notre comte, que ce temps me va être long ! et le moyen d'avoir son bonheur entre les mains, sans l'oser goûter ? — Je verrai par là, dit Mademoiselle, si vous m'êtes fidèle : et si vous me le refusez, je mettrai sur vous tous les événemens qui me suivront, s'ils me sont funestes. — Oui, mademoiseille, je vous obéirai jusqu'à la fin, répondit M. de Lausun, et je ne manquerai jamais à donner des preuves de ma fidélité et de mon devoir à votre altesse royale. Peu de temps après onze heures frappèrent : notre comte, qui tenoit sa montre dans sa main, ne manqua pas de la montrer à Mademoiselle ; et pendant tout ce temps-là, jamais homme ne témoigna plus d'empressement que

fit M. de Lausun. Et tous ces petits emportemens qu'il faisoit remarquer à cette princesse, pour le temps qu'elle lui avoit fixé, étoient autant de puissans aiguillons qui la perçoient jusqu'au fond du cœur. Elle étoit ravie de les voir; aussi ce fut ce qui l'acheva d'enflammer, et qui fit déclarer toutes ses affections en faveur de cet heureux soupirant. Enfin, le voici encore qui vient avec la montre à la main dire à Mademoiselle que minuit étoit passé. — Vous voyez, dit-il, mademoiselle, comme je suis fidèle à vos ordres; minuit vient de sonner, et cependant voilà encore ce billet avec votre cachet dessus tout entier, sans que j'y aie touché. Mais enfin, continua-t-il plus transporté que jamais, n'est-il pas encore temps que je me réjouisse de mon bonheur? — Attendez encore un quart d'heure, dit Mademoiselle, après je vous permets de l'ouvrir. Ce quart d'heure étant passé: — Il est donc temps, Mademoiselle, dit-il, que je me serve du privilége que votre altesse royale m'a donné, puisqu'il est presque minuit et demi? — Oui, répondit Mademoiselle; allez, ouvrez-le, et m'en dites demain des nouvelles; adieu, jusqu'à

ce temps-là, où nous verrons ce qu'a produit ce billet tant désiré. M. de Lausun ayant pris congé de Mademoiselle, se retira chez lui avec une promptitude inconcevable.

La curiosité est comme une chose naturellement attachée à l'esprit de l'homme: cela est si vrai, qu'il n'y a chose au monde que l'homme ne mette en usage pour apprendre ce qu'il s'est mis une fois en tête de savoir. Et cette curiosité produit des effets différens suivant les différens sujets qui la causent. Celle de M. de Lausun étoit très-louable et très-bonne de sa nature. Le moyen dont il se pouvoit servir pour en voir la fin étoit f ort incertain, et la fin très-douteuse, et même dangereuse. Sa curiosité étoit louable et bonne, car il vouloit savoir s'il se pouvoit faire aimer de Mademoiselle; les moyens dont il se servit pour cela sont honnêtes, et même fort nobles. Et quoique jusqu'ici il n'ait eu que de grandes espérances de leurs bons effets, néanmoins il n'en a point encore de véritable certitude. Il n'y a donc que ce billet qu'il tient entre ses mains qui le puisse instruire de tout; et ce sera par la fin qu'il nous sera per-

mis, aussi bien qu'à lui, de juger certainement de toutes choses.

Il ne fut pas plus tôt arrivé chez lui, où il s'étoit rendu avec la dernière promptitude, que la première chose qu'il fit fut d'ouvrir ce billet; mais il ne fût pas peu surpris de voir son propre nom écrit de la main de Mademoiselle. Je vous laisse à juger de son étonnement, et si cette vue ne lui donna pas bien à penser; car enfin, il est certain qu'il y avoit de quoi craindre aussi bien que d'espérer. Il est vrai que jusque là toutes choses lui avoient, selon toutes les apparences, fort bien réussi; mais comme le sexe est d'ordinaire fort dissimulé, Mademoiselle pouvoit n'avoir fait tout cela que pour son plaisir et peut-être pour se moquer de lui; et la grande disproportion qu'il y a entre cette princesse et M. de Lausun lui donnoit une furieuse crainte. Il eut pendant toute la nuit l'esprit agité de mille pensées différentes. Tantôt il repassoit dans son souvenir le procédé de Mademoiselle, et il y trouvoit mille bontés et un traitement si favorable et si extraordinaire pour une personne de sa qualité, qu'il se figu-

roit que toutes ces choses ne pouvoient partir que de la sincérité de cette princesse; et la manière obligeante avec laquelle elle avoit agi avec lui, lui disoit à tous momens qu'il y avoit quelque motif secret qui l'avoit poussée à toutes ces choses, mais qu'il étoit aisé de voir qu'assurément elle y alloit de bonne foi; qu'il devoit espérer une glorieuse fin après un si heureux commencement et des progrès si avantageux. Il n'y avoit donc que l'inégalité des conditions qui lui étoit un grand obstacle, et qui le faisoit toujours douter. Il étoit tellement embarrassé sur ce qu'il devoit faire, s'il lâcheroit le pied, ou s'il poursuivroit jusqu'au bout, qu'il passa, comme j'ai déjà dit, la nuit entière dans des inquiétudes horribles; et son cœur qui avoit combattu long-temps entre l'espoir et la crainte, étoit encore dans l'irrésolution sur ce qu'il devoit faire, lorsque le jour parut. Enfin, de tous les divers mouvemens entre lesquels ce pauvre cœur flottoit, un seul l'emporta sur tous, je veux dire l'espérance; aussi elle est comme le lait et la nourriture qui fait subsister l'amour.

M. le conte de Lausun; dont l'âme étoit à la gêne, animé enfin d'un doux et agréable espoir, prend une forte résolution de voir la fin de son entreprise à quelque prix que ce soit. Pour cet effet, après s'être préparé à toutes sortes d'événemens, il veut, comme un autre César, forcer le destin, faisant même voir par-là, comme fit ce grand empereur, que son grand cœur n'est pas moins disposé à résister hardiment à toutes les attaques de la mauvaise fortune, qu'à recevoir agréablement le fruit d'un heureux succès. Il veut que ce cœur, qui se promet un siècle de délices s'il est victorieux, attende de pied ferme toutes les rigueurs de son infortune s'il est vaincu; il sait que c'est dans les grands combats et dans les entreprises les plus hardies et douteuses, que l'on trouve une véritable gloire, et qu'il n'est pas même besoin de toujours vaincre pour remporter la victoire, mais qu'il suffit de faire une glorieuse et vigoureuse résistance, et de ne souffrir jamais que notre ennemi ait la moindre prise sur notre courage, s'il a l'avantage sur notre sort.

Ce tant désiré matin étant enfin arrivé, il s'en va, sans tarder, chez Mademoiselle. Cette prin-

cesse ne le vit pas plus tôt dans sa chambre avec un visage pâle, et où l'image de la mort étoit entièrement dépeinte, qu'elle s'approcha de lui, et lui dit : — D'où vient ce changement si prompt? Hier vous étiez le plus gai et le plus joyeux homme du monde, et aujourd'hui vous paroissez tout-à-fait triste et mélancolique. Quoi ! est-ce là cette joie que vous vous promettiez de cette confidence pour laquelle vous avez témoigné tant d'empressement? Vous me disiez que vous seriez le plus heureux de tous les hommes, si je vous découvrois ce secret, et cependant vous paroissez tout le contraire depuis que vous le savez. Voilà justement l'ordre de ceux qui font tant les zélés. — Oh ! Mademoiselle, répondit alors notre comte qui, jusque là, avoit écouté fort attentivement, je n'aurois jamais cru que votre altesse royale se fût moquée de moi si ouvertement. Quoi ! pour m'être entièrement voué à votre altesse royale, la fidélité avec laquelle j'en ai agi méritoit, ce me semble, quelque chose de moins qu'une moquerie si claire, et qui me va rendre le jouet et la risée de toute la cour, et vous me demandez encore d'où vient le sujet de ma tris-

tesse ? Vous me mettez, si je l'ose dire, le poignard dans le sein, et vous vous informez de la cause de ma mort; enfin vous me traitez comme le dernier de tous les hommes ; et pour me rendre l'affront que vous me faites plus sensible, vous me voulez encore forcer à la cruelle confusion de vous le dire moi-même? Ah ! mademoiselle, que ce traitement est rude pour une personne qui en agi si sincèrement avec vous! Je n'ai jamais agi avec votre altesse royale que de la manière que je le dois. Je vous connois comme une des plus grandes princesses de toute la terre, et je me connois moi-même comme un simple cadet qui vous doit tout par toutes sortes de raisons. Mais quoique cadet et simple gentilhomme, la nature m'a donné un cœur haut et assez bien placé pour ne souffrir rien d'indigne de moi. — Mais que voulez-vous dire? reprit Mademoiselle : il semble, à vous entendre parler, que je vous aie fait quelque grand tort en vous accordant une chose qui m'est de la dernière importance, et dont j'ai fait un secret à toute la terre. Jusqu'ici vous m'avez paru fort galant, mais à cette fois je vous avoue que je ne vous

reconnois plus. Quoi ! je vous accorde ce que vous demandez, préférablement à tout autre ; cependant ce qui peut être un sujet de joie à beaucoup d'autres n'en est pour vous que de plaintes. En vérité, je ne sais pas ce qu'il faut pour vous satisfaire. — De grâce, mademoiselle, répondit M. de Lausun, n'insultez pas davantage un misérable ; que votre altesse royale se divertisse tant qu'il lui plaira à mes dépens, j'y consens de tout mon cœur ; mais je lui demande seulement qu'elle ait la bonté de révoquer une raillerie qui donneroit lieu à tout le monde, après vous, de me traiter de fou et de ridicule. Et, encore un coup, mademoiselle, je n'ai reçu toutes ces marques de votre bienveillance, dont votre altesse royale m'a honoré, que comme des effets de votre générosité, et d'une bonté toute particulière, et dont je n'ai jamais mérité la moindre partie, et tous les bons accueils, ni l'estime que votre altesse royale a témoigné avoir pour moi, ne m'ont jamais fait oublier qui vous êtes, ni qui je suis. Que si j'en ai usé si librement, ça été sans dessein, et je vous demande, mademoiselle, de m'en punir de toute autre ma-

nière qu'il plaira à votre altesse royale ; je subirai son jugement, jusqu'à m'éloigner de sa vue pour jamais ; je mourrai même, pour expier les fautes que je puis avoir commises, quoique involontairement, envers votre royale personne. Je ne demande seulement à votre altesse royale que l'honneur de son souvenir, et qu'elle soit persuadée que jamais elle ne trouvera personne qui soit plus soumis à ses volontés, ni si inséparable de ses intérêts que moi.

Mademoiselle, qui jusque là avoit feint de ne point entendre ce que vouloit dire M. de Lausun, et qui même en avoit ri au commencement, voyant qu'il parloit tout de bon, et que la manière dont il avoit exprimé sa douleur étoit effectivement sincère et sans feinte, cette princesse en fut effectivement touchée, et cette humeur riante faisant place à la compassion, se changea en un moment en un véritable sérieux. Et comme ce qu'elle avoit fait d'abord n'étoit que pour l'éprouver, et que d'ailleurs elle ne souhaitoit rien tant que de s'assurer du cœur de M. le comte de Lausun, elle ne s'en crut pas plus tôt assurée que cette tendresse qu'elle avoit

pris soin de cacher au fond de son cœur se découvrit enfin en sa faveur. Et cette langueur que Lausun avoit sur tout son visage, l'ayant touchée jusques au vif, Mademoiselle le regardant d'un œil plus favorable qu'elle n'avoit encore fait, après avoir long-temps gardé le silence, cette princesse lui dit : — Ah ! monsieur, que vous faites un grand tort à la sincérité de mon procédé envers vous, et que vous connoissez mal les sentimens que mon cœur a conçus pour vous ! Si vous saviez l'injure que vous me faites de me traiter ainsi, vous vous puniriez vous-même de l'affront que vous me faites. Quoi ! vous tournez en raillerie la plus grande affection du monde, où j'ai apporté toute la sincérité qui m'étoit possible ? Je me suis fait violence avant de faire ce que j'ai fait pour vous. Mais enfin la tendresse l'a emporté sur ma fierté : je m'oublie, s'il faut le dire, pour vous donner la plus forte preuve de mes affections que j'aie jamais donnée à personne. J'en ai vu, et vous le savez, d'un rang qui n'étoit pas inférieur au mien, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour mériter mon estime : cependant

ils ont travaillé en vain. Et non-seulement je vous donne cette estime, mais je me donne moi-même. Après cela vous dites que je me moque de vous, et que je hasarde votre réputation? je me hasarde bien plutôt moi-même. Néanmoins je passe par-dessus toutes ces considérations qui s'y opposent, et pourquoi cela? sinon pour vous élever à un rang où, selon toutes les apparences, vous ne deviez pas prétendre, quoique vous méritiez davantage. M. de Lausun, qui n'osoit pas croire encore ce qu'il venoit d'entendre, au moins en faisoit-il semblant, après avoir vu que Mademoiselle ne parloit plus, répondit en ces termes: — O mademoiselle, que vous êtes ingénieuse à tourmenter un malheureux! et qu'il faut bien avouer que les personnes de votre condition ont bien de l'avantage de pouvoir se divertir si agréablement, mais cruellement pour ceux qui en sont le sujet! Votre altesse royale me veut rendre heureux en idée et en imagination pour un moment, et me rendre malheureux ensuite le reste de mes jours. Et de grâce, encore une fois, mademoiselle, faites-moi plutôt mourir tout

d'un coup; il me sera bien plus doux que de me voir languir, et être la risée de tout le monde; j'ai toujours eu le désir de me sacrifier pour votre altesse royale, mais puisqu'elle m'en croit indigne, que du moins elle ait égard à ma bonne volonté. Je le dis encore, mademoiselle, que je n'ai jamais perdu le souvenir de ce que vous êtes et de ce que je suis; et ainsi je n'ai jamais été assez audacieux pour aspirer à ce bonheur, dont vous prenez plaisir de me flatter, seulement pour vous divertir. Il prononça ces paroles avec une action qui marquoit effectivement que son âme étoit dans un grand trouble, et que la douleur qu'il souffroit étoit des plus aiguës; et Mademoiselle, qui l'observoit de près, le reconnut aisément, de façon qu'elle souffroit de le voir souffrir. Elle le témoigna assez par ses paroles : — Quoi! dit cette princesse avec une action toute passionnée, que faut-il donc faire, monsieur, pour vous persuader? Vous prenez autant de soin pour vous tourmenter que j'en prends pour vous procurer du repos. Je vous le dis encore, que je suis une princesse sincère, et ce que je vous ai déjà dit

n'est que conformément à mes intentions ; et je vous en donnerai une telle preuve, que vous n'aurez pas lieu d'en douter. Pensez-vous que je voulusse vous traiter aussi favorablement comme j'ai fait, si je n'eusse pas eu pour vous les sentimens d'une véritable tendresse ? Non, poursuivit cette princesse, versant quelques larmes qu'elle ne put retenir, parce qu'elle voyoit M. de Lausun dans la dernière affliction, et toujours obstiné dans l'erreur qu'elle se moquoit de lui ; non, je ne déguise point ma pensée ; et puisque mes paroles n'ont pas pu vous persuader les véritables sentimens de mon cœur, il faut que j'emprunte le secours de mes yeux, et que les larmes que vous me forcez de verser vous en soient des témoins auxquels vous ne puissiez rien objecter. Me croyez-vous, monsieur, après vous avoir donné des preuves si fortes de mon amour ? Doutez-vous encore de la sincérité de mon procédé, après l'avoir ouï de ma bouche, et que mes yeux même n'ont pas épargné leurs soins et leur pouvoir pour ne vous laisser aucun doute ? Répondez-moi donc, s'il vous plaît : cette déclaration si ingénue, et,

ce semble, assez extraordinaire, mérite-t-elle que vous y ajoutiez foi? m'acquitté-je bien de ma promesse? Il vous peut souvenir, sans doute, que lorsque vous me disiez qu'il n'y avoit que les rois et les souverains qui pussent justement prétendre à la possession des grandes princesses, je vous répondis que vous vous trompiez, qu'ils n'étoient pas les seuls, et qu'il y en avoit d'autres qui, par leur propre mérite, et sans le secours du sang, y pouvoient prétendre; et que parmi un grand nombre qu'on trouvoit, je n'en voyois point qui le pût mieux prétendre que vous. Je vous parlois alors pour vous animer; et aujourd'hui je vous parle pour vous faire heureux, si la possession d'une personne de mon rang peut vous le rendre. Je veux partager la peine avec vous; travaillez de concert à cela. Agissez hardiment et sans crainte; faites tout ce que vous pouvez de votre côté, et assurez-vous à ma foi de princesse, que je n'oublierai rien du mien. Êtes-vous content, monsieur, et après ce que je viens de vous dire, douterez-vous encore de ma franchise? — Ah! mademoiselle, s'écria M. de

Lausun se jetant à ses pieds, ravi d'un discours si tendre et si obligeant que Mademoiselle venoit de prononcer en sa faveur, qu'est-ce que je pourrois faire pour reconnoître l'excès de vos bontés? Quoi! mademoiselle, sera-t-il dit que celui des hommes que votre altesse royale rend le plus heureux, soit le plus ingrat, par l'impossibilité de ne pouvoir rien faire qui puisse marquer sa reconnoissance? La plus grande princesse du monde élevera un misérable jusqu'au plus haut degré de bonheur, et il n'aura rien que des souhaits pour reconnoissance d'un bienfait si extraordinaire? Que vous me rendez heureux, made-demoiselle, par l'excès d'une générosité sans exemple! Mais que ce haut point de gloire me sera rude, tandis que je ne pourrai rien faire pour reconnoître la déclaration que votre altesse royale vient de faire en ma faveur! Elle m'est trop avantageuse et a trop de charmes pour moi, pour demeurer sans réponse, et la gratitude me doit obliger de dire aujourd'hui ce qu'un profond respect et le devoir même m'ont fait taire si long-temps. Et puisque je ne puis rien faire pour votre altesse royale pour lui marquer ma gratitude,

je dois lui dire du moins et lui découvrir les sentimens de mon cœur. Il est vrai, mademoiselle, que depuis que j'ai eu l'honneur d'entrer chez votre altesse royale, j'ai remarqué tant de charmes que ce que je ne faisois autrefois que par devoir, je l'ai fait depuis par un motif plus doux et plus agréable. Oui, mademoiselle, pardonnez, s'il vous plaît, à mes transports, si je vous parle si librement. Je vous vis, je vous considérai, je vous admirai pendant long-temps. Votre altesse royale a trop de charmes pour s'en pouvoir défendre; les beautés de votre âme qui sont jointes à celles de votre corps font un admirable composé de toutes les beautés ensemble. Et ainsi, mademoiselle, j'ai eu des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un esprit pour admirer et un cœur pour aimer. J'ai fait tous mes efforts pour me défendre de cette passion, lorsqu'elle ne faisoit encore que naître; non pas par quelque sorte de répugnance, car je sais trop que, outre que vous méritez les adorations de toute la terre, je ne pouvois jamais être embrasé d'une plus digne et glorieuse flamme. Je pourrois ajouter à cela, quoique votre altesse

royale me taxe de présomption, que si la nature a mis tant d'inégalité entre votre condition et la mienne, elle m'a donné un cœur assez noble et élevé pour n'aspirer qu'à de grandes choses, et qui jusqu'ici n'a pu se résoudre à s'attacher à autre qu'à votre altesse royale. Oui, mademoiselle, je l'avoue à vos pieds, après l'aveu sincère que vous venez de faire sur le sujet de vos inclinations. Je n'en aurois jamais osé parler, si votre procédé ne m'en avoit donné la licence, quoique je ne visse point d'autre remède à mon mal que la langueur pendant le reste de mes jours. J'aimois mieux traîner une vie mourante dans un mortel silence, que de risquer à vous déplaire et à m'attirer pour un seul moment votre disgrâce, par la moindre parole qui vous pût faire connoître mon amour. Et comme j'ai fait par le passé, je tâcherai avec soin de composer et mes yeux et toutes mes actions, de peur qu'à l'insu de mon cœur, ils ne vous disent quelque chose de ce qu'il ressent pour vous; car quelle apparence, mademoiselle, qu'un simple cadet, qui n'a que son épée pour partage, osât aspirer à la possession d'une princesse qui n'a jamais su re-

garder les têtes couronnées qu'avec indifférence, et qui a refusé les premiers partis de l'Europe? Quelle apparence, dis-je, qu'après le refus de tant de souverains, parmi lesquels il y en a qui, par le rang qu'ils tiennent, pouvoient sans doute prétendre avec quelque justice à la possession de votre altesse royale; néanmoins toute la terre sait qu'elle a eu toujours un cœur fermé à toutes ces poursuites, comme si la terre ne portoit pas un homme digne d'elle. Ainsi, mademoiselle, après une connoissance si parfaite de toutes ces choses, tout le monde ne m'auroit-il pas blâmé, si on avoit su quelque chose des sentimens de mon âme envers votre altesse royale? Et n'aurois-je pas eu lieu de craindre toutes choses de votre ressentiment, si j'avois été assez téméraire pour vous le découvrir? Oui, mademoiselle, je vous le dis encore, que, quelle que fût la suite affreuse de tourmens dont je prévoyois que mon cruel silence alloit être indubitablement suivi, je préparois mon âme à une forte et respectueuse résistance. Il m'étoit bien plus avantageux de vous aimer d'un amour caché et à votre insu, que de hasarder une déclaration capable de vous

déplaire et de m'interdire l'accès entièrement libre que j'avois auprès de votre altesse royale. Il est vrai, mademoiselle, que dans cet embarras je souffrois véritablement des peines inconcevables, et, à parler à cœur ouvert, je ne sais pas si j'aurois pu y résister long-temps sans mourir; mais la crainte d'un plus grand mal modéroit en quelque façon celui que je sentois.

Mademoiselle, qui l'avoit jusque là écouté fort attentivement sans l'interrompre, prit la parole en cet endroit : — Le choix que j'ai fait, dit cette princesse, n'est pas un choix fait à la hâte, il y a long-temps que j'y travaille, et j'y ai fait réflexion plus que vous n'avez pensé d'abord. Je vous ai observé de près auparavant, et je ne me suis déclarée enfin qu'après avoir bien songé à ce que j'allois faire. Je n'ai pas choisi seule, et ceux que j'ai consultés là-dessus m'ont entièrement confirmée dans mon dessein. C'est de votre esprit, de vos actions, de votre vertu, c'est de vous-même que j'ai voulu me conseiller; et je vous ai trouvé si raisonnable en tout depuis que je vous observe, que, loin de me repentir de ce que je viens de dire, au contraire, je crains de

ne pas faire assez pour vous marquer sensiblement mes affections. Quant à cette inégalité de conditions qui vous fait tant de peine, n'y songez point, je vous prie, et soyez assuré que je ne laisserai pas imparfaite une chose à laquelle j'ai travaillé avec tant de plaisir, mais j'y travaillerai jusqu'à la fin avec soin, et comme à une affaire dont je prétends faire votre fortune et le sujet de mon repos; comptez sûrement là-dessus. Ce que l'éclat des couronnes, dont vous venez de parler, n'a pu faire sur mon esprit, votre mérite le fait excellemment, et mon cœur qui, jusqu'aujourd'hui, s'est conservé dans son entière liberté, malgré toutes les recherches des rois et des souverans, n'a su cependant éviter de devenir captif d'un simple cadet comme vous dites. Si tous les cadets vous ressembloient, monsieur, il se trouveroit peu d'hommes qui voulussent être les aînés. Je ne prétends pas faire votre panégyrique, mais je suis obligée de donner cela, premièrement à la vérité, secondement à vous-même, afin que vous n'ignoriez pas que je vous connois assez pour en juger; troisièmement au choix que j'ai fait, pour faire voir à toute la terre que je ne

l'ai fait qu'après un long examen, et après l'avoir trouvé digne de moi, et à ma propre satisfaction; car il est bien juste, ce me semble, et je vous crois trop raisonnable pour ne pas me permettre la même chose sur vous que vous vous êtes permis sur moi. Vous avez dit tout ce que votre bel esprit s'est imaginé de moi, de mes prétentions et de ma qualité, et de cent autres choses les plus belles et les plus obligeantes du monde, sans qu'il ait été en mon pouvoir de vous en empêcher; souffrez que j'aie ma revanche. — Ah! dit M. de Lausun, que votre altesse royale est ingénieuse à se donner du plaisir, et que le prétexte de revanche est agréablement exécuté! Il est vrai, si je l'ose dire, que puisque vous avez, par un effet de votre bonté et d'une générosité sans exemple, voulu faire un choix si peu digne de vous, il semble qu'il est de votre intérêt de l'élever, par des louanges excessives, aussi haut que votre belle bouche le pourra, afin que l'approbation particulière que votre esprit éclairé en fera fasse naître celle de tout l'univers. Et puisque votre royale main me destine à une place, dont le seul sou venir me fait trembler de

crainte et de respect, il faut que cette belle main, qui me prépare à un si haut bonheur, ne soit pas là seule à agir dans une action si peu commune, c'est-à-dire, mademoiselle, qu'étant assez malheureux pour ne mériter pas seulement que votre altesse royale pense à moi, et que, nonobstant ces raisons, elle a la bonté de me destiner au plus suprême degré de bonheur, vous devez, mademoiselle, pour l'amour de vous-même, m'estimer; car c'est de votre estime seule que le choix que vous avez fait de moi recevra tout son prix; et c'est par là que toute la terre me verra avec moins de peine et de tourment, monté en peu de temps à un si haut faîte de grandeur. Et cette élévation si prompte et cette haute estime me feront trouver l'accès libre dans les esprits des personnes même qui en seront d'abord surprises. C'est le seul moyen, mademoiselle, de trouver de quoi vous satisfaire et de quoi n'avoir pas lieu de vous repentir.

— S'il ne faut que vous estimer, monsieur, pour ne me point repentir, je me vante de ne me repentir jamais, et pour vous tout dire, il suffit de vous aimer tendrementp our être aussi con-

tente de mon choix que je me le promets. Et pour vous obliger à en faire autant, je suis assurée de vivre le reste de mes jours la plus heureuse princesse du monde. Jusqu'ici vous n'avez eu que des paroles qui vous aient flatté; mais vous verrez bientôt les effets. Et je m'en vais vous faire voir la sincérité de mon cœur d'une manière qui vous ôtera tout scrupule, et je ne veux plus que vous m'en croyiez que par les effets. Songez seulement à cela, si vous voulez votre fortune, et ne perdez point le temps, si vous m'aimez; le roi vous aime, faites en sorte d'avoir son consentement, et soyez assuré du mien, et aussi que je m'en vais y faire tout ce que je pourrai. — O mademoiselle! s'écria alors le comte de Lausun, en se jetant une seconde fois à ses pieds, qu'est-ce que je pourrai faire pour reconnoître toutes les étroites obligations que j'ai à votre altesse royale, après en avoir reçu des preuves si sensibles! Quoi! la plus grande princesse de la terre en qualité, en biens et en mérite, s'abaissera jusqu'à venir chercher un homme privé pour l'honorer de ses bonnes grâces! ah! c'est trop! Mais elle lui offre non-seu-

lement ses bonnes grâces, son amitié, mais aussi son cœur privativement à tout autre, et ses affections. Et pour dernier témoignage d'une générosité si inestimable, cette même princesse lui veut donner sa royale main, et généralement tout ce qui est en son pouvoir. Ah! fortune, que tu m'es aujourd'hui prodigue, et que tu m'es aussi cruelle, puisque me donnant tout, tu me laisses dans l'impossibilité de pouvoir témoigner ma juste reconnoissance que par de seuls désirs! Le présent que tu me fais est d'une valeur infinie; mais il seroit plus conforme et à mes forces et à mon peu de mérite, s'il étoit moindre, parce que je pourrois concevoir quelque sorte d'espérance de m'acquitter. Il est vrai, mademoiselle, que votre altesse royale me met aujourd'hui au-dessus du bonheur même; mais de grâce, souffrez, mademoiselle, que je me plaigne de l'excès de votre bonté, et que je lui dise que je serois beaucoup plus heureux si je l'étois moins, parce que je goûterois ma fortune avec toute sa douceur si elle étoit médiocre, au lieu que je me vois accablé sous le poids de celle que votre altesse royale m'offre, tant elle est au-dessus de moi et de mes espé-

rances. Et comme je n'ai rien que de vous, agréez, s'il vous plaît, le vœu solennel que je fais à votre altesse royale de tous les momens de ma vie. Le don que je vous fais est peu de chose en comparaison de ce que j'en ai reçu; mais il est sincère, et l'exactitude avec laquelle j'exécuterai ma promesse persuadera votre altesse royale, et ne lui laissera jamais le moindre doute sur ce sujet.

Vous voyez quel admirable progrès, en si peu de temps, M. de Lausun avoit fait sur l'esprit de Mademoiselle; non-seulement il avoit lieu d'espérer, mais encore il n'avoit rien à craindre, puisqu'il avoit obligé cette princesse à se déclarer d'une manière qui surpassoit de beaucoup toutes ses espérances. De façon que se voyant entièrement assuré de ce côté, et ne pouvant plus douter qu'il ne fût véritablement aimé de Mademoiselle, après la déclaration tendre et sincère qu'il en avoit ouïe de la propre bouche de cette princesse, il ne songea plus qu'à avoir l'agrément du roi, sans quoi il lui étoit impossible de pouvoir rien conclure. L'occasion s'en présenta peu de temps après, ou, pour mieux

dire, il la fit naître lui-même, voyant qu'il ne manquoit plus que cela à son entier bonheur.

Il étoit un jour auprès du roi, et après avoir dit beaucoup de choses sur le sujet de Mademoiselle, qui faisoient assez connoître qu'il falloit qu'il y eût quelque chose de plus qu'à l'ordinaire entre cette princesse et lui, ce monarque, qui a un jugement et un esprit des plus éclairés, s'en douta; et comme il a toujours fait l'honneur à M. de Lausun de l'aimer, sa majesté lui dit en riant : — Mais, Lausun, il semble que tu n'es pas trop mal dans l'esprit de ma cousine; car, à t'entendre parler d'elle, il faut nécessairement que tu aies plus d'accès auprès d'elle que beaucoup d'autres. — Sire, répondit M. de Lausun, je suis assez heureux pour n'y être pas mal, et cette princesse me fait l'honneur de me traiter d'une manière à me faire croire que, si votre majesté m'est favorable, je puis prétendre à un bonheur qui n'a point de semblable. — Comment! reprit le roi, continuant davantage son ris, tu pourrois bien aspirer à devenir mon cousin? — Ah! sire, répondit M. de Lausun, à Dieu ne plaise que j'eusse une pensée au-dessus

de ma condition, et qui me rendroit criminel si j'osois la mettre au jour de moi-même; s'il étoit vrai que je l'eusse conçue, je sais trop mon devoir envers mon roi et toute la maison royale. Et outre ce devoir et ce respect, je sais encore que je ne suis qu'un gueux de cadet, qui n'a rien qu'il ne tienne des libéralités toutes royales de votre majesté; je sais que sans elle je ne serois rien. Je n'avois rien quand je me suis voué à son service, et aujourd'hui je puis me vanter d'avoir quelque chose, ou, pour parler plus juste, je puis avancer que je suis trop riche, puisque j'ai l'honneur de ne vous pas être indifférent. Tous les bienfaits que je reçois tous les jours de votre majesté me font croire que j'ai le bonheur d'avoir quelque part dans vos bonnes grâces. Aussi, sire, et mon devoir et ma juste reconnoissance, toutes sortes de raisons ne veulent pas que je prétende jamais rien sans l'aveu de votre majesté. Mais, sire, s'il m'est permis de le redire encore, avec tout le respect que je vous dois, si votre majesté ne m'est point contraire, je me puis dire le plus heureux de tous les hommes.

Madame de Montespan qui étoit là, et qui avoit écouté sans parler tout ce dialogue, et qui étoit aussi bien que le roi ravie d'étonnement de voir la façon passionnée et soumise avec laquelle M. de Lausun venoit de parler, fût sensiblement touchée, et ce fut ce qui lui fit dire au roi : — Et pourquoi, sire, vous opposeriez-vous à sa fortune ? Laissez-le faire; il n'y a point de personne q[illegible]t plus de mérite que lui; que cela vous fait-il? — Bien, dit le roi, va Lausun, je t'assure qu'au lieu de t'être contraire, je te serai autant favorable que je le pourrai. — Ah! sire, répondit M. de Lausun, les rois et les souverains peuvent promettre tout, sans qu'ils soient obligés à tenir s'ils ne veulent, puisqu'ils sont au-dessus des lois. — Allez, M. de Lausun, dit madame de Montespan, le roi le veut bien, poussez vôtre fortune. — Mais, madame, reprit Lausun, je ne puis rien que je n'aie la permission du roi mon maître. Le roi le voyant dans une si louable et si soumise ambition, et l'ayant toujours honoré d'une cordiale amitié, lui dit : — Eh bien! Lausun, pousse ta fortune; je t'assure ma foi que je t'aiderai de

tout ce que je pourrai, et tu en verras les effets.

A votre avis, y eut-il jamais homme plus heureux, et qui eût de si heureux progrès dans une entreprise où toutes les apparences étaient directement opposées? Et ne pouvoit-il pas se promettre un entier bonheur, où tout autre auroit trouvé sa perte. Le voilà donc qu'il s'en va porter l'heureuse nouvelle de la parole qu'il avoit du roi. Jamais cette princesse ne témoigna plus de joie que dans cette rencontre. Ils demeurèrent quelques jours dans cet état à se donner mutuellement tous les témoignages innocens d'un véritable amour, ménageant toutes choses, de manière qu'ils pussent achever et finir leurs desseins par un heureux mariage.

Or, ce fut dans ce temps-là que la mort de Madame étant survenue, M. de Lausun s'en alla d'abord chez Mademoiselle, et lui parla ainsi : — Enfin, je vois bien, mademoiselle, que le destin, jaloux de mon bonheur, s'est aujourd'hui déclaré contre moi; la mort de Madame va entièrement faire avorter tous les glorieux desseins que votre altesse royale avoit

conçus pour moi. La mort de cette princesse vous a laissé une place plus digne de vous, et plus favorable à votre condition que celle que vous vous destiniez. Vous vouliez un cadet, mais il falloit que dans ce cadet vous trouvassiez un grand prince, et votre attente ne pouvoit jamais mieux être remplie que par la royale personne de Monsieur, frère unique du roi. C'est avec ce grand prince que vous jouirez d'un véritable repos et d'un bonheur solide, et plus proportionné à votre qualité, s'il n'y en a point qui le soit à votre mérite. Ma chute m'est d'autant plus sensible que je tombe du plus haut degré de gloire où votre altesse royale m'avoit élevé, dans la plus grande confusion de me voir si malheureusement frustré du fruit de mes espérances. Mais dans cet étrange revers de fortune, j'y trouve encore une espèce de consolation; c'est, mademoiselle, qu'ayant tout reçu de votre altesse royale par le don qu'elle m'avoit déjà fait de sa royale personne, je lui étois infiniment obligé et redevable, par l'inégalité du présent qu'elle avoit fait et de celui qu'elle avoit reçu. Mais aujourd'hui je prétends

m'acquitter de tout vers elle : vous avez fait paroître une générosité sans exemple, quand vous vous êtes donnée à un simple cadet. Ce misérable gentilhomme n'ayant rien à vous offrir pour s'acquitter envers vous de vos libéralités, a enfin résolu de vous rendre vous-même à vous-même, afin de contribuer par cette généreuse restitution au repos de votre altesse royale. Je ne veux pas vous donner la peine de vous dégager vous-même de votre promesse. Je vous crois l'âme trop belle pour en avoir la pensée; mais je veux faire mon devoir en me dégageant moi-même. Ne pensez pas, mademoiselle, qu'il y ait d'autre motif que celui de votre intérêt qui me fasse agir ainsi; j'ai un cœur tendre et sensible, plus que votre altesse royale ne peut se l'imaginer, et, dans la perte que je vais faire aujourd'hui, je prévois ma ruine. Oui, mademoiselle, la langueur va succéder à toutes les joies que votre altesse royale avoit causées par ses bontés; et ce cœur que vous aviez animé par de si hautes et glorieuses espérances se va plonger dans la douleur et se va dessécher et consumer à petit feu. Allez donc, grande princesse, allez occuper

cette place que Madame vient de vous céder. Après cette grande et vertueuse princesse, il n'y en a point qui la puisse remplir si dignement que vous, elle vous est due par toutes sortes de raisons. Et après la perte que Monsieur vient de faire, il ne peut être consolé que par la possession de votre altesse royale; il mérite seul vos affections, et vous seule êtes digne des siennes. Allez, mademoiselle, encore un coup, vivre heureuse le reste de vos jours. Que votre mariage avec ce grand prince vous rende tous les deux aussi contens que vous le méritez, et que je l'ai souhaité.

M. de Lausun, pendant tout ce discours, fit paroître tant d'amour, et un si véritable regret de la perte qu'il disoit et croyoit, sans doute, faire, que dans le même instant Mademoiselle lui répondit: —Je n'attendois pas un pareil bonjour de vous, monsieur; je croyois que mon repos vous devoit être plus cher, pour ne venir pas l'interrompre. Il me semble que vous ne cherchez qu'à m'inquiéter de plus en plus par des alarmes qui ont si peu de fondement. Je ne songe ni vis que pour vous, et pour vous mettre

en état de n'envier le sort de personne. Ce n'est pas l'éclat ni la qualité que je cherche, vous savez que j'en ai refusé très-souvent, pour n'en pas chercher aujourd'hui. Êtes-vous content, monsieur ? et cette déclaration est-elle assez ample pour vous ôter tout soupçon ? Je veux encore faire davantage, et vous le verrez bientôt. A ces mots M. de Lausun se jetant aux pieds de Mademoiselle ; — Je vous demande pardon, lui dit-il, de ma légère conduite ; ne l'imputez, de grâce, qu'à l'amour excessif que j'ai pour votre altesse royale ; si j'aimois moins, je craindrois moins, et vivrois plus en repos et sans inquiétude ; mais la force de mon amour ne me permettra en aucune sorte de n'être pas alarmé ; je craindrai jusqu'à ce que je sois parvenu à cet heureux moment, qui me doit assurer paisiblement toutes les promesses de votre altesse royale. J'y vais travailler avec ardeur, afin de vous laisser jouir paisiblement de ce repos, que j'ai souvent interrompu.

Peu de jours après Mademoiselle voulant ôter toute apparence de crainte à M. de Lausun, pria le roi d'engager Monsieur à se désister de sa re-

cherche, et à ne point songer à elle autrement que comme ayant l'honneur d'être sa parente, ce que le roi fit, et ce dont Monsieur parut un peu fâché, sans savoir d'où cela provenoit. Cependant Mademoiselle ne manqua pas de dire à M. de Lausun la prière qu'elle avoit faite au roi; ce qui acheva de le mettre en repos, et ce dont elle eut bien de la joie.

Voulant mettre fin à leurs désirs, ils demandèrent au roi l'effet de sa parole. Sa majesté, voyant que Mademoiselle le désiroit ardemment, y acquiesça volontiers, de façon qu'il ne restoit qu'à épouser; M. de Lausun avoit la dispense de monsieur l'archevêque en sa poche, et la parole du roi. Ce qui étoit si assuré pour lui, il ne le remettoit qu'afin de faire cette cérémonie avec plus d'éclat et de pompe; mais la chose ayant éclaté ouvertement, les princes et les princesses du sang firent tant auprès du roi, qu'ils le firent changer; en sorte que sa majesté ayant mandé un soir Mademoiselle au Louvre, il lui en fit ses excuses. La première parole que cette princesse proféra après avoir ouï ce rude arrêt : — Et que deviendra M. de Lausun, sire, et que deviendrai-je? —



Je ferai en sorte, répliqua le roi, qu'il aura lieu d'être satisfait. Mais, ma cousine, me promettez-vous de ne rien faire sans moi? — Je ne promets rien, dit cette princesse affligée en sortant brusquement de la chambre du roi. Et pour M. de Lausun le roi lui dit, pour le consoler, qu'il ne songeât point à sa perte, et qu'il le mettroit dans un état qu'il n'envieroit le sort de personne.

N'admirez-vous pas ce prompt changement de la fortune, qui jusque là avoit ri à ces amans, et au point qu'ils se croyoient en sûreté? Ils ont fait naufrage; et par une vicissitude qui n'eut jamais de semblable, tous les plaisirs que ces deux cœurs étoient à la veille de goûter ensemble, se sont changés en des amertumes qui ne finiront qu'avec leur vie. Si vous avez fait réflexion sur cette première parole de Mademoiselle, lorsque le roi lui annonça ce funeste arrêt, elle demanda quel seroit le sort de son amant, et après, que deviendrai-je moi-même? Comme si l'union de leurs corps ensemble devoit faire leur mutuel bonheur. Voilà, ce me semble, ce que l'on doit appeler amour sincère et véritable, et l'on en voit peu de cette trempe, principalement dans



le sexe. Je souhaiterois qu'elles prissent cette leçon pour elles, à l'imitation d'une si grande princesse.

N'avouerez-vous pas que voilà tous les soins et les peines de Mademoiselle et de M. de Lausun bien mal récompensés, lorsqu'ils ne pouvoient désirer qu'un entier accomplissement de tout ce qu'ils avoient projeté? mais lorsqu'ils étoient sur le point d'arriver au port, ils ont fait naufrage.

Peu de jours après, quoique ce mariage fût rompu, le bruit ne laissoit pas de courir parmi le peuple qu'il se renouoit; il est vrai que les uns en parloient d'une façon et les autres d'une autre. L'on se fondoit sur la bonté que le roi avoit pour M. de Lausun, et que tout ce qui paroissoit au dehors n'étoit qu'une feinte de sa majesté pour empêcher les discours que l'on auroit faits sur l'inégalité de condition entre Mademoiselle et M. de Lausun. Mais pour faire voir que le procédé du roi n'étoit pas une feinte, mais une vérité, il en a bien voulu donner des preuves écrites de sa propre main, non-seulement aux personnes de la cour, mais à tout le

public, par la lettre que je rapporte ici, et dans laquelle il s'explique assez ouvertement.

LETTRE.

« Comme ce qui s'est passé depuis cinq ou six » jours, par un dessein que ma cousine de Mont- » pensier avoit formé d'épouser le comte de Lau- » sun, l'un des capitaines des gardes de mon corps, » fera sans doute grand éclat partout, et que la » conduite que j'y ai tenue pourroit être mali- » gnement interprétée, et blâmée par ceux qui » n'en seroient pas bien informés, j'ai cru en » devoir instruire tous mes ministres qui me » servent au dehors. Il y a environ dix ou douze » jours que ma cousine, n'ayant pas encore la » hardiesse de me parler elle-même d'une chose » qu'elle connoissoit bien me devoir infiniment » surprendre, m'écrivit une longue lettre pour » me déclarer la résolution qu'elle disoit avoir » prise de ce mariage, me suppliant, par toutes » les raisons dont elle put s'aviser, d'y vouloir » donner mon consentement; me conjurant ce- » pendant, jusqu'à ce qu'il m'eût plu de l'agréer,

» d'avoir la bonté de ne lui en point parler » quand je la rencontrerois chez la reine. Ma » réponse, par un billet que je lui écrivis, fut que » je lui mandois d'y mieux penser, surtout de » prendre garde de ne rien précipiter dans une » affaire de cette nature, qui irremédiablement » pourroit être suivie de longs repentirs. Je me » contentois de ne lui en point dire davantage, » espérant de pouvoir mieux de vive voix, et » avec tant de considérations que j'avois à lui » représenter, la ramener par douceur à changer » de sentimens. Elle continua néanmoins par de » nouveaux billets, et par toutes les autres voies » qui lui pouvoient tomber dans l'esprit, à me » presser extrêmement de donner le consente- » ment qu'elle me demandoit comme la seule » chose qui pouvoit, disoit-elle, faire tout le » bonheur et le repos de sa vie, comme mon » refus de le donner la rendroit la plus malheu- » reuse qui fût sur la terre. Enfin, voyant qu'elle » avançoit trop peu à son gré dans sa poursuite, » après avoir trouvé moyen d'intéresser dans sa » pensée la principale noblesse de mon royaume, » elle et le comte de Lausun me détachèrent

» quatre personnes de cette première noblesse,
» qui furent les ducs de Créqui et de Montauzier,
» le maréchal d'Albret, et le marquis de Guitry,
» grand-maître de ma garde-robe, pour me venir
» représenter qu'après avoir consenti au mariage
» de ma cousine de Guise, non-seulement sans
» y faire aucune difficulté, mais avec plaisir, si
» je résistois à celui-ci, que sa sœur souhaitoit si
» ardemment, je ferois connoître évidemment
» au monde que je mettois une très-grande dif-
» férence entre les cadets de maison souveraine
» et les officiers de ma couronne; ce que l'Espagne
» ne faisoit point, au contraire, et préféroit les
» grands à tous princes étrangers : et qu'il étoit
» impossible que cette différence ne mortifiât
» extrêmement toute la noblesse de mon royau-
» me. Ils m'alléguèrent ensuite qu'ils avoient en
» leur faveur plusieurs exemples, non-seulement
» des princesses du sang royal qui ont fait
» l'honneur à des gentilshommes de les épouser,
» mais même des reines douairières de France.
» Pour conclusion, les instances de ces quatre
» personnes furent si pressantes en leurs raisons
» et si persuasives sur ce principe de ne pas dés-

» obliger toute la noblesse françoise, que je me
» rendis à la fin et donnai un consentement, au
» moins tacite, à ce mariage, haussant les épaules
» d'étonnement sur l'emportement de ma cou-
» sine, et disant seulement qu'elle avoit quarante-
» cinq ans, qu'elle pouvoit faire ce qu'il lui
» plairoit. Dès ce moment l'affaire fut tenue pour
» conclue; on commença à en faire tous les pré-
» paratifs; toute la cour fut rendre ses respects
» à ma cousine, et fit des complimens au comte
» de Lausun. Le jour suivant il me fut rapporté
» que ma cousine avoit dit à plusieurs per-
» sonnes qu'elle faisoit ce mariage parce que je
» l'avois voulu. Je la fis appeler, et ne lui ayant
» point voulu parler qu'en présence de témoins,
» qui furent le duc de Montauzier, les sieurs Le
» Tellier, de Lionne, de Louvois, n'en ayant pu
» trouver d'autres sous ma main, elle désavoua
» fortement d'avoir jamais tenu un pareil dis-
» cours, et m'assura au contraire qu'elle avoit
» témoigné et témoigneroit toujours à tout le
» monde qu'il n'y avoit rien de possible que je
» n'eusse fait pour lui ôter son dessein de l'es-
» prit, et pour l'obliger à changer de résolution.

» Mais hier, m'étant revenu de divers endroits
» que la plupart des gens se mettoient en tête
» une opinion qui m'étoit fort injurieuse, que
» toutes les résistances que j'avois faites en cette
» affaire n'étoient qu'une feinte et une comédie,
» et qu'en effet j'avois été bien aise de procurer
» un si grand bien au comte de Lausun, que
» chacun croit que j'aime et que j'estime beau-
» coup, comme il est vrai; je me résolus d'abord,
» y voyant ma gloire si intéressée, de rompre ce
» mariage, et de n'avoir plus de considération
» ni pour la satisfaction de la princesse, ni pour
» la satisfaction du comte, à qui je puis et veux
» faire d'autre bien. J'envoyai appeler ma cou-
» sine, je lui déclarai que je ne souffrirois pas
» qu'elle passât outre à faire ce mariage; que je
» ne consentirois point non plus qu'elle épousât
» aucun prince de mes sujets; mais qu'elle pouvoit
» choisir dans toute la noblesse qualifiée de
» France qui elle voudroit, hors du seul comte
» de Lausun, et que je la mènerois moi-même
» à l'église. Il est superflu de vous dire avec
» quelle douleur elle reçut la chose, combien
» elle répandit de larmes et de sanglots, et se

» jeta à genoux, comme si je lui avois donné
» cent coups de poignard dans le cœur; elle
» voloit m'émouvoir : je résistai à tout, et après
» qu'elle fut sortie, je fis entrer le duc de Créqui,
» le marquis de Guitry, le duc de Montauzier,
» et le maréchal d'Albret ne s'étant pas trouvé,
» je leur déclarai mon intention pour la dire au
» comte de Lausun, auquel ensuite je la fis en-
» tendre, et je puis dire qu'il la reçut avec toute
» la constance et la soumission que je pouvois
» désirer. »

Cette lettre ôta tout le soupçon au public, et comme l'on vit qu'effectivement il n'y avoit plus rien à prétendre, il y en eut qui firent des vers burlesques sur ce mariage, qu'ils firent couler de main en main, en sorte qu'ils sont venus aux miennes. Le roi est représenté en Aigle, comme le roi des oiseaux; Mademoiselle en aiglonne, et M. de Lausun en moineau, comme le plus petit de tous. C'est un perroquet qui parle, et qui représente M. de Guise.

FABLE.

L'AIGLE, LE MOINEAU ET LE PERROQUET.

Tout est perdu ! disoit un perroquet,
Mordant les bâtons de sa cage,
Tout est perdu, disoit-il plein de rage.
Moi, fort surpris d'entendre tel caquet
Qu'il n'avoit point appris dedans son esclavage,
Je lui dis : — Parle, que veux-tu,
Avecque ton tout est perdu ?
— Ah ! je ne veux, dit-il, pas autre chose,
Et après ce qu'hier certain oiseau m'apprit,
J'étoufferai si je ne cause.
Voici donc ce que l'on m'a dit :
Comme vous le savez, l'espèce volatille
Reconnoît de tout temps les aigles pour ses rois ;
Eh bien ! vous saurez donc que dans cette famille,
De qui nous recevons les lois,
Est une aiglonne généreuse,
Grande, fière, majestueuse,

Et qui porte si haut la grandeur de son sang,
Que parmi toute notre espèce,
Elle ne connoît point d'assez haute noblesse
Qui puisse lui donner un mari de son rang;
Mille oiseaux pour elle brûlèrent,
Mais, parmi tous ceux qui l'aimèrent,
Aucun n'osa se déclarer,
Aucun n'osa même espérer;
Mais ce que mille oiseaux n'osèrent,
Qui sembloient mieux le mériter,
Un oiseau de moindre puissance,
Un moineau (tant partout règne la chance)
A même pensé l'emporter.
Ce moineau donc, suivant la règle
Qui commande aux oiseaux d'accompagner le roi,
Étoit à la suite de l'aigle,
Et même avoit près de lui quelque emploi.
Ce fut là que suivant la pente naturelle
Qui le portoit au plaisir de l'amour,
Il s'occupoit moins à faire sa cour,
Qu'à voltiger de belle en belle,
Et s'y prenoit si bien, qu'il trouvoit chaque jour
Sujet de flamme et maîtresse nouvelle:
Mais le petit ambitieux
Voulut porter trop haut son vol audacieux;
Voyant souvent l'aiglonne incomparable,
Il la trouvoit infiniment aimable.

Enfin il l'aima tout de bon ;
Et sans consulter la raison,
Le drôle se mit dans la tête
De lui faire agréer ses feux,
Et d'entreprendre sa conquête.
Voyez comme l'amour nous fait fermer les yeux,
Et voyez cependant combien il fut heureux.
D'une si charmante manière,
Et d'un air si respectueux,
Il sut faire offre de ses vœux,
Que notre aiglonne noble et fière,
Pour lui mettant bas la fierté,
Ne se ressouvint pas de l'inégalité.
Oui, d'autant plus qu'il lui paroissoit brave,
Vigoureux, plein d'amour, galant au dernier point,
La belle ne dédaigna point
L'impérieux effort de cet indigne esclave.
Bien plus, elle approuva son désir indiscret,
Lui sut bon gré de sa tendresse,
Rendit caresse pour caresse,
Et même n'en fit point secret.
Encor pour un de nous la faute étoit passable,
Not replumage vert la rendroit excusable ;
Et d'ailleurs notre qualité
Rendoit le parti plus sortable :
Mais pour un si petit oiseau,
C'est un aveuglement qui n'est pas pardonnable.

Il est vrai que c'étoit un aimable moineau,
Quoiqu'à ce qu'on m'a dit, il ne soit pas fort beau;
Et l'on tient que parmi les simples tourterelles,
Il a fait de terribles coups,
Et que son ramage est si doux,
Qu'il a bien fait des infidèles,
Et encore plus de jaloux.
Mais qu'est-ce que cela, sinon des bagatelles
Au prix du dessein surprenant
Que se proposoit ce galant?
Aussi quand l'aigle, chef de toute la famille,
Fut averti de cette indigne ardeur,
Il prévit bien le déshonneur
Qui résultoit d'alliance si vile.
Ayant donc fait venir nos amans étonnés,
Il les reprend de s'être abandonnés
Aux mutuels transports d'une égale folie;
A l'aiglonne, de ce que sortie
Du plus illustre oiseau qui vole sous les cieux
Elle s'abaisse et se ravale
Par un choix si peu glorieux:
Et au moineau, sa faute sans égale,
De ce qu'oubliant le respect,
Il ose bien lever le bec
Jusqu'à l'alliance royale.
Pour conclusion, il leur défend
De faire jamais nid ensemble,

Malgré l'amour qui les assemble.
Notre couple accablé sous un revers si grand,
A ses commandemens se rend,
Quoique ce ne fût pas sans traiter de barbare,
D'injurieux et de cruel,
L'ordre prévoyant qui sépare
Ce qu'unissoit un amour mutuel.
L'aiglonne fière et glorieuse
S'élève dans les airs affligée et honteuse,
De voir ouvertement son dessein condamné;
Et le moineau passionné
De désespoir de voir son espérance en poudre,
Se retira de son côté,
Et fut contraint de se résoudre
A rabaisser sa vanité
Sur des objets de plus d'égalité.
Voilà donc le récit fidèle
De ce qui me tient en cervelle.
Est-ce que je n'ai pas sujet
De dire que l'amour ne sait plus ce qu'il fait?
Que la nature se dérègle,
Puisque l'on voit, par un dessein nouveau,
L'aigle s'abaisser au moineau,
Et le moineau s'élever jusqu'à l'aigle?
Et n'ai-je pas raison de dire à haute voix,
Tout est perdu pour la troisième fois?
Ici le jaseur hors d'haleine,

Et quoiqu'avec bien de la peine,
Mit fin à sa narration.
J'en trouvai l'histoire plaisante;
Mais y faisant réflexion,
Je la trouvai trop longue et trop piquante.
Mais quoi! c'étoit un perroquet,
Il faut excuser son caquet.

RÉPONSE DU MOINEAU AU PERROQUET.

Ah! ah! vous parlez donc, monsieur le perroquet,
Et jasez dedans votre cage?
A ce qu'on dit, parbleu, vous faites rage,
D'où vous vient un si grand caquet,
Vous qui depuis long-temps souffrez un esclavage,
Qui doit vous avoir abattu?
Dès que je vous ai entendu
A tort et à travers parler d'une autre chose
Que de celle qu'on vous apprit,
J'ai bien vu qu'un perroquet cause,
Sans savoir souvent ce qu'il dit.
Sachez donc, perroquet, qu'entre la volatille,
Qui reconnoît toujours les aigles pour ses rois,
Et qui a du respect pour toute leur famille
Dont elle exécute les lois,

Un jeune oiseau dont l'âme est généreuse,
Grande, belle et majestueuse,
Qui joint à la vertu la noblesse du sang,
Peut bien souvent changer d'espèce;
Son mérite suffit avecque la noblesse,
Pour pouvoir aspirer au plus illustre rang.
Cent oiseaux autrefois brûlèrent
Pour des aigles, et les aimèrent
Sans l'oser jamais déclarer;
Ceux-ci ne l'osent espérer :
Mille oiseaux plus petits l'osèrent,
Qui pouvoient moins le mériter :
Mais ayant le cœur de tenter,
Firent si bien tourner la chance,
Qu'ils eurent lieu de l'emporter.
Ce n'est pas toujours une règle,
Que l'on puisse manquer de respect à son roi,
Pour aimer quelquefois une aigle
Sans s'écarter de son emploi.
C'est entre les oiseaux chose fort naturelle,
De s'adonner aux plaisirs de l'amour.
Chacun d'eux veut faire sa cour,
Chacun cherche à charmer sa belle;
Et si dans peu de temps il n'y voit pas de jour,
Il tâche d'allumer une flamme nouvelle.
Ce n'est pas être ambitieux,
Non, un jeune moineau n'est pas audacieux,

Quand il aime une aiglonne, encor qu'incomparable :
Il faut aimer ce que l'on trouve aimable,
Mais il faut aimer tout de bon.
C'est être privé de raison,
Et c'est se rompre en vain la tête,
D'improuver de si justes feux.
Chacun cherche à faire conquête,
Et sans se mettre en peine où l'on porte ses vœux,
On cherche seulement à devenir heureux,
Sans s'arrêter à la manière.
D'ailleurs, quand on dit je le veux,
On peut faire offre de ses vœux
A la plus belle aiglonne, et même à la plus fière,
Quand elle met bas la fierté,
Qu'elle veut suppléer à l'inégalité.
Pourvu qu'un jeune oiseau soit brave,
Vigoureux, plein d'amour, galant au dernier point,
Une aiglonne ne dédaigne point
De recevoir les feux d'un si charmant esclave.
Un si parfait oiseau ne peut être indiscret,
Il peut témoigner sa tendresse,
Et recevoir quelque caresse,
Sans faire le moindre secret.
Quoi! un moineau bien fait, dont la taille est passable,
Pour aimer une aiglonne est-il inexcusable?
Ne peut-il pas tenter une jeune beauté?
D'ailleurs, s'il est de qualité,

Le parti n'est-il pas sortable ?
Mais, en un mot, il est oiseau,
Et entre les oiseaux il est bien pardonnable
Qu'une aiglonne orgueilleuse aime un jeune moineau,
Sage, discret, civil, adroit, vaillant et beau.
L'aiglonne n'aime pas comme les tourterelles,
Elle est sensible aux moindres coups;
Les feux d'un moineau lui sont doux
Quand elle les connoît fidèles :
Et s'il se trouve des jaloux,
Elle entend leurs discours comme des bagatelles.
Qu'y a-t-il donc de surprenant?
Un jeune oiseau qui est galant,
Qu'on connoît généreux, et de noble famille,
Qui sert son prince avec ardeur,
Qui fait rien qu'avec honneur,
Son alliance est-elle vile ?
S'il y a des oiseaux qui s'en sont étonnés,
Ce sont des envieux qui sont abandonnés
Aux cruels mouvemens d'une étrange folie.
Quoiqu'une aiglonne soit sortie
D'un des plus grands oiseaux qui volent dans les cieux,
Croyez-vous qu'elle se ravale,
Et qu'il lui soit peu glorieux
De choisir un moineau dont l'âme est sans égale,
Qui a pour elle du respect,
Qui n'a point d'aile ni de bec,

Que pour cette aiglonne royale?
Où est cette loi qui défend
Que l'on ne puisse mettre ensemble
Deux oiseaux que l'amour assemble,
Et qui n'ont rien en eux que d'illustre et de grand?
C'est une injustice qu'on rend,
Et c'est un sentiment sans doute trop barbare,
Et qu'on peut appeler cruel,
De quelque raison qu'il se pare,
Que de blâmer un amour mutuel.
L'aiglonne, quoique glorieuse,
Pour aimer le moineau, doit-elle être honteuse?
Un feu si naturel sera-t-il condamné?
Mais un moineau passionné,
Qui peut mettre en un jour cinquante oiseaux en poudre,
Qui a le dieu Mars à côté.
Dont le cœur fier s'est pu résoudre
A modérer sa vanité;
Et le traiter avec égalité:
Si ce moineau est si fidèle,
Qu'est-ce qui vous donne sujet
De déclamer si fort contre tout ce qu'il fait?
Si votre cerveau se dérègle,
Pour avoir bu trop de vin nouveau,
Faut-il en faire souffrir?
Apprenez, perroquet, qu'il faut changer de voix,
Et parler mieux une autre fois.

Lorsque j'aurai repris haleine,
Vous pourrez vous donner la peine
De poursuivre pourtant votre narration.
L'histoire en est assez plaisante,
Et sans faire réflexion,
Si elle peut être piquante,
Puisque ce n'est qu'un perroquet,
On se moque de son caquet.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.



